LV. F. 42.

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LV
F
42
NAPOLI

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIÉME
ROI DE FRANCE.

Par Mr l'Abbé DE CHOISY.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

A PARIS,
Chez ANTOINE DEZALLIER, ruë Saint Jacques,
à la Couronne d'or.

M. DC. LXXXIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AU ROI.

IRE.

Il eſt preſque impoſſible de travailler à l'Hiſtoire des Rois & des Heros, qu'on ne voie ſans ceſſe

l'image de VOTRE MAJESTE': *On croit la voir toute brillante de gloire, non ſeulement, lorſqu'on décrit des Villes gagnées & des Provinces conquiſes, où les Princes en perſonne font des prodiges de valeur, mais auſſi lors qu'on repreſente cette ſageſſe victorieuſe, qui en faiſant mouvoir tout au dehors, demeure paiſible & immuable en elle-même. L'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme, que je viens offrir à* VOTRE MAJESTE', *eſt pleine d'actions de prévoyance & de conduite, qui heureuſement pour la France ſe*

renouvellent de nos jours. Ce grand Prince le plus Sage de vos Predeceſſeurs ſe vit ſeul attaqué de tous cotez & ne s'en étonna pas. Aprés avoir aſſuré le dedans de ſon Royaume, il mit en campagne des troupes nombreuſes, & ſans ſortir du centre de ſes Etats, ſans quitter Vincennes & ſaint Germain, ſon eſprit agiſſoit par tout & donnoit le mouvement à ſes Armées. Il vainquit tous ſes ennemis, & nous eſperons, SIRE, qu'aprés l'avoir ſurpaſſé dans la vertu même, qui

a formé ſon caractere, vous le ſurpaſſerez encore dans le bonheur de ſes Victoires.

Mais, SIRE, ce qui donne une joie ſenſible à tous vos peuples, & particulierement à ceux qui regardent les choſes humaines avec des yeux éclairez par les lumieres de l'Evangile, c'eſt qu'ils ſavent, qu'au milieu des armes, vous conſervés un eſprit de paix, & qu'au fond de votre cœur, vous déplorez les malheurs qui accompagnent toujours les guerres même les plus juſtes; Vous n'avez

eü en veuë, que la ſûreté de vos Etats, & le rétabliſſement d'un Roi votre allié, qui n'a perdu deux de ſes Royaumes, que pour avoir voulu rendre la liberté aux veritables fidelles : Auſſi la juſtice de la guerre que vous ſoutenez, fait-elle cette tranquilité heroïque, que nous admirons aujourd'hui, & pendant que toute l'Europe ſe ligue contre Vous, Vous paroiſſez inébranlable, preſque ſeur des évenemens.

Plaiſe au Seigneur Dieu des Armées de vous donner la vic-

toire ſur tous vos Ennemis, ou plutôt plaiſe au Dieu de Paix, de les faire rentrer en eux-mêmes, qu'ils s'apperçoivent de leurs veritables intereſts, & qu'aprés quelques vains efforts, ils viennent vous reconnoître encore pour l'Arbitre & le Pacificateur de l'Europe. Ie ſuis avec un profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeïſſant, & tres-fidele ſerviteur & ſujet, l'Abbé DE CHOISY.

AVERTISSEMENT.

J'AVOIS resolu de vous donner la suite des guerres, que les Anglois ont faites en France pendant cent cinquante ans, depuis le Regne de Philippe de Valois jusqu'à Charles VII. Ce morceau de notre Histoire, qui n'est pas le moins beau, m'avoit paru assez negligé, quoique la Bibliotéque du Roi & la Chambre des Comptes soient remplies de Manuscrits de ce têms-là. J'avois même dans ce dessein commencé à faire imprimer l'Histoire de Philippe de Valois, & celle du Roi Jean; mais une Autorité superieure

m'aïant engagé à faire la vie de ſaint Louis, il a falu interrompre mon travail, & je le reprens aujourd'hui en vous donnant l'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme. J'oſe vous aſſurer que je l'ai faite avec ſoin ſur les Manuſcrits que je cite à la marge, en ſorte que ceux qui voudront verifier quelques faits qui leur paroîtront nouveaux, le pourront faire aiſément.

Des Gens d'eſprit & d'une profonde capacité m'ont dit pluſieurs fois, que j'avois eû tort d'inſerer dans les Hiſtoires que j'ai données au public, des Pieces originales que j'ai trouvées manuſcrites dans la Bibliotéque du Roi, & qu'il valoit mieux ſans interrompre le fil de la narration, les faire imprimer à la fin du Volume en ma-

nieres de preuves. J'avois cru que quand ces ſortes de Pieces ſont importantes, qu'elles font connoître les mœurs d'un ſiecle, & qu'elles ne ſont pas trop longues, on pouvoit pour les rendre utiles en les faiſant lire, les faire entrer dans le corps de l'Hiſtoire, puiſqu'il eſt certain que les renvoyer à la fin, c'eſt proprement les replonger dans l'oubli, d'où elles viennent de ſortir, la plupart des Lecteurs contens ou fatiguez de la lecture d'un Ouvrage, ne s'amuſant gueres à en aller chercher les preuves. Ces raiſons m'avoient paru bonnes juſques ici, & je m'y étois laiſſé conduire; mais enfin je cede à l'autorité de Gens plus habiles, & vous trouverez à la fin de cette Hiſtoire quelques Traitez de Paix,

& un Extrait de l'Inventaire des Meubles, Bagues & Joyaux du Roi Charles le Sage ; ce qui merite assurément votre curiosité.

J'ai trouvé les avis fort partagez sur les Sommaires des Livres ; les uns en veulent, & disent qu'ils servent à éclaircir les matieres, & qu'on y a recours quand on veut trouver quelque chose à point nommé : les autres prétendent qu'ils ne sont bons qu'à oter le plaisir de la surprise. Je crois pour décider la question, qu'il faut des Sommaires à ceux qui veulent lire pour apprendre, & qu'il n'en faut point à ceux qui ne regardent la lecture que comme une occupation agreable ; Ainsi pour contenter tout le monde, j'ai fait des Sommaires de chaque Livre, mais

je

je les ai mis tous enſemble à la fin du Volume, perſuadé que ceux qui les aiment ſe voudront bien donner la peine de les y aller chercher.

Au reſte je dois ici rendre juſtice au R. Pere Meneſtrier Jeſuite, à qui le public eſt redevable de tant de beaux Ouvrages; il avoit fait avant moi pluſieurs découvertes ſur l'Hiſtoire de Charles Cinquiéme, entre autres l'hommage que le Duc de Bourbon rend au Roi pour le Comté de Clermont, & l'entrevuë de la Reine Jeanne avec ſa Mere la Ducheſſe Doüairiere de Bourbon; Et comme il a bien voulu que je me ſerviſſe de ſon travail pour l'embelliſſement du mien, je me crois obligé à lui en témoigner publiquement ma reconnoiſſance.

EXTRAIT DU PRIVILEGE du Roi.

PAR Grace & Privilege du Roi, donné à Verſailles le 26. jour de Septembre 1689. ſigné, Par le Roi en ſon Conſeil, BOUCHER; il eſt permis au Sieur Abbé de Choiſy, de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir, un Livre intitulé L'HISTOIRE DE CHARLES CINQUIEME ROI DE FRANCE, qu'il a compoſé, en tel volume, marge & caractere que bon lui ſemblera; & ce pendant le têms & eſpace de dix années conſecutives, à commencer du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre & diſtribuer ledit Livre ſous quelque prétexte que ce ſoit, même d'augmentation, correction & changement quelconque, ſans le conſentement dudit Expoſant, ou de ſes ayans cauſe, à peine de trois mille livres d'amende, & autres peines portées par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 30. Septembre 1689.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 26. Novembre 1689.

HISTOIRE

SACRE DU ROI CHARLES V.

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIEME
ROI DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

A mort du Roi Jean arrivée à Londres le 8. d'Avril 1364. n'apporta pas un grand changement aux affaires de France; on plaignit la destinée de ce bon Roi, qui contre l'avis 8. *Avril* 1364.

de ſes Enfans & de tout ſon Conſeil avoit abſolument voulu retourner en Angleterre; les peuples l'aimoient à cauſe de ſa bonté, les gens de guerre en l'accuſant de ſe laiſſer trop emporter à ſon courage, racontoient des prodiges de ſa valeur, & tous ceux avec qui il avoit eû quelque choſe à traiter, ne pouvoient ſe laſſer de parler de ſa bonne foi; vertu ſi rare parmi les hommes & ſi peu connuë des plus grands Princes. Mais inſenſiblement on ſe conſola de ſa perte; la maniere de gouverner du Roi Charles Cinquiéme ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur rétablit le Royaume en peu de têms: Ce Prince, qui a ſi bien merité le nom de Sage en ſe conduiſant par des maximes toutes contraires à celles de ſon pere & de ſon ayeul, repara avantageuſement toutes les fautes qu'ils avoient commiſes: ſans s'expoſer aux hazards de la guerre, qu'il faiſoit preſque toûjours par ſes Lieutenans, il prit des Villes & gagna des Batailles dans ſon Cabinet: admirable dans le choix de ſes Miniſtres & de ſes Generaux, ſes ordres furent toûjours bien executez, il connoiſſoit à fond la capacité de tous ceux dont il ſe ſervoit, &

les employant chacun ſelon ſon genie, il ne manquoit jamais de réuſſir dans ſes entrepriſes, ſoit qu'il falût faire des Traittez, ſoit qu'il falût conduire des Armées.

A ſon avenement à la Couronne, il trouva le Royaume démembré par le Traité de Bretigni, le tréſor tout-à-fait épuiſé par la rançon du Roi Jean, les Provinces expoſées à la licence des gens de guerre, qui n'étant point payez ſe croyoient en droit de piller impunement; & malgré tant de maux dont la France étoit affligée, la ſageſſe du Prince chaſſa les Anglois de la plus grande partie de leurs Conquêtes, remit l'ordre & la diſcipline parmi les Troupes, rétablit la ſureté publique, & rendit aux François le repos & l'abondance, qu'ils ne connoiſſoient plus depuis long-têms. Il fit de ſi grandes choſes par des moyens doux & faciles ſans charger le peuple, qui voyant le bon uſage qu'on faiſoit des Finances, contribuoit volontiers à toutes les dépenſes de l'Etat.

Dés que le Dauphin Regent eut appris que le Roi ſon pere étoit mort en Angleterre, il prit la qualité de Roi; (les fon-

ctions ne lui en étoient pas nouvelles.) Il manda aux Officiers de ſon Parlement, aux Gens des Comptes, aux Generaux des Finances, & aux Treſoriers de continuer à faire leurs Charges juſqu'à ce qu'il y eût pourvû, ce qu'il fit le dix-ſeptiéme d'Avril par une Déclaration datée du Château du Goulet, & le vingt-huitiéme du même mois par une autre Déclaration datée de Paris, par leſquelles il donne à tous ces Officiers des Lettres de Confirmation *& les retient pour exercer la Juſtice ſouveraine en la Cour de Parlement, ſçavoir pour la grand'Chambre*, lors appellée communement Chambre du Parlement, *quatre Preſidens, quinze Conſeillers Clercs & treize Lais. Pour la Chambre des Enquêtes, deux Preſidens, vingt-deux Conſeillers Clercs & onze Lais; & pour celle des Requêtes, un Preſident, deux Conſeillers Clercs & trois Lais, qui ſont en tout ſoixante & treize perſonnes aux gages & manteaux accoutumez, à payer ſur leurs quittances par les Treſoriers établis à Paris ou Commis des amandes.*

1364.

Reg. du Parl. 2. Vol. c. a.

Simon de Buçy étoit premier Preſident depuis l'année 1344. Il avoit fait reparer une des portes de Paris à laquelle ſon nom

eſt demeuré, & ſa fidelité au ſervice des Rois lui avoit fait mériter d'être continué dans ſa Charge. Les trois autres Preſidens de la grand'Chambre étoient Jacques de la Vache, Pierre de Meuille, & Pierre d'Orgemont tous trois Chevaliers. On voit les noms des Conſeillers dans les Regiſtres du Parlement. Tous ces Officiers avoient été inſtituez par le Roi Jean ou par Charles lui-même, lorſqu'il étoit Regent. Mais outre ces Conſeillers ordinaires qui avoient des gages, le Roi faiſoit quelquefois entrer au Parlement l'Archevêque de Sens, les Evêques de Paris, d'Aras, de Liſieux, de Meaux, de Soiſſons, de Troïes, les Abbez de Cluni, de ſaint Denis & de Feſcamp, & les quatre Maîtres des Requêtes, qui ordinairement n'y entroient pas. Les Seances du Parlement étoient reglées, le Connêtable avoit la premiere place, le Chancelier celle d'aprés, les Preſidens enſuitte, les Archevêques, les Evêques, les Abbez, les Prieurs, avec les Conſeillers Clercs avoient la droitte, & les Conſeillers Lais la gauche.

Les premiers ſoins du nouveau Roi fu-

rent de faire rendre les devoirs funebres à un Pere, qui l'avoit tant aimé. Il manda au Comte d'Eu & aux autres Seigneurs François, qui avoient ſuivi le Roi Jean en Angleterre, de faire apporter ſon Corps en France ; on le receut dans toutes les Villes avec de grandes ceremonies, principalement à Paris, où il fut laiſſé durant quelques jours en dépoſt dans l'Egliſe de ſaint Antoine des Champs, & de là porté ſolennellement à S. Denis où il fut mis avec ſes Ancêtres.

MSS. de Chriſtine de Piſan p. 10.

Le Roi Charles avoit alors vingt-ſix ans, la taille belle, le viſage agréable un peu long, le front large, les yeux brillans, le regard doux, le nez aquilain, la bouche aſſez grande, les levres vermeilles, les cheveux châtains, le tein brun & uni. Il étoit né au Château du Bois de Vincennes le 21. de Janvier 1338. Il fut fait Dauphin de Viennois en 1349. à l'âge d'onze ans, du vivant de ſon grand pere le Roi Philippe de Valois, & depuis lui tous les fils aînez des Rois ont porté le nom de Dauphin. La même année il épouſa avec diſpenſe du Pape, Jeanne de Bourbon, fille de Pierre Duc de Bourbon, la plus belle

Princeſſe de ſon temps, & dont l'eſprit, la capacité & la ſageſſe bien au deſſus de ſon âge étoient encore plus grandes, que la beauté. A dix-huit ans il avoit commencé à ſe mêler du gouvernement pendant la priſon du Roi ſon pere: & quoique dans les commencemens ſon naturel doux & facile, & ſon peu d'experience dans les affaires l'euſſent obligé à s'abandonner aux conſeils des factieux, qui abuſoient de ſa jeuneſſe, il avoit bientôt repris toute l'autorité, & s'étoit montré capable de gouverner un grand Etat. Les malheurs des guerres civiles en le faiſant reflechir ſur lui-même, & l'obligeant à faire toutes ſortes de perſonages, lui avoient été fort avantageux : né dans la pourpre, il n'en étoit point ébloüi ; il avoit éprouvé la mauvaiſe fortune, & ſenti plus d'une fois, que les Princes les plus puiſſans ne ſont pas toujours les plus heureux, & que ſans la vertu ils ne ſont gueres plus que les autres hommes. Il eut le Gouvernement de Normandie un peu aprés que le Roi Jean fut parvenu à la Couronne, & fut quelque têms ſon Lieutenant pendant qu'il étoit priſonnier en

Angleterre; mais voyant que cette qualité ne lui donnoit pas assez de pouvoir, il se fit nommer Regent par les Etats du Royaume en 1357. & gouverna jusqu'au retour du Roi son pere. Et quand ce Prince malheureux avoit voulu retourner en Angleterre, il avoit déclaré le Dauphin Regent pendant son absence, & lui avoit remis tout le Gouvernement; ainsi le nouveau Roi ne se trouva pas embarassé de la Royauté, il étoit accoûtumé aux affaires, & il commença à agir avec plus de force, quand il se vit revétu de toute l'autorité.

May 1364. Si-tôt que les funerailles du feu Roi eurent été achevées avec toute la pompe imaginable, Charles donna les ordres pour se faire sacrer. La ceremonie s'en fit à Reims le jour de la Trinité 19. de May: Jean de Craon Archevêque de Reims le sacra & fut assisté par Jean de Dormans Evêque de Beauvais Chancelier de France, par Geoffroy le Maingre de Boucicaut Evêque de Laon, qui porta la sainte Ampoule, par Hugues Poisselot Evêque de Langres, qui portoit le sceptre, & par Gilles de Lorris Evêque de Noyon, tous Pairs

de

de France. Il ne s'y trouva des Pairs ſeculiers que Louis ſurnommé de Malain, Comte de Flandres, qui porta l'épée du Roi pendant la ceremonie. Le Duché de Guienne étoit poſſedé par le Roi d'Angleterre, qui ſuivant le traité de Bretigni le pretendoit tenir en toute ſouveraineté. Les Duchez Pairies de Bourgogne & de Normandie, & les Comtez Pairies de Champagne & de Toulouſe avoient été reünis à la Couronne par le Roi Jean, ſuivant *les Lettres patentes données au Château du Louvre lés Paris au mois de Novembre mil trois cens ſoixante & un*, par leſquelles il déclare, qu'il fait la reünion de ces Provinces pour tenir lieu de celles qu'il avoit été obligé d'aliéner en ſortant de priſon. Il eſt vrai que deux ans aprés, ſon amitié pour Philippe le plus jeune de ſes enfans, l'avoit fait déroger à ſa Declaration en lui donnant le Duché de Bourgogne en appanage; mais Philippe n'en avoit pas encore pris poſſeſſion, & il n'aſſiſta point au Sacre en cette qualité. La ceremonie ne laiſſa pas d'être fort auguſte, Louis Duc d'Anjou frere du Roi, repreſenta le Duc de Guienne, Venceſlas de Luxem-

Marc Hiſt. de Fl. l. 2. p. 257.

Treſor des Chartes Lay. Bourg. f. 34.

bourg Duc de Brabant, frere de l'Empereur Charles IV. & oncle du Roi, repreſenta le Duc de Normandie. Jean Duc de Lorraine tint la place du Comte de Champagne, & Robert Duc de Bar celle du Comte de Toulouſe.

Aprés que le Roi eut été ſacré, la Reine fut couronnée, & pendant cinq jours que la Cour demeura à Reims, ce ne furent que continuels divertiſſemens, danſes, feſtins, tournois & courſes de bague. Pierre de Luzignan Roi de Chypre, qui étoit revenu d'Angleterre, y ſignala ſon adreſſe & même ſon courage; car quelquefois dans ces ſortes de combats à la barriere, inventez pour le plaiſir, on y rencontroit la mort.

L'année ſuivante le Roi fit reformer le formulaire du Sacre des Rois, & du Couronnement des Reines: & ſur le dos du Manuſcrit ſont écrits de la propre main du Roi les mots ſuivans: *Ce Livre du Sacre des Rois de France eſt à Nous Charles Cinquiéme de notre nom Roy de France, & le fimes corriger, ordeiner, curier & iſtorier l'an* 1365.

Cependant Charles le Mauvais Roi de

Navarre avoit recommencé ſes pratiques ordinaires, & dés qu'il avoit vû le Roi Jean parti pour retourner en Angleterre, il avoit ſongé à profiter de ſon éloignement ſans s'arrêter aux promeſſes qu'il luy avoit faites devant le grand Autel de l'Egliſe de ſaint Denis; les garniſons de ſes Places de Normandie faiſoient des courſes ſur les terres du Roi & pilloient comme en païs ennemi. Le Dauphin Regent avoit envoyé Bertrand du Gueſclin commander en Normandie & lui avoit donné des Troupes pour s'oppoſer aux Navarrois.

Hiſt. de Bertrand du Gueſclin. 14.

Bertrand du Gueſclin Gentil-homme Breton, s'étoit ſignalé dés ſa plus tendre jeuneſſe dans toutes les occaſions où il s'étoit trouvé: encore enfant il ſe battoit toujours contre ſes compagnons, & revenoit le plus ſouvent chez ſon pere, tout déchiré & couvert de ſang: Les traits de ſon viſage groſſiers & mal formez lui attiroient ſouvent des querelles, dont il ſortoit par une force de corps & une adreſſe extraordinaires, qui lui donnoient toujours l'avantage dans le combat. D'abord il s'addonna aux Tournois, qui étoient fort à la mode en Bretagne, & remporta tous les

prix qu'il disputa. Mais comme la guerre étoit fort échauffée entre Charles de Blois & le Comte de Monfort, qui tous deux se prétendoient Ducs de Bretagne, il fit bien-tôt parler de lui dans des occasions plus importantes, & eut de l'emploi dans les Troupes de Charles de Blois, auquel il se trouva attaché par sa naissance. Il surprit étant encore fort jeune le Château de Fougeres, se battit en champ clos au milieu de l'armée Angloise contre Guillaume Pembrok Chevalier Anglois, & à la quatriéme course lui passa son épée au travers du corps, jetta des troupes & des vivres dans la Ville de Rennes que le Duc de Lancastre assiegeoit, & l'obligea à lever le siege. Enfin par son courage & par sa capacité à la guerre il s'étoit rendu en peu d'années si considerable dans son parti, que le Comte de Montfort aïant fait dans les Landes d'Evran un projet d'accommodement avec Charles de Blois, l'avoit voulu avoir pour ôtage. Du Guesclin & quelques autres Gentils-hommes Bretons furent alors livrez à Montfort, on commença à estimer de part & d'autre toutes les villes du Duché de Bretagne pour

les partager entre les deux pretendans; mais les Arbitres n'aïant pû convenir du prix, le traité avoit été rompu & les otages rendus. Le Comte de Montfort avoit retenu du Gueſclin contre la bonne foi; il le craignoit, & le vouloit faire paſſer en Angleterre: il l'avoit donné en garde à Guillaume Feleton Chevalier Anglois; mais du Gueſclin aïant trouvé le moyen de ſe ſauver, vint en France. Il apprit que le Dauphin aſſiegeoit Melun, où la Reine de Navarre s'étoit enfermée; il y alla, & ne ſe fit connoître que le jour de l'aſſaut, où aprés avoir poſé une échelle contre le Château, tout percé de coups il fut renverſé dans le foſſé, & preſque accablé ſous le débris d'un pan de muraille. Le Dauphin, qui étoit preſent à l'aſſaut, avoit voulu connoître un ſi brave homme pour le recompenſer; mais quand il avoit ſçu que c'étoit Bertrand du Gueſclin, dont on racontoit des choſes ſi extraordinaires, il avoit redoublé de ſoins & de careſſes, l'avoit fait panſer par ſes Chirurgiens juſqu'à ce qu'il fut parfaitement gueri, & ſe l'étoit attaché par ſes bienfaits en lui aſſignant de groſſes penſions, & lui don-

nant le Gouvernement de Pontorſon avec le Commandement en Normandie.

Dans la ſuitte Guillaume Feleton avoit fait aſſigner Bertrand du Gueſclin au Parlement de Paris, l'accuſant d'avoir rompu ſa priſon contre ſa parole; Bertrand, qui n'entendoit pas les procés, demanda à ſe battre & offrit de prouver à Feleton, qu'à tort & ſans cauſe il l'avoit retenu priſonnier. L'Anglois ne jugea pas à propos d'en venir là, & l'affaire fut accommodée.

Du Gueſclin n'étoit pas demeuré longtemps inutile. Aprés avoir pris Mante & Meulan ſur les Navarrois, il les avoit tellement reſſerrez dans Evreux, qu'ils avoient été obligez à demander du ſecours au Roi de Navarre. Ce Prince inquiet étoit à Pampelune, où il tourmentoit ſes ſujets pour avoir de l'argent & des troupes. Il avoit envoyé demander quelques Officiers au Prince de Galles, qui étoit alors à Bordeaux, & qui lui envoya Jean de Grailli Captal ou Souverain de Buch Seigneur Gaſcon, déja connu pour un vaillant homme & un bon Capitaine. La paix étoit encore obſervée entre la France & l'Angleter-

re, mais elle n'empêchoit pas que les deux Rois n'envoyaſſent à leurs alliez des Troupes auxiliaires, & le Prince de Galles bon Politique n'étoit pas faché, que le Roi de Navarre fit la guerre en France & donnât de l'occupation au Roi.

Le Captal de Buch, qui ne reſpiroit que la guerre, étant allé par l'ordre du Prince de Galles trouver le Roi de Navarre, concerta avec lui les moyens de défendre ſes places de Normandie, & aprés avoir fixé ſes deſſeins s'embarqua ſur les côtes de Biſcaie avec quelques Troupes Gaſconnes & Navarroiſes, & vint débarquer à Cherbourg en Cotentin. Il y raſſembla les garniſons voiſines, reprit quelques Châteaux & s'achemina vers Evreux, menaçant d'aller bien-tôt reprendre Mante & Meulan, & de faire des courſes juſqu'aux environs de Paris. Robert Knolles, Gautier Huet, Mathieu de Gournai & Hugues de Caurelée, qui avoient long têms ſervi ſous le Roi de Navarre, le vinrent joindre. Comme le Captal étoit illuſtre dans le métier de la Guerre, & que depuis la Bataille de Poictiers où il s'étoit fort diſtingué, il avoit

toûjours fait parler de lui, le Roi fit ſavoir à Bertrand du Gueſclin, qu'il avoit en tête un ennemi redoutable & lui recommanda de faire tous ſes efforts pour l'empêcher au moins de reprendre Mante ou Meulan, qui couvroient Paris.

Bertrand n'avoit point de Troupes en campagne ni d'argent pour en faire, il ne laiſſa pas d'aller à Roüen, & fit publier que dans un certain temps il iroit combattre les Navarrois. Sa reputation attira beaucoup de gens auprés de lui, le Roi lui envoya le Comte d'Auxerre avec trois cens lances, le Comte de Tonnerre ſon frere dit le Chevalier Vert, Baudoüin Dannequin Maître des Arbalétriers, Pierre de Villaines dit le Begue, le Vicomte de Beaumont, Thierri de Bournonville, Jean de Cayeux, Oudart de Renti, Guillaume de Graville, Rambures, Villequier, Bethencour & tous les jeunes Seigneurs, qui n'aïant point encore vû de guerre n'avoient garde de manquer une ſi belle occaſion. Mais la nouvelle étant venuë que le jeune Roi Charles s'alloit faire ſacrer, tous les Courtiſans étoient retournez à Paris pour l'accompagner à Reims,

Reims, où la ceremonie ſe devoit faire.

Du Gueſclin ne s'étonna point de leur départ, & ſe crut encore aſſés fort pour aller attaquer les Navarrois ; il fit la revuë de ſes troupes auprés du Pont de l'Arche, & ne trouva qu'onze cens hommes d'armes, & quatre mille hommes de pied, mais bien armez & réſolus à vaincre ou à mourir. *Biaux Seigneurs*, leur dit-il, *ſoyons aſſurez, ſi nous aviens trouvez Anglois, vous les verriez tantôt deconfits & fuſſent deux contre un, car Dieu, qui ſçait le bon droit pourquoi nous voudrions combattre, ſi nous aidera.* Il les exhorta enſuite à ſe confeſſer, pour ſe mettre en état de ſe bien battre, & leur prouva par des raiſons convainquantes, qu'il n'y a pas de meilleur moyen de ne point craindre la mort. *Cron. de Gueſclin p. 64.*

Il partit le lendemain d'auprés du Pont-de-l'Arche pour aller chercher les Navarrois, & alla camper auprés du Village de Cocherel à trois lieuës d'Evreux. Il envoya des Coureurs pour apprendre où étoient les ennemis ; mais ſur ce qu'ils revenoient toujours ſans rien ſçavoir, & n'aïant, diſoient-ils, rien vû : *Ha chiens de couards*, s'écria Bertrand, *vous doutez les Anglois, vous ſçauriez mieux trouver*

une grande huche ou un coffre bien rempli pour piller les joyaux qui dedans ſeroient, qui vôtres ne ſeroient pas, que de trouver nos ennemis. Là deſſus Arnoul de Carnolle ſurnommé l'Archiprêtre, envoya un Heraut chercher les Navarrois, & leur propoſer une conference. Le Heraut les trouva campez ſur le chemin d'Evreux, & s'acquitta de ſa commiſſion; mais le Captal le renvoya ſans vouloir l'entendre, & ſur ce que ſes Officiers s'en étonnoient. *L'Archiprêtre*, leur répondit-il, *eſt ſi grand barateur, que s'il venoit juſques à nous contant jongles & bourdes, il aviſeroit & imagineroit noſtre force & nos gens, ſi nous pouroit tourner à grand contraire: ſi n'ai cure de ſes parlemens.* Quand le Heraut fut revenu, l'Archiprêtre piqué demanda à Bertrand du Gueſclin la permiſſion d'aller reconnoître les ennemis avec ſa troupe, qui étoit de trois cens chevaux, & promit d'en apprendre bientôt des nouvelles. Il partit auſſi-tôt, & Bertrand demeura campé au même endroit; mais une heure aprés un Cavalier vint à toute bride, criant, que l'armée Navarroiſe n'étoit pas loin, & que dans peu on en verroit les Bannieres. *Or ſus*, dit

Froiſ. 1. vol. 271.

Bertrand, *nous aurons aujourd'huy, ſe Dieu plaiſt, une noble journée; & ſçaura l'en, qui bien s'aidera d'épée & de lance.* Il fut pourtant bien fâché d'avoir laiſſé partir l'Archiprêtre, mais il n'en fit pas ſemblant, loüa Dieu à haute voix, & témoigna tant de joie & de fierté, qu'il inſpira au moindre ſoldat l'aſſurance de la victoire.

Du Gueſclin étoit campé ſur le bord de la riviere d'Eure, dans une plaine bornée par une petite éminence, ſur laquelle on vit paroître les Anglois avec la Banniere du Captal de Buch, élevée & voltigeante en l'air. Le Captal avoit plus de dix mille hommes de bonnes troupes, compoſées d'Anglois & de Gaſcons accoûtumez depuis trente ans à battre les François. Il ſavoit que le Roi Charles Cinquiéme étoit allé à Reims ſe faire ſacrer, & ne doutoit pas qu'aprés la ceremonie toute la jeuneſſe de la Cour de France ne vint joindre l'armée Françoiſe; ainſi il lui étoit important de ne point perdre de tems, & de combattre le plutôt qu'il pouroit. Mais quand il apprit par ſes eſpions, que Bertrand du Gueſclin avoit avec lui Curton, Leſtrade,

Pommiers, & pluſieurs autres Gentilshommes de Gaſcogne, *Gaſcons contre Gaſcons*, s'écria-t-il, *Cap ſan Antoni ſe freteran.* Il jugea à propos de n'aller pas ſi vîte, & fit faire alte ſur l'éminence, croyant que malgré le deſavantage du lieu les François, temeraires & impatiens à leur ordinaire, viendroient l'attaquer, & qu'il en auroit bon marché : mais les François étoient alors conduits par du Gueſclin, qui ſans quitter ſon poſte dit à ſes Gens: *Attendons ici nos ennemis, ils ſont à nous : Je donne au Roi notre Sire à ſon eſtreine de ſa noble Royauté, celui que l'on appelle le Captal.*

Hiſt. de Gueſclin 64.

La journée ſe paſſa à ſe regarder ainſi ſans rien faire, chacun attendant qu'on l'attaquât. Du Gueſclin avoit à dos la Riviere d'Eure, ſur laquelle il avoit un pont vis-à-vis du village de Cocherel, dont il s'étoit ſaiſi d'abord, & par où ſa Cavallerie alloit au fourage ; & le Captal étoit campé ſur une éminence, dont la gauche étoit eſcarpée, & la droite occupée par un bois taillis, où il avoit jetté de l'Infanterie, tous les derrieres lui étoient ouverts, & ſes convois venoient d'Evreux ſans avoir beſoin d'eſcorte.

Le lendemain à la pointe du jour les deux Generaux furent étonnez de ſe voir l'un & l'autre au même lieu, ils avoient crû chacun de leur côté, que leurs ennemis ſe ſeroient retirez pendant la nuit. Cependant comme les François manquoient de vivres & qu'ils commençoient à murmurer, Bertrand fit aſſembler ſes principaux Officiers & leur dit, *Biaux Seigneurs ayez bon cœur & hardi, & s'il y a nul Couart qui ait doute de ſa pel, je lui donne congié de s'en aller en ſa maiſon, car je ſçai bien que nous aurons prouchainement l'etour.* Ils répondirent tous, qu'ils vouloient vivre & mourir avec lui. Il rangea auſſi-tôt les Troupes en bataille & en fit trois corps; Il commandoit le premier compoſé de Bretons, le Comte d'Auxerre commandoit le ſecond, où tous les Seigneurs François, Normans & Bourguignons ſe rangerent, & le troiſiéme où il n'y avoit que des Gaſcons, fut commandé par Guillaume Boüeſtel. On parla enſuite d'arrêter le mot du ralliement, c'eſt-à-dire de prendre pour toute l'Armée le cri de guerre de l'un des Seigneurs pour ſe raſſembler ſous ſa Banniére. Pluſieurs étoient d'avis de

Cron. de Bert. du Gueſclin p. 99.

prendre pour cri *Nôtre-Dame d'Auxerre*, parce que le Comte d'Auxerre étoit le plus grand Seigneur de l'armée, mais il s'en excuſa ſur ſa jeuneſſe & ſur ſon peu d'experiance, & fut le premier à crier *Nôtre-Dame Gueſclin*, ce que tous les ſoldats repeterent avec applaudiſſement.

Quand Bertrand vit toutes choſes bien diſpoſées, il envoya offrir la bataille au Captal, qui répondit que cela ne preſſoit pas encore, & que quand il le jugeroit à propos, il accepteroit ſon deffi. Les choſes demeurerent en cet état pendant deux jours. Les François commencerent à ſoufrir beaucoup manque de vivres, que les Anglois avoient en abondance, parce qu'ils avoient derriere eux Evreux, & quantité de gros Villages. Enfin Bertrand ne pouvant plus retenir ſes troupes, que la faim eut bien-tôt fait deſerter, & d'ailleurs n'oſant pas aller attaquer les Anglois dans leur fort, il fit ſemblant de vouloir ſe retirer, & fit défiler ſes bagages par deſſus le pont de Cocherel, demeurant toujours en bon ordre comme pour les couvrir. Il eſperoit que les Anglois le voyant décamper croiroient qu'il

avoit peur, & dêcendroient de leur éminence pour le charger en queuë. Il en avertit ſes principaux Officiers, donna ordre au Comte d'Auxerre de marcher vers le pont de Cocherel, & rangea ſes troupes de maniere, qu'au premier ſignal elles pouvoient faire volte face, & attaquer les Anglois & les Navarrois, lorſqu'ils ſeroient dêcendus dans la plaine.

Dés que Joüel, qui commandoit les Anglois, vit le mouvement des Troupes Françoiſes, il propoſa de les charger dans le temps qu'elles paſſeroient la Riviere; le Captal, le Baſque de Mareuil & Saqueville eurent beau lui dire, que Bertrand n'avoit pas accoutumé de fuir, & que c'étoit une ruſe de guerre: Joüel, qui croyoit la victoire ſûre, mit l'épée à la main, en criant, *Saint Georges*, & fit deſcendre la montagne pour charger; le Captal fut obligé de ſuivre, & donna le ſignal du combat.

Quand du Gueſclin le vit deſcendre de l'éminence, il ne ſe ſentit pas de joie. *Nous tendons à la rai*, dit-il, *veci les oiſiaux prins.* Il donna auſſi-tôt le ſignal dont il étoit convenu avec le Comte d'Auxerre,

qui n'avoit pas encore paſſé la riviere d'Eure, fit ſonner les trompettes, & dans un moment ſes troupes furent rangées en bataille, & bien loin de fuir marcherent aux Anglois. Le Captal voyant venir les François fit faire alte, & envoya un Heraut offrir à Bertrand de lui donner des vivres, dont il avoit beſoin, & de le laiſſer retirer en ſureté. Bertrand répondit au Heraut, qu'il n'avoit plus beſoin de vivres, qu'il y en avoit aſſez dans le camp des Navarrois, & qu'il prétendoit ſouper dans la tente du Captal. Il marchoit toujours en parlant, & peu aprés commença le combat, d'abord à coups de trait, & puis à coups d'épées & de haches. Tout ſe mêla, & bien-tôt les Chefs combattirent de la main comme les ſimples ſoldats. Du Gueſclin & le Captal ſe cherchoient par une émulation de gloire, ils eſtimoient chacun leur ennemi, & ſe tenant toujours dans les premiers rangs, ils executoient eux-mêmes ce qu'ils avoient commandé. Les troupes de part & d'autre étoient aguerries, & la plûpart des Officiers combattoient pour la gloire encore plus que pour l'interêt. *Or avant mes amis,*

amis, s'écrioit Gueſclin, *la journée eſt à nous, pour Dieu ſouviegne vous, que nous avons un nouveau Roi en France, qu'aujourd'hui ſa Couronne ſoit hounorée de par nous.* Il étoit ſuivi par Olivier du Gueſclin ſon frere, par Roland du Bois, & par Thibaut du Pont Gentil-homme Breton, d'une taille giganteſque, qui doüé d'une force de corps extraordinaire avoit accoûtumé de ſe ſervir d'une épée de ſix pieds de long. Matignon portoit ſa Banniere, & fut tué, la Banniere abatuë, & auſſi-tôt relevée par Oliviet de Mauni. Le Comte d'Auxerre, jeune homme, qui n'avoit point encore vû de bataille, le Comte de Tonnerre ſon frere, dit le Chevalier Vert, le Vicomte de Beaumont, & le Begue de Villaines ne s'épargnoient pas.

Le Captal n'en faiſoit pas moins de ſon côté, il étoit Soldat auſſi-bien que General. Jean Joüel Capitaine Anglois éclairciſſoit les rangs, & ſe faiſoit jour à coups d'épée, & le Baſque de Mareüil crioit à haute voix: *Où eſtes-vous allé, Bertrand, vous cuidiez à matin avoir trouvé pouſſins.* Furieux & fier de ne trouver perſonne qui lui reſiſtât, il renverſa le Vicomte de Beau-

mont, & Baudouïn Dannequin Maître des Arbalêtriers de France; mais le Comte d'Auxerre l'aïant attaqué le bleſſa dangereuſement, & le fit tomber à bas de ſon cheval. On entendit alors des François criant, qu'il leur venoit du ſecours; Bertrand crut que c'étoit l'Archiprêtre, qui au bruit du combat en vouloit avoir ſa part, cela redoubla le cœur des François, & l'ôta aux Anglois. Il arriva en même-tems qu'un Breton, nommé Euſtache de la Houſſaie, alla prendre le tour d'un petit bois avec deux cens Lances, & tout d'un coup dans le plus fort de la mêlée vint charger les Anglois par derriere, en criant: *Gueſclin, Gueſclin.* Alors le Captal vit bien qu'il étoit perdu, & tout bleſſé & ne pouvant plus ſe ſoûtenir, il ſe rendit à Bertrand, qui fit ſonner la retraite, tous ſes ennemis étant en fuite, ou morts, ou priſonniers.

Mais à peine fut-il deſarmé, qu'on lui vint dire, que ceux qu'on avoit pris pour des François étoient des Anglois, qui ſans ſçavoir ce qui étoit arrivé venoient à bride abbatuë. Il eut bien-tôt repris ſes armes & remis ſes troupes en ordre, & quand les Anglois, qui n'étoient que cent quaran-

te arriverent, ils se trouverent entourez & deffaits presque avant que de combattre. *Haa! Dieu*, s'écria Bertrand, *je cuidois de vrai que ce fût l'Archiprêtre, qui ainsi veniſt, il nous a tourné le dos au beſoin moult laidement.* Mais un de ses Ecuyers arriva dans ce moment, & lui dit que des païsans avoient assuré l'Archiprêtre, que les Anglois avoient gagné la bataille, & que sur ce faux bruit il s'étoit retiré du côté de Roüen.

Quand Bertrand du Guesclin ne vit plus d'ennemis, il songea aux prisonniers & les envoya au Château de Roüen. Le Captal de Buch, le Sire de Graville, & Pierre de Saqueville étoient les plus considerables, on en eut grand soin, & ils furent bien-tôt gueris de leurs blessures. L'Anglois Jean Jouel, qui par sa témerité avoit engagé la bataille, fut trouvé encore vivant parmi les morts, & porté à Vernon où il mourut de ses blessures. La nouvelle de la victoire arriva à Reims le lendemain du Sacre du Roi, & y apporta une grande joïe. On jugea que le nouveau Regne seroit heureux puisqu'il commençoit si bien, & le Roi ne songea plus qu'à re-

tourner inceſſamment à Paris pour y donner les ordres neceſſaires.

1364. *Nic. Gilles 343.* Il y fit ſon entrée le vingt-quatriéme de May à une heure aprés midi, alla deſcendre à Nôtre-Dame où il fit ſes prieres, & de-là au Palais aux acclamations d'un peuple infini, qui s'attendant à être heureux ſous ſon Gouvernement lui donnoit mille benedictions. L'Univerſité s'étoit aſſemblée le matin aux Mathurins, & l'aprés-dinée le Recteur à la tête des Facultez de Theologie, de Decrets, de Medecine & des Arts, qui y envoyerent chacune leurs Deputez, harangua le Roi ſur ſon avenement à la Couronne & lui ſouhaitta toutes ſortes de proſperitez au nom de l'Univerſité de Paris ſa chere fille. La Reine entra dans la Ville à trois heures aprés midi, & alla droit au Palais, elle étoit à cheval & d'une ſi grande beauté, qu'on lui eut rendu les mêmes reſpects, quand la pompe de ſa ſuite & ſes habits tout couverts de pierreries ne l'euſſent pas fait reconnoître pour ce qu'elle étoit. Le Prince Philippe frere du Roy & Duc de Bourgogne marchoit à pied à côté de la Reine, & tenoit la bride de ſon cheval.

Hiſt. de l'Univerſ. 380.

Elle étoit ſuivie par la Ducheſſe d'Orleans, par la Ducheſſe d'Anjou, & par Madame Marie ſœur du Roi, qui épouſa depuis le Duc de Bar. La Ducheſſe d'Orleans étoit menée par le Comte d'Eu, la Ducheſſe d'Anjou par le Comte d'Etampes, & Madame Marie de France par Louis de Châlon & par le Sire de Beaujeu, qui marchoient à pied à côté d'elles, & tenoient la bride de leurs chevaux.

Le lendemain il y eut au Palais un feſtin royal; tous les Evêques qui étoient à Paris y furent invitez, & les deux jours ſuivans il y eut dans la cour du Palais des courſes de bague, où le Roi de Chypre ſignala ſa force & ſon adreſſe.

Quand toutes ces réjoüiſſances furent achevées, le Roi alla à Roüen & y fit couper le Col à Pierre de Saqueville Gentilhomme Normand ſon ſujet, qui avoit été pris les armes à la main au combat de Cocherel. Il en vouloit faire autant au Sire de Graville, qui n'étoit pas moins coupable, mais il n'oſa, de peur que le jeune Graville ne fit mourir par repreſailles le Sire de Laval, qu'il avoit pris priſonnier, ils furent échangez. Le Roi donna à Hu-

Hiſt. de Br. l. 5. p. 483.

Hiſt. de Châtillon p. 385.

gues de Châtillon la charge de Maître des Arbalétriers vacante par la mort de Baudoüin Dannequin qui avoit été tué dans le combat. Il déclara en même temps Bertrand du Gueſclin Marechal de Normandie & lui donna le Comté de Longueville. Le Prince Philippe de Navarre, qui en étoit Seigneur, étoit mort depuis quelques jours, & du Gueſclin eut ſa dépoüille malgré les efforts du Prince Louis de Navarre, qui eût été ſon legitime heritier, ſi ſon frere ne fût pas mort dans la revolte. La Donation que le Roi fit à Bertrand du Gueſclin du Comté de Longueville eſt datée de S. Denis en France le vingt-ſeptiéme jour de May 1364. & ſignée par Hugues Aubriot alors Garde de la Prevôté de Paris.

Hiſt. de Bert. du Gueſclin 297.

A ſon retour de Roüen le Roi s'appliqua uniquement à rendre ſes peuples heureux, & pour y parvenir, il crut qu'il faloit commencer par entretenir l'union dans la famille Royalle. Il avoit trois freres tous trois en âge & en état de le bien ſervir ou de lui faire beaucoup de mal. Louis Duc d'Anjou & Comte du Maine étoit l'Aîné, il avoit été long-temps en

otage en Angleterre pour le Roi Jean ſon pere : il eut alors le Gouvernement de Languedoc ; ce qui paroît par une ligue offenſive & défenſive qu'il ſigna dans Toulouſe avec Pierre Quatre Roi d'Arragon, contre le Roi de Navarre, & dans la ſuite il devint Roi de Naples. Jean Duc de Berri le ſecond de ſes freres étoit encore en otage à Londres. Philippe, depuis ſurnommé le Hardi, étoit le troiſiéme. Le Roi ſon pere l'avoit toûjours aimé avec tendreſſe, parce qu'il ne l'avoit pas abandonné à la bataille de Poitiers : & un peu avant que de retourner en Angleterre, il lui avoit donné le Duché de Bourgogne pour ſon appanage. Le Roi l'aimoit plus que ſes autres freres, tant par une inclination naturelle, que parce qu'en effet il étoit plus vif que les autres, & ſembloit plus propre à la guerre. Il n'avoit pas encore pris poſſeſſion du Duché de Bourgogne, les Miniſtres du Roi, & la plûpart des grands Seigneurs n'étoient pas d'avis de lui abandonner une Province ſi importante : Ils repreſentoient au Roi, qu'à la mort de Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne, le Roi

Ann. de la ville de Toulouſe.

Jean avoit reüni ce Duché à la Couronne, avec la clauſe expreſſe, qu'il n'en pouroit jamais être diſtrait pour quelque cauſe & occaſion que ce pût être. La politique & la raiſon d'Etat le demandoient ainſi ; mais le Roi au commencement de ſon regne n'oſa deſobliger un frere, entreprenant, aimé des gens de guerre, & qui n'eut pas ſoufert patiemment un pareil affront, outre qu'il l'aimoit tendrement, & qu'il avoit un grand reſpect pour les dernieres volontez du feu Roi ; ainſi il confirma la Donation, & le reçeut à foi & hommage du Duché de Bourgogne, par ſes Lettres patentes ſignées de ſa main & ſcellées de ſon ſceau, datées du Louvre prés Paris le 2. de Juin ; mais ce fut à condition, que ſi le Duc de Bourgogne mouroit ſans enfans mâles, le Duché ſeroit reüni à la Couronne, les filles étant déclarées incapables d'y ſucceder. Il lui donna auſſi par les mêmes Lettres une grande maiſon ſituée ſur la montagne de ſainte Geneviéve, qui de tout tems avoit été poſſedée par les Ducs de Bourgogne.

1364. Rerum Burg. l. 2. p. 36.

Le Duc d'Anjou & le Duc de Berri avoient chacun un appanage conſiderable ;

Extr. de la Ch. des C. D. f. 70.

ble; ainſi les trois freres du Roi devoient être contens & fidelles. Il avoit quatre ſœurs vivantes, Jeanne femme du Roi de Navarre, Iſabelle, qui avoit épouſé Jean Galeas Viſcomti Duc de Milan, Marguerite Religieuſe à Poiſſi, & Marie, qui ſeule reſtoit à pourvoir, & qui le 4. de Juin épouſa Robert Duc de Bar. 1364.

Aprés avoir reglé les affaires de ſa famille, le Roi ſongea aux moyens de ſoulager ſes peuples, que les guerres étrangeres & encore plus les guerres civiles avoient entierement ruinez. Il n'y en avoit point de plus naturel, & de plus ſeur, que de diminuer les impôts, mais comme les dépenſes de l'Etat étoient grandes & neceſſaires, il faloit trouver d'ailleurs des fonds pour y ſubvenir. Il fit publier une Ordonnance, qui retiroit tout le Domaine aliené depuis le Roi Philippe le Bel, *excepté les choſes données à Dieu & à la ſainte Egliſe, & à ſes freres les Ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne pour l'entretenement de leurs Etats.* Il remit par là de grandes ſommes dans ſon Treſor. Le Roi Philippe de Valois à ſon avenement à la Couronne avoit fait des liberalitez extraordinaires, le Roi Jean

toujours malheureux n'étoit ſorti d'affaires qu'à force d'argent, & Charles lui-même pendant qu'il étoit Dauphin & Regent du Royaume, ſe voyant maîtriſé par les groſſes Villes, avoit été obligé de s'attacher les grans Seigneurs & la Nobleſſe, ce qu'il n'avoit pû faire, qu'en leur abandonnant la plupart des terres du Domaine; ils en avoient joüi quelque têms, & n'en aïant jamais rien donné, on ne leur faiſoit point d'injuſtice en reüniſſant à la Couronne ce qui n'en avoit été ſeparé, que par les deſordres de l'Etat. Il y reünit auſſi l'Hôtel de ſaint Paul, dont les Bourgeois de Paris lui avoient fait preſent, lorſqu'il leur pardonna l'inſulte que le Prevôt des Marchans Marcel lui avoit fait en faiſant maſſacrer à ſes yeux le Maréchal de Champagne & celui de Normandie. La Maiſon étoit belle, le jardin ſpacieux, & le Roi s'y plaiſoit fort, parce que l'air y étoit bon, & que pluſieurs fois il y avoit retrouvé la ſanté aprés de grandes maladies.

Juillet 1364.

Il ſongea en ſuitte aux moyens d'abréger les procés, & fit là deſſus pluſieurs Ordonnances. Il vouloit que chacun payât

Anc. Ord. V. A. f. 90.

ſes debtes & vécût de ſon bien, & ce fut par ſes ordres que le Parlement adreſſa une Commiſſion au Bailli de Vermandois pour obliger les habitans du Dioceſe de Laon par la ſaiſie & vente de leurs biens à ſe faire abſoudre des excommunications, qui avoient été lancées contre eux à l'inſtance de leurs Creanciers. Ce qui pouroit faire croire qu'alors on ne mettoit point en priſon pour dettes, puiſqu'on y employoit l'excommunication, la Commiſſion portant en termes exprés, qu'il y avoit des excommuniez depuis dix ou douze ans, qui negligeoient de ſe faire abſoudre au mépris de la Religion, & au préjudice de leurs Creanciers.

Le Roi, qui ſouvent ne dédaignoit pas de dêcendre dans les plus petites affaires, étoit toûjours informé des grandes: il voulut juger lui même le differend pour le Comté d'Eu, entre Jean d'Artois & le Comte d'Etampes. Jean fils du fameux Robert d'Artois, qui avoit attiré les Anglois en France, avoit merité par ſes ſervices & par ſa fidelité, que le feu Roi oubliât la felonie de ſon pere. Le Roi ne lui avoit pourtant jamais voulu rendre le

Comté de Beaumont, & les autres biens de ſa Maiſon qui avoient été confiſquez; mais à la mort du Connétable de Brienne Comte d'Eu & de Guines, il lui avoit donné le Comté d'Eu, en laiſſant ſeulement le Comté de Guines à Jeanne de Brienne fille du Connétable. Jeanne avoit épouſé Louis Comte d'Etampes, fils de Charles de Valois, & couſin germain du Roi Jean; & ce Prince pendant que Jean d'Artois étoit en otage en Angleterre, s'étoit mis en poſſeſſion du Comté d'Eu auſſi-bien que du Comté de Guines, comme étant le patrimoine de ſa femme. Jean d'Artois étoit revenu en 1362. & avoit fait aſſigner le Comte d'Etampes. Le feu Roi aprés avoir examiné l'affaire, avoit jugé en faveur de Jean d'Artois, & il ne s'agiſſoit plus que de l'execution. Le Roi fit revoir le procés une ſeconde fois, les parties étoient tous deux Princes de ſon Sang: & aprés avoir pris les avis de ſon Conſeil, il ajugea le Comté d'Eu à Jean d'Artois, & récompenſa d'ailleurs le Comte d'Etampes.

Il trouvoit le moyen de procurer de grans établiſſemens à tous les Princes du

Sang, ſuivant des maximes toutes contraires à celles du Roi Philippe de Valois ſon grand pere, qui ne ſongeoit qu'à les abbaiſſer, & cette politique lui fut heureuſe, puiſqu'ils ne manquerent jamais de fidelité ni de courage dans toutes les grandes choſes, qu'ils entreprirent & qu'ils executerent pour ſon ſervice. Ce fut dans cette vuë, qu'il manda au Duc de Bourbon ſon beau frere de le venir trouver inceſſamment. Ce Prince étoit petit fils de Louis Premier Duc de Bourbon petit fils de S. Louis, il avoit été plus de ſept ans en otage en Angleterre & n'en étoit revenu, qu'en payant cent mille francs d'or pour ſa rançon & quarante mille francs pour la dépenſe, qu'il avoit faite à Londres. Il n'avoit alors que trente ans, beau, liberal, l'eſprit doux cherchant par tout les tournois & les fêtes guerrieres, aimé de ſes Vaſſaux, & depuis quelques jours il venoit d'épouſer la fille du Dauphin d'Auvergne heritiere du Comté de Forêts. Le Roi lui envoya Philippot de Santeüil l'un de ſes Ecuyers lui ordonner d'amener à la Cour la Ducheſſe ſa femme, ce qu'il fit auſſi-tôt, ſachant bien, que la Reine la

Cron. de Louis Duc de Bourbon. 24.

recevroit avec joïe. Il ne ſe trompa pas, la Reine la retint long-têms auprés d'elle, lui donna un logement dans l'hôtel de ſaint Paul, & la fit toûjours manger à ſa table. Les Reines Doüairieres & les Princeſſes du Sang y mangeoient auſſi, elle étoit ſervie par des Gentils-hommes; & *durant le dîné*, au rapport de Chriſtine de Piſan fille d'un Medecin du Roi Charles Cinquiéme, *il y avoit au bout de ſa table un Prud'homme, qui racontoit choſes vertueuſes des têms paſſez.* Le Roi ne ſongeoit qu'à réjoüir la Reine, lui faiſoit ſouvent de petits preſens, & ne lui parloit jamais que de choſes agréables. Il vouloit qu'elle fût toujours vêtuë magnifiquement, & ſe plaiſoit à la voir toute couverte de pierreries. Le Duc de Bourbon fit pendant l'hiver les fonctions de ſa Charge de grand Chambrier de France, & au printêms retourna en Bourbonnois, où il prit quelques Châteaux, que les Anglois y tenoient encore.

MSS. de Ch. de Piſan, premiere partie, p. 14.

Pendant que le Roi gagnoit le cœur de tous ceux qui le voyoient un peu familierement, il ne negligeoit pas les affaires generales. La licence des derniers

têms avoit fait beaucoup de vagabonds, qui faute d'être employez dans une juſte guerre couroient les grans chemins, & pilloient impunément.

D'autre côté le Prince Philippe de Navarre avoit ramaſſé le débris de la bataille de Cocherel, & ravageoit l'Auvergne avec plus de douze cens Gendarmes. Le Roi pour remedier à ces deſordres, donna rendez-vous à toutes ſes troupes auprés de Chartres. Il les partagea en trois corps, le Duc de Bourgogne eut le plus conſiderable, & demeura dans le Perche & dans la Beauſſe. Bertrand du Gueſclin marcha en Cotentin, ſuivi de tous les Chevaliers Bretons & Normans, & bloqua les Navarrois dans Cherbourg. Le troiſiéme corps fut donné à Bureau de la Riviere Gentil-homme Breton, qui aſſiegea & prit le Château d'Acquegni prés de Mante. Le Sire de la Riviere élevé auprés du Roi depuis ſon enfance, avoit gagné ſes bonnes graces; ſa douceur & ſes manieres honnêtes le faiſoient aimer des Courtiſans, ce qui n'arrive gueres à un Favori; tous les emplois agréables ne lui échapoient pas : & comme il avoit ſoin des

Finances, il ne manquoit de rien dans toutes ſes entrepriſes, qui reüſſiſſoient toujours.

Le Duc de Bourgogne entra le premier en action, il avoit ſeulement cinq ou ſix mille hommes, qui ſuffiſoient contre des gens debandéz & ſans chefs, & prit pluſieurs Châteaux où ces voleurs ſe retiroient, mais lorſqu'il les alloit attaquer dans le païs de Caux en Normandie où ils étoient les plus forts, il eut nouvelle que le Comte de Montbeliard étant entré dans le Duché de Bourgogne avec deux mille Allemans y faiſoit de grans ravages, & que le Prince Louis de Navarre avoit ſurpris la Ville de la Charité, paſſage important ſur la Loire, d'où il pilloit tout le Bourbonnois. Il marcha auſſi-tôt de ce côté-là, ne trouva plus les Allemans, qui chargez de butin s'étoient déja retirez dans leur païs, & alla aſſieger la Charité, reſolu d'avoir à diſcretion tous les voleurs, qui s'y étoient enfermez, & d'en faire une Juſtice exemplaire. Robert de Fiennes dit Moreau Connêtable de France & le Maréchal de Boucicaut l'y vinrent joindre avec plus de deux mille Chevaliers. Les aſſiegez la plupart

plupart vieux ſoldats ſe défendirent comme des gens, qui n'eſperoient point de quartier, & le ſiege eût été fort long, ſi le Roi, qui avoit beſoin de ſes troupes ailleurs, n'eût mandé poſitivement au Duc de Bourgogne de les recevoir à compoſition. Ils ſortirent de la Ville tous à pied avec leurs armes, n'emporterent que ce qu'ils purent porter ſur eux, & jurerent de ne ſervir le Roi de Navarre de trois ans.

Cependant la guerre ſe réchauffoit en Bretagne entre Charles de Blois & le Comte de Montfort, & quoique les Rois de France & d'Angleterre ne s'en mélaſſent pas ouvertement, ils ne laiſſoient pas d'y envoyer de petits ſecours. Les François étoient pour Charles de Blois, & les Anglois pour le Comte de Montfort. Il avoit été dit dans le traité de Bretigni, que les deux Rois employeroient leurs offices pour terminer une guerre qui avoit déja fait verſer tant de ſang. Et effectivement les deux Princes pretendans au Duché de Bretagne avoient ſigné une Tréve à Rennes, & pour faire valoir chacun leur droit, ils s'étoient rendus à Calais, où

l'entreveuë des deux Rois s'étoit faite aprés la paix. Charles de Blois étoit couſin germain du Roi Jean, & le Comte de Montfort avoit épouſé Marie fille du Roi d'Angleterre ; ainſi tous deux s'attendoient à une grande protection, & tous deux furent trompez. Le Roy Jean qui avoit aſſez d'autres affaires, n'appuya pas beaucoup les interêts de ſon couſin, & Edoüard negligea ceux de ſon gendre. Jean, encore priſonnier, n'oſa rien demander pour un autre, & Edoüard ne fut pas fâché que la guerre continuât en Bretagne, afin d'y faire trouver de l'occupation à ſes vieux Officiers, qu'il vouloit toujours tenir en haleine, ſans être obligé de les recompenſer. On fit pourtant des propoſitions d'accommodement, le Duc de Lancaſtre, qui aimoit la paix, s'y employa fort ; mais tous ces projets n'étant pas ſoûtenus de l'autorité des deux Rois, qui à peine en vouloient entendre parler, tout aboutit à une tréve. Le Comte de Montfort fut remis en poſſeſſion de toutes les Terres qu'on luy avoit confiſquées en France, & il prêta au Roi Jean foi & hommage pour les Terres de Mont-

fort, de Nevers, de Retel, & d'Aveines.

La Treve avoit été depuis continuée de têms en têms, & comme la Bretagne étoit partagée entre Charles de Blois & le Comte de Montfort, qui avoient à peu prés autant de païs l'un que l'autre, chacun étoit demeuré en poſſeſſion, toûjours fortifiant ſes places, & ſe mettant en état de recommencer la guerre dés que la treve ſeroit expirée. Elle expira à la fin de l'année 1363. Charles de Blois fut le premier en campagne, il avoit marié en 1360. ſa fille Marie de Châtillon au Duc d'Anjou, qui lui avoit envoyé des troupes, & tous ſes amis de France & de Bretagne avoient fait un dernier effort. D'autre côté le Comte de Montfort ne s'endormoit pas: élevé dés ſa plus tendre jeuneſſe parmi les gens de guerre, ſa mere Marguerite de Flandres Princeſſe comparable aux plus grans Heros lui avoit mis les armes à la main: il s'étoit trouvé à l'âge de huit ans dans des occaſions perilleuſes, & avoit appris de bonne heure à mépriſer la mort. Sa Mere lui diſoit continuellement, que ni ſa naiſſance, ni la protection du Roi d'Angleterre ne le feroient

Duc de Bretagne, & que pour y parvenir, il ne devoit compter que ſur ſon épée. Il avoit alors vingt-huit ans, bien fait de ſa perſonne, doux, inſinuant, flateur, autant que l'état de ſes affaires le demandoit. Tous les jeunes Avanturiers de Bretagne étoient pour lui, entre autres Olivier de Cliſſon, Tannegui du Châtel, & Olivier de Treſuiguidi. Quantité de Chevaliers Anglois commandez par Jean Chandos l'un des plus habiles Officiers du Roi d'Angleterre, le vinrent joindre, & bien tôt ſon Armée fut aſſez forte pour tenir tête à ſon ennemi. Il l'alla chercher à Becherel, qu'il aſſiegeoit, & lui envoya offrir la bataille. Charles de Blois, qui ſe ſentoit auſſi brave que Montfort, & qui croyoit avoir plus d'experience, accepta le défi, & aſſigna le champ de bataille aux Landes de Beaumanoir, entre Becherel & le bourg d'Evran.

Les deux armées s'y trouverent en bon ordre, & le ſignal du combat s'alloit donner, lorſque les Evêques des deux partis propoſerent un accommodement, & enfin le conclurent, obligeant Charles de Blois, quoique le plus fort, à conſentir

au partage du Duché de Bretagne. Il fut arrêté que la ville de Rennes demeureroit à Charles de Blois, & que Montfort auroit celle de Nantes, tout le reſte de la Bretagne partagé également. Ce Traité fut ſigné à la vuë des deux armées le 12. de Juillet 1363. & des otages livrez de part & d'autre. Charles de Blois donna les Sires de Leon, de Rais, de Maleſtroit, de Rochefort, de Rieux & de Beaumanoir, & l'on convint que huit jours aprés, les députez de part & d'autre ſe trouveroient entre Ploërmel & Joſſelin, pour travailler de concert à l'entiere execution du Traité.

Ainſi les deux armées ſe ſeparerent ſans combattre, & furent bien-tôt diſſipées, chacun s'en retournant chez ſoi dans la penſée que la paix étoit faite. Mais Jeanne Ducheſſe de Bretagne, femme de Charles de Blois, ne voulut point ratifier le Traité, & lui manda que *du cuir d'autrui il faiſoit large courroie*, que la Bretagne étoit ſon heritage, que pendant qu'il étoit en priſon elle avoit bien ſçu le défendre, & finit ſa lettre par ces mots: *Ferez-vous ce qui vous plaira, je ne ſuis qu'une femme & ne* *Annales de Vitré p. 240.*

puis miex, mais plutôt y perdrois la vie & deux ſi les avois, que d'avoir conſenti à choſe ſi reprouchable. Cette Princeſſe pouvoit beaucoup ſur l'eſprit de ſon mari, & quoique boiteuſe, elle étoit fort agiſſante. Charles de Blois ſe trouva bien embaraſſé, ſa parole donnée ſi authentiquement l'engageoit à executer le traité, & toutefois la conſideration de ſa femme, qui l'avoit fait ce qu'il étoit, l'emporta ſur ſa bonne foi, & ſes Députez qui ſe trouverent entre Ploërmel & Joſſelin au jour aſſigné, déclarerent par ſon ordre à ceux du Comte de Montfort, que la Ducheſſe Jeanne, ſeule & legitime heritiere du Duché de Bretagne, n'en vouloit faire aucun partage, & prefereroit toujours la guerre à une paix ſi honteuſe.

A cette nouvelle le Comte de Montfort fit grand bruit, & publia des Manifeſtes, pour faire voir la juſtice de ſa cauſe & la droiture de ſon procedé. Charles de Blois y répondit ſeulement, qu'il n'étoit pas le maître. Montfort ſans troupes & ſans argent pour en lever, avoit peine à recommencer la guerre, & s'en vouloit tenir au Traité fait dans les Lan-

des d'Evran. Il propoſa de s'en rapporter à l'arbitrage du Prince de Galles, qui étoit venu à Poitiers pour ſe mettre en poſſeſſion des Terres cedées au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni. Charles de Blois, honteux d'avoir été forcé à manquer de parole, ne demandoit qu'à gagner du têms; & quoique le Prince de Galles fût beau-frere du Comte de Montfort, ſachant d'ailleurs qu'il aimoit la gloire & la juſtice, il ne fit point de difficulté de le prendre pour arbitre, & ſe rendit à Poitiers auſſi tôt que le Comte de Montfort. Ils expliquerent leurs raiſons devant le Prince, qui ne put les accorder; & aprés de longues conferences, ils ſe ſeparerent plus ennemis que jamais, reſolus de décider leur querelle par le droit des armes.

Le reſte de l'année 1363. & le commencement de la ſuivante ſe paſſerent ſans rien entreprendre de part ni d'autre, mais au mois de Juillet le Comte de Montfort ſe mit en Campagne, & alla aſſieger le Château d'Aurai. Son Armée étoit compoſée des Bretons, qui étoient dans ſes interêts & des Anglois, que le Roi

ſon beau pere avoit envoyez à ſon ſecours Hugues de Caurelée, Gautier Huet, & Mathieu de Gournai, qui depuis pluſieurs années couroient & pilloient la France, le vinrent joindre, & ce qu'il conta plus que tous les autres, Jean Chandos Connêtable de Guienne l'un des plus renommez Capitaines de ſon têms, lui amena par l'ordre du Prince de Galles deux cens Archers & deux cens hommes d'armes. Avec ces ſecours il continua le ſiege d'Aurai & ſe fortifia dans ſon Camp, ne doutant point que Charles de Blois ne fit tous ſes efforts pour ſauver une place ſi importante.

En effet dés que ce Prince apprit le deſſein du Comte de Montfort, il envoya demander du ſecours à tous ſes amis. Le Roi manda à ſon frere le Duc de Bourgogne de recevoir à compoſition la garniſon de la Charité, & d'aller inceſſamment en Bretagne. Il donna ordre en même têms à Bertrand du Gueſclin, qui faiſoit la guerre aux Navarrois en baſſe-Normandie, de mettre ſeulement ſes Places en état de ſe défendre, & de paſſer en Bretagne avec tout ce qu'il pouroit ramaſſer

masser de troupes. Le Duc de Bourgogne occupé dans son pays, où il ne faisoit que de s'établir, ne put y aller. Mais du Guesclin ravi d'aller servir son ancien Maître, laissa en repos les Navarrois, sur lesquels il venoit de prendre Valogne & Carentan, & marcha en diligence avec ses troupes à Guingamp, où il se trouva au rendez-vous que Charles de Blois avoit marqué pour assembler son armée. Le Vicomte de Rohan, & les Sires de Leon, de Rieux, de Rochefort, de Beaumanoir, d'Ancenix, de Quintin, de la Hunaudaie, de Tinteniac, de Laval, de Dinan, de Coëtquen, de Lanion & de Montbourcher, tous Seigneurs Bretons portans Bannieres y étoient déja arrivez. Le Comte d'Auxerre, & son frere le Chevalier Vert, le Comte de Joigni, le Begue de Villaines, Philippe de Beaujeu, & plusieurs autres Seigneurs François y arriverent quelques jours aprés.

Hist. de Bert. du Guesclin p. 74.

Charles de Blois & la Ducheſſe de Bretagne sa femme étoient à Guingamp, & le dix-neuviéme de Septembre ils firent une revuë generale de leur Armée dans les Landes de Josselin. Il s'y trouva quatre

1364.

mille hommes d'armes, qui faiſoient douze mille combattans & ſix mille Archers.

Le Comte de Montfort ſe fortifioit de ſon côté, le Sire de Latimer, qu'il appelloit ſon grand compagnon d'armes, & Guillaume Feleton Chevalier Anglois lui amenerent cent lances. Jean de Harpedanne Gouverneur de Fontenai-le Comte, le Sire de Parthenai & pluſieurs autres Gentils-hommes de Poitou le vinrent auſſi trouver par l'ordre du Roi d'Angleterre. Il continua le ſiege avec vigueur & preſſa tellement les aſſiégez, qu'ils promirent de ſe rendre, s'ils n'étoient ſecourus à la S. Michel. Charles de Blois en aïant été averti décampa de Guingamp & marcha du côté d'Aurai.

Le Comte de Montfort par l'avis de tous ſes Officiers envoya un Heraut à Charles de Blois lui repreſenter encore la paix jurée aux Landes d'Euran, & lui offrir de l'executer. Charles répondit ſechement, que la Ville & le Château d'Aurai étant du patrimoine de la Maiſon de Penthiévre, appartenoient ſans aucune conteſtation à la Ducheſſe ſa femme, qu'ainſi le

Comte de Montfort n'avoit qu'à lever le ſiege d'Aurai & à ſe retirer, ou que dans quatre jours il faloit donner bataille. La Ducheſſe ajouta que ſon mari feroit ce qu'il lui plairoit, mais que pour elle jamais elle ne conſentiroit au partage du Duché de Bretagne. On renvoya le Heraut avec cette réponſe, & l'ordre fut donné aux Troupes de marcher du côté d'Aurai. Charles monta à cheval & prit congé de la Ducheſſe, qui lui dit en partant: *Monſeigneur ſoutenez mon droit & le vôtre, car ce qui eſt mien eſt bien vôtre, & ne pacifiez jamais, ſinon que le corps du Duché vous demeure.* Elle l'embraſſa en ſuitte tendrement, & malgré ſa fierté permit au Comte d'Auxerre & au Chevalier Vert de la ſaluer. Elle fit auſſi le même honneur au Sire de Leon, qui étoit ſon proche parent, & au Vicomte de Rohan ſon couſin germain du côté des meres à cauſe de leur qualité, & même à Bertrand du Gueſclin à cauſe de ſon merite perſonel. Elle s'en alla enſuite à Nantes, & l'Armée vint camper à l'Abbaye de Lanvaux à une lieuë d'Aurai. Les aſſiegez en témoignerent leur joïe par des feux, qu'ils tinrent allumez

Hiſt. de Bert. du Gueſclin 76.

toute la nuit & par le bruit des trompettes.

Dés que le Comte de Montfort vit ſes ennemis ſi prés de lui, il leva le ſiege & quitta ſes lignes, qui n'étoient pas aſſez bien fortifiées pour oſer les défendre. Il s'avança fierement quoique ſon Armée ne fût pas ſi forte que celle de Charles de Blois, & ſe campa vis à vis de lui dans une prairie, un petit ruiſſeau entre deux. Les deux Armées ſe rangerent en bataille dés le même ſoir. Bertrand du Gueſclin, en qui Charles de Blois avoit grande confiance, partagea ſes troupes en trois Corps, il commandoit le premier avec celles qu'il avoit amenées de Normandie. Le Comte d'Auxerre & le Comte de Joigni étoient à la tête du ſecond, & Charles de Blois ſuivi des Seigneurs de Bretagne commandoit le troiſiéme. Jean Chandos Connêtable de Guienne rangea en bataille les troupes de Montfort & les partagea auſſi en trois Corps. Le premier commandé par Robert Knolles, le ſecond par Olivier de Cliſſon, & le troiſiéme par le Comte de Montfort, auprés duquel Chandos voulut combattre pour arrêter ſon im-

petuosité naturelle & l'assister de ses conseils. Il choisit cinq cens hommes pour le corps de reserve, qu'on appelloit alors l'arriere-garde, & en donna la conduite à Hugues de Caurelée. Ce Chevalier accoutumé à combattre au premier rang refusa d'abord un emploi, qu'il ne croyoit pas honorable, mais Chandos qui en connoissoit l'importance lui dit : *Si est il necessaire Messire Hugues, que vous ou moi le fassions, aviséz lequel vaut le miex.*

Les deux Armées ainsi rangées en bataille furent quelque têms à s'observer, il étoit question de passer le ruisseau, & quoiqu'il fût gayable par tout, il y avoit du desavantage à faire en presence des ennemis un mouvement, qui necessairement apporteroit quelque desordre parmi les troupes qui le feroient. Dans ce moment là le Maréchal de Beaumanoir fit quelques propositions d'accommodement de la part de Charles de Blois, & obtint une suspension d'armes jusqu'au lendemain. Ces pourparlers de paix ne plaisoient gueres aux Anglois, la plupart soldats de fortune, qui se vouloient battre, & qui n'aïant rien à perdre partageoient par

avance dans leur imagination les dépoüilles de leurs ennemis. Leur General Chandos, avide de gloire, s'attendoit à l'honneur de la journée: & quand le lendemain à la pointe du jour Beaumanoir revint faire ſes propoſitions, Chandos ſans conſulter le Comte de Montfort, qui peut-être ne ſe fût pas éloigné de la paix, répondit qu'il faloit combattre, vaincre, ou mourir. Il alla auſſi tôt dire à Montfort, que Charles de Blois vouloit être ſeul Duc de Bretagne, & par ces fauſſes réponſes irritant les deux Chefs, il les fit déterminer à la bataille.

Charles de Blois s'y prepara en Chre-
Hiſt. de Chaſt. 225. tien, il entendit la Meſſe avant le jour, ſe confeſſa & communia, perſuadé qu'on en eſt plus brave quand on n'a rien ſur ſa conſcience, & qu'on s'eſt mis en étar de rendre compte à Dieu de toutes les
Hiſt. de Bret. l. 5. p. 409. actions de ſa vie. Le Comte de Montfort de ſon côté ſachant combien la juſtice même apparente a de pouvoir ſur l'eſprit des peuples, fit lire tout haut au milieu de ſon Camp le Traité des Landes d'Euran, & pria ſes Officiers, & même les Soldats, de lui dire avec franchiſe s'il ne

s'étoit pas mis à la raiſon ; tous répondirent que ſa cauſe étoit juſte, & que pour la défendre ils combattroient juſqu'à la mort. Le Comte auſſi-tôt ſe jetta à terre, la baiſa, & les larmes aux yeux demanda à Dieu la grace de le fortifier dans le combat, & de faire triompher la bonne cauſe. Dans ce moment arriva un Courier du Roi, qui mandoit au Comte de le venir trouver à Paris, & que comme ſouverain Seigneur du Duché de Bretagne, il feroit juſtice aux parties. Montfort dit qu'il iroit volontiers trouver le Roi, pourvû que le Château d'Aurai fût remis entre les mains du Sire de Cliſſon, & du Sire de Beaumanoir, pour le remettre à celui à qui il ſeroit ordonné. Mais Charles de Blois qui ſe voyoit le plus fort, & qui par toutes ces propoſitions d'accommodement croyoit que Montfort avoit peur, ne voulut plus rien écouter, & ſuivant l'avis du Comte d'Auxerre, & contre l'avis de Bertrand du Gueſclin, donna ordre de paſſer le ruiſſeau, & de marcher aux ennemis.

On ſe battit d'abord à coups de trait, les Anglois criant, *Saint Georges*, & les

Bretons, *Saint Yves, & Malo au Riche-Duc*: mais bien-tôt on prit les haches, les marteaux d'armes, & les troupes se mêlerent. Olivier de Cliſſon se trouva vis-à-vis du Comte d'Auxerre, ils s'attacherent l'un à l'autre & se battirent quelque têms, la foule les separa, ils furent tous deux fort bleſſez, & perdirent chacun un œil sans pour cela quitter le combat; mais Chandos y étant arrivé abattit le Comte d'Auxerre & le Comte de Joigni, déja affoiblis par le sang qu'ils avoient perdu, & les prit tous deux priſonniers.

D'autre côté Bertrand du Gueſclin ſuivi de ſes Bretons faiſoit des efforts extraordinaires, il donnoit les ordres avec prudence & les executoit lui-même quand il étoit neceſſaire avec toute la valeur d'un ſoldat déterminé. Son cheval avoit été tué d'abord, & lui par terre preſque ſeul s'étoit deffendu contre une foule d'ennemis, juſqu'à ce qu'Euſtache de la Houſſaïe lui eût donné le ſien. Le Maréchal de Beaumanoir le ſecondoit de toutes ſes forces, & aprés un combat aſſez opiniâtré il venoit de tuer Thomas de Cantorbie beau-frere de Chandos.

Mais

Mais les deux Princes, pour qui tant de braves gens ſacrifioient leur vie, ne s'épargnoient pas ; Charles de Blois animé par la Juſtice, qu'il croyoit être pour lui, perçoit les rangs & renverſoit tout ce qui s'oppoſoit à ſon paſſage. Il apperceut un Chevalier couvert d'une Cotte d'armes ſemée d'hermines aux armes de Bretagne, & crut que c'étoit le Comte de Montfort : pouſſé par l'envie de terminer la guerre tout d'un coup, il attaque ce Chevalier avec furie, & aprés quelque reſiſtance il le renverſe mort par terre. Il crut alors être défait de ſon ennemi, mais il vit un moment aprés le veritable Comte de Montfort, qui ce jour-là par une ſuperſtition Aſtrologique n'avoit pas voulu porter ſes armes ordinaires. Il y avoit plus de huit cens ans que Merlin fameux Aſtrologue Anglois avoit fait des Propheties, où l'on trouvoit tout ce qu'on vouloit. Montfort s'étoit imaginé que l'avenir y étoit marqué clairement, que le Duc de Bretagne devoit être tué dans la bataille, & pour tâcher d'éviter une ſi malheureuſe deſtinée il avoit fait prendre ſes armes à ce Chevalier à qui Charles de Blois ve-

Ann. de Vitré P. 245.

Hiſt. de Bert. du Gueſclin 84.

noit d'ôter la vie. Raſſuré par cet évenement, qui ſembloit le mettre à couvert du peril, dont les Aſtres le menaçoient, il s'avança fierement & le combat commença entre les deux rivaux. Ils étoient tous deux braves & animez par l'interêt & par la gloire, leur querelle eut été bientôt décidée, ſi les Chevaliers qui les ſuivoient, ne ſe fuſſent jettez entre-deux. On ſe battit de part & d'autre avec tout le courage qu'inſpire la preſence & le peril de ſon Prince, l'Enſeigne du Comte de Montfort fut abattuë par le Chevalier Vert, & déja Charles de Blois ſe croyoit vainqueur, lorſque Hugues de Caurelée, qui commandoit le corps de reſerve des Anglois, ſe mit de la partie, renverſa avec ſes troupes fraîches les François déja fatiguez, redonna du cœur aux Anglois, & fut cauſe du gain de la bataille. Charles de Blois tout bleſſé, & porté par terre, ſe défendit juſqu'à la derniere extremité, tous les ſoldats l'abandonnerent, mais tous les Seigneurs de Bretagne ſe firent tuer auprés de lui, & pas un ne quitta ſon rang tant qu'ils le virent combattre; enfin ſa Banniere aïant été renverſée,

un Chevalier Anglois ſe jetta ſur lui, & lui plongea un poignard dans le ſein. Il ſentit bien alors que ſa derniere heure étoit venuë, & s'écria : *Vrai Dieu, pardonnez-moi la mort des bonnes gens qui ci meurent pour moi. J'ay guerrié long-temps contre ma voulenté, & par l'enhortement de ma femme, qui touſiours m'a donné à entendre que j'avois bon droit.*

Cron. de Bert. du Gueſclin p. 149. Hiſt. de Châ. 226.

Ainſi mourut ſur le champ de bataille Charles de Blois, de l'illuſtre Maiſon de Châtillon ſur Marne, le plus bel homme de ſon têms, doux, complaiſant, toujours d'une humeur égale, & naturellement porté à la paix, qu'il n'oſa jamais faire de peur de deſobliger ſa femme, Princeſſe altiere, qui fut cauſe de ſon malheur. Il aimoit la Muſique, faiſoit des vers françois, ne levoit qu'à regret quelques impôts ſur ſes peuples, qu'il regardoit comme ſes enfans : au reſte brave Soldat, grand Capitaine, & ce qui eſt bien plus digne de loüange, bon Chrêtien, faiſant des mortifications ſans qu'on en ſçût rien, portant la haire & le cilice, & préferant toujours le bien de la Religion à toutes les grandeurs humaines.

Ann. de Vitré p. 271.

Il ne reſtoit de l'Armée Françoiſe, que le Corps commandé par Bertrand du Gueſclin, qui n'avoit pû être enfoncé. Bertrand n'avoit jamais combattu ſi vaillamment, mais quand il eut à ſoutenir toute l'Armée de Montfort, il falut plier. Chandos lui manda que Charles de Blois étoit mort & y vint lui-même criant : *Rendez-vous Meſſire Bertrand, rendez-vous ; la journée n'eſt pas vôtre.* Il ſe rendit & auſſitôt tout mit bas les armes.

Dés que le Comte de Montfort ne vit plus de reſiſtance, il fit élever ſa Banniere pour raſſembler ſes Troupes. On lui dit que Charles de Blois avoit été tué, mais il n'en voulut croire que ſes propres yeux. Il alla lui-même ſur le champ de bataille chercher ſon corps, & quand il leut vû tout percé de coups & couvert de ſang, *ha mon couſin*, dit-il en pleurant, *je regrete bien que vous êtes venu à cette male fin, & pleuſt à Dieu que vous fuſſiez en état tel que me vouliſſiez faire raiſon.* Chandos qui ſe trouva là, prit la parole & lui dit, *Allons Monſeigneur, ne pouvez avoir votre couſin en vie & le Duché tout enſemble, remerciez Dieu & vos amis, vous avez gagné une belle jour-*

née, de laquelle ſera parlé à cinq cens ans d'ici. Le Comte fit enlever le corps de Charles de Blois, & l'envoya aux Cordeliers de Guingamp, qui l'enterrerent dans leur Egliſe, & dans la ſuitte on rapporta de tous côtez, qu'il s'y faiſoit tant de miracles, qu'on parla de le mettre au nombre des Saints.

La bataille d'Aurai fut donnée dans la prairie auprés de la Ville d'Aurai le 29. de Septembre, il y demeura trois ou quatre mille hommes du côté de Charles de Blois. Les Sires de Rieux, de Rochefort, du Pont, de Tournemine, de Dinan, de Montauban, de Koermen, de Kergolai, de Boiſboiſſel & de Kaergoët furent tuez à ſes côtez. Il y eut auſſi quantité de priſonniers, dont les principaux furent Bertrand du Gueſclin, le Comte d'Auxerre, le Comte de Joigni, le Maréchal de Beaumanoir, le Begue de Villaines, & les Seigneurs de Rohan, de Leon, de Laval & de Rais, qui furent tous envoyez à Bordeaux, le Comte de Montfort ne les voulant pas mettre à rançon, de peur qu'irritez de leur défaite ils ne recommençaſſent la guerre. 1364.

Le lendemain le Château d'Aurai ſe rendit, & le Comte de Montfort fit publier, que pendant trois jours chacun auroit la liberté de reconnoître les morts, & de les enterrer. Il marcha enſuite à Vannes, qui lui ouvrit les portes.

1364. La nouvelle de la bataille d'Aurai, & de la mort de Charles de Blois fut portée preſque en même-temps à Paris & à Londres, & y fut receuë d'une maniere bien differente. Le Roi d'Angleterre en fit faire des feux de joye, & ſe faiſoit conter par celui que le Comte de Montfort lui envoia, tous les grans faits d'armes de Jean Chandos & des autres Chevaliers Anglois. Mais la Cour de France en parut conſternée, le Roi vit tout d'un coup les avantages que le Roi de Navarre ſon ennemi déclaré en pouroit tirer : & quoique la paix de Bretigni ſubſiſtât encore, il s'y faiſoit tous les jours tant d'infractions de part & d'autre, qu'il étoit aiſé de prévoir qu'elle ne dureroit pas long-têms, & qu'en cas de guerre le Roi d'Angleterre tireroit un grand ſecours d'un Duc de Bretagne paiſible, & abſolu dans ſon Etat. On jugeoit aiſément que

le Comte de Montfort, aprés la mort de ſon Competiteur au Duché de Bretagne, s'empareroit bientôt de tout le pays, & tous les jours on apprenoit que les Villes lui ouvroient les portes, & ſe rendoient ſans reſiſtance, ce qui n'étoit point arrivé pendant vint-trois ans de guerre, les Villes & les Gentils-hommes de Bretagne étant demeurez fidelles dans le parti qu'ils avoient une fois embraſſé; mais aprés la bataille d'Aurai, qui paroiſſoit une déciſion, tout le monde ſe ſoumettoit au Vainqueur.

La Ducheſſe Veuve de Charles de Blois étoit à Nantes, quand elle apprit qu'elle avoit tout perdu: elle aimoit fort ſon mari & encore plus ſa grandeur, & ce coup imprevû ne la trouva point préparée à le ſoutenir; elle perdit connoiſſance, & fut quelques heures ſans ſavoir quel parti prendre. Sa Famille étoit compoſée de trois garçons & de deux filles, les deux aînez étoient en otage en Angleterre pour la rançon de leur pere, qui n'avoit point été payée, & le cadet encore enfant étoit auprés d'elle. Sa tendreſſe lui fit craindre d'abord, qu'on ne l'enlevât d'entre ſes

bras pour le livrer à ſon ennemi, elle l'envoya ſur le champ au Duc d'Anjou ſon gendre, qui étoit à Angers. Ce Prince averti de ſon malheur l'avoit prévenuë, il lui manda, qu'il ſe rendoit le protecteur de ſes enfans, qu'il avoit encore aſſez de troupes, d'argent & de courage pour les ſoutenir dans leur mauvaiſe fortune : qu'il les regardoit comme ſes freres, & que le Roi ne les abandonneroit pas dans une affaire, où il avoit lui même un ſi grand interêt. Il ne ſe contenta pas de paroles, & envoya publier par toute la Bretagne, qu'il y entreroit au printêms avec une armée capable de la conquerir. Le Roi envoya donner les mêmes aſſurances à la Ducheſſe.

Il n'avoit pourtant pas envie de recommencer la guerre, les peuples étoient épuiſez, & la France avoit beſoin de quelques années de paix. Il s'appliquoit ſur toutes choſes à faire rendre la Juſtice, & voulut être preſent à l'ouverture du Parlement, qui ſe fit ſelon la coutume le
1364. douziéme de Novembre. Il y tint ſon Conſeil dans la grand-Chambre, les Conſeillers étant en robes noires à l'ordinaire,

re, ce qui paroit different du lit de Juſtice, où ils ſont tous en robes rouges, & où *les Seigneurs* des Enquêtes & des Requêtes (on les nommoit ainſi) étoient toujours appellez. Le Roi ne ſe mit point dans ſon ſiege haut, qui eſt le lit de Juſtice; on lui avoit préparé un fauteüil en bas, au dedans du Parquet: les Princes du Sang & les Pairs de France étoient placez, ſuivant leur ordre, dans les bas ſieges. On y fit pluſieurs Reglemens pour l'adminiſtration de la Juſtice, & il fut arrêté que les Conſeillers entreroient de bonne heure, que les amandes ſeroient employées à faire chanter une Meſſe tous les matins dans la grande ſalle du Palais, & que le reſte ſeroit diſtribué à l'Hôtel-Dieu. Le Roi fit appeller au Conſeil l'Evêque de Beauvais Chancelier de France, l'Archevêque de Sens, les Evêques de Chartres & de Liſieux, & pluſieurs Abbez qu'il avoit amenez avec lui.

Le Comte de Montfort achevoit cependant la conquête de la Bretagne, il avoit pris Jugon, Redon & Dinan, & il ne reſtoit plus que Kimper en Baſſe-Bretagne, qu'il alla aſſieger. Le Duc d'Anjou vit-

bien qu'il n'y avoit point de têms à perdre, & vint à Paris pour preſſer le ſecours qu'on lui avoit promis. Le Roi, à qui les enfans de Charles de Blois faiſoient pitié, avoit aſſez d'envie de les ſecourir; mais tous ſes Miniſtres s'y oppoſoient. Jean de Craon Archevêque de Reims, & Pierre le Maingre dit Boucicaut Maréchal de France, qui avoient la principale part dans les affaires, lui repreſentoient continuellement, que le ſort des armes avoit décidé le procés de Bretagne: qu'au reſte l'affaire examinée de nouveau, & ſans faveur, n'étoit pas ſans difficulté: que la cauſe des mâles étoit favorable dans un Royaume, où les femmes ne ſuccedent point: qu'on ſe ſouvenoit encore des malheurs que l'affaire du Comte d'Artois avoit attirez ſur la France: qu'il faudroit recommencer une guerre longue & difficile, & qui entraîneroit infailliblement la rupture avec l'Angleterre: qu'à peine les peuples commençoient à reſpirer des maux ſoufferts depuis vint ans: que le Roi de Navarre & les pillars répandus par tout le Royaume l'incommodoient aſſez: que ſi l'on pouſſoit à bout

le Comte de Montfort à preſent Duc de Bretagne, il acheveroit de ſe lier avec le Roi d'Angleterre déja ſon beau-pere, & lui feroit peut-être hommage de ſon Duché; au lieu que ſi le Roi vouloit le reconnoître en l'obligeant à donner quelque recompenſe aux enfans du mort, il ſe remettroit dans ſon devoir, & ſe ſouviendroit enfin qu'un Prince comme lui de la Maiſon de France, ne pouvoit trouver ſon honneur & ſa ſureté que dans un attachement inviolable au ſervice du Roi.

Ces raiſons bonnes en elles-mêmes étoient appuyées fortement par le Sire de la Riviere, qui avoit la confiance particuliere du Roi, & qui étant chargé du ſoin des Finances n'avoit garde de conſeiller une guerre, qui les auroit bien-tôt épuiſées. Le Duc d'Anjou ne pouvoit rien dire au contraire, qui ne parût foible & oppoſé à l'interêt de l'Etat. Ainſi le Roi nomma l'Archevêque de Reims & le Maréchal de Boucicaut pour aller trouver le Comte de Montfort, & lui faire des propoſitions d'accommodement. Boucicaut paſſoit pour le plus habile politique de

ſon ſiecle, on l'accuſoit même d'être plus redoutable dans le Cabinet, qu'à la tête d'une armée, ce qui avoit donné lieu aux Vers ſuivans.

Hiſt. de Bret. l. 6. p. 499.

Par trop miex vaut en un aſſaut
Saintré, que ne fait Boucicaut;
Auſſi vaut micx en un Traitté
Boucicaut, que ne fait Saintré.

Les Ambaſſadeurs partirent inceſſamment, & trouverent le Comte de Montfort au ſiege de Kimper, qu'il continuoit malgré la rigueur de la ſaiſon. Il écouta leurs propoſitions, & ſe voulant donner le têms de conſulter le Roi d'Angleterre ſur une affaire ſi delicate, il répondit aux Deputez, qu'il recevoit avec reſpect les paroles d'un grand Roi & qu'il y feroit attention, mais qu'en faiſant un ſiege où il faloit ſe battre tous les jours, il ſeroit difficile de faire un traité, que la negociation demandoit un têms plus tranquille, qu'il les prioit d'aller à Rennes où ils ſeroient bien traittez, & que dés qu'il ſe ſeroit rendu maître de la Place, il les iroit trouver pour faire ce que le Roi ſouhaittoit. Il manda auſſi-tôt au Roi ſon beaupere les propoſitions avantageuſes,

qu'on lui faiſoit, & ce Prince content de ſes Victoires paſſées & des avantages, qu'il avoit trouvez dans le traitté de Bretigni, lui conſeilla de s'accommoder à quelque prix que ce fût, pourvû que le Duché de Bretagne lui demeurât tout entier. Ainſi aprés avoir pris Kimper, le Comte de Montfort manda à l'Archevêque de Reims & au Maréchal de ſe trouver à Guerrande, où il pretendoit paſſer les fêtes de Pâque. Il ne manqua pas de s'y rendre au commencement du carême, & nomma auſſi-tôt des Commiſſaires pour faire la paix. Ce furent Olivier de Cliſſon, qu'il qualifie dans ſes lettres patentes, *ſon cher compagnon*, & Guillaume Sire de Latimer. La Ducheſſe Jeanne Veuve de Charles de Blois y avoit envoyé l'Evêque de S. Brieux, le Sire de Beaumanoir & le Sire d'Acerac avec pouvoir de traitter en ſon nom. Ils s'aſſemblerent dans l'Egliſe de S. Aubin de Guerrande en preſence de l'Archevêque de Reims & du Maréchal de Boucicaut Ambaſſadeurs de France, & eurent bien de la peine à convenir. Enfin aprés avoir eû plus de trente conferences, les eſprits s'échauferent de part & d'autre

Hiſt. de Bret. l. 6. p. 502.

& tout fut rompu le jour du Vendredi ſaint. Les Plenipotentiaires ſortirent de l'Aſſemblée dans la reſolution de ſe ſeparer pour toujours, mais le peuple les en empêcha en demandant *la paix la paix* par des menaces & par des larmes. Le Comte de Montfort attendri & peut-être intimidé prit le parti de ſe relâcher ſur beaucoup de choſes, pourvû qu'il demeurât ſeul Duc de Bretagne : Les Plenipotentiaires ſe raſ-
1365. ſemblerent, & le douziéme d'Avril la paix fut concluë.

Hiſt. de Bret. l. 6. p. 514. Les principaux articles du Traité furent : Que le Comte de Montfort ſeroit reconnu vrai & legitime Duc de Bretagne : Que toutes les Villes, Places & Châteaux de la Province lui ſeroient remis : Qu'il entreroit en poſſeſſion de toutes les Terres & Biens, generalement quelconques, poſſedez par le Duc Jean III. ſon oncle : Que la Ducheſſe Jeanne veuve de Charles de Blois renonceroit en bonne forme, pour elle & pour ſes enfans, à la ſucceſſion de Bretagne : Qu'elle porteroit ſa vie durant le titre de Ducheſſe : Que le Comté de Penthieure & ſes autres Terres de Bretagne, à elle échuës par ſucceſ-

ſion de pere & de mere, lui demureroient ainſi que le Vicomté de Limoges : Que le Comte de Montfort lui aſſigneroit, à elle & à ſes deſcendans, dix mille livres de rente à prendre ſur ſes Terres de France, & une penſion viagere de trois mille livres. On convint de plus, que le Prince Henri fils aîné de Charles de Blois, qui étoit encore en otage en Angleterre, épouſeroit Jeanne ſœur du Comte de Montfort : Qu'on feroit de part & d'autre les pas neceſſaires pour le faire mettre en liberté : Que ſa mere lui donneroit en le mariant le Vicomté de Limoges, & que le Comte de Montfort donneroit à ſa ſœur quatre mille livres de rente en fond de terre, & cent mille frans d'argent à prendre ſur les Aides de Bretagne : Que ſi le Comte de Montfort mouroit ſans enfans legitimes, les enfans de Charles de Blois ſeroient ſes ſeuls & legitimes heritiers.

Ces articles lûs en preſence des Commiſſaires nommez par les parties, furent approuvez & jurez ſur les ſaints Evangiles devant le S. Sacrement. Le Comte de Montfort les ratifia, & promit de les faire

ratifier par le Roi d'Angleterre, & par le Prince de Galles. La Ducheſſe Jeanne les ratifia auſſi en pleurant, & promit la ratification du Roi de France, & celle du Duc d'Anjou.

On parla auſſi-tôt de la liberté des priſonniers, Jean Chandos avoit mené Bertrand du Gueſclin à Niort en Poitou, dont il étoit Gouverneur, & lui avoit fait faire toutes ſortes de bons traitemens. Ils convinrent du prix de ſa rançon; & du Gueſclin, à qui ſa défaite avoit donné une nouvelle gloire, revint en France, où il eut bien-tôt de l'emploi.

Le Roi voyant la paix établie en Bretagne par le Traité de Guerrande, ſongea à attirer à ſon ſervice Olivier de Cliſſon, le Sire de Beaumanoir & Tannegui du Chatel Gentils-hommes Bretons, qui s'étoient fort diſtinguez à la bataille d'Aurai. Son grand-pere le Roi Philippe de Valois avoit fait couper le col au pere d'Olivier de Cliſſon, & tout le bien qu'il poſſedoit en France avoit été confiſqué. Le Roi lui rendit tout avec les joüiſſances, accorda de groſſes penſions à Tannegui du Chatel, qui dans la ſuite fut Gouverneur.

Ch. des Comptes de Paris t. 5. f. 88.

verneur de l'Iſle de France & Prevôt de Paris, & donna au Sire de Beaumanoir une Compagnie de Gendarmes compoſée de ſix Chevaliers, de ſoixante Ecuyers, & de vint-ſept Archers armez, avec quinze cens quarante-cinq frans d'or de gages, ſous le commandement du Maréchal de Blainville, qui commandoit pour le Roi en Baſſe Normandie. Pluſieurs autres Seigneurs Bretons à leur exemple s'attacherent à la Cour de France, où les fortunes ſe faiſoient plus vîte qu'en Bretagne. Le Roi, qui les vouloit gagner, les traitoit avec bonté: & comme un jour quelqu'un d'entre eux prétendoit devant lui, qu'autrefois on n'appelloit point du Duché de Bretagne au Parlement de Paris; *Lequel vaut miex*, leur dit-il, *ou que vous ſoufriez le tort de voſtre pays, ou que vous receviez le ſecours de droit du noſtre.* *MSS. de Piſan 3. partie, p. 69.*

Au commencement de l'année 1366. Gilles de Montaigu Cardinal de S. Martin & Jean de Blandiac Cardinal de S. Marc Legats du Pape Urbin V. arriverent à Paris, & ſous l'autorité du Roi, qui les ſoutint en toute maniere, ils reformerent l'Univerſité. Ils fixerent le têms d'é- 1366. *Hiſt. de l'Univerſité 395.*

tude en Theologie, en Decrets & en Medecine, & firent auſſi quelques Reglemens pour la Faculté des Arts. Le Roi accorda de grans privileges aux Regens & aux Ecoliers, & obligea Hugues Aubriot Garde de la Prevôté de Paris de comparoître en perſonne aux Bernardins ſuivant une ancienne coutume, qu'il eût bien voulu abroger, & d'y jurer ſur les Saints Evangiles en preſence du Recteur & des Doyens des Facultez de conſerver pendant qu'il ſeroit en charge tous les Privileges de l'Univerſité.

Cependant le nouveau Duc de Bretagne ſe fit préter ſerment de fidelité par les Etats de la Province, auſquels il fit de ſon côté les ſermens accoutumez. Il ſongea enſuite à ſe remarier, ſa premiere femme Marie fille du Roi d'Angleterre étoit morte en 1362. & ne lui avoit point laiſſé d'enfans, ce qui rompant tous liens entre eux avoit diminué l'amitié & la conſideration mutuelle. Il épouſa Jeanne de Hollande fille heritiere de Thomas de Hollande Seigneur Anglois, premier mari de la Princeſſe de Galles, & par-là il devint beaufils du Prince de Galles, dont il avoit

été beau-frere. Les noces se firent à Nantes avec une magnificence extraordinaire, tous les Bretons ravis de se voir en paix, esperant qu'une jeune Princesse donneroit bien-tôt à leur Prince des heritiers, qui affermiroient la tranquilité du païs.

L'année suivante le Duc de Bretagne vint à Paris avec une grande suite de Seigneurs & de Chevaliers, & le trente-unieme de Decembre il se rendit à l'hôtel de S. Paul dans la Chambre haute dite des paremens, & y fit hommage au Roi pour le Duché de Bretagne. Ces deux Princes étoient à peu prés de même âge, mais le Roi d'une complexion plus delicate & affoiblie par le poison, que le Roi de Navarre lui avoit fait donner plus d'une fois, paroissoit plus vieux, outre que sa sagesse naturelle & la grandeur de sa dignité lui donnoient un air plus grave & plus serieux. On prepara dans une salle du Palais Royal un trône magnifique, le Roi s'y plaça entouré de tous les grans Seigneurs du Royaume, & le Duc de Bretagne aïant ôté son manteau & son chaperon, qui étoient tout couverts de pier- 1366.

reries, s'agenouilla, joignit les mains, les mit entre celles du Roi & dit tout haut, qu'il prétoit l'hommage en la forme & maniere que ſes Predeceſſeurs Ducs de Bretagne l'avoient prêté aux Rois de France. Le Roi lui ordonna de ſe lever & lui dit : *Nous recevons votre hommage ſauf notre droit & celui d'autrui en toutes choſes.* Il préta enſuitte hommage pour le Comté de Montfort & pour les autres terres, qu'il avoit en France, & le Roi le baiſa à la bouche. Le Chancelier de France pretendit que cet hommage étoit *lige*, c'eſt-à dire de ſujet à Souverain, & que les Ducs de Bretagne Artur & Jean ſurnommé le Roux l'avoient prêté *lige* aux Rois de France, mais les Bretons prétendirent que non, & ſoutinrent que leurs Ducs étoient bien obligez à prêter l'hommage, mais ſans faire de ſerment. On en expedia des lettres patentes en bonne forme pour ſervir de regle à l'avenir. Elles furent ſignées par les Archevêques de Rouen & de Reims, & par les Evêques d'Evreux, de Coutance, de Liſieux, de Bayeux, de Metz, de Soiſſons, d'Auxerre, d'Orleans & de Paris, par les Comtes d'Etampes, de Boulogne,

Ch. des Comptes de Paris t. 5. f. 90.

de Tancarville & de Dammartin, par Gaucher de Châtillon, Robert de Julli grand Prieur de France, & Guillaume d'Ivri, Pierre d'Aumont & Guillaume Blondel Chevaliers, par Pierre de Rogmac Archidiacre de Paris, Jean Doyen de Noyon, Hugues de Châtillon Chanoine de Reims, & par plus de vingt autres Eccleſiaſtiques témoins appellez. Cinq Notaires Apoſtoliques & Imperiaux mirent leurs ſignatures au bas des Lettres & en atteſterent la verité. Le même jour la Ducheſſe Veuve de Charles de Blois ratifia le Traitté de Guerrande en preſence du Roi, qui ordonna au Chancelier de France d'en faire tout haut la lecture, & d'en donner acte aux parties.

Quand les affaires furent finies, le Duc de Bretagne qui crut faire une choſe agreable au Roi, confirma par des lettres patentes la Donation que Charles de Blois avoit faite à Bertrand du Gueſclin du Château de la Roche d'Airien, & le Roi de ſon côté fit au Duc beaucoup de careſſes & de preſens, auſquels il répondit par de grans reſpects & par l'aſſurance d'une fidelité inviolable. Ils avoient tous deux

de l'esprit, de la finesse, & se faisoient des amitiez reciproques, persuadez dans le fonds, qu'à la premiere occasion l'interêt seul les feroit agir.

Cependant le Roi de Navarre étoit à Pampelune assez embaraſſé, la suitte des affaires ne répondoit pas à ce qu'il en avoit attendu. Il avoit commencé la guerre dans l'esperance que le Roi d'Angleterre se mettroit bien-tôt de la partie. Il ne doutoit pas que les affaires de Bretagne venant à s'échauffer, les deux Rois au lieu d'y envoyer des troupes auxiliaires, ne se declaraſſent ouvertement. Il voyoit toute la France pleine de soldats licentiez, qui selon les apparences devoient être bien aises de trouver en lui un Chef peu scrupuleux, & prêt à les laiſſer piller & même à leur en donner l'exemple: connoiſſant d'ailleurs le Roi d'un naturel doux, & que sa mauvaise santé empêchoit d'agir, il se flatoit de le forcer à lui faire raison sur ses grandes pretentions, & devoroit déja dans son imagination la Champagne, la Brie, & le Duché de Bourgogne, sur lesquels il se vantoit d'avoir des droits inconteſtables, il avoit com-

mencé la guerre ſur ces fondemens. Mais quand il vit le Duc de Bretagne paiſible dans ſon Etat rendre hommage au Roi, le Roi d'Angleterre content de ſa gloire & de ſes conquêtes s'en tenir au traitté de Bretigni, quoiqu'il ne fût pas trop bien executé, les ſoldats pillars accoutumez à la licence quitter ſon armée à la premiere lueur d'un plus grand butin, ſon frere Philippe mort, ſon autre frere Louis malade des fatigues d'une vie d'avanturier plutôt que d'homme de guerre, Mante, Meulan, & la plupart de ſes places de Normandie priſes par Bertrand du Gueſclin, il ſe repentit d'avoir déclaré la guerre à un Roi, dont la ſageſſe venoit à bout de tous ſes ennemis l'un aprés l'autre. Il fut encore plus embaraſſé lorſqu'il apprit, que le Roi d'Arragon avoit envoyé en France des Ambaſſadeurs pour faire un Traité contre lui, qu'ils s'étoient arrêtez à Toulouſe, que le Duc d'Anjou les y étoit allé trouver de la part du Roi, & qu'ils y avoient ſigné un Traité de Ligue offenſive & défenſive pour lui faire la guerre, conquerir & partager le Royaume de Navarre.

A cette nouvelle il ne crut plus avoir rien à ménager, & fit partir la Reine sa femme pour aller demander la paix, ou du moins une tréve, qui donnât le têms de faire une bonne paix. La Reine de Navarre arriva à Paris, & pressa le Roi son frere d'une maniere si forte & si tendre, qu'il accorda une tréve. Le Roi d'Angleterre, qui avoit toujours eu de grandes liaisons avec le Roi de Navarre, envoya des Ambassadeurs à Paris pour appuyer les interêts de son Allié : mais ce qui contribua le plus à l'accommodement, ce fut la capacité & les manieres insinuantes du Captal de Buch ; il avoit été prisonnier au combat de Cocherel, Bertrand du Guesclin l'avoit envoyé d'abord au Château de Roüen, & le Roi peu aprés voulant connoître un homme d'une si grande reputation, l'avoit fait venir à la Cour, où il étoit sur sa parole de tous les divertissemens, aussi fin Courtisan, que bon homme de Guerre. Ce fut lui qui adoucit l'esprit du Roi, & qui ménagea la paix du Roi de Navarre. Il en commença la negociation à Vernon avec le Comte d'Etampes Prince du Sang, en

en presence des Ambassadeurs d'Angleterre, & l'acheva à Paris. Le Traité portoit, que le Roi rendroit au Roi de Navarre toutes ses Terres de Normandie, excepté Mante & Meulan, & le Comté de Longueville, qu'il avoit donné à Bertrand du Guesclin: Et que le Roi de Navarre renonceroit à toutes ses prétentions sur les Comtez de Champagne & de Brie, & sur le Duché de Bourgogne, moyennant quoi le Roi lui donneroit la ville de Montpellier avec ses dépendances, n'y retenant que la Souveraineté & les droits Royaux. *Juin 1366. Belleſ. l. 5. p. 914.*

Ce Traité fut executé fidellement de part & d'autre; le Roi de Navarre envoya au Roi un cœur d'or pour marque de la fidelité inviolable, qu'il lui juroit, & le Roi vit enfin son Royaume en paix. Il donna au Captal de Buch la liberté, lui remit sa rançon, & croyant l'attacher à son service par l'interêt, il lui donna le Comté de Nemours qui valoit plus de trois mille livres de rente, & le receut à foi & hommage. Mais le Captal étant retourné à Bordeaux, le Prince de Galles, qui n'avoit pas envie de perdre un tel Capitaine, lui demanda comment il preten- *Hiſt. de Gueſclin p. 154.*

doit ſervir deux Maîtres en même têms, & l'obligea à renvoyer au Roi les patentes du Comté de Nemours.

Juin 1366. La même année la Reine accoucha d'une fille, qui fut tenuë ſur les fonts de batême & nommée Jeanne par le Duc de Berri. Elle eut trois maraines, Jeanne d'Evreux Veuve du Roi Charles le Bel, Blanche de Navarre Veuve du Roi Philippe de Valois, & Marguerite d'Artois mere du Comte de Flandres.

Le Roi avoit fait aſſigner au Parlement le Duc d'Orleans ſon oncle, prétendant que ſon appanage étoit trop grand, & qu'il avoit abuſé de la facilité du feu Roi. Le Comte de Boulogne & le Connétable de France lui allerent faire toutes les ſignifications neceſſaires. Il comparut, proteſta qu'il n'auroit jamais d'autre volonté que celle du Roi, & lui remit tous ſes interêts & ceux de ſa femme Blanche de France fille poſthume du Roi Charles le Bel. Un procedé ſi noble & ſi ſoumis toucha le cœur du Roi, qui lui laiſſa le Duché d'Orleans à condition, qu'il ſeroit reüni à la Couronne, ſi le Duc venoit à mourir ſans enfans mâles, tous ſes autres

Ann. de God. ſur Ch. VI. p. 574.

biens devant paſſer à ſes filles. Il pouvoit auſſi engager le revenu du Duché pour le doüaire de ſa femme, & pour la dot de ſes filles. Les Lettres patentes en furent expediées au mois de Janvier, & le Roi jura de les obſerver *en bonne foi, & parole de Roi.* Il donna quelques jours aprés à ſon frere le Duc d'Anjou la Châtellenie de Loudun, & lui en fit expedier des Lettres le 4. de Février.

1367. *Rec. MSS. des Ord. f. 57.*

L'application du Roi aux avantages de l'Etat, l'obligea à faire du bien aux Gens de Lettres : il y en avoit alors un grand nombre dans l'Univerſité de Paris ; & malgré l'ignorance profonde qui regnoit par toute l'Europe, on y voyoit des Profeſſeurs en toutes ſortes de Sciences. Le Roi leur donnoit des penſions, & le 18. de Mars il fit expedier des Lettres patentes, par leſquelles le Conſervateur des Privileges de l'Univerſité, quoique Juge d'Egliſe, pouvoit prendre connoiſſance des cauſes des Ecoliers, qui gagnoient les fruits de leurs Benefices durant ſept ans comme s'ils reſidoient, & qui étoient exemts de pluſieurs ſortes d'impôts. Nos Rois leur ont depuis accordé beaucoup d'autres privi-

1367. *Ch. des Comptes t. 5. f. 96*

leges, ſachant que plus les hommes ſont inſtruits & ſavans, plus ils ont de reſpect pour les Decrets de la Providence, & de ſoumiſſion aux ordres de celui que Dieu leur a donné pour les gouverner.

MSS. de Pi-ſan 1. p. p. 20.

Les François faiſoient un mauvais uſage du repos que la paix leur procuroit, les Provinces étoient ruinées, & ils ne laiſſoient pas de s'abandonner à toutes ſortes de débauches; la miſere, au lieu de les humilier, les irritoit. Jamais le luxe n'avoit été porté ſi loin, on changeoit tous les jours de mode, les jeunes gens ne ſongeoient qu'à ſe parer, les colets étoient d'une grandeur démeſurée, les robes autrefois traînantes à terre & majeſtueuſes n'alloient plus que juſqu'à la ceinture, mais elles étoient bien plus riches, les moindres étoient d'étoffes de ſoie, ſur leſquelles on appliquoit des figures de femmes en broderie d'or & d'argent. Ils ſe ſervoient auſſi de certaines chauſſures, qu'ils nommoient des Poulenes, qui par devant avoient de longs becs enrichis de pierres précieuſes & recourbez en haut, avec des éperons dorez par derriere. Le Roi s'oppoſa autant qu'il pût à ces

modes ridicules & ruineuſes, & fit publier des défenſes à tous les Ouvriers de faire des Poulenes, ou d'en vendre ſous de groſſes peines.

Il arriva alors une ſédition à Tournai, le menu peuple demanda avec inſolence l'abolition des impôts, & obligea les Corps de Ville à chaſſer tous ceux qui en faiſoient la levée. Le Roi en aïant été averti diſſimula, & y conſentit juſqu'à ce qu'il fût le plus fort, mais quand il y eut envoyé le Sire de Renti avec des troupes & qu'il ſe fût aſſuré de la Ville, il lui ôta tous ſes Privileges, caſſa les anciens Officiers, qui rendoient Juſtice au nom de la Ville, y en établit de Royaux, un Gouverneur, un Prevôt, & des Tabellions pour recevoir les Contrats: ordonna que la Tour, qui étoit le ſceau de Tournai, ſeroit environnée de Fleurs de lis: que des cauſes jugées par le Prevôt il y auroit appel au Gouverneur, & du Gouverneur au Parlement de Paris, ſans que les habitans puſſent avoir d'autres Officiers que quatre Procureurs pour avoir ſoin de leurs affaires, & deux Receveurs pour recevoir leurs rentes. Le Roi uſa de ſeve-

Belleſ. l. 5. p. 94.

Rec. MSS. des Ord. f. 91.

rité envers la Ville de Tournai, parce qu'étant de l'ancien Domaine de la Couronne elle devoit être plus fidelle, que les Villes de nouvelle Conquête.

Mais il n'étoit pas si aisé de remedier aux maux, que causoient les troupes licentiées, la paix de Bretagne & celle qui avoit été concluë depuis peu avec le Roi de Navarre, avoient fait une infinité de vagabons, qui ne recevant plus de solde ne pouvoient plus subsister, s'ils ne retournoient à la charuë, d'où la guerre les avoit tirez. La vie libertine d'un soldat avoit pour eux plus de charmes, que la vie penible & reglée d'un Laboureur; & ne pouvant se resoudre à se remettre au travail, ils s'attroupoient & pilloient impunément les Passans, les Villages, & les petites Villes. Ces pillars, qu'on nommoit les Tard-venus sur la fin du regne du Roi Jean, s'étoient accoutumez à l'impunité. Il étoit dangereux de s'opposer à leur premiere furie. On se souvenoit encore de la bataille de Brignais auprés de Lion, où Jacques de Bourbon, le Comte d'Usés, & plus de cent Chevaliers avoient été tuez. Le Roi ne laissa pas d'y vouloir mettre

ordre, & manda aux Communes de s'aſſembler pour leur courre-ſus, mais le mal ne fit qu'en augmenter. Les pillars, à qui le peuple donna le nom de *Malandrins*, ſe raſſemblerent en divers cantons, choiſirent des Chefs, & en pillant obſerverent quelque diſcipline: ils ſe mirent ainſi hors d'état d'être attaquez, & prirent le nom de *grandes Compagnies*. Ils ravageoient tous les pays par où ils paſſoient, & n'épargnoient ni les Maiſons royales, ni les Egliſes. Leurs principaux Chefs étoient le Chevalier Vert frere du Comte d'Auxerre, Hugues de Caurelée, Mathieu de Gournai, Hugues de Varenne, Gauthier Huet & Robert Leſcot, tous Chevaliers, qui dans les dernieres guerres avoient fait parler d'eux, & qui tout d'un coup étant demeurez ſans emploi & ſans bien, avoient été réduits à prendre par tout où ils en pouvoient trouver. Ils avoient fait enſemble une eſpece de ligue, & quoique leurs Compagnies fuſſent ſeparées pour vivre plus à leur aiſe, & piller plus commodément, ils devoient ſe joindre au premier mot & ſe ſecourir mutuellement. Arnoul de Carnolle, dit l'Archiprêtre,

n'avoit aucune communication avec les autres, & marchoit seul à la tête d'une petite armée. Il avoit changé de parti plus d'une fois pendant la derniere guerre, tantôt du côté du Roi, & le plus souvent attaché au Roi de Navarre, parce qu'il y avoit plus de licence parmi ses troupes. Il quitta l'un & l'autre quand il vit la paix faite, se jetta sur la Champagne, dont il pilla tous les lieux ouverts, entra en Barrois & en Lorraine, passa à la vuë de Mets, & se voyant une grosse armée qui grossissoit encore tous les jours, il entra en Alsace, & fit des courses jusqu'aux portes de Strasbourg. L'Empereur Charles IV. eut bien-tôt assemblé une armée, & marcha contre l'Archiprêtre qui ne l'attendit pas, & se retira du côté de Mâcon par le Comté de Bourgogne. Il y fut assassiné quelque têms aprés par ses propres soldats, & sa mort fut la joie des peuples qu'il avoit pillez dix ans durant. L'Empereur ne faisoit que de fort petites journées, il n'avoit pas envie de donner de bataille, il vouloit sans rien hazarder obliger seulement les pillars à sortir des Terres de l'Empire, & quand il en fut venu

venu à bout, il ſe retira fort content de ſon expedition.

Le Roi ne ſçavoit quel parti prendre, il eut eû beſoin d'une armée pour faire la guerre dans les formes aux grandes Compagnies, mais il n'avoit point d'argent & les moyens d'en avoir lui paroiſſoient durs pour ſon peuple, & preſque impoſſibles dans l'execution. Il apprit que l'Empereur devoit aller concerter avec le Pape ſur la croiſade propoſée depuis ſi long-têms par le Roi de Chypre. Urbain V. étoit alors ſur la Chaire de S. Pierre & gouvernoit avec force & ſageſſe. Il avoit convoqué à Avignon cette Aſſemblée des Princes Chêtiens dans la vuë de les reünir contre les Infidelles. Le Roi y envoya le Duc d'Anjou ſon frere, le Chancelier de France, & l'Archevêque de Sens offrir de contribûer à une ſi ſainte entrepriſe, eſperant que s'il ſe faiſoit une croiſade, les pillars ne manqueroient pas d'y aller, & qu'en faiſant la guerre aux Infidelles, la France ſeroit delivrée de ſes plus grans ennemis.

L'Aſſemblée ſe tint en preſence du Pape, de l'Empereur, des Ambaſſadeurs de

France & de plusieurs Princes & grans Seigneurs, que le zele de la Religion y avoit attirez ; Elle commença par la Messe du S. Esprit, que le Pape chanta lui-même le jour de la Pentecôte, l'Empereur y assista en habits Imperiaux. Le Roi de Chypre, qui depuis cinq ou six ans avoit été dans toutes les Cours de l'Europe representer la necessité d'une croisade, y parla d'une maniere touchante & fit voir, qu'en prenant la Ville d'Alexandrie en Egypte, ce qui n'étoit pas fort difficile, tout l'Empire des Soudans seroit renversé, & la Palestine bien-tôt Chrétienne. Mais l'Empereur qui voyoit un mal plus pressant s'opposa à une entreprise tant de fois malheureuse, & fit entendre à l'Assemblée, qu'il n'étoit plus question d'aller attaquer les Infidelles dans des terres éloignées, qu'Amurat Empereur des Turcs étoit passé en Europe avec cent mille hommes, que les Genois preferant un petit interêt au salut de la Grece & à leur Religion, lui avoient fourni moyennant soixante mille ducats les Vaisseaux necessaires pour traverser l'Hellespont, que pendant que les Princes Grecs se dispu-

toient un reſte de l'Empire, les Turcs profitant de leur diviſion avoient pris Philippopoli & Andrinople, qu'ils faiſoient tous les jours de nouvelles conquêtes, que c'étoit là l'ennemi redoutable à la Chrétienté, & que bien loin de s'oppoſer à ce torrent, le Roi Louis de Hongrie avoit fait depuis peu une ligue avec le Roi Cazimir de Pologne pour entrer en Allemagne. L'Empereur ajouta d'un ton ferme & fier, qu'il ne craignoit point, mais qu'étant bon Chrétien il eut mieux aimé joindre ſes troupes aux leurs pour empêcher les progrés des Mahometans.

Les diſcours de ces deux Princes, qui alloient chacun à leurs interêts, partagerent l'Aſſemblée, & aprés bien des raiſons dittes de part & d'autre, on ne put convenir d'une reſolution déciſive. Le Pape ſeulement envoya des Legats en Hongrie & en Pologne, pour faire la paix entre l'Empereur & ces deux Rois. Le Roi de Chypre s'en retourna dans ſon Royaume avec un aſſez grand ſecours d'hommes & d'argent. Il y joignit tout ce qu'il trouva de ſes ſujets capables de porter les armes, fit une décente en Egypte, ſurprit

la Ville d'Alexandrie & la pilla, mais n'ayant pas assez de troupes pour la garder, il l'abandonna & se retira dans son païs chargé de butin & de prisonniers, qui lui payerent de bonnes rançons. Les Chevaliers de Rhodes furent de l'expedition. L'Empereur de son côté promit beaucoup & fit peu de chose, il obtint du Pape la levée des Decimes sur le Clergé d'Allemagne & de Boheme, menaça hautement de passer en Italie pour y soumettre les Milannois, qui ne le vouloient plus reconnoître, & n'alla qu'en Provence, où il se fit couronner Roi d'Arles.

Le mal croissoit en France au lieu de diminuer, les grandes Compagnies devenoient de jour en jour plus redoutables, & les Ambassadeurs de France revenus d'Avignon n'y avoient trouvé aucun remede. Le Roi avoit envoyé plusieurs fois au Roi d'Angleterre se plaindre que les Anglois faisoient des maux incroyables dans le Royaume. Edoüard ne s'en étoit pas mis beaucoup en peine; mais enfin il resolut de passer lui-même en France avec une grosse armée, tant pour mettre les pillars à la raison, que pour visiter les

Provinces qui lui avoient été cedées par le Traité de Bretigni. Les préparatifs qu'il fit, donnerent quelque ombrage à la Cour de France: le Roi eut peur qu'il ne voulût profiter de la foibleſſe de l'Etat, & lui fit dire qu'il n'étoit pas neceſſaire qu'il paſsât la mer, & que ſans qu'il prît la peine de s'en mêler, il avoit trouvé le moyen de ſe défaire des grandes Compagnies.

En effet, Bertrand du Gueſclin rendit ce ſervice à la France; il étoit revenu depuis peu de Niort, où Jean Chandos l'avoit mené aprés la bataille d'Aurai: & parce qu'il n'avoit pas encore achevé de payer le prix de ſa rançon, qui étoit de trente mille frans, il avoit beſoin d'induſtrie pour trouver une ſi grande ſomme. Ses amis lui en prêterent une partie, & le Roi lui donna le reſte. Cette obligation l'attacha encore plus fortement aux interêts de la France; il propoſa d'aller trouver les Chefs des grandes Compagnies, qui étoient tous ſes freres d'armes, & ſe fit fort d'en délivrer le Royaume. Il n'eut pas de peine à obtenir cette Commiſſion; il les alla trouver à Châlon

ſur Saone, où ils lui donnerent rendez-vous. Le Chevalier Vert, Hugues de Caurelée, Gauthier Huet, Robert Leſcot, Nicolas Scambourg, le Begue de Villaines, Jean d'Evreux & Mathieu de Gournai s'y trouverent. Bertrand, qui étoit aſſez de leur humeur, élevé comme eux dans la vie de Soldat, fit ſemblant pendant pluſieurs jours de ne ſonger qu'à ſe réjoüir, & leur gagna le cœur par ſes manieres franches & hardies. Il leur fit connoître enſuite, que la vie qu'ils menoient étoit indigne de gens de cœur, qu'il valoit mieux aller chercher la guerre en Eſpagne: que les Maures retirez dans l'Andalouſie, & dans le Royaume de Grenade, y avoient des richeſſes immenſes amaſſées depuis cinq cens ans: que c'étoit là où la gloire & le profit ſe trouveroient également: qu'au reſte le Roi éveillé par les cris du peuple, pouroit enfin ſortir de la lethargie où il étoit depuis quelque têms: que ſi une fois il faiſoit la dépenſe de lever une armée pour marcher contre eux, il n'y auroit plus de quartier; qu'aïant tant fait la guerre ils ſavoient aſſez ce que c'étoit que des troupes comme les leurs,

ſans diſcipline, ſans ſolde, qui ne vivoient qu'au jour la journée, & qui à la premiere occaſion les abandonneroient, pour avoir de l'argent & l'impunité de leurs crimes.

Ces raiſons dites en buvant par un Soldat ſans éloquence, & qui s'offroit d'aller par tout avec eux, les perſuaderent; du Gueſclin amena à Paris ſur ſa parole vint-cinq Capitaines des grandes Compagnies. On les fit loger dans le Temple, de peur que le peuple de Paris irrité de leurs brigandages ne ſe jettât ſur eux. Ils virent en particulier le Roi, qui leur pardonna le paſſé, les exhorta à employer leur courage contre les Maures de Grenade, & leur fit donner deux cens mille frans pour ſe mettre en équipage. Ils s'en retournerent chacun dans leurs quartiers ſe préparer à leur expedition, & ſe promirent de ſe trouver dans deux mois à Châlon ſur Saone. Du Gueſclin prit ce têms pour aller en Bretagne donner ordre à ſes affaires domeſtiques. Sa femme Tiphaine Raguenel, qui avoit un cœur de Heros auſſi-bien que ſon mari, lui abandonna ſa vaiſſelle d'argent & ſes ba-

Hiſt. de Bret. l. 6. p. 518.

gues pour faire des Soldats, & au jour nommé il ſe trouva au rendez-vous, ſuivi d'Olivier du Gueſclin ſon frere, & d'Olivier de Mauni. Bertrand de Matignon, Alain de Beaumont, Eon de Montfort, Guillaume Boueſtel, Yvon de Caranloët ou de Carnolet, Geoffroi de Dinan, Alain de Liſcoüet, Beaumont, Coëtquen, du Hallai, Geoffroi & Silveſtre de Budes, tous Chevaliers Bretons, le joignirent quelques jours aprés. Le Maréchal d'Andrehan arriva preſque en même-têms, avec ordre du Roi d'accompagner l'armée juſqu'à ce qu'elle fût hors du Royaume, afin de faire fournir par tout ce qui ſeroit neceſſaire à la ſubſiſtance des troupes, pour les empêcher de piller les lieux où elles paſſeroient. On avoit écrit à Jean Chandos Connêtable de Guienne, pour le convier d'être de la partie, mais il s'en excuſa, prévoyant aſſez que du Gueſclin, qui étoit l'ame de l'entrepriſe, auroit le commandement general. En effet, dés que toutes les Compagnies furent aſſemblées, il fut reconnu tout d'une voix pour leur Chef; tous les Capitaines, qui la plupart avoient ſervi ſous

ſous lui, & qui connoiſſoient ſon courage & ſa capacité dans la guerre, n'aïant point de peine à lui obeïr. Le Comte de la Marche Prince du Sang, ſuivi de pluſieurs Chevaliers François, Anglois, Navarrois & Bretons groſſit la troupe, & tous enſemble prirent le chemin d'Avignon, pour demander au Pape, à ce qu'ils diſoient, l'abſolution de leurs pechez ; mais dans la verité pour en tirer de l'argent.

Le Pape ſceut bien-tôt que les grandes Compagnies étoient entrées ſur ſes Terres, & leur envoya un Cardinal pour ſavoir ce qu'elles ſouhaittoient, & pour tâcher de les faire ſortir au plutôt d'un païs, qu'elles ruinoient abſolument. Le Cardinal s'adreſſa au Maréchal d'Andrehan, qui paroiſſoit avoir toute l'autorité, quoique dans le fond il ne fît rien que de concert avec Bertrand du Gueſclin. Il ſe plaignit amerement du degât qu'on faiſoit ſur les terres du Pape, & menaça d'excommunication. Le Maréchal qui étoit bon homme cherchoit des excuſes, mais du Gueſclin prit la parole & dit au Cardinal, qu'il voyoit trente mille Croi-

ſez prêts à marcher contre les Sarraſins de Grenade, & qu'ils demandoient au Saint Pere l'abſolution de leurs pechez & une aumône de deux cens mille frans. *Quant eſt de l'abſolution*, répondit le Cardinal, *vous l'aurez, de ce n'en doutez jà, mais de l'argent répons-je pas. Sire*, reprit Bertrand, *ici en y a moult, qui d'abſolution ne parlent point, & trop miex aiment l'argent, car nous les faiſons preud'hommes maugré eux.*

Hiſt. de Gueſclin p. 178.

Le lendemain le Cardinal retourna à Avignon & fit connoître au Pape, qu'il ne faloit pas attendre grande raiſon de Gens accoutumez à piller la France, que plus il reculoit à les ſatisfaire & plus ils ruineroient ſon païs : que c'étoit encore beaucoup d'en être quitte pour de l'argent, & ſans chicaner davantage il leur porta quelques jours aprés l'abſolution de leurs pechez & cent mille frans, dont ils ſe contenterent. Mais du Gueſclin aïant appris que les Bourgeois d'Avignon fachez de voir brûler leurs maiſons de campagne, avoient fourni cette ſomme, il la renvoya en proteſtant, que ſes compagnons ne vouloient point de l'argent du peuple, & il falut que le Pape & les Cardinaux le ti-

raſſent du treſor de l'Egliſe. Cette vexation & la peur d'être ſouvent expoſé à de pareils inſultes acheverent de déterminer le Pape à reporter le Saint Siege à Rome, les affaires de l'Egliſe en Italie ſembloient le demander depuis long-têms : Les Cardinaux preſque tous François s'y étoient oppoſez conſtamment, mais en cette occaſion un petit interêt preſent fit taire la politique, qui les devoit retenir à Avignon, où ils euſſent toujours été les Maîtres du ſouverain Pontificat.

Dés que les grandes Compagnies eurent touché leur argent, elles decamperent & prirent le chemin de Languedoc, leur rendez-vous general étoit aux environs de Toulouſe. Elles s'y rendirent à petites journées, faiſant de grans deſordres par tout où elles paſſoient malgré tous les ſoins du Maréchal d'Andrehan, à qui le Roi écrivoit de têms en têms de les faire avancer, afin que ſon Royaume en fût plutôt délivré. Bertrand du Gueſclin fit une revuë generale auprés de Toulouſe en preſence du Duc d'Anjou frere du Roi & Gouverneur de Languedoc, qui fit des preſens aux Chefs & des careſſes aux ſoldats. L'Armée ſe trouva

de trente mille hommes bien armez, & mit dans ſes Enſeignes une Croix blanche, ce qui leur fit donner le nom des *Compagnies blanches*. Alors Bertrand du Gueſclin ſe voyant appuyé du Duc d'Anjou harangua les Troupes & leur déclara ſon deſſein. Tous les ſoldats & la plupart des Officiers avoient crû marcher contre les Maures de Grenade, & il leur déclara, qu'ils alloient faire la guerre en Caſtille & détrôner le tyran Dom Pedro.

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIÉME
ROI DE FRANCE.

LIVRE SECOND.

J'ESPERE qu'on ne desapprouvera pas que j'entre dans le détail d'une guerre, qui par des revolutions surprenantes, merita l'attention de toute l'Europe, & où les Rois de

France & d'Angleterre eurent tant de part, quoiqu'ils n'y envoyaſſent que des troupes auxiliaires; mais je crois que pour en bien démêler les évenemens, il eſt à propos d'expliquer en quel état étoit alors l'Eſpagne, qui en fut le theatre.

Les Sarraſins, qui avoient pris le nom de Maures en ſecouant le joug des Califes de Babylone, s'étoient emparez des Eſpagnes vers l'an 730. Les Chrétiens s'étoient ſauvez d'abord dans les montagnes de Leon & d'Oviedo, ils en étoient ſortis dans la ſuitte, & peu à peu en prenant des Villes & en gagnant des Batailles, ils avoient chaſſé les Maures des principales Provinces, & avoient établi les Royaumes de Leon, de Navarre, d'Aragon, de Caſtille & de Portugal. Les Maures étoient encore Maîtres du Royaume de Grenade & d'une plus grande partie des Côtes de la Mer Mediterranée.

Mariana l. 16. p. 778. Les Rois de Caſtille étoient alors les plus puiſſans dans les Eſpagnes. Les Etats d'Alphonſe Roi de Portugal étoient bornez par la Galice, la Caſtille & l'Andalouſie, & les Rois d'Aragon & de Navarre poſſedoient ſeulement les terres, qui

ſont encore à preſent compriſes ſous le nom de ces deux Etats. Alphonſe XI. du nom & XIII. Roi de Caſtille étoit mort de la peſte au ſiege de Gibraltar en 1350. à l'âge de 38. ans, Prince comparable aux plus grans Heros en prudence, en courage, en capacité, & digne d'éternelles louanges, ſi ſes débauches continuelles n'avoient terni l'éclat de ſes vertus. Il eut de ſa femme Marie de Portugal un fils legitime nommé Dom Pedro, & pluſieurs enfans naturels d'Eleonor de Guſman. Dom Pedro n'avoit que quinze ans & ſept mois, & fut proclamé Roi par l'armée. Il étoit bien fait, d'une taille majeſtueuſe, les cheveux blons, audacieux dés ſa plus tendre enfance, entreprenant, témeraire, que les difficultez les plus grandes n'étoient pas capables d'arrêter ni d'épouvanter: mépriſant le reſte des hommes, qu'il croyoit tous faits pour le ſervir: ſe plaiſant à dire en face des choſes piquantes; au reſte d'un abord ſi rude & ſi difficile, que ſes Courtiſans en lui parlant de choſes indifferentes, croyoient ſouvent hazarder leur fortune, & même leur vie. Ce naturel impetueux

& violent, qu'une bonne éducation eut peut-être porté au bien, avoit été abandonné à lui-même : ſon Gouverneur Alphonſe d'Albuquerque fils d'une fille de Denis Roi de Portugal flatant ſes mauvaiſes inclinations, les avoit fortifiées au lieu de les reprimer. Et lorſque Dom Pedro devint Roi, la flaterie augmentant encore avec ſa dignité, il prit ſes vices pour des vertus : & ſe voyant en pouvoir de tout faire impunément, il ſe laiſſa emporter à toutes ſes paſſions. Les plus grans Seigneurs de ſon Royaume furent maſſacrez à ſes yeux par ſes ordres, ſes freres comme les autres, & preſqu'au ſortir de l'enfance, dans un âge deſtiné à la joye, à la douceur, & aux plaiſirs innocens. Il ſe fit donner par la voix publique, qui n'eſt preſque jamais injuſte, l'odieux ſurnom de Cruel.

Il écouta au commencement de ſon Regne les conſeils de la Reine ſa Mere, & ſe contenta de faire arrêter Eleonor de Guſman, ſous pretexte de lui faire rendre les treſors immenſes, qu'elle avoit amaſſez ſous le feu Roi ; il la fit maſſacrer bientôt aprés, voulant diſoit-il, faire plaiſir

ſir à ſa mere, qui n'avoit pas ſujet de l'aimer, mais en effet pour ſuivre ſon inclination naturelle, qui le portoit à verſer le ſang. Les enfans de cette Malheureuſe ſe ſauverent les uns en Aragon, & les autres en Portugal. Il s'empara en ſuitte de la Principauté de Biſcaïe, & fit arrêter les Princeſſes Jeanne & Iſabelle, qui en étoient heritieres.

Ces actions injuſtes & ſanguinaires furent attribuées d'adord à l'eſprit vindicatif de la Reine & à l'envie qu'Albuquerque avoit de gouverner. Le Roi Dom Pedro étoit encore jeune, & ſes peuples euſſent bien voulu l'excuſer & rejetter ſes fautes ſur ſes Miniſtres. Il ſongea quelque têms aprés à ſe marier, & envoya en France l'Evêque de Burgos demander en mariage une des filles de Jean Duc de Bourbon. Ce Prince avoit marié ſa fille aînée à Charles Dauphin & depuis Roi de France, il lui en reſtoit encore ſix, dont il donna le choix à l'Ambaſſadeur de Caſtille. Blanche fut preferée aux autres comme la plus belle, & les fiançailles furent faites à Moulins avec beaucoup de magnificence. Le Contract de

mariage eſt du ſeptiéme Juillet 1352.

L'année ſuivante Jean Roi de France, qui en 1350. étoit parvenu à la Couronne par la mort de Philippe de Valois ſon pere, ordonna au Vicomte de Narbonne de conduire la Princeſſe de Bourbon en Caſtille. Elle arriva heureuſement à Vailladolid, mais le Roi Dom Pedro ne témoignoit aucune impatience de l'épouſer; il étoit devenu amoureux de Marie de Padille, l'une des Demoiſelles de la femme d'Albuquerque ſon Gouverneur; elle étoit d'une beauté extraordinaire, l'humeur inſinuante, l'eſprit hardi, entreprenant, capable de commettre les plus grans crimes pour s'élever. Le jeune Roi gâté par des flateries continuelles de ſes Courtiſans, acoutumé à ne ſe contraindre jamais, ne ſongeoit qu'à ſa nouvelle paſſion, & ne pouvoit ſe reſoudre à donner des marques de tendreſſe ou même de conſideration à une autre perſonne, qu'à celle qu'il aimoit. La Reine Mere & Alphonſe d'Albuquerque craignoient les ſuites, & voyoient une guerre inévitable de la part des Princes de la Maiſon de France, qui ne ſoufriroient jamais qu'une

Mar. Hiſt. d'Eſp. p [illegible]

Princeſſe de leur Sang eut été traitée ſi indignement. Mais comme le credit de la Reine étoit fort diminué, & que ſouvent Dom Pedro les traitoit avec hauteur & mépris, elle n'oſoit le faire ſouvenir de ſon devoir. Enfin dans le têms qu'elle s'y attendoit le moins il ſe détermina, & le 3. de Juin 1353. il épouſa publiquement la Princeſſe Blanche de Bourbon ſans ceremonie, ne voulant pas qu'on fit aucune réjoüiſſance. Il avoit ſes vuës, & deux jours aprés il fit enfermer la nouvelle Reine dans le Château de Montalvan.

Ses cinq freres naturels, qui aprés que leur mere Eleonor de Guſman eut été maſſacrée, s'étoient ſauvez dans les Pays étrangers, en étoient revenus, & par leurs ſoumiſſions avoient adouci l'eſprit du Roi. Henri Comte de Traſtamare étoit l'aîné. Ils étoient tous fort complaiſans aux volontez du Roi Dom Pedro. Il leur fit du bien dans les commencemens, & même il fit épouſer à Dom Teillo Jeanne heritiere de la Principauté de Biſcaie. Il ſe défit en même-têms de toutes les Creatures d'Albuquerque, lui ôta même ſes

Gouvernemens, & enfin l'obligea, de crainte d'un plus mauvais traitement, à ſe ſauver en Portugal. Il voulut peu aprés faire transferer la Reine Blanche, du Château de Montalvan, dans un autre Château de la Caſtille nouvelle. La Reine obeït ſans reſiſtance; mais comme on la fit paſſer par Tolede, elle demanda à ſes Gardes la permiſſion d'entrer dans l'Egliſe pour y faire ſes prieres; & quand elle y fut une fois, elle n'en voulut plus ſortir. Le peuple ſe ſouleva en ſa faveur, & les Gardes du Roi furent chaſſez de la Ville. Auſſi-tôt les freres du Roi, & la plupart des grans Seigneurs, ſe déclarerent pour elle. Frederic Grand-Maître de ſaint Jâques, ſe rendit à Tolede avec ſept cens chevaux, & Henri Comte de Traſtamare y amena de plus grandes forces. Dom Pedro fut obligé de ceder pour un têms à cet orage imprévû; mais dans la ſuite aïant levé des troupes, il battit les revoltez, rentra l'épée à la main dans Tolede, fit mourir tous les grans Seigneurs qui lui tomberent entre les mains, & obligea ſes freres à ſe ſauver encore une fois dans les Pays étrangers. Quelque têms aprés,

fier d'avoir ſoumis ſes Sujets rebelles, & ſe voyant une bonne armée, il déclara la guerre aux Aragonnois, & fit aſſaſſiner ſon frere Frederic Grand-Maître de ſaint Jâques. Henri de Traſtamare, qui s'étoit ſauvé en France, revint trouver le Roi d'Aragon, qui lui donna un Regiment de ſix cens chevaux. Dom Teillo Prince de Biſcaie ſe ſauva par mer, paſſa par la Guienne & par le Languedoc, & revint auſſi en Aragon. La guerre dura quelque têms entre les deux Rois; mais les Caſtillans plus forts eurent toujours l'avantage, & prirent beaucoup de Places.

Dom Pedro en faiſant une guerre étrangere continuoit à répandre le ſang de ſes ſujets, de ceux même qui l'avoient le mieux ſervi, & pour mettre le comble à ſes crimes, il fit empoiſonner la Reine Blanche ſa femme dans le Château de Medina Sidonia en Andalouſie, où elle étoit enfermée. Il fit en même têms couronner publiquement Marie de Padille, dont il avoit pluſieurs enfans, & publia qu'il l'avoit épouſée avant la Princeſſe de Bourbon, & qu'elle étoit ſa femme legitime. Elle ne jouit pas long-têms de ſa nouvel-

le grandeur, & mourut regretée du peuple & digne de porter la Couronne, ſi elle l'eût acquiſe par les bonnes voïes.

La nouvelle de la mort précipitée de la Reine Blanche vint en France en 1358. mais comme tout y étoit en confuſion par la priſon du Roi Jean, le Dauphin Regent plaignit ſeulement la malheureuſe deſtinée de ſa belle ſœur, & en remit la vangeance à un autre têms.

Il ſembloit que Dom Pedro aprés avoir fait empoiſonner ſa femme, n'avoit plus de crimes à commettre. Il y avoit guerre civile parmi les Maures, & le Roi de Grenade aïant été défait ſe ſauva en Caſtille avec ſes treſors. Dom Pedro le fit d'abord mettre en priſon, & peu de jours aprés tranſporté de fureur & d'avarice il le tua de ſa propre main. Il entra en ſuitte en Aragon avec dix mille chevaux & trente mille hommes de pied, fit maſſacrer ſon frere Ferdinand, qui lui tomba entre les mains, & obligea le Roi d'Aragon à faire la paix, & à lui ceder toutes les Places d'Aragon, qu'il avoit priſes ſur lui.

Un Prince ſi cruel ne meritoit pas d'a-

voir tant d'heureux ſuccés. Le Roi d'Aragon fit en ſecret une ligue avec le Roi de Navarre en faveur du Comte de Traſtamare, qui vouloit vanger la mort de ſes freres, & qui promit d'amener un grand ſecours de France. Il s'y étoit retiré depuis long têms, & avoit obtenu du Roi Jean une penſion de dix mille frans pour ſa vie & celle de Dom Jean ſon fils aîné. Les Princes liguez partageoient par avance les Etats de Caſtille. La Biſcaïe devoit être au Navarrois, & le Royaume de Murcie à l'Aragonnois. Le Traitté fut ſigné au mois de Mars 1364. Le Comte de Traſtamare partit auſſi-tôt pour retourner en France chercher le ſecours, qu'on lui avoit promis. Il y trouva le Roi Jean mort & ſon fils Charles nouveau Roi peu en état de lui donner des troupes ou de l'argent. Il s'adreſſa au Pape, lui repreſenta les inhumanitez de Dom Pedro à l'égard de ſa femme & de ſes freres, le fit excommunier en plein Conſiſtoire & declarer indigne de porter jamais Couronne. C'eut été peu de choſe, ſi Bertrand du Gueſclin ne s'en fût mêlé & n'eût mis dans ſon parti les Malandrins ou grandes Compa-

gnies, & c'étoit pour aller à ſon ſecours ; qu'il les avoit fait aſſembler auprés de Toulouſe. Le Duc de Bourbon avoit été élu General de l'Armée Françoiſe, qui devoit aller vanger la mort de la Reine Blanche, mais il n'y alla point & laiſſa toute la conduite de cette guerre à Bertrand du Gueſclin.

Les choſes étoient en cet état au commencement de 1367. Du Gueſclin partagea ſes troupes pour les faire ſubſiſter plus aiſement. Une partie s'embarqua à Aigue-Mortes dans le Bas-Languedoc, & paſſa par mer à Barcelonne, & l'autre alla par terre.

Cependant le Tyran de Caſtille averti des grans préparatifs de ſes ennemis ſortit de Seville, où il demeuroit ordinairement & ſe rendit à Burgos, où il avoit convoqué les Etats de ſon Royaume pour leur demander des ſecours extraordinaires. Il éprouva en cette occaſion, que l'amour des peuples eſt le plus grand treſor des Rois, & ne put rien obtenir de ſes ſujets qui avoient raiſon de ne le pas aimer. Le Sire d'Albret, qui avoit pris ſon parti, parce que le Comte de Foix ſon voiſin

voiſin & ſon ennemi avoit pris celui du Roi d'Aragon, lui conſeilloit d'ouvrir ſes treſors & de lever des troupes étrangeres, l'aſſurant qu'il lui en viendroit de tous côtez dés qu'on ſauroit qu'il les payeroit bien, & que même il ſe faiſoit fort, pourvû que l'argent ne lui manquât pas, de débaucher une partie des grandes Compagnies, qui accoutumées à piller & à vivre dans le deſordre, ſe donneroient ſans heſiter à celui qui les payeroit le mieux.

Ce conſeil étoit ſage, & eut apparemment reüſſi; mais ce Prince avare ne pouvoit ſe reſoudre à dépenſer tout d'un coup ce qu'il avoit amaſſé avec tant de peine & en verſant le ſang de ſes plus fidelles ſujets; il reculoit toujours, & ſe laiſſa enfin prévenir par ſes ennemis.

Dés que le Comte de Traſtamare apprit que les troupes Françoiſes approchoient, il les alla recevoir ſur les frontieres d'Aragon, & leur fit donner une grande ſomme d'argent, leur en promettant encore davantage à la fin de la guerre. Il les fit marcher vers Sarragoſſe, où les troupes d'Aragon ſe rendirent: on fit une revuë

generale, & les Traitez furent renouvellez à la fin du mois de Mars. Le Roi d'Aragon & le Comte de Traſtamare ſe joignirent par de nouveaux nœuds. Jean fils aîné du Comte épouſa Eleonor fille du Roi, & pour rendre les troupes Françoiſes plus fidelles au parti, le Roi d'Aragon fit des preſens conſiderables aux principaux Chefs, & donna le Château de Borgia à Bertrand du Gueſclin, qui ſe faiſoit obeïr par tous les autres Capitaines autant par ſon merite, que par l'autorité abſoluë qu'ils lui avoient bien voulu donner; Ils partirent enfin de Sarragoſſe pour aller conquerir un Royaume, le Roi d'Aragon demeura tranquille dans l'attente d'un ſi grand évenement.

Ils n'eurent pas une longue marche à faire pour entrer en païs ennemi. Ils rencontrerent d'abord Alfaro place ſur l'Ebre, où il y avoit une groſſe garniſon réſoluë à ſe bien défendre; & comme le ſuccés des guerres & ſurtout des guerres civiles dépend de la promptitude, ils ne jugerent pas à propos de perdre du têms à l'attaquer, & marcherent vers Calahorra. Cette Ville eſt auſſi ſituée ſur l'Ebre, & ſoit

que la garniſon fût foible, ſoit que les Habitans laſſez des cruautez de Dom Pedro fuſſent bien aiſes de changer de domination, on en vit arriver le 7. d'Avril l'Evêque & le Gouverneur, qui apporterent les clefs de leur Ville & ſe rendirent à diſcretion.

L'Armée ſe rafraîchit quelques jours dans Calahorra, & l'on y tint conſeil de guerre. La plupart des avis allerent à marcher droit à Burgos, dans l'eſperance & la certitude preſque entiere, que ſi l'on pouvoit s'en emparer, toutes les autres Villes du Royaume ſuivroient bien-tôt l'exemple de la Capitale. Mais Bertrand du Gueſclin, à qui ſon courage & ſa capacité dans la guerre donnoient un grand poids dans toutes les déliberations, fut d'avis qu'avant que d'aller plus loin, le Comte de Traſtamare prît la qualité de Roi, afin de contenter les Caſtillans, qui ne demandoient qu'un prétexte pour ſe ſoumettre volontairement à lui : outre qu'une action d'un ſi grand éclat rendoit la guerre éternelle, & la reconciliation impoſſible. Il l'alla trouver à la tête des principaux Officiers de l'armée, & lui dit : *Qu'il voyoit*

Mar. Hiſt. d'Eſp. l. 17. p. 810.

à ſes ordres ce que la France, l'Angleterre & l'Aragon avoient de plus braves ſoldats tous prêts à donner leur vie pour ſon ſervice, mais qu'il faloit profiter de l'occaſion, & marcher en Roi contre un Tyran que tout le monde abandonneroit.

Le Comte de Traſtamare parut étonné à ce diſcours, ſoit qu'il ne s'y attendît pas, ſoit qu'il voulût être preſſé davantage avant que d'accepter un honneur qu'il ſouhaitoit depuis long-têms; alors tous les Princes & tous les Chefs qui étoient preſens lui proteſterent, qu'ils vouloient ſuivre les Etendars du Roi de Caſtille, & que pour le devenir veritablement il faloit commencer par en prendre la qualité. Il ſe laiſſa vaincre à leurs prieres. On le proclama Roi aux acclamations de l'armée, & dans toutes les places de la ville de Calahorra, & dans tout le Camp on cria : *Meure le Tyran Dom Pedro, & vive le Roi Dom Henri.* Il avoit la mine veritablement royale, aſſez petit, mais bien fait dans ſa taille, les yeux vifs & brillans, le tein blanc, & toutes les manieres nobles, inſinuantes & flateuſes, telles que les doivent avoir les Princes qui ſe veulent faire aimer.

Marian. 186.

Il ſignala le commencement de ſon regne par des liberalitez extraordinaires, tout le monde lui demandoit, & il ne refuſoit perſonne. Les moindres ſoldats partageoient en idée tout le bien des Caſtillans, ils s'imaginoient tous être en droit de demander de groſſes recompenſes, quoiqu'ils n'euſſent rendu aucun ſervice, & le nouveau Roi ne croyoit pas donner grand'choſe en donnant le plus ſouvent ce que ſes ennemis poſſedoient encore. Bertrand eut le Comté de Traſtamare, le Roi d'Arragon lui avoit donné le Château de Borgia ſur les frontieres de Navarre. Hugues Caurelée Anglois, eut le Comté de Carrion. Le Roi promit de rendre à Dom Teillo ſon frere la Principauté de Biſcaie dont il avoit été dépoüillé, & de donner à ſon autre frere Sanche le Comté d'Albuquerque.

Aprés avoir donné ſes ordres, le Roi Dom Henri fit marcher l'Armée vers Burgos. Dom Pedro y avoit ramaſſé quelques troupes, mais ne s'en voyant pas aſſez pour tenir la campagne, il avoit mandé à tous les Gouverneurs des Places de ſes nouvelles conquêtes d'Aragon d'en ſortir & de le

venir trouver inceſſamment. Ils obeirent & le Roi d'Aragon regagna en un ſeul jour ce qu'il avoit perdu en pluſieurs années de guerre. Ces garniſons ne rendirent pas Dom Pedro plus fort, la plupart deſerterent dans la marche, & pluſieurs ſe jetterent dans l'Armée Françoiſe, qui s'avançoit avec un air de confiance, preſage de la victoire.

Dom Henri marchoit toujours vers Burgos, il n'oſa attaquer Logrogno parce qu'il y avoit une bonnne garniſon, & prit Navarrette & Virvieſca Dom Pedro étoit aſſez embarraſſé du parti qu'il devoit prendre, il avoit trop peu de troupes pour donner bataille, & ne ſe fioit pas aſſez aux Habitans de Burgos pour s'enfermer avec eux dans une Ville, qui n'étoit pas bien fortifiée. Il craignoit d'ailleurs que ſes enfans & ſon treſor, qui étoient à Tolede, ne tombaſſent entre les mains de ſon ennemi, & pour les mettre en lieu de ſureté, il reſolut d'y aller lui même. Dés qu'il eut pris ſa réſolution, il fit appeller les principaux Habitans de Burgos & leur dit, que n'étant pas en état de les défendre, il les abandonnoit au plus

fort, qu'il les déchargeoit du ſerment de fidelité qu'ils lui avoient prêté, & qu'il leur permettoit de prendre de bonne heure leurs meſures, pour ſe mettre à couvert de la furie du ſoldat étranger. Il partit auſſi-tôt, prit le chemin de Tolede, & fit maſſacrer à ſes yeux le Gouverneur de Calahorra, qui aprés s'être rendu à la ſeule approche des François, avoit été aſſez malhabile pour ſe venir mettre entre ſes mains.

A peine fut-il ſorti de Burgos, que les Habitans envoyerent des députez à Dom Henri, & ne le traitterent que de Comte de Traſtamare, l'invitant à ſe venir faire couronner Roi dans leur Ville, qui comme la plus ancienne & la Capitale du Royaume meritoit d'avoir les premices de ſon Regne. Dom Henri s'y rendit peu de jours aprés, & fut couronné par l'Evêque de Burgos dans le Monaſtere de Las Huelgas. La ceremonie fut magnifique & la joïe des peuples extraordinaire.

L'Exemple de Burgos fut ſuivi par la plupart des villes de Leon & de Caſtille: Tolede même ouvrit ſes Portes, & en moins d'un mois les trois quarts du

Royaume reconnurent le Roi Dom Henri, ſans qu'il fût obligé de mettre l'épée à la main, tant les peuples avoient de joïe de n'être plus ſous la domination de Dom Pedro, qui voyant ſes affaires preſque deſeſperées ſe retira à Cordoüe avec Fernand de Caſtro ſon premier Miniſtre. Il envoya auſſi-tôt propoſer la paix à Dom Henri, & lui offrit de partager avec lui le Royaume de Caſtille, & de donner deux cens mille frans à Bertrand du Gueſclin pour payer ſes troupes & les licentier. Dom Henri ne rejetta point la propoſition, & demanda ſeulement pour ſa ſureté la fille aînée de Dom Pedro, qu'il feroit épouſer à un de ſes enfans, & qu'on lui remît entre les mains Caſtro & les deux Juifs, qui avoient empoiſonné la Reine Blanche de Bourbon. Dom Pedro auroit tout promis pour conjurer la tempête, mais Caſtro & les deux Juifs en aïant eû le vent ſe ſauverent en Galice, & lui même ſe voyant abandonné de tout le monde, ſe retira en Portugal avec ſes enfans & ſon treſor, qu'il aimoit bien autant qu'eux.

Cron. de Bert. du Gueſclin 214.

Pierre étoit alors Roi de Portugal, on l'avoit

l'avoit ſurnommé le Cruel, non qu'il commît des crimes comme le Roi de Caſtille, mais parce qu'il rendoit la Juſtice à ſes ſujets avec trop de ſeverité. Son fils aîné Ferdinand étoit abſolument dans les interêts du Roi Dom Henri, & vouloit qu'on lui remît Dom Pedro entre les mains. Mais le Roi de Portugal voulut garder le droit des Gens, & lui fit dire ſeulement de ſortir inceſſamment de ſes Etats, & de paſſer en Galice qui lui étoit demeurée fidelle, & où il pouroit trouver des vaiſſeaux qui le porteroient où il voudroit. Il falut obeïr, Dom Pedro paſſa à Compoſtelle, & fit armer vint-deux vaiſſeaux qu'il trouva ſur la côte, ſur leſquels il s'embarqua avec ſes deux filles & Jean ſon fils naturel; en montant ſur ſon vaiſſeau il fit aſſaſſiner l'Archevêque de Compoſtelle & le Doyen de Tolede, ſans qu'on ſçache s'il ſe défioit de leur fidelité, ou ſi c'étoit ſeulement pour avoir le plaiſir de verſer du ſang.

Dés qu'on ſût que Dom Pedro étoit ſorti des Eſpagnes, & s'étoit mis ſur mer pour aller chercher une retraite dans les Pays étrangers, le peu de gens qui te-

noient encore ſon parti ſe diſſiperent. Le Roi Dom Henri entra dans Cordouë, & Seville même où Dom Pedro avoit laiſſé des troupes & une partie de ſon treſor, ſe rendit comme les autres, aprés que les Juifs eurent livré une porte de la Ville qu'ils avoient en garde; le reſte des habitans Chretiens & Maures, & les ſoldats de la garniſon, étant perſuadez qu'une longue défenſe ne les ſauveroit pas, & ne feroit qu'irriter le Vainqueur.

Ainſi en moins de trois mois Henri Comte de Traſtamare, que ſa naiſſance illegitime ſembloit devoir éloigner du trône de Caſtille, y monta glorieux preſque ſans tirer l'épée, moins par le ſecours de ſes amis, que par la haine que les peuples portoient au Tyran; Et ce Tyran, qui d'ailleurs étoit brave, grand Capitaine, heureux juſqu'alors dans toutes ſes entrepriſes, abandonna toutes ſes Places qui euſſent pû tenir des années entieres, & par un juſte jugement de Dieu fut contraint de s'enfuir preſque ſeul, chargé de la haine publique qu'il avoit bien meritée.

Auſſi-tôt Dom Henri fit alliance avec

le Roi de Portugal, qui l'avoit prévenu d'amitié en refuſant retraite à Dom Pedro. Le Roi de Grenade renouvella auſſi les Traitez, & tout étant paiſible dans le Royaume de Caſtille, Henri congedia les Troupes étrangeres, dont il ne croyoit plus avoir beſoin, & retint ſeulement quinze cens chevaux ſous la conduite de Bertrand du Gueſclin & de Bernard de Foix, qui avoient de trop grans établiſſemens dans le Royaume pour le quitter. Il fit quelque têms aprés venir d'Aragon la Reine ſa femme, & la Princeſſe Eleonor ſa belle-fille. Loup de Luna Archevêque de Sarragoſſe en eut la conduite, accompagné de pluſieurs Seigneurs Aragonnois.

Ces heureux ſuccés ne rendirent le Roi Dom Henri que plus vigilant, il ne s'endormit pas dans ſa bonne fortune, il ſavoit que Dom Pedro ne le laiſſeroit jamais en repos, qu'il ne quitteroit qu'avec la vie l'eſperance de remonter ſur le trône, & que ſon argent lui feroit trouver de la protection. Il ſongea à s'établir ſolidement, & à remplir ſon Epargne épuiſée par la guerre; car quoiqu'on ne

ſe fût point battu, il avoit falu donner des ſommes immenſes à tous ces Avanturiers François, Anglois, Aragonnois, qui n'étoient venus en Caſtille que pour piller, & qui n'en étoient ſortis qu'aprés y avoir pris, outre leur ſolde, tout ce qu'ils avoient trouvé à leur bien-ſeance. Les Etats de Caſtille s'aſſemblerent à Burgos, & par un conſentement unanime de tous les Ordres, reconnurent le Prince Jean heritier legitime du Royaume, & lui prêterent ſerment de fidelité. Ils accorderent au Roi la dixme de toutes les marchandiſes & denrées qui ſe vendent publiquement, pour le mettre en état de reſiſter au Tyran, ſi par le moyen des ſecours étrangers il oſoit recommencer la guerre. Les habitans de Burgos témoignerent en cette occaſion beaucoup de zele pour le ſervice du nouveau Roi, qui pour les en recompenſer leur donna les revenus de la ville de Mirande, ſituée ſur l'Ebre.

Le Roi d'Aragon voyant que la guerre étoit finie heureuſement, & que Dom Henri étoit Roi paiſible de Caſtille, lui envoya des Ambaſſadeurs pour le preſſer

d'executer les Traittez, qu'ils avoient enſemble, en lui payant les ſommes dont il étoient convenus, & lui faiſant livrer les Places, qu'il lui avoit cedées en Caſtille. Les Ambaſſadeurs furent bien receus, mais ils ne remporterent que des paroles. Dom Henri leur dit, qu'il ſe ſouviendroit toujours, qu'il devoit la Vie & la Couronne au Roi d'Aragon, que le ſang & l'amitié formoient entre eux des liens que rien ne pouvoit rompre, mais que dans l'état preſent des choſes, n'étant qu'à peine ſur le trône il n'oſoit aliener tant de villes, qui étoient de l'ancien Domaine de Caſtille, que ce ſeroit s'expoſer à un ſoulevement general, qu'il demandoit un peu de têms pour mieux s'établir, gagner le cœur de ſes ſujets, fortifier ſes Places, & ſe mettre en état de ne craindre ni les ennemis domeſtiques ni les étrangers. Ces raiſons paroiſſoient plauſibles, & le Roi d'Aragon fut obligé de s'en contenter.

Cependant le Roi Charles Cinquiéme remettoit peu à peu la paix & l'abondance dans ſes Etats. Il avoit profité d'abord de l'éloignement des grandes Com-

pagnies, tout le reſte des voleurs avoit été exterminé, & la ſureté des grans chemins rétablie. Comme il n'étoit pas obligé d'entretenir beaucoup de troupes, & qu'il avoit retranché toutes les dépenſes inutiles, il fut aſſez heureux pour pouvoir ſoulager ſes peuples & les décharger d'une infinité d'impôts, que les derniers Rois & lui-même pendant qu'il étoit Regent, avoient été obligez à lever ſur eux. Le ſuccés de la guerre de Caſtille lui donna beaucoup de joïe, il fut bien aiſe de voir la Princeſſe de Bourbon vangée, & il fit une alliance fort étroitte avec le Roi Dom Henri, lui promettant de le ſecourir d'hommes & d'argent, en cas qu'il eût à ſoutenir une nouvelle guerre, comme il y avoit bien de l'apparence, qu'il y ſeroit obligé.

1368. *Nic. Gilles* 347. Le 6. d'Avril de la même année le Prince Lionnel d'Angleterre arriva à Paris, & y fut receu avec amitié & magnificence, le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne freres du Roi allerent au devant de lui juſqu'à ſaint Denis, & le menerent au Château du Louvre où le Roi le fit ſouper avec lui. La Reine lui donna à dîner

le lendemain à l'hôtel de S. Paul, & les deux jours ſuivans le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne le traitterent l'un aprés l'autre à l'Hôtel d'Artois. Le Roi lui envoya pour plus de vint mille frans de preſens, & le fit défrayer par ſes Officiers juſques ſur les frontieres d'Italie, où il alloit épouſer une fille de Galeas Duc de Milan.

Quelques jours aprés mourut Simon de Buſſi premier Preſident du Parlement de Paris, ſa charge fut deux ans vacante, & le Roi la donna à Guillaume de Seris Saintongeois, qui y fut inſtallé par le Cardinal de Beauvais Chancelier de France. Le Roi fit en même-têms deux Maréchaux de France, Louis Comte de Sancerre, & Louis de Moton Sire de Blainville. Le Maréchal de Boucicaut venoit de mourir, & n'avoit laiſſé qu'un fils âgé de trois ou quatre ans, qui fut depuis Maréchal de France & Gouverneur de Genes. Il ne s'étoit pas ſoucié de lui laiſſer du bien, & ſur ce qu'un jour ſes amis le blâmoient de n'avoir point profité de la faveur du Roi Jean ſon Maître, *Je n'ai rien vendu*, leur répondit-il, *de l'heri-*

Cron. de Boucicaut p. 12.

tage de mes peres, & n'y ai rien augmenté: Si mon fils eſt preud'homme, il aura aſſez: & ſi rien ne vaut, dommage ſera de ce que tant lui demourera. Le Maréchal d'Andreham caſſé de vieilleſſe & des travaux de la guerre, remit le bâton entre les mains du Roi, & ſe retira à la campagne pour ſe préparer à mourir. Il avoit commandé en Bretagne ſous le Roi Philippe de Valois, en Picardie, en Normandie & en Languedoc ſous le Roi Jean : & comme dans ces differens emplois il avoit eû le maniement des deniers publics, il en demanda une décharge que le Roi lui fit expedier en bonne forme, moyennant quoi il renonça à une penſion de mille frans d'or, que le Roi Jean lui avoit aſſignée ſur le Treſor.

Inv. du Treſor des Chartes t. 6.

La France ſous la conduitte d'un Roi ſage commençoit à reſpirer, du Gueſclin avoit mené en Eſpagne tous les pillars, les provinces ſe repeuploient, la paix avoit remis les ſoldats au labourage, & l'on pouvoit eſperer que le meilleur païs du monde ſeroit en peu d'années dans ſon abondance ordinaire. Mais il manquoit quelque choſe au bonheur des François, chaque particulier ne ſe croyoit pas

pas heureux dans ſa famille, ſi le Roi ne l'étoit dans la ſienne, & il ne l'étoit pas. La Reine, que la douceur de ſon eſprit & la beauté de ſon viſage rendoient la plus aimable Princeſſe de ſon têms, n'avoit encore eu qu'une fille, qui étoit morte, on ſouhaittoit un fils, qui pût ſuccedes à toutes les vertus du pere. Les vœux du peuple furent exaucez, & le 3. de Decembre elle accoucha d'un garçon à l'hôtel de Saint Paul. Le Roi alla auſſi-tôt à l'Egliſe de Nôtre-Dame en rendre graces à Dieu, & fit chanter la Meſſe à la Chapelle de la Vierge à l'entrée du Chœur. 1368.

Le lendemain il alla à S. Denis viſiter les tombeaux des Martirs, on fit par ſon ordre de grandes aumônes aux pauvres. Huit jours aprés le petit Prince fut baptiſé à Paris dans l'Egliſe de S. Paul, la ceremonie fut magnifique. La marche commença par deux cens hommes, qui portoient chacun une torche de cire blanche. Enſuite marchoit ſeul, Hugues de Châtillon Maître des Arbalêtriers de France, un cierge à la main. Le Comte de Tancarville ſuivoit, portant une coupe d'or

où il y avoit du ſel. Aprés venoit la Reine Jeanne d'Evreux veuve du Roi Charles le Bel, qui portoit l'enfant entre ſes bras. Le Comte de Dammartin & le Sire de Montmorenci marchoient à ſes deux côtez. Le Duc d'Orleans oncle du Roi, & le Duc de Bourbon frere de la Reine ſuivoient l'enfant, & étoient ſuivis du Duc de Berri & du Duc de Bourgogne freres du Roi. La Reine Blanche de Navarre veuve du Roi Philippe de Valois, & la Ducheſſe d'Orleans fermoient la marche, accompagnées de la Comteſſe d'Harcourt, de la Dame d'Albret, toutes deux ſœurs de la Reine, & des autres Princeſſes & Dames, toutes habillées d'étoffes d'or avec des couronnes ſur la tête. Le Cardinal de Beauvais Chancelier de France les attendoit à la porte de l'Egliſe accompagné de l'Evêque de Paris, des Archevêques de Lion & de Sens, & des Evêques d'Evreux, de Coutance, de Troïes, d'Arras, de Meaux & de Noyon, tous en habits Pontificaux, la mitre en tête & la croſſe en main. Le Cardinal baptiſa l'enfant, Charles Comte de Dammartin & Charles Sire de Montmorenci furent

ſes parains, & le nommerent Charles. On donna enſuite à la porte de l'Egliſe de la Couture ſainte Caterine vint deniers pariſis à tous ceux qui les demanderent, & la preſſe y fut ſi grande, qu'il y eut pluſieurs femmes d'étouffées. Le jeune Prince prit le nom de Dauphin, que le Roi ſon pere avoit porté le premier. Le lendemain l'Archevêque de Sens preſenta au Cardinal de Beauvais le chapeau que le Pape lui avoit accordé à la priere du Roi qui avoit en lui beaucoup de confiance, & qui l'avoit mis à la tête de ſon Conſeil. Il mit auſſi dans ſon Conſeil ſecret Nicolas de Braque vieux Chevalier, qui avoit rendu de grans ſervices aux deux derniers Rois, & lui donna le Gouvernement du Château du Bois de Vincennes avec treize cens quatre vint livres d'appointement, à la charge d'y entretenir ſix Hommes d'armes & ſix Arbalêtriers. Il l'envoyoit auſſi de têms en têms dans les Provinces viſiter les troupes qui y étoient en garniſon, & lui donnoit ſix frans par jour pour ſa dépenſe.

Septiéme compte de Maure-gard Treſ. des Guerres.

Cependant le Roi Dom Pedro, dont les malheurs avoient réveillé le courage

& l'activité ne s'endormoit pas : chaſſé de Portugal où on lui avoit refuſé retraite, il s'étoit embarqué en Galice avec ſes enfans & ſon treſor, & étoit venu aborder à Bayonne. Il avoit bien connu, que haï des Caſtillans autant qu'il l'étoit, il ne remonteroit jamais ſur le trône ſans un ſecours étranger : & aprés avoir examiné en lui-même tous les Princes de l'Europe, il n'avoit trouvé que le Prince de Galles capable de le rétablir. Le Roi d'Angleterre étoit trop éloigné, & ne cherchoit plus de nouvelles affaires ; l'âge avoit temperé en lui cette ardeur de gloire, qui le portoit aux grandes entrepriſes. Le Roi de France étoit entierement dans les interêts de ſon ennemi : & quant aux Rois d'Arragon, de Navarre, de Portugal & de Grenade, il ſe ſouvenoit de les avoir tous offenſez dans ſa proſperité, & devoit s'attendre à les avoir tous pour ennemis.

Le Prince de Galles étoit alors le plus glorieux Prince de ſon ſiecle, il n'avoit que trente cinq ans, & dés l'âge de quatorze il avoit gagné la bataille de Creſſi contre le Roi Philippe de Valois ; car

quoiqu'il ne commandât pas l'Armée, ſon pere Edouard n'avoit preſque point agi de la main, & s'étoit tenu en bataille ſur une éminence, tandis que ſon fils ſe battoit, voulant, diſoit-il, que l'enfant gagnât ſes éperons & eût tout l'honneur de la journée. Le Prince s'étoit trouvé depuis en pluſieurs occaſions & ſur tout à la bataille de Poitiers, où avec dix mille hommes il en avoit défait cinquante mille, & avoit pris priſonnier le Roi Jean. Ses Victoires ne l'avoient point *enorguelli*, toujours doux, toujours modeſte, on l'avoit vû traitter ſon priſonnier avec les mêmes reſpects, qu'il eut traitté ſon vainqueur; & quand enfin le Roi d'Angleterre eût conſenti à faire la paix avec la France, il y avoit apporté toutes les facilitez imaginables ne voulant pour ſa part, que l'honneur d'avoir vaincu. On l'appelloit ordinairement le Prince Noir, parce que ſe croyant aſſez remarquable par ſa bonne mine, il mépriſoit les ornemens exterieurs & portoit toujours une Cotte d'arme noire. Ainſi Amé VI. Comte de Savoïe fut ſurnommé le Comte Vert & ſon fils Amé VII. le Comte Rou-

Froiſ. 1. vol. Cron. de S. Denis.

ge, parce qu'ils aimoient ces couleurs & que dans les tournois & dans les combats, ils n'en portoient jamais d'autres.

Le Prince de Galles commandoit en Guienne, en Poitou, en Saintonge, en Angoumois, & dans tous les Pays qui avoient été cedez au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni; Et comme ces Provinces étoient grandes, riches & peuplées, & qu'il en tiroit tous les revenus, sa Cour étoit plus magnifique qu'aucune autre de l'Europe. Ce n'étoit que spectacles, que tournois, que fêtes guerrieres, les Etrangers y venoient de tous côtez; le Prince aussi galant dans la paix que fier dans le combat, animoit tout par sa presence: quoi qu'il fût fort bien fait, sa gloire lui donnoit encore de nouvelles graces: & si ces grandes actions lui attiroient l'estime de tout le monde, il savoit gagner les cœurs par des manieres engageantes auſquelles on ne resistoit point.

Il étoit à Bordeaux lorsqu'on l'avertit que Dom Pedro chassé de son Royaume étoit arrivé à Bayonne, il y envoya aussitôt ses Officiers pour le recevoir, & le fit traiter magnifiquement. Ce malheureux

Roi, qui ne laiſſoit pas d'avoir de bonnes qualitez, quoiqu'il en eût encore plus de mauvaiſes, & que l'état preſent de ſes affaires rendoit auſſi humble qu'il avoit été inſolent dans ſa proſperité, ſe jetta d'abord aux pieds du Prince de Galles, & lui dit: Que le Vainqueur des Rois devoit être leur azile dans la mauvaiſe fortune, que ſa cauſe étoit celle de tous les Princes, qu'un bâtard Comte de Traſtamare avoit pris ſa place, qu'il étoit ſoutenu par les François, mais que ce n'étoit pas des ennemis à craindre pour lui, & qu'aprés les avoir vaincus tant de fois dans leur propre Païs, il les vaincroit bien encore en Caſtille, principalement quand il auroit à ſes côtez un Roi legitime, que des ſujets peuvent bien abandonner pour un têms, mais qu'ils ne ſauroient jamais oublier.

Le Prince le fit relever, lui rendit les honneurs dûs à ſa dignité, & ſans vouloir encore s'engager, lui promit ſeulement de ne le point abandonner. Il tint conſeil quelques jours aprés avec ſes Miniſtres, & mit l'affaire en déliberation. Les plus ſages d'entre eux étoient d'avis,

qu'il donnât ſeulement retraite à Dom Pedro, & qu'il ne fît point la guerre pour rétablir un Tyran, l'horreur du genre humain. La Princeſſe de Galles s'y oppoſoit auſſi, & ſans ſe ſoucier des preſens du Tyran, elle le regardoit comme un monſtre, qui avoit fait mourir ſa femme. Mais le Prince ne la conſultoit pas ſur ſes deſſeins de guerre. *Elle voudroit bien*, diſoit-il un jour à ſes Chevaliers, *que je demouraſſe toujours de côté elle en ſes chambres, ce ne ferai-je pas.* Jean Chandos Connêtable de Guienne, Thomas Feleton Grand Senéchal, & tous les autres Capitaines Anglois & Gaſcons, nouris dans le deſordre, accoutumez au ſang vouloient la guerre, & lui diſoient : Qu'il ne trouveroit jamais une plus belle occaſion de s'immortaliſer : qu'aprés avoir domté les Gaules, il faloit comme Charlemagne domter auſſi les Eſpagnes : qu'un Heros marchoit toujours à la gloire, & qu'elle étoit bien ſûre en faiſant remonter ſur le trône un Roi ſon Allié, qui n'avoit point d'autre protection que la ſienne.

Cron. de Bert. du Gueſclin 244.

Ces raiſons toucherent l'eſprit ambitieux du Prince, il ſe vit dans ce moment l'Arbitre

l'Arbitre des Rois ; & ſachant d'ailleurs que le Roi Charles Cinquiéme ne manqueroit pas d'envoyer des troupes au Comte de Traſtamare, une jalouſie ſecrette lui fit eſperer de les voir encore les armes à la main & de les vaincre, comme il avoit déja fait en tant d'occaſions. Il ne voulut pourtant pas ſe déterminer ſur une affaire ſi importante, ſans conſulter le Roi ſon pere ; il lui fit ſavoir l'état des affaires, & ce Prince lui manda qu'étant ſur les lieux il voyoit les choſes de plus prés, & pouvoit mieux prendre ſon parti ; mais que s'il y croyoit reüſſir, il lui conſeilloit d'aſſiſter de toutes ſes forces le fils du Roi Alphonſe de Caſtille ſon bon ami, & ſon ancien Allié. Il lui envoya en même-têms le Duc de Lancaſtre avec un ſecours conſiderable d'hommes & d'argent, & conſentit que le Roi de France lui mît entre les mains cent mille frans, qu'il étoit prêt à payer ſuivant le Traité de Bretigni. Les Sires de Cliſſon & de Retz arriverent auſſi de Bretagne avec trois cens Gentils-hommes. Tous ces ſecours venus à propos acheverent de déterminer le Prince de

Galles, qui ne cherchoit qu'une nouvelle occaſion d'acquerir de la gloire. Il fit publier l'Arriere-ban dans toutes les Terres de ſon obeïſſance, & manda aux Seigneurs Anglois, que le Roy Dom Henri avoit retenus à ſa Cour, de le venir trouver inceſſamment. Ils firent aſſembler tous ceux qui étoient encore en Caſtille & en Aragon au nombre de cinq ou ſix mille, & marcherent du côté de France. Ils y eurent beaucoup de peine, il faloit traverſer les Pirenées, & tous les paſſages leur étoient fermez, le Roi d'Aragon y avoit mis des troupes, qui quoiqu'en petit nombre ſuffiſoient dans des montagnes pour arrêter cent mille hommes. Ils eurent recours au Comte de Foix, qui à la perſuaſion de Jean Chandos les laiſſa paſſer ſur ſes Terres, en leur faiſant payer cherement les vivres qu'il leur fournit. Ils ſe ſeparerent enſuite pour ſubſiſter plus commodément, les uns prirent le chemin du Comté d'Armagnac, & les autres s'avancerent vers Montauban. Ils pilloient tous les lieux par où ils paſſoient; ce qui obligea le Vicomte de Narbonne & Gui d'Aſai Senéchal de Toulouſe, à faire armer tout ce qu'ils purent de Che-

valiers pour leur courre-ſus. Les François eurent d'abord quelque avantage ſur eux, & les pourſuivirent juſques dans les portes de Montauban; mais la garniſon de la ville qui étoit Angloiſe étant venuë à leur ſecours, les François furent défaits, & tous leurs Chefs tuez ou pris priſonniers. Le Vicomte de Narbonne & le Sénéchal de Toulouſe furent mis en liberté ſur leur parole, & promirent une groſſe rançon. Le Pape aïant été averti de ce qui étoit arrivé les releva de leur ſerment, & leur défendit expreſſément de donner de l'argent à des voleurs, qui en allant en Caſtille l'avoient lui-même rançonné, & qu'il n'avoit pas manqué d'excommunier. Ainſi ils arriverent en Guienne en aſſez mauvais état, la plupart à pied & mal armez. Le Prince de Galles qui connoiſſoit leur valeur, les remit en bon équipage. Il faiſoit un prodigieux armement, ſe doutant bien qu'il auroit affaire non ſeulement à toute la Caſtille reünie contre le Tyran Dom Pedro, mais encore à toute la Jeuneſſe de France, qui ſe voyant en paix par le Traité de Bretigni, ſeroit bien-aiſe de ſe ſignaler dans une guerre

Annales de la ville de Toulouſe 112.

étrangere. Les Soldats ne lui manquoient pas, ſa reputation lui en attiroit de tous côtez, chacun vouloit combattre ſous ſes Enſeignes, & croyoit être ſûr de la victoire en ſuivant un ſi grand Capitaine.

Il avoit une application continuelle à faire des troupes, & comme un jour il demandoit au Sire d'Albert combien il lui pouroit fournir de lances, *Monſeigneur*, lui répondit-il, *ſi je voulois prier tous mes Feaux, j'aurois bien mille lances, ma Terre gardée.* *Par mon Chef*, dit le Prince, *Sire d'Albert, c'eſt belle choſe, je les retiens tous*, & ſe tournant vers ſes Courtiſans il leur dit en Anglois : *Par ma foi on doit bien aimer la Terre où l'on a un tel Baron, qui peut ſervir ſon Seigneur à mille lances.* Il fit auſſi-tôt delivrer des Commiſſions au Sire d'Albert pour lever mille lances, mais aïant depuis fait reflexion, qu'un Seigneur ſi bien accompagné ſetoit trop puiſſant dans ſon Armée & lui pouroit donner quelque jalouſie, il lui manda de ne lui en amener que deux cens, ſans ſe mettre en peine de le rembourſer de la dépenſe, qu'il avoit déja faite. Le Sire d'Albert fier & hautain de ſon naturel s'en plaignit hardiment, &

Froiſ. 1. vol. 304.

ſans le Comte d'Armagnac ſon oncle, qui lui adoucit l'eſprit, il ſe ſeroit porté à des extremitez & eût fait dés lors étourdiment & à ſa perte ce qu'il fit depuis avec prudence.

Le Prince de Galles avoit beſoin d'argent pour payer tant de troupes, il fit fondre la plus grande partie de ſa vaiſſelle d'or & d'argent & en fit battre de la Monnoïe. Dom Pedro lui donna une table d'or enrichie de pierres precieuſes & lui abandonna tous ſes treſors, qui n'étoient pas mediocres, l'aſſurant qu'il en avoit caché bien d'autres à Tolede & à Seville, dont le Prince ſeroit le maître dés qu'il auroit battu ſes ennemis. Ainſi en peu de têms l'Armée fut nombreuſe, & rien n'empêchoit le Prince de partir que la groſſeſſe de la Princeſſe de Galles. Elle accoucha le 6. de Janvier d'un fils, qui fut batiſé par l'Archevêque de Bordeaux, & tenu ſur les Fons par l'Evêque d'Agen & par le Roi de Majorque, qui le nommerent Richard. Ce Roi avoit été dépoüillé par le Roi d'Aragon, & étoit venu implorer l'aſſiſtance du Prince de Galles, qu'on regardoit alors comme le ſeul Prince capa-

ble par ſa valeur & par ſa puiſſance d'être le protecteur des Rois malheureux.

Aprés la ceremonie du Batême, tout ſe diſpoſa à partir, & le Prince donna ſes derniers ordres. Il laiſſa le Gouvernement de Guienne à James Dandelée Senéchal de Poitou, dont il avoit vû le courage à la bataille de Poitiers, & ſe mit en marche du côté de Bayonne. Il avoit aſſez de troupes aguerries & bien diſciplinées, la difficulté étoit de paſſer en Eſpagne, on ne le pouvoit faire que par la Navarre, & les paſſages des montagnes étoient ſi étroits & ſi aiſez à garder, que cent hommes en pouvoient arrêter cent mille; il faloit donc être d'accord avec ceux du Païs. Le Roi Dom Henri de Traſtamare l'avoit bien prévû, & dés qu'il ſût que Dom Pedro étoit allé implorer le ſecours du Prince de Galles, il ſe prépara à la guerre de ce côté là, renouvella ſes Alliances avec le Roi d'Aragon, & promit au Roi de Navarre de lui donner la ville de Logrogno, pourvû qu'il empêchât les Anglois de paſſer par ſes montagnes, ce qu'il pouvoit faire fort aiſément.

Le Prince de Galles avoit été averti de

ce traitté & ne s'en embarraſſoit pas, il connoiſſoit le Roi de Navarre, & quand ſon Armée fut en état de marcher, il le fit prier de ſe rendre à Bayonne pour y parler d'affaires importantes. Le Roi de Navarre, que ſon interêt faiſoit marcher aiſement, y vint auſſi-tôt aprés avoir pris ſes ſuretez, & ſans ſe ſoucier de la parole qu'il avoit donnée au Roi Dom Henri, il ſigna avec Dom Pedro & le Prince de Galles un traitté, par lequel il devoit avoir Logrogno, Calahorra & Navarrette, & le Prince de Galles devoit avoir la Principauté de Biſcaïe pour les frais de la guerre: Dom Pedro qui n'avoit plus rien, ne faiſant pas grande difficulté de promettre beaucoup. Il devoit auſſi laiſſer ſes filles en otage à Bayonne juſqu'à la fin de la guerre, & moyennant cela les deux Princes promettoient d'employer toutes leurs forces pour le rétablir. Aprés que le traitté fut ſigné, le Prince de Galles donna à dîner aux deux Rois, ils mangerent à la même table, Dom Pedro étoit à droitte, le Prince de Galles à côté de lui, le Roi de Navarre avoit la gauche. Ils ſe ſeparerent avec de grandes proteſtations d'exe-

cuter fidellement tout ce qu'ils s'étoient promis.

Mais à peine le Roi de Navarre fut-il retourné à Pampelune, qu'à la priere du Roi d'Aragon il se rendit à Sierra di Campos sur les confins de Leon & de Castille, au commencement de l'année 1367. & y fit un autre traitté avec le Roi de Castille. L'Archevêque de Tolede & le Comte de Denia Aragonnois s'y trouverent, & il leur promit & jura de défendre aux Anglois le passage de ses montagnes, moyennant quoi Dom Henri lui donneroit Logrogno, qu'il croyoit avoir plus aisement de celui qui en étoit en possession.

On se préparoit à la guerre des deux côtez, Dom Henri avoit fait assembler à Burgos les Etats de Castille, qui dans la peur de retomber sous le pouvoir du Tyran avoient promis tout ce qu'on avoit voulu, & Bertrand du Guesclin étoit allé en France chercher du secours. Le Roi Charles Cinquiéme qui l'aimoit, le receut fort bien, lui fit donner quelque argent & dit publiquement, qu'on lui feroit plaisir d'aller à la guerre de Castille, de sorte que la plupart des jeunes Gens de

de la Cour de France s'étoient enrollez. Du Gueſclin avoit aſſemblé quatre mille hommes d'armes, qui faiſoient douze mille chevaux, chaque homme d'armes aïant ſon Ecuyer & ſon Couſtillier, & ſeulement deux mille Arbalêtriers à pied, parce qu'il y avoit aſſez d'Infanterie en Caſtille. Il donna le rendez-vous à ſes troupes auprés de Toulouſe, & manda au Roi Dom Henri, qu'il alloit paſſer les Pyrenées pour le joindre inceſſamment.

D'autre part le Prince de Galles marchoit vers les montagnes pour paſſer en Eſpagne à la tête de vint-ſept mille hommes d'armes, ſans conter l'infanterie. Le Roi de Navarre qui avoit ſigné des Traitez des deux côtez, étoit aſſez embaraſſé, il ne pouvoit ſe reſoudre à prendre un parti; & s'il voyoit le Prince de Galles ſuivi d'une belle armée accoutumée à vaincre, il voyoit auſſi Dom Henri accompagné de toute la Nobleſſe de Caſtille & d'Aragon, & ſecondé du fameux Bertrand du Gueſclin, qui lui amenoit dix ou douze mille chevaux. Dans cette incertitude ne voulant tenir ſa parole ni à l'un ni à l'autre, il ſe ſervit d'un ſtrata-

gême assez singulier. Bertrand du Guesclin avoit mis dans son Château de Borgia un de ses parens nommé Olivier de Mauni, le Roi de Navarre convint avec lui qu'un certain jour il iroit à la chasse aux environs du Château, & que Mauni l'enleveroit & le retiendroit prisonnier, jusqu'à ce que l'armée du Prince de Galles eût passé les montagnes, & fût entrée en Castille. Il esperoit par là n'être point obligé à se déclarer, & pouvoir attendre l'issuë de la guerre pour suivre le parti du vainqueur. La chose fut executée comme elle avoit été projettée, Mauni enleva le Roi de Navarre & le mena dans son Château; mais quand il y fut il l'y retint tout de bon, & ne le laissa aller qu'en lui faisant promettre de payer une grosse rançon, & pour sûreté il voulut avoir l'enfant de Navarre en otage. Ce Roi infidelle se voyant trompé lui-même promit tout ce qu'on voulut, l'enfant fut livré & mis dans le Château de Borgia, & le Roi retourna à Tudelle avec Mauni, qui alloit querir l'argent de la rançon. Mais à peine y furent-ils arrivez, que Mauni fut arrêté & menacé du dernier supplice,

s'il ne faiſoit relâcher l'enfant, le Roi de Navarre lui diſant qu'il étoit bien ſot de ſe fier à celui qu'il avoit trompé. Mauni eut peur, fit mettre en liberté l'enfant, & retourna au Château de Borgia avec la honte d'avoir manqué à ſa parole ſans en avoir profité, & le Roi de Navarre piqué contre les François & contre les Aragonnois, ſe déclara enfin pour le Prince de Galles, & lui envoya trois cens chevaux.

Le Roi Dom Pedro & le Prince de Galles avoient traverſé les Pyrenées, ſans trouver perſonne qui s'y oppoſât. Ils avoient ſeparé leurs troupes en trois corps: l'avant-garde commandée par le Duc de Lancaſtre & par Chandos avoit paſſé le premier jour, le Prince de Galles & le Roi Dom Pedro avoient paſſé le jour ſuivant avec le corps de bataille, & le troiſiéme jour l'arriere-garde avoit auſſi paſſé ſans difficulté ſous la conduite du fils du Roi de Majorque. Ils avoient traverſé la Navarre, & étoient venus camper dans la petite Province d'Alava entre la Navarre & la Caſtille. Le Roi Dom Henri vint au devant d'eux, & ſe poſta ſur une émi-

nence où il étoit impoſſible de l'attaquer. Il y tint un Conſeil de Guerre où les avis furent differens ; les Ambaſſadeurs de France qui étoient dans ſon camp, lui conſeillerent de ne point hazarder la bataille : Ils lui repreſenterent qu'il n'avoit qu'à ſe donner patience & à ſe fortifier dans ſon poſte, que les vivres ne lui manqueroient pas : que tous les peuples qui lui étoient affectionnez y en apporteroient en abondance, au lieu que l'armée ennemie manqueroit bien tôt de tout : que les étrangers ne pouvoient pas ſubſiſter long-têms en Eſpagne : que la victoire ne lui donneroit rien, & qu'il perdroit tout par la perte d'une bataille : qu'au reſte il ne faloit point ſe flater, qu'il avoit affaire à des troupes toujours victorieuſes, & commandées par le plus vaillant & le plus heureux Prince du monde, au lieu qu'il conduiſoit des milices mal diſciplinées qui n'avoient qu'une premiere fougue, & qui bien-tôt l'abandonneroient dans le combat. Bertrand du Gueſclin, quoiqu'il aimât aſſez à ſe battre, étoit du même avis ; mais Dom Teillo Prince de Biſcaie, & tous les jeunes Seigneurs Caſtillans demandoient la ba-

taille. Ils disoient que la guerre acheveroit de ruiner le Royaume, que les François la vouloient faire durer parce qu'ils s'y enrichissoient : qu'ils étoient deux Castillans contre un Anglois, & que le Ciel seroit pour la bonne cause. Ils se vantoient même de les avoir déja battus toutes les fois qu'ils s'étoient rencontrez au fourage: & Dom Teillo fier d'avoir défait Thomas Feleton grand Senéchal de Guienne, ne croyoit pas que les autres fussent capables de lui resister.

Ainsi aprés bien des contestations la bataille fut resoluë dans le camp des Castillans, & le Prince de Galles l'accepta avec joye ; les deux armées se rangerent vis-à-vis l'une de l'autre prés du Bourg d'Acofra, à la vuë de Navarrette.

Le Roi Dom Henri donna la droite à son frere Sanche, suivi d'une partie de la Noblesse Castillanne, & à Bertrand du Guesclin qui commandoit les troupes auxiliaires de France. Dom Teillo Prince de Biscaie, & le Comte de Denia eurent la gauche, & le Roi garda pour lui le corps de bataille. Loup Ayala portoit son Etendart Royal. Le corps de reserve étoit

commandé par le Vicomte de Roquebertin Aragonois.

Le Prince de Galles partagea auſſi ſon armée en trois corps, le Duc de Lancaſtre ſon frere commandoit le premier, accompagné de Chandos, des deux Maréchaux de Guienne, & de Hugues de Caurelée Capitaine Anglois, qui au premier mandement de ſon Prince avoit quitté tous les grans établiſſemens qu'il avoit en Aragon, & l'étoit venu trouver. Le Prince de Galles & le Roi Dom Pedro étoient à la tête du ſecond. Le troiſiéme étoit commandé par le fils du Roi de Majorque, accompagné du Captal de Buch, du Comte d'Armagnac, & du Sire d'Albret. Les Sires de Cliſſon & de Retz commandoient le corps de reſerve.

Quand les deux armées furent rangées en bataille dans la plaine, les deux Princes Dom Henri & Dom Pedro, qui ſe diſoient tous deux Rois de Caſtille, s'envoyerent proteſter mutuellement qu'ils ne demandoient qu'un bon accord, & qu'ils étoient innocens de tout le ſang qui s'alloit verſer. Cela ne fit qu'irriter les eſprits, l'un & l'autre croyoit avoir

droit à la Couronne, & n'avoit garde de reculer dans un têms où tant de braves gens étoient prêts à ſe ſacrifier pour leur querelle. Mais le Prince de Galles parut touché de voir tant de ſang prêt à ſe répandre, ſon armée étoit de trente mille chevaux & de quarente mille hommes de pied, & celle de Caſtille étoit beaucoup plus forte, principalement en infanterie. *Mon Dieu*, s'écria-t-il, *vous ſavez que je n'ai pris les armes que pour chaſſer un Uſurpateur, & rétablir un Roi legitime*; & puis ſe tournant vers Dom Pedro: *Nous verrons aujourd'hui*, lui dit-il d'un ton ferme & fier, *ſi Dieu veut que vous ſoyez Roi de Caſtille; mais promettez-lui de pardonner ſincerement à vos ennemis, & de traiter à l'avenir les ſujets qu'il vous aura rendus avec plus de juſtice, que vous n'avez fait par le paſſé.* On alloit ſonner la charge, & le Prince de Galles avoit déja crié: *Marchez, Bannieres, au nom de Dieu & de ſaint George*, quand Jean Chandos Connétable de Guienne s'avança vers le Prince de Galles tenant à la main une Banniere roulée, & lui dit: *Monſeigneur, il y a long-têms que je ſuis Chevalier, & par vos bienfaits je ſuis aſſez riche en Terres pour*

Hiſt. de Bert. du Gueſelin 129.

être Chevalier Banneret. Auſſi-tôt le Prince prit la Banniere & la donna au Roi Dom Pedro, le priant de la déployer; ce que le Roi fit en la remettant entre les mains de Chandos, & lui diſant: *Vous êtes Chevalier Banneret.*

Cependant on donnoit de part & d'autre le ſignal de la bataille, ce fut le troi-
1367. ſiéme du mois d'Avril. Les uns crioient: *Caſtille au Roi Henri*, & les autres: *Saint Georges Guienne.* Tout marcha en bon ordre, tout ſe mêla, & bien-tôt on n'entendit plus que les cris des ſoldats & le bruit des armes. D'abord l'aile droite des Caſtillans eut quelque avantage, Bertrand du Gueſclin à la tête des François pouſſa les troupes du Sire d'Albret, mais l'aile gauche ne fit aucune reſiſtance, & ſans qu'on ſache pourquoi, Dom Teillo Prince de Biſcaie, qui s'étoit vanté de faire tant de merveilles, s'enfuit à la premiere charge, & tous ſes gens le ſuivirent. Ainſi du Gueſclin ſe vit attaqué en même-têms par le Sire d'Albret qui rallia ſes troupes, & par le Duc de Lancaſtre qui le chargea en flanc, au lieu de pourſuivre les fuyars. Il reſiſta autant qu'il put, & voyant la plupart

plupart de ſes ſoldats tuez ou hors de combat, il joignit le Roi Dom Henri, qui faiſoit de grans efforts pour rétablir les affaires. Il avoit encore plus de quarente mille hommes, mais la plupart de jeune Nobleſſe peu accoutumée au carnage, & encore moins à la diſcipline militaire. Il les menoit lui-même à la charge, & leur donnoit l'exemple d'une valeur heroïque. *Vous m'avez fait votre Roi*, leur crioit-il de rang en rang, *vous m'avez juré de ne m'abandonner jamais, acquittez-vous de votre parole & je m'acquitterai de la mienne, je combattrai toujours tant que je vous verrai combattre.* *Froiſ. 1. vol. 324.*

Le Prince de Galles de ſon côté ne negligeoit rien, & ſans faire parade de ſon courage, comme un jeune homme, il faiſoit le métier de General. La fuite du Prince de Biſcaie & la défaite des François ne l'avoient point fait préſumer de ſes forces, il n'en avoit pas été plus vîte, & n'avoit attaqué le corps de bataille où étoit Dom Henri, qu'aprés avoir ramaſſé toutes ſes troupes pour le faire avec ſûreté. En effet, les Caſtillans déja ébranlez par la mort ou par la fuite de leurs compa-

gnons, ne purent ſoutenir ſes efforts, ils plierent de tous côtez, & Dom Henri voyant tout deſeſperé ſe ſauva à toute bride vers l'Aragon avec Dom Pedro de Luna Chevalier Aragonois. Auſſi-tôt tout s'enfuit, ou mit bas les armes. Du Gueſclin appuyé contre une muraille, ſe défendit long-têms, Dom Pedro crioit qu'on le tuât, le regardant comme le plus dangereux de ſes ennemis, mais le Prince de Galles étant arrivé ſur le lieu lui cria de ſe rendre; *Je me rends au Prince*, dit Bertrand, *car c'eſt le plus hardi*, & auſſi-tôt il lui preſenta ſon épée. Le Prince le donna en garde au Captal de Buch, qui lui dit: *Sire Bertrand, or eſt le têms changé, vous me prinſtes devant Cocherel, & je vous tiens aujourd'hui. Vous ne m'avez pas prins ne conquis à l'épée*, lui répondit Bertrand, *auſſi comme je fis vous, parquoi j'ai un point plus avant.* Le Begue de Villaines fut auſſi pris priſonnier, & laiſſé ſur ſa parole.

Cron. de du Gueſclin 271.

Cron. de du Gueſclin 272.

Dom Pedro triomphant s'abandonnoit à ſon humeur ſanguinaire, & ſi le Prince de Galles ne ſe fût ſervi de toute ſon autorité, il eut tout fait paſſer au fil de l'épée; il fit même maſſacrer à ſes yeux

quelques priſonniers de qualité. Il y eut ſept ou huit mille hommes tuez ſur la place, on fit peu de priſonniers, tout le reſte ſe ſauva du côté de Navarrette, & pluſieurs ſe noyerent en voulant paſſer l'Ebre avec trop de précipitation.

Quand le Prince de Galles vit qu'il n'avoit plus d'ennemis, il ſe mit à genoux ſur le champ de bataille, & en rendit graces à Dieu; puis ſe tournant vers Dom Pedro, & lui montrant la campagne couverte de morts, *Vous êtes vainqueur*, lui dit-il, *vous êtes Roi, mais on peut dire que vous avez perdu la bataille, puiſque vous ne l'avez gagnée qu'en répandant le ſang de vos ſujets, Dieu les a punis de vous avoir abandonné, prenez garde qu'il ne vous puniſſe à votre tour, ſi vous ne changez de conduite.* Dom Pedro lui voulut embraſſer les genoux, mais il l'en empêcha, & lui dit : *La victoire vient de Dieu, & non pas de moi; vous ne me devez rien, mais vous lui devez tout.* *Hiſt. de Bertr. du Gueſclin 131.*

Le gain de la bataille fut la conquête du Royaume de Caſtille, la plupart des Villes n'étoient point fortifiées, & des Bourgeois n'avoient garde de tenir contre une armée victorieuſe. Ils apporterent

les clefs de toutes parts, & vinrent implorer la clemence du Vainqueur. C'étoit une vertu que Dom Pedro ne connoiſſoit pas. Il laiſſa le Prince de Galles à Burgos, & s'en alla à Tolede & à Cordouë, où il fit mourir les principaux Habitans, faiſant bien-tôt connoître que ſes malheurs paſſez ne l'avoient point changé.

Quand la plus grande partie de la Caſtille fut rentrée ſous l'obeïſſance de Dom Pedro, il chercha les moyens de ſe défaire honnêtement du Prince de Galles, qui commençoit à lui être à charge; & pour ſe mettre en état de n'avoir plus beſoin de lui, il n'oublia rien pour faire la paix avec ſes voiſins. Ferdinand Roi de Portugal, nouvellement monté ſur le trône par la mort de ſon pere Pierre, avoit toutes les inclinations portées à la paix, & ne ſongeoit qu'à joüir des plaiſirs de la Royauté. Le Roi de Grenade avoit aſſez d'affaires chez lui, où les diverſes factions des Zegris & des Abencerrages cauſoient de perpetuelles guerres civiles. Il ne reſtoit que le Roi d'Aragon, Prince aſſez peu fidelle à ſa parole, & qui d'ordinaire

étoit du côté du plus fort. L'alliance qu'il avoit avec le Roi Dom Henri de Traſtamare, dont le fils aîné avoit épouſé ſa fille, ne balançoit pas dans ſon eſprit, le moindre petit interêt, & la politique chez lui l'emportoit toujours ſur l'honneur & ſur l'amitié. Un auſſi mauvais cœur que celui-là ne fut pas difficile à gagner. Dom Pedro avec l'agréement du Prince de Galles lui envoya Hugues de Caurelée, qui avoit été long-têms à ſon ſervice, & qui n'en étoit ſorti que pour obeïr au mandement de ſon Prince legitime. Ce fut un Ambaſſadeur agréable au Roi d'Aragon, qui ne pouvant pas faire la paix ſi vîte, conſentit à une Tréve. Alors Dom Pedro ne garda preſque plus de meſures avec le Prince de Galles, il lui avoit promis de grandes ſommes d'argent & la Principauté de Biſcaie; il ne lui donnoit ni l'un ni l'autre: ſes peuples, diſoit-il, étoient ruinez par la guerre, & ne pouvoient rien contribuer, & les Villes de Biſcaie naturellement fortes, & dans des montagnes preſque inacceſſibles refuſoient d'obeïr, ſoit qu'effectivement elles euſſent horreur d'une domination étran-

gere, ſoit qu'il leur eût donné des ordres ſecrets contraires à ceux qu'il donnoit publiquement, de recevoir les garniſons Angloiſes. Quoiqu'il en ſoit, le Prince de Galles étoit depuis plus de trois mois à Vailladoli avec ſon armée, que le mauvais air & les chaleurs exceſſives avoient diminuée de plus de la moitié. La peſte y faiſoit un grand ravage, & lui-même, de fatigue & de chagrin de ſe voir trompé par un Tyran qu'il avoit remis ſur le trône, étoit tombé dans une langueur & une eſpece d'hydropiſie, dont il ne guerit jamais parfaitement. Il envoyoit ſommer Dom Pedro de ſa parole & lui reprocher ſon infidelité, & n'en recevoit que des excuſes & des promeſſes éloignées. Dom Pedro demeuroit à Seville à l'extremité du Royaume de Caſtille, & ſuppoſoit tous les jours de nouvelles affaires, qui l'empêchoient de retourner à Vailladoli. Il oſa même mander au Prince que ſes ſoldats pilloient le Royaume, & que tant qu'ils y ſeroient il ne faloit pas eſperer d'en tirer de l'argent; mais que s'il les faiſoit repaſſer en Guienne, il lui envoyeroit inceſſamment les ſommes qu'il lui

avoit promiſes. C'étoit aſſez marquer ſa perfidie & ſon ingratitude, mais le Prince n'étoit pas en état de s'en vanger, il ſe ſentoit affoiblir de jour en jour, & ſon armée déperiſſoit à vuë d'œil. Il prit enfin le parti de repaſſer en Guienne, & pour ſe vanger de Dom Pedro, il ſigna en ſecret un Traité avec le Roi de Navarre & le Roi d'Aragon, par lequel il leur promit de revenir en Caſtille l'année ſuivante, à la tête d'une armée aſſez forte pour en faire la conquête, & la partager avec eux.

Dés que le Roi Charles Cinquiéme eut appris que le Prince de Galles, malade & mécontent, étoit repaſſé en Guienne, il jugea que Dom Pedro, auſſi cruel que jamais, & plus haï de ſes ſujets, ne ſe maintiendroit pas long-têms ſur le trône de Caſtille, & manda au Duc d'Anjou d'aſſiſter le Roi Dom Henri d'hommes & d'argent. Il eut bien ſouhaité que Bertrand du Gueſclin eût commandé l'armée, mais il étoit encore priſonnier à Bordeaux, & le Prince de Galles ne le vouloit pas mettre à rançon. L'amitié que le Roi avoit pour du Gueſclin ne

l'empêcha pas de le condamner dans un procés qu'il eut alors avec la Dame de Caſſel, veuve du Comte de Longueville. Elle prétendoit pour ſon doüaire, ſuivant la Coutume de Normandie, le tiers des biens du Comté; & du Gueſclin, abſent & priſonnier, avoit obtenu des Lettres d'Etat. La cauſe fut plaidée & jugée à la grand' Chambre en preſence du Roi, & il fut dit qu'attendu que du Gueſclin avoit été pris priſonnier en combattant pour un Prince étranger, les Lettres d'Etat qu'il avoit obtenuës ne pouvoient pas ſubſiſter; ce que le Roi approuva contre ſon inclination, & forcé par la Juſtice.

Reg. du Parl. c. 1.

Le Roi Dom Henri aprés la perte de la bataille de Navarrette s'étoit ſauvé en Aragon, & ſans s'y arrêter avoit paſſé en France, ſe doutant bien que le Roi d'Aragon, dont la foi lui étoit ſuſpecte, l'abandonneroit à ſon malheur, & le livreroit peut-être à ſon ennemi. Sa femme & ſes enfans avoient auſſi trouvé le moyen de ſortir d'Eſpagne. Il paſſa d'abord chez le Comte de Foix, qui lui promit ſes troupes & ſa perſonne, dés qu'il auroit aſſez de forces pour tenter la fortune une

ſeconde

fois, & vint à Toulouſe implorer l'aſſiſtance du Duc d'Anjou. Il trouva tout diſpoſé à le bien recevoir. Le Roi à la premiere nouvelle de la défaite de Dom Henri, avoit reſolu de le ſoutenir en toutes manieres. Il n'étoit pas de la politique de ſoufrir l'agrandiſſement du Prince de Galles, & c'étoit aſſez qu'il prît un parti, pour que les François priſſent le parti contraire. Le Duc d'Anjou avoit eu ordre d'aſſiſter Dom Henri d'hommes & d'argent, contre un Tyran qui aprés avoir eu l'honneur d'épouſer une Princeſſe de la Maiſon de France, l'avoit fait empoiſonner : Et quoique les Anglois fuſſent les principaux & les plus dangereux Acteurs de cette guerre, on ne les regardoit que comme des troupes auxiliaires, qui pouvoient aller ſecourir leurs Alliez, & qu'on pouvoit attaquer dans les Païs étrangers ſans rompre la paix.

Dom Henri aſſuré d'un ſi grand ſecours alla à Avignon, le Pape le reçut avec de grans témoignages d'eſtime & d'amitié, lui donna des ſommes conſiderables, & redoubla en ſa faveur les excommunications qu'il avoit déja lancées

contre Dom Pedro. Aïant même appris que ce Prince, plus cruel que jamais, avoit fait aſſaſſiner le Maître de l'Ordre de S. Bernard, qui depuis peu avoit été établi en Galice, & qu'il avoit chaſſé l'Evêque de Calahorra & celui de Lucente, il envoya en Eſpagne un Archidiacre pour lui ſignifier en perſonne la Sentence d'excommunication, & par là le rendre plus odieux aux peuples. La Commiſſion étoit délicate, & l'Archidiacre pouvoit s'attendre à éprouver la cruauté du plus barbare des hommes, s'il tomboit entre ſes mains. Il ſût que Dom Pedro étoit à Seville, il ſe rendit à l'embouchure du Guadalquivir, y laiſſa ſon vaiſſeau à l'ancre, & ſe mit dans une chaloupe à rames pour remonter la riviere, & chercher l'occaſion d'executer ſon ordre. Elle ſe preſenta plus favorable qu'il ne l'eût oſé eſperer, Dom Pedro ſuivi ſeulement de quelques Gardes, ſe promenoit à cheval ſur le bord de l'eau. Auſſi-tôt l'Archidiacre qui le connoiſſoit fit approcher ſa chaloupe aſſez prés pour être entendu de lui, & lui dit qu'il avoit été jetté par la tempête ſur les côtes d'Andalouſie,

qu'il venoit du Levant, & qu'il avoit de grandes nouvelles à lui apprendre. Dom Pedro curieux s'arrêta, & lui demanda ce que c'étoit, & l'Archidiacre ſans perdre têms lui lut tout haut l'excommunication. A ces paroles foudroyantes Dom Pedro, tranſporté de fureur, met l'épée à la main, donne des deux à ſon cheval, & ſe jette à l'eau pour tâcher de mettre en pieces celui qui lui faiſoit un affront ſi ſenſible; mais l'Archidiacre s'enfuyoit à force de rames, & le courant & la marée qui baiſſoit lui étoient favorables. Dom Pedro ne laiſſa pas de donner un coup d'épée ſur la chaloupe, mais ſans l'arrêter, ſon cheval qui d'abord avoit fait de grans efforts, manqua tout d'un coup ſous lui, & le laiſſa dans un endroit où il ſe ſeroit noyé infailliblement, ſi ſes gens ne s'étoient jettez dans de petits bateaux qui ſe trouverent là par hazard, & qui leur donnerent moyen de le retirer de l'eau dans le têms qu'il perdoit connoiſſance. Il eut bien-tôt repris ſes eſprits, & s'abandonna à des deſirs immoderez de vangeance, menaçant le Pape de ſe retirer de ſon obeïſſance, & d'obliger

les Rois d'Aragon & de Navarre d'en faire autant. Il ne s'en tint pas aux menaces, & desirant porter plus loin les fureurs de sa vangeance, il fit équiper des vaisseaux pour aller, disoit-il, ravager le patrimoine de S. Pierre. Le Pape craignit la rage d'un Prince qui n'avoit ni foi ni loi, & s'accommoda avec lui. Les conditions de la paix furent que le Maître de l'Ordre de S. Bernard, puisqu'il avoit été tué, seroit le premier & le dernier, que l'Ordre seroit supprimé: que la troisiéme partie des decimes que les Ecclesiastiques de Castille payoient au Pape, seroit délivrée au Roi pour faire la guerre aux Maures, & qu'à l'avenir les Papes ne pourroient nommer aux Evêchez ni aux Maîtrises des Ordres militaires de Castille, qu'avec l'agréement du Roi.

Cependant Dom Henri faisoit de grans préparatifs pour repasser en Espagne, le Pape & le Roi Charles Cinquiéme lui avoient donné beaucoup d'argent, & le Duc d'Anjou tiroit tout ce qu'il pouvoit du Languedoc pour grossir l'armée. Tous ceux qui avoient été pris prisonniers à la bataille de Navarrette étoient irritez con-

tre le Tyran de Caſtille, qui les auroit fait mourir ſans le Prince de Galles, & il n'y en avoit pas un qui ne regardât cette guerre comme ſon affaire particuliere; ſur tout Bernard de Bearn fils naturel du Comte de Foix y ſignala ſon courage, & ſe trouva des premiers au rendez-vous avec de bonnes troupes. D'ailleurs on ſavoit que les eſprits des Caſtillans étoient plus irritez que jamais, que Dom Pedro les avoit traitez avec la même rigueur, & qu'il meritoit de plus en plus le ſurnom de Cruel, qu'ils lui avoient donné depuis long-têms: qu'il avoit perdu ſa plus grande force en perdant la protection du Prince de Galles: que la Biſcaie, la Province de Quipuſcoa, Avila, Salamanque, & quelques autres Places en Caſtille reconnoiſſoient encore Dom Henri, & que ſelon les apparences, les peuples prendroient ouvertement les armes dés qu'ils ſe verroient appuyez par une armée étrangere.

Les choſes étoient dans cet état quand Dom Henri, à la tête de ſon armée, prit le chemin de la valée d'Andorre. Il laiſſa ſa femme & ſes enfans à trois lieuës d'Alet

dans un Château, que le Duc d'Anjou lui avoit mis entre les mains par l'ordre du Roi, & où ſa famille pouvoit attendre en ſureté l'évenement de la guerre. Il entra en Aragon malgré quelques troupes, que le Roi d'Aragon avoit miſes à la garde des paſſages, & qui ſe défendirent ſi foiblement, qu'on les ſoupçonna d'intelligence ; ce Prince intereſſé étant bien-aiſe de ſe conſerver une ouverture pour s'accommoder avec le plus fort.

L'armée traverſa l'Aragon ſans y faire aucun deſordre, & entra en Caſtille. Dom Henri aprés avoir paſſé l'Ebre fit une croix ſur le ſable, ſe jetta à genoux, baiſa la croix, & jura qu'il mourroit plutôt que de ſortir jamais du Royaume. Il marcha enſuite vers Calahorra, qui lui ouvrit les portes, & où une infinité de bannis & de malheureux le vinrent trouver, dans l'eſperance d'une meilleure fortune. Il s'empara de Burgos avec la même facilité, & trouva dans le Château Philippe de Caſtro Aragonnois, qui étoit toujours demeuré priſonnier depuis la bataille de Navarrette. Il le mit en liberté, & fit arrêter le fils du Roi de Ma-

jorque, qui ſe trouva dans la Ville.

L'exemple de la Ville capitale fut ſuivi par beaucoup d'autres : & ſur ce que le païs de Leon paroiſſoit vouloir demeurer dans l'obeïſſance de Dom Pedro, l'armée y marcha, & tout y fut ſoumis dans le mois de May. 1368.

Les habitans de Tolede étoient partagez en deux factions differentes, la plus forte étoit pour Dom Pedro, ſoit par le ſouvenir de ſes cruautez paſſées, qu'on y craignoit encore, ſoit par l'autorité & la bonne conduite du Gouverneur, qui avoit une forte garniſon d'infanterie, & ſix cens chevaux. Dom Henri avoit alors dans ſon armée beaucoup d'infanterie, & ſeulement mille chevaux ; & avec des forces ſi mediocres il ne laiſſa pas d'aſſieger une Ville, dont la grandeur & les fortifications lui en devoient faire voir la conquête fort difficile ; mais il la voyoit ſi importante, qu'il voulut un peu donner à la fortune. Il ſe campa dans la plaine, & fit poſer des corps de garde ſur toutes les montagnes voiſines. Le Tage paſſe au travers de la Ville, de ſorte qu'il falut faire des ponts de batteaux pour la commu-

nication des quartiers, afin que s'ils étoient attaquez, ils puſſent ſe ſecourir mutuellement.

Dom Pedro de ſon côté faiſoit ce qu'il pouvoit pour aſſembler une armée. Il prit le chemin de Cordouë, où il croyoit trouver de plus grans ſecours; mais il trouva la Ville revoltée contre lui, & en eut tant de colere, qu'il fit un Traité avec le Roi de Grenade, qui joignit ſes troupes aux ſiennes; & ſans ſonger à aller au ſecours de Tolede, il aſſiegea Cordouë. Ceux de la Ville qui le connoiſſoient ſe défendirent en deſeſperez, ſachant bien qu'il ne faloit point attendre de miſericorde, & l'obligerent enfin à lever le ſiege. Il brûla & fit raſer en s'en allant Jaën & Ubeda, Villes voiſines de Cordouë qui avoient ſuivi ſon exemple, & prit le chemin de Seville, pendant que le Roi de Grenade alloit chez lui lever de nouvelles troupes, pour aller enſemble combattre Dom Henri, & faire lever le ſiege de Tolede.

Le ſiege continuoit avec vigueur de part & d'autre, & les aſſiegez ſe défendoient moins par affection pour Dom Pedro

Pedro, que par crainte pour leurs enfans, que ce Tyran avoit en otage, & qu'il menaçoit d'une mort cruelle, ſi leurs peres parloient de ſe rendre. La Ville étoit pourtant fort preſſée, & Dom Pedro reſolut de faire un dernier effort pour la ſecourir. Il vit bien que ſes affaires iroient toujours de mal en pis, s'il ne faiſoit quelque coup de reputation. Il apprit que Vittoria, Salvatierra & Logrogno avoient chaſſé ſes garniſons & s'étoient données au Roi de Navarre, & que Dom Teillo également broüillé avec ſes deux freres depuis la bataille de Navarrette étoit entré en Biſcaie, & s'en étoit emparé ſans aucune reſiſtance. Ces méchantes nouvelles, & le peu d'aſſurance qu'il prenoit en ſes ſujets, le déterminerent à faire une alliance plus étroite avec les Maures. Il y a même quelques Auteurs qui diſent que pour leur plaire il ſe fit circoncire, & qu'il épouſa la fille d'un Roi Sarraſin. Quoiqu'il en ſoit, il trouva moyen de mettre ſur pied une puiſſante armée, où il y avoit plus de vint mille Maures ſous la conduite du Prince Altaire. Le Roi de Portugal lui envoya auſſi quelques ſecours,

& il marcha du côté de Tolede à la tête de trois mille chevaux & de quarente mille hommes de pied. Les habitans de Seville, qu'il avoit un peu mieux traitez que les autres, le virent partir à regret; & l'on assure qu'un Maure de Grenade nommé Bennahim, lui dit en secret qu'il couroit à sa perte; ce que le Maure prétendoit avoir trouvé dans les vieilles prédictions de Merlin. Mais comme Dom Pedro avoit du courage, & que ses mauvaises qualitez n'empêchoient pas qu'il n'eût l'esprit ferme & incapable d'être ébranlé de toutes ces vaines prédictions, il ne laissa pas de partir, & se contenta de mettre Dom Sanche & Dom Diegue ses enfans naturels dans le Château de Carmone, qui étoit la meilleure forteresse de l'Andalousie. Il marcha du côté de Tolede, & vint camper aux environs du Château de Montiel.

Dom Henri avoit été averti des grans préparatifs de son ennemi, & quand il sût qu'il venoit à lui il ne voulut pas l'attendre dans ses lignes, il laissa la plus grande partie de son infanterie au siege sous les ordres de Mantique Evêque de

Tolede, & marcha en grande diligence vers Montiel. Il n'avoit que deux mille quatre cens chevaux, mais il trouva à Orgas, à cinq lieuës de Tolede, Bertrand du Gueſclin, qui lui amenoit de France un ſecours conſiderable de cavalerie.

Ce Capitaine fameux autant par ſes malheurs que par ſes victoires, avoit été pris priſonnier à la bataille de Navarrette, & le Prince de Galles qui l'eſtimoit & le craignoit, avoit été long-têms ſans le vouloir mettre en liberté, quelque rançon qu'on lui eût offerte. Il le retenoit à Bordeaux, & le traitoit fort bien. Mais du Gueſclin, qu'une vie douce & tranquille n'accommodoit pas, employoit tous ſes amis pour obtenir une grace qu'on ne refuſoit qu'à lui ſeul. Le Connêtable Chandos, Caurelée, & les autres Miniſtres ou Courtiſans du Prince de Galles lui en avoient parlé cent fois inutilement. Mais un jour le Sire d'Albret voyant le Prince en bonne humeur, lui dit : *Noble Sire, ne vous veilliez courroucier envers moi, ſi je vous relate les paroles que j'ai oy dire de vous en abſence. Par ma foi*, dit le Prince, *je devroie pou amer aucun mien homme*

Cron. de du Gueſclin 298.

ſeant à ma table, ſe il oüyoit dire parole contre mon honneur, & ne m'en aviſaſt. Sire, reprit le Sire d'Albret, *on dit que tenez en votre priſon un Chevalier que n'oſez délivrer, & c'eſt Bertrand du Gueſclin. Moi je le craindrois*, dit le Prince, *qu'on le clame?* Auſſi-tôt le Sire d'Albret fit entrer du Gueſclin, aprés l'avoir inſtruit de ce qui ſe venoit de paſſer, *Bertrand*, lui dit le Prince, *jurez & faites loyal ſerment de jamais ne vous armer contre le Roi mon pere ne moi, ne pour le bâtard Henri, & vous délivrerons tout à plain, & en outre vous donrons dix mille florins pour vous remonter. Sire*, répondit Bertrand, *ma délivrance n'aviendra donc, je ſervirai de cœur entier ceux que j'ai ſervis, c'eſt le bon Roi de France auquel j'ai convenant, & ſi menerai guerre au faux Tyran Dom Pietre, lequel a fait pieça morir la noble Reine extraite de la noble lignée de Bourbon, laquelle Dame étoit votre couſine du meilleur côté qu'ayez.* Le Prince de Galles à ce diſcours hardi changea de couleur, & lui dit: *Mais Bertrand, ſi faut il bien que finiez rançon, que donrez-vous?* Il repliqua ſans heſiter, qu'il donneroit ſoixante mille florins, & jura de ne point porter d'armes qu'il ne les eût payez. Le Prince de Galles

lui dit qu'il en disoit plus qu'il n'en pouvoit faire; mais du Guesclin répondit fierement : *Oui Prince, je payerai la somme, n'en doutez jà, j'ay de bons amis, le Roi Charles mon Seigneur ne me laissera pas en presse, & les femmes de France vendroient leurs quenoüilles, s'il en étoit besoin, pour la me faire.* Ainsi le prix de sa rançon fut arrêté; mais la Princesse de Galles ravie d'une si grande generosité lui envoya dix mille florins, qu'il receut avec respect, en disant : *J'avois crû jusqu'ici être le plus laid Chevalier de France; je ne le crois plus, puisque les Dames me font des presens.*

Hist. de Bert. du Guesclin l. 4. p. 138.

Dés que du Guesclin fut en liberté, il alla trouver le Duc d'Anjou, qui faisoit la guerre en Provence à la Reine de Naples. Il assiegeoit Tarascon, & d'abord donna la conduite de tout à du Guesclin. Il ne portoit point d'armes, & n'avoit qu'une baguette à la main, & cependant si-tôt que les assiegez sûrent que c'étoit lui qui donnoit les ordres, ils demanderent à capituler. Ceux d'Arles en firent autant, & la Reine Jeanne fut obligée à faire la paix.

Quand le Roi sût que du Guesclin étoit

ſorti de priſon, il lui manda de le venir trouver à Paris, & de ne ſe point embaraſſer du prix de ſa rançon. Charles étoit alors uniquement attentif à la principale obligation des Rois, il ſongeoit aux moyens de rendre ſes peuples heureux, & depuis quatre ans qu'il regnoit il avoit, en gardant fidellement la paix avec tous ſes voiſins, reparé une partie des malheurs cauſez par les dernieres guerres. La ſureté des grans chemins étoit rétablie, on ne parloit plus de voleurs, les terres commençoient à être labourées par tout, il avoit diminué les impôts, & les Marchans avoient repris le chemin des Païs étrangers, où ils portoient des marchandiſes, & d'où ils rapportoient de l'argent. Mais ce Prince, dont la ſageſſe prévoyoit l'avenir, ſavoit que la France ne ſauroit être long-têms ſans guerre, que les enfans regardent avec envie la gloire & les bleſſures de leurs peres, & que de têms en têms il faut leur donner une occupation conforme au genïe de la Nation. Il voyoit d'ailleurs les Anglois inſolens de leurs victoires paſſées, leur fierté étoit augmentée avec leur puiſſance, & il craignoit

ſur tout, l'eſprit ambitieux du Prince de Galles, qui aprés avoir rétabli Dom Pedro ſur le trône de Caſtille ſe croyoit en droit de tout entreprendre, & en pouvoir de tout executer. Ces penſées obligeoient le Roi à ſe mettre en état de faire la guerre quand il le faudroit. Dans cette vuë il avoit conſervé tous les vieux Officiers de ſes armées, à qui il donnoit des penſions, & c'eſt ce qui l'obligea à mander à Bertrand du Gueſclin de le venir trouver, pour s'aſſurer qu'il ne lui manqueroit pas au beſoin. Bertrand arriva à Paris, & alla dêcendre au Palais des Tournelles où le Roi étoit logé. Ils eurent enſemble pluſieurs conferences ſur les affaires d'Eſpagne; le Roy voyoit aſſez que le bien de la France demandoit le rétabliſſement de Dom Henri, & du Gueſclin qui par mille raiſons d'interêt & de gloire le ſouhaitoit ardemment, lui fit voir la choſe fort poſſible; Dom Henri aimé des Caſtillans, Dom Pedro haï plus que jamais, le Pape & le Roi d'Aragon prêts à entrer dans la ligue. Le Roi ajoûta, qu'il avoit ordonné au Duc d'Anjou d'aſſiſter Dom Henri de troupes & d'argent. Ainſi

aprés que du Gueſclin lui eut promis de revenir, fut ce des extrémitez du monde, le trouver au premier ordre, il partit de Paris comblé d'honneurs & de bienfaits, paſſa à Bordeaux où il paya le prix de ſa rançon, & toute la dépenſe qu'il avoit faite durant ſa priſon, & reprit le chemin de Languedoc, où il raſſembla ſes troupes pour repaſſer en Eſpagne. Le rendez-vous étoit auprés de Toulouſe, il y trouva quantité de jeunes Avanturiers, qui ſe flatoient d'apprendre bien-tôt le métier de la guerre ſous un ſi grand Maître. Le Duc d'Anjou obeït avec plaiſir aux ordres du Roi, & leur fournit abondamment des vivres, des munitions de guerre, & de l'argent. Rien ne s'oppoſa à leur paſſage dans les montagnes, ils traverſerent l'Aragon comme un Païs ami, & joignirent à Orgas Dom Henri, lorſqu'il alloit chercher Dom Pedro pour le combattre.

L'arrivée des François ſi à propos, & le nom de Bertrand du Gueſclin, redoublerent le courage des troupes de Dom Henri. On continua la marche, quoique les chevaux fuſſent aſſez fatiguez, afin de ſurprendre

ſurprendre les ennemis. Les Maîtres des Ordres de ſaint Jacques & de Calatrava arriverent auſſi avec leurs Chevaliers, & à la pointe du jour on tomba ſur les quartiers de Dom Pedro, ſeparez au tour de Montiel. Ils furent battus l'un aprés l'autre, & ſans beaucoup de reſiſtance. Les Maures s'enfuirent d'abord, leur Prince Altaire aïant été tué des premiers coups. Dom Pedro ſe battit long-têms avec grand courage, eut un cheval tué ſous lui, & ne ſongea à ſe ſauver qu'aprés qu'il vit toutes ſes troupes défaites. Enfin par le conſeil de Fernand de Caſtro, qui ne l'avoit point abandonné dans ſes malheurs, il ſe ſauva lui douziéme, & ſe jetta inconſiderément dans le Château de Montiel, que ſa ſituation avantageuſe mettoit hors d'inſulte, mais où il n'y avoit de vivres que pour quinze jours. Dom Henri en forma auſſitôt le ſiege, & fit entourer la Place de foſſez & de murailles, jugeant bien que s'il pouvoit prendre ſon ennemi, la guerre ſeroit finie.

Le ſiege ne fut pas long, on ne ſe battit point, les vivres manquerent d'a-

bord, & Dom Pedro voyant qu'il faloit mourir de faim ou ſe rendre, aima mieux hazarder de ſortir pendant une nuit fort obſcure, & tâcher de ſe faire un paſſage l'épée à la main. Quelques Auteurs ont écrit, que Dom Pedro avoit fait offrir à du Gueſclin deux cens mille écus, & pluſieurs Villes en ſouveraineté, s'il lui vouloit donner le moyen de ſe ſauver, que du Gueſclin aïant tout déclaré à Dom Henri, avoit par ſon ordre fait ſemblant d'écouter la propoſition, & que ſur ſa parole Dom Pedro étoit venu dans la tente du Begue de Villaines, & y avoit été aſſaſſiné. Mais il n'y a gueres d'apparence d'accuſer du Gueſclin d'une pareille perfidie, puiſque dans tout le cours de ſa vie on voit une bonne foi, & une franchiſe digne des premiers ſiecles. Quoiqu'il en ſoit, Dom Pedro fut arrêté voulant ſe ſauver du Château de Montiel, & conduit dans la tente du Begue de Villaines. Auſſi-tôt Dom Henri y accourut, en criant : *Où eſt ce Tyran, qui ſe dit Roi de Caſtille* ? Dom Pedro qui n'étoit point lié, au lieu de répondre ſaute au coler

de Dom Henri, le jette à terre, & l'alloit égorger avec une dague qu'il avoit à ſon côté, quand le Vicomte de Roquebertin Aragonnois lui arrêta le bras, & donna le têms & le moyen à Dom Henri de reprendre le deſſus, & de plonger ſon poignard dans le ventre du Tyran, qui expira percé de coups.

Ainſi mourut miſerablement le Roi Dom Pedro le vint-troiſiéme de Mars 1369. à l'âge de trente-quatre ans & ſept mois, aprés avoir regné dix-neuf ans. La ſuite de ſa vie l'a aſſez fait connoître, ſans que nous ſoyons obligez de faire ici ſon portrait. On l'accuſe de s'être fait Mahometan, & d'avoir épouſé la fille d'un Roi Sarraſin ; mais il y a peu d'apparence, & ce fait ne ſe trouve que dans quelques Croniques, qui doivent paroître ſuſpectes. Sa mort termina les guerres civiles de Caſtille, on fit voir ſa tête ſeparée du corps aux habitans de Tolede, qui ſe rendirent ; & dans un mois tout ſubit la loi du Vainqueur.

Il eſt vrai que ſi le Roi Dom Henri

ſe vit paiſible en Caſtille, & n'eut plus à craindre d'ennemis domeſtiques, il ſe vit en guerre avec tous ſes voiſins, qui s'étoient ſervis de l'occaſion, & qui avoient pris ſur lui ce qui étoit le plus à leur bien-ſeance Le Roi de Navarre s'étoit emparé de Vittoria, & de Logrogno. Le Roi d'Aragon avoit pris Molines, Cagnette, & Requena. Les Maures de Grenade faiſoient des courſes continuelles & emmenoient des eſclaves, & le Roi de Portugal petit-fils du Roi Dom Sanche ſe diſoit Roi legitime de Caſtille, traitoit Dom Henri de bâtard, & s'étoit emparé de Villa, de Capilla, & Zamora. Mais ce qui étoit encore plus à craindre, les deux filles de Dom Pedro étoient deſtinées à épouſer, l'aînée le Duc de Lancaſtre, & la cadette le Comte de Cambridge, tous deux freres cadets du Prince de Galles, qui prétendoit faire valoir leurs droits. Ainſi le Roi Dom Henri n'étoit pas ſans affaires. Aprés être entré dans le Château de Montiel, il alla à Seville, & y fut receu avec de grandes démonſtrations de joie. Il ſongea enſuite aux obli-

gations qu'il avoit à la France, & n'en fut point ingrat, il envoya au Roi & au Duc d'Anjou des preſens magnifiques, & retint auprés de lui autant de François qu'il put. Il fit Bertrand du Gueſclin Connêtable de Caſtille, & lui donna le Duché de Molines, & les Comtez de Sorie & de Traſtamare. Il donna auſſi à Olivier de Mauni la terre de Crete, & au Begue de Villaines le Comté de Monteclare. Il marcha enſuite ſans perdre un moment en Galice, entra en Portugal, prit Bragues & Bragance, & obligea le Roi de Portugal, qui n'étoit ni ſi puiſſant, ni ſi brave, ni ſi bon general que lui, à faire la paix. Le Roi de Navarre, qui à ſon ordinaire vouloit broüiller les affaires en France pour tâcher d'en profiter, fit auſſi ſon Traité avec Dom Henri, & rendit Vittoria, Logrogna, & les autres Places dont il s'étoit ſaiſi pendant les guerres civiles. Il ne reſtoit plus d'ennemis au Roi de Caſtille que le Roi d'Aragon, qui bien loin de ſe défendre contre du Gueſclin, lui offrit le commandement de ſes Troupes, & lui

proposa d'aller remettre à son obeïssance le Royaume de Sardaigne, qui s'étoit soulevé contre lui. Ainsi tout fut paisible en Espagne, dans le têms que la guerre alloit recommencer en France.

Le Roy Charles cinquieme fait bâtir les tours de la bastille

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIÉME
ROI DE FRANCE.

LIVRE TROISIEME.

Les affaires du Prince de Galles étoient en fort mauvais état depuis ſon retour d'Eſpagne. Il ſembloit que Dieu le voulût punir d'avoir remis ſur le trône de Caſtille Dom

Pedro, le plus méchant de tous les hommes. Il avoit été payé d'ingratitude, le Tyran lui avoit manqué de parole, & l'avoit mépriſé dés qu'il avoit cru n'avoir plus beſoin de lui. La peſte & les chaleurs exceſſives avoient fait perir la plus grande partie de ces vaillans hommes, qui lui avoient aidé à gagner tant de batailles, enfin il étoit revenu lui-même malade, enflé par le corps, & menacé d'hydropiſie. Son treſor étoit vuide, il avoit vendu ſes meubles les plus précieux, & épuiſé ſon credit pour mettre ſur pied une armée de ſoixante & dix mille hommes. Il devoit des ſommes conſiderables à tous les Seigneurs de Gaſcogne, & même aux grandes Villes: on le preſſoit de payer, nulle eſperance de recevoir de l'argent d'Angleterre, dont les revenus ſuffiſoient à peine au Roi Edoüard, qui depuis plus de quarente ans faiſoit la guerre ou à la France ou à l'Ecoſſe. D'autre côté il faloit ſoutenir ſa dépenſe ordinaire, & entretenir ſa Cour, qui juſques-là avoit toûjours été plus nombreuſe & plus magnifique que la Cour d'Angleterre, & même que celle de France. Le Prince cou-

vert

vert de toute la gloire des armes, & dans un âge encore peu avancé, ne voulut pas déchoir; il reſolut de mettre ſur ſes peuples des impôts extraordinaires, & entre autres un florin par chaque feu ſur toute la Guienne, le Poitou & la Saintonge, ce qui montoit à plus de douze cens mille frans par an: & pour ſortir de l'embarras où il étoit, il ſe ſoucia peu d'être aimé comme auparavant, pourvu qu'il fût craint & obeï. Il fit aſſembler à Niort les Etats generaux des Païs de ſon obeïſſance, & leur en fit la propoſition. Les Députez des Villes de Poitou, de Saintonge, de Limouſin & de Roüergue conſentirent à tout ſans murmurer; mais les Gaſcons, qui avoient d'ailleurs des ſujets de plainte, s'y oppoſerent ouvertement; Ils diſoient qu'on les traitoit en eſclaves plutôt qu'en ſujets, qu'on ne leur donnoit aucune part au Gouvernement, que tous les Emplois, que toutes les Charges étoient pour les Etrangers, que les Seigneurs Anglois venoient de têms en têms s'engraiſſer dans leurs Païs, que cependant c'étoit les Gaſcons qui avoient gagné les batailles de Creſſi, de Poitiers

& de Navarrette, & que dans toutes les armées d'Angleterre il y avoit toûjours eu plus de Gaſcons, que d'Anglois naturels.

Ces plaintes étoient fomentées ſous main par les grans Seigneurs du Païs, qui depuis le Traité de Bretigni commençoient à ſentir la dureté du Gouvernement d'Angleterre; ils regrettoient celui de France, & même euſſent mieux aimé obeïr perſonnellement au Roi Charles, dont la bonté & la douceur étoient connuës de tout le monde, qu'au Prince de Galles, que ſes victoires avoient rendu plus altier, & que ſes maladies continuelles commençoient à rendre chagrin. Arnaud Amanieu Sire d'Albret, parloit hautement contre les nouvelles impoſitions. Il ſe ſouvenoit encore de la maniere injuſte & imperieuſe dont le Prince de Galles l'avoit traité, lorſqu'aprés lui avoir fait lever mille Chevaliers ſur ſa parole, il n'en avoit voulu payer que deux cens, & l'avoit forcé à licentier le reſte ſans ſe mettre en peine de le rembourſer. Le Comte d'Armagnac oncle du Sire d'Albret, entroit abſolument dans ſes ſentimens;

Ils repreſenterent au Prince l'état de leur Païs, & l'impoſſibilité où ils étoient de payer les ſommes qu'il leur avoit impoſées; mais ils n'eurent pour réponſe qu'un ordre abſolu d'obeïr, & ſe retirerent chez eux dans la reſolution de pouſſer les choſes à l'extremité. Ils vinrent à Paris, & s'adreſſant au Roi comme à leur Seigneur ſouverain, lui demanderent juſtice des exactions du Prince de Galles. Ils avoient les Procurations du Comte de Comenge, du Vicomte de Carmaing, & de quelques autres Seigneurs.

Le Roi écouta leurs plaintes, & promit d'y avoir égard; mais il examina longtêms la choſe avant que de l'entreprendre. Son Conſeil ſecret étoit compoſé du Cardinal de Beauvais Chancelier de France, de Nicolas Oreſme Evêque de Liſieux, qui avoit été ſon Precepteur, de Nicolas de Braque Maître d'Hôtel, & du Sire de la Riviere qu'il honoroit d'une amitié particuliere, & qu'il avoit fait ſon Premier Chambellan & Maître de ſon Ecuyerie. Il leur propoſa l'affaire, qui étoit importante. C'étoit directement donner atteinte au Traité de Bretigni, & par con-

ſequent rompre la paix ; ce qu'un Prince auſſi ſage & auſſi religieux que lui n'avoit garde de faire, ſans de grandes raiſons. Il avoit, par un article du Traité confirmé à Calais, renoncé poſitivement à la ſouveraineté de la Guienne : & recevoir l'appel des Seigneurs Gaſcons, c'étoit y vouloir rentrer. Le ſouvenir du paſſé, la crainte de l'avenir, ſes ſujets reſpirans à peine de la deſolation publique, la paix ſi ſolennellement jurée, tout ſembloit devoir l'empêcher de reprendre les armes, qui avoient été ſi malheureuſes aux deux derniers Rois ſes predeceſſeurs : mais auſſi la bonté de ſon cœur l'engageoit à la protection de ces peuples opprimez, qu'il regardoit encore comme ſes ſujets. Il ſe diſoit à lui-même, & ſes Miniſtres l'y confirmoient, que le Traité de Bretigni ne devoit pas l'en empêcher, puiſque les Anglois ne l'avoient point executé dans toutes ſes parties, qu'ils devoient faire ſortir inceſſamment du Royaume toutes leurs garniſons, & qu'au lieu de les payer ils leur avoient permis de piller les Provinces, & d'y faire des maux que toute l'Angleterre venduë à l'encan

ne ſeroit pas capable de reparer, & qu'enfin s'étant engagez à donner dans l'année du jour de la ſignature du Traité, une renonciation en forme à la Normandie & aux autres Provinces conquiſes par Philippe Auguſte, ils ne l'avoient jamais voulu faire : qu'ainſi en protegeant les Seigneurs Gaſcons, le Roi devoit tout eſperer du côté de la juſtice & de la bonne foi : qu'au reſte la Politique le vouloit abſolument, que l'occaſion ne ſeroit jamais ſi belle de forcer les Anglois à repaſſer dans leur Iſle ; que leur Roi Edoüard caſſé de vieilleſſe n'étoit plus en état d'agir par lui-même, que le Prince de Galles avoit rapporté d'Eſpagne une maladie incurable, qu'il devenoit hydropique, & n'avoit pas encore ſix mois à vivre : que la guerre de Caſtille, heureuſement terminée, rameneroit en France Bertrand du Gueſclin, & plus de trente mille hommes aguerris : que le Roi Dom Henri ſon Allié, & l'ennemi irreconciliable des Anglois, lui fourniroit une armée navale : qu'il n'y avoit rien à craindre du côté de l'Allemagne, où tout étoit paiſible : qu'enfin les Princes ſes freres, & ſur tout

le Duc de Bourgogne, ne demandoient qu'à le ſervir.

Toutes ces raiſons examinées & peſées dans le Conſeil ſecret, firent enfin reſoudre le Roi à prendre la protection des Seigneurs Gaſcons; il traita avec eux en particulier avant que de recevoir leur appel publiquement. Le Traité fut ſigné, & juré par ſept Evêques, par ſept Abbez, & par les principaux Seigneurs du Royaume. Le Roi fit enſuite épouſer au Sire d'Albret la Princeſſe Marguerite de Bourbon ſœur de la Reine, lui donna trente mille frans d'or, & lui aſſigna ſur le Treſor quatre mille livres de rente pour lui & pour les ſiens. Il lui donna encore depuis la Ville & le Château de Marmande en Agenois, pour le recompenſer du dégât que les Anglois avoient fait ſur ſes terres. Le Comte d'Armagnac & les autres Seigneurs Gaſcons eurent des penſions conſiderables, dont ils prêterent foi & hommage. Le Roi renouvella en même-têms l'alliance qu'il avoit faite avec l'Empereur Charles IV. & y fit entrer l'Archevêque de Cologne, l'Evêque de Metz, & quelques autres Princes d'Alle-

Un franc d'or valoit un écu.

Treſor des Chartes lay. Lebreti 213.

magne, auſquels il donna auſſi des penſions, dont ils lui firent hommage. Il ſigna un nouveau Traité avec le Roi de Caſtille, & s'aſſura qu'en cas de guerre, le Roi d'Ecoſſe entreroit en Angleterre pour faire diverſion. Enfin de l'avis de ſon grand Conſeil, compoſé des Princes ſes freres, des Evêques, & des principaux Officiers de la Couronne, il reçut l'appel des Seigneurs Gaſcons, & nomma le Chevalier Chaponel & Bernard Pelot Juge Criminel de Toulouſe, pour aller de ſa part ajourner le Prince de Galles en perſonne à comparoître par devant la Cour des Pairs. Ils partirent auſſi-tôt, & arriverent à Bordeaux, où ils furent reçus comme Envoyez du Roi, & admis à l'Audiance du Prince. Ils lui montrerent d'abord leurs Lettres de creance, & enſuite lurent tout haut, en ſa preſence, les Lettres patentes du Roi, conçuës en ces termes :

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France, à notre Neveu le Prince de Galles & d'Aquitaine, Salut. Comme ainſi ſoit que pluſieurs Prelats, Barons, Chevaliers, Univerſitez, *Cron Bourd.* 27.

Communautez & Colleges des marches & limitations du Païs de Gaſcogne, demourans & habitans és bandes de notre Royaume, avec pluſieurs autres du Païs & Duché d'Aquitaine, ſe ſoient traits par devers Nous & notre Cour pour avoir droit d'aucuns griefs & moleſtes induës, que Vous par foible conſeil & ſimple information avez proposé de leur faire, & de laquelle choſe ſommes émerveillez. Doncques pour obvier & remedier à ces choſes; nous nous ſommes ahers & aherdons avecque eux, tant que de notre Majeſté royale & Seigneurie nous vous commandons, que vous viengnez en notre cité de Paris en propre perſonne, & vous montriez & preſentiez devant Nous en notre Chambre des Pairs, pour oyr droit ſur leſdites complaintes & griefs émeus de par Vous à faire ſur votre peuple, qui clame à avoir & à oyr reſſort en notre Cour, & à ce n'y ait point de faute, & ſoit au plus haſtivement que vous pourrez aprés ces Lettres vuës. En témoin de laquelle choſe Nous avons à ces preſentes mis notre ſcel. Donné à Paris le 25. du mois de Janvier.

joints avec eux.

1369.

Le Prince impatient eut peine à ſe contenir, il branloit la tête fierement; & quand la lecture des Lettres patentes fut achevée:

achevée : *Oui j'irai comparoître*, s'écria-t-il à demi hors de lui-même, *mais ce ſera l'armet en tête, ſuivi de ſoixante mille hommes.* Les Chevaliers Anglois, qui étoient preſens, lui conſeilloient afin d'aigrir les choſes, de faire mourir les Envoyez du Roi. Il n'oſa le faire ouvertement, mais il les fit arrêter dans une hôtellerie, ſous prétexte qu'ils avoient volé leur hôte, & l'Hiſtoire ne marque point ce qu'ils devinrent.

Le Roi avoit envoyé en même-têms le Comte de Tancarville en Angleterre, ſe plaindre des infractions faites au Traité de Bretigni ; mais Edoüard aïant répondu qu'il faloit commencer par lui abandonner les Sires d'Albret & d'Armagnac ſes ſujets rebelles, & qu'aprés cela on parleroit du reſte. Charles vit bien qu'il faloit faire la guerre, & reſolut de prévenir ſes ennemis. Il voulut, en prenant conſeil des premiers hommes de l'Etat, n'avoir rien à ſe reprocher, & fit aſſembler le Parlement pour avoir ſon avis ſur une affaire ſi importante. Il ſouhaitoit avec paſſion d'être aimé de tous ſes ſujets, & quoiqu'il entretînt toujours plus de troupes qu'aucun de ſes Predeceſſeurs

n'avoit jamais fait, & qu'il n'eût qu'à parler pour être obeï, il ne faiſoit jamais publier d'Ordonnance pour le Gouvernement du Royaume, qu'il ne fît appeller à ſon Conſeil quelques-uns des Bourgeois de ſes bonnes Villes pour prendre leur avis, afin qu'il ſe répandît parmi le peuple, que le Roi ne faiſoit rien que du conſentement de tous. Il ſe rendit au Parlement le 9. de Mai, & y prit ſa place. La Reine Jeanne ſa femme étoit aſſiſe auprés de lui, & enſuite le Cardinal de Beauvais Chancelier de France, les Archevêques de Reims, de Sens & de Tours, quinze Evêques qui ſe trouverent à Paris, & quelques Abbez. Le Duc de Bourgogne frere du Roi étoit de l'autre côté, & enſuite le Duc d'Orleans ſon oncle, le Comte d'Alençon, le Comte d'Etampes Princes du Sang, pluſieurs Gentils-hommes, & quelques Députez des principales Villes de France. Les Preſidens & les Conſeillers du Parlement étoient à leurs places ordinaires.

MSS. de Piſan 3. Partie p. 62.

1369.

Ann. de France 349.

Reg. du Parlement C. A.

Quand tout le monde eut pris ſeance, le Comte d'Armagnac, le Comte de Foix, le Sire d'Albret, le Comte de Perigord,

le Vicomte de Carmaing, & pluſieurs autres Seigneurs Gaſcons entrerent au Parlement, & expoſerent en peu de mots les ſujets de plainte qu'ils avoient contre le Prince de Galles. Le Chancelier prit la parole, & dit à la Compagnie que le Roi avoit receu leur appel, & les raiſons qu'il avoit euës de le faire. *Ce qu'étant fait, le Roi*, diſent les Annales de France, *comme ſage qu'il étoit, dit à Meſſieurs les Princes & Gens tenant ſa Cour de Parlement, qu'il les prioit d'aviſer, ſi en rien de tout ceci il s'étoit egare du devoir, qu'ils l'en avertiſſent, afin que les fautes fuſſent amandées; & que le Vendredi en ſuivant, qui ſeroit le 24. de Mai, ils ſe trouvaſſent au lieu même.* *p.* 350.

Le jour arrivé le Roi ſe rendit au Parlement, accompagné de la Reine, & ſuivi des Seigneurs. On opina ſur l'affaire propoſée, & tout d'une voix on conclut, que le Roi ne pouvoit pas dénier la Juſtice à ſes ſujets, que les Gaſcons l'avoient toujours été & l'étoient encore: que le Traité de Bretigni avoit été fait par force pendant la priſon du Roi Jean, qu'il n'avoit point été approuvé par les Etats generaux du Royaume, ſans l'au- *Ann. d'Aquit.* 213.

torité desquels les Rois ne peuvent aliener le Domaine de la Couronne, que même le Roi d'Angleterre ne l'avoit pas executé, que ses troupes depuis la paix avoient pillé la France, qu'il n'avoit point voulu faire les renonciations qu'il avoit promises, que la guerre étoit juste & necessaire en cette occasion, & qu'enfin le Roi d'Angleterre & le Prince de Galles devoient être déclarez ennemis de la France, le Duché de Guienne confisqué & reüni à la Couronne. Aussi-tôt le Roi manda au Comte de Sarbrik & à Guillaume de Dormans ses Ambassadeurs en Angleterre de revenir incessamment, & dés qu'ils furent arrivez à Boulogne, il envoya déclarer la guerre au Roi d'Angleterre par un Breton simple valet, qui s'acquitta de sa Commission avec beaucoup d'esprit, & de hardiesse. On trouva fort extraordinaire que le Roi n'y eût pas envoyé un homme de qualité suivant la coutume, & les Auteurs ont dit que ce fut par mépris, mais ils n'ont pas fait reflexion que le Prince de Galles venoit de violer le droit des Gens en la personne de ceux qui l'avoient ajourné à la Cour des

Pairs, & qu'il n'eut pas été de la ſageſſe du Roi d'expoſer à un pareil inſulte les plus grans Seigneurs de ſon Etat.

Les meſures avoient été priſes pour agir en même-têms en differens endroits du Royaume, & dés que l'homme que le Roi avoit chargé de la déclaration de la guerre fut paſſé en Angleterre, on ſuppoſa que la guerre étoit déclarée, & les hoſtilitez commencerent de tous côtez. Le Comte de Saint Paul & Hugues de Châtillon Maître des Arbalêtriers ſe ſaiſirent d'Abbeville, de Saint Valeri, & de Ruë; ils avoient ménagé des intelligences avec les principaux habitans de ces Villes, & en un même jour les Anglois furent chaſſez de tout le Comté de Ponthieu. Nicolas de Louvain Senéchal de Ponthieu, fut pris priſonnier dans Abbeville, & paya dix mille frans pour ſa rançon. Les Seigneurs Gaſcons, qui ne cherchoient qu'à engager l'affaire, ſurprirent le Senéchal de Roüergue, & l'obligerent à ſe ſauver tout ſeul. Le Duc d'Anjou du côté de Toulouſe, & le Duc de Berri par l'Auvergne entrerent en Guienne, & y firent des courſes.

Hiſt. de Châtillon 385.

A ces nouvelles Edoüard transporté de colere, fut tenté de faire mourir les otages François qui étoient encore à Londres depuis le Traité de Bretigni. Le Duc de Berri frere du Roi étoit revenu l'année d'auparavant avec la permission du Roi d'Angleterre, pour ramasser lui-même en Berri & en Auvergne l'argent necessaire pour le prix de sa rançon : il avoit promis, *comme vrai fils de Roi sacré, & en toute loyauté de Chevalerie*, de retourner à Londres dans l'année; mais quand il vit les hostilitez commencées de part & d'autre, il ne crut pas être obligé à tenir sa parole, & ne songea qu'à se vanger d'une prison de huit ans. Le Dauphin d'Auvergne, le Comte de Porcien, les Sires de Maulevrier & de Roie y étoient encore, & ne furent mis en liberté que long-têms aprés, en payant de grosses rançons. Les Anglois se répandirent en injures, & le Duc de Lancastre osa bien dire en plein Conseil, que le Roi Charles n'étoit qu'un Avocat ; ce qui lui aïant été rapporté, *Hé bien*, dit-il froidement, *nous leur bâtirons tel plaid, dont la Sentence leur ennuyera.*

Tr. du Till. f. 88.

MSS. de Pisan 3. Partie p. 74.

Le Roi d'Angleterre ne pouvoit reve-

nir de la ſurpriſe & de la colere où il étoit: il ſe voyoit en poſſeſſion depuis trente ans de faire la paix ou la guerre, & n'eut jamais crû que Charles d'une humeur douce, foible de corps, peu accoutumé au travail, eût oſé l'attaquer le premier. Il en fremit, & regrettant la vigueur de ſes premieres années, il ſongea à ſoutenir juſqu'au bout ſa gloire & ſes conquêtes, & ne deſeſpera pas de faire par ſes Lieutenans ce qu'il ne ſe voyoit plus en état d'executer par lui-même. Son fils aîné, ſon bras droit le Prince de Galles, quoiqu'il n'eût pas encore quarante ans, ne pouvoit plus monter à cheval; mais il lui reſtoit encore le Duc de Lancaſtre, le Comte de Cambridge, qui fut depuis Duc d'Iorck, & le Comte de Bukingham, qui n'aimoient pas moins la guerre que leur frere aîné, & qui pouvoient agir ſous ſes ordres : le Prince Lionnel étoit mort depuis peu en Italie.

Edoüard, ſans perdre de têms, fit embarquer cinq cens Lances & mille Arbalêtriers ſous la conduite d'Edmond Comte de Cambrigde ſon fils, & du Comte de Pembroc ſon gendre. Ils deſcendirent

à Saint Malo, le Duc de Bretagne qui avoit été élevé dans l'inclination pour l'Angleterre, ne s'en pouvoit défaire; il leur fit fournir des vivres, & leur donna paſſage par ſes Etats, tout prêts à ſe déclarer ſi les Seigneurs Bretons encore ruinez de la derniere guerre ne s'y fuſſent pas oppoſez. Le Comte de Cambridge traverſa le Poitou, & alla trouver le Prince de Galles à Angoulême. Jean Chandos Connêtable de Guienne, y arriva en mêmetêms. Hugues de Caurelée au premier bruit de guerre quitta tous les établiſſemens qu'il avoit en Caſtille & en Aragon, & ramena en Guienne la plupart des Anglois qui avoient ſervi dans les guerres d'Eſpagne. Euſtache d'Auberticour, Thomas de Perci & Robert Knolles lui amenerent tout ce qu'ils purent ramaſſer de vieux ſoldats. Ainſi de part & d'autre on ſe préparoit à la guerre, & les forces des deux Rois paroiſſoient aſſez égales. Tous les otages que le Roi Jean avoit donnez au Roi d'Angleterre revenoient l'un aprés l'autre, le Duc de Bourbon, le Comte d'Alençon & le Comte d'Harcour avoient payé leur ran-

çon

çon, ou la plus grande partie.

Mais ce n'eſt pas ſeulement par les armes, que Charles tâchoit à ſe rendre le plus fort, ſa pieté & ſa ſageſſe mettoient tous les gens de bien de ſon côté. Il avoit accoutumé de jeuner un jour de chaque ſemaine, outre les jeunes de l'Egliſe, qu'il obſervoit regulierement. Il aſſiſtoit ſouvent au ſervice divin à la ſainte Chapelle, viſitoit les Reliques, & de ſa propre main montroit au peuple la vraye Croix le jour du Vendredi ſaint, ſuivant en cela comme en beaucoup d'autres choſes l'exemple de S. Louis, qu'il honoroit particulierement, & qu'il regardoit comme le modelle des Rois & le plus grand de ſes Ayeux. Il ordonna, qu'on feroit dans tout le Royaume des jeûnes & des proceſſions, où ſouvent il aſſiſtoit pieds nûs avec une humilité de Religieux, demandant à Dieu à haute voix qu'il fît triompher la bonne Cauſe. Les Predicateurs publioient dans les chaires de Paris & des autres grandes Villes le manifeſte du Roi, qui contenoit les raiſons qu'il avoit eües de declarer la guerre aux Anglois. Il en avoit fait faire une infinité de copies par

MSS. de Pi-ſan 1. Part. p. 2.

des Clercs, à qui il donnoit de groſſes penſions, & avoit donné ordre qu'on les diſtribuât dans les Provinces & qu'on les envoyât dans les Païs étrangers. Les peuples animez par là contribuoient volontiers aux dépenſes inévitables, & pluſieurs Villes de Guienne perſuadées par les Predications de leurs Evêques chaſſerent les garniſons Angloiſes. Jean de Cardaillac Archevêque de Toulouſe ſe ſignala entre les autres, gagna l'Evêque de Cahors ſon frere, & ſans tirer l'épée, par la ſeule force de ſes diſcours, ſoumit au Roi plus de ſoixante Villes ou Fortereſſes.

Ann. de Toul. p. 180.

Fontanon t. 1. p. 673.

Charles avoit fait publier une Ordonnance, par laquelle il défendoit les jeux de dez, de tables, de paulme, de quilles, de palet, d'écuelles, de billes & tous autres, qui ne tendent point à exercer aux armes ſous peine de quarente ſols pariſis d'amande pour chaque contravention, dont le quart devoit appartenir aux Sergens, qui veilleroient à l'execution de l'Ordonnance. Et en même têms il recommande les jeux de l'Arc & de l'Arbalête, exhortant tous ſes ſujets à propoſer des prix pour recompenſer l'adreſſe des bons Tireurs. L'Ordon-

nance eſt datée de l'Hôtel de S. Paul lés-Paris le 4. d'Avril 1369.

Edouard de ſon côté fit publier en Gaſcogne une Aminiſtie generale, jurant ſur le ſacré Corps de JESUS-CHRIST d'abolir les impôts & de ſe contenter de ſes revenus ordinaires, mais il n'étoit plus têms, le maſque étoit levé, & les Seigneurs Gaſcons le connoſſoient aſſez, auſſi-bien que le Prince de Galles pour n'oſer jamais s'abandonner à leur clemence.

La guerre commença par des courſes 1369.
que les François firent en Guienne & en Poitou, & les Anglois en Berri, en Anjou & en Languedoc. Le Comte de Cambridge raſſembla tous les Chevaliers de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois au nombre de plus de trois mille : James Dandelée, Guichard d'Angle & Thomas de Perci les commandoient ſous lui, & tout marcha vers la Roche-ſur-yon en Poitou. Il y avoit dedans une, bonne garniſonſous un Chevalier François nommé Jean Blondeau, mais dés qu'il vit ſa place environnée de gens de guerre prêts à monter à l'aſſaut, la tête lui tourna, & ſans ſonger à ſe défendre, il promit d'en ſortir dans

un mois, s'il n'étoit ſecouru par une armée; les Anglois lui promirent de lui payer ſix mille frans pour les proviſions de guerre & de bouche, qu'il leur laiſſeroit. La capitulation fut executée fidellement, Blondeau receut ſon argent & ſe ſentant coupable prit le chemin de Cherbourg où il ſe vouloit retirer, mais il fut arrêté & conduit à Angers par l'ordre du Duc d'Anjou, qui ſans vouloir ſeulement le voir ni l'entendre, le fit mettre la même nuit dans un ſac & jetter à la riviere.

Cron. d'Anjou 3. Partie f. 116.

Froiſ. 1. vol. 369.

Aprés la priſe de la Roche-ſur-yon, le Comte de Cambridge retourna à Angoulême où étoit le Prince de Galles, & James Dandelée ſe fit porter malade à Fontenai le Comte, où il mourut. Sa charge de Senéchal de Poitou fut donnée à Chandos Connêtable de Guienne, qui vint s'établir à Poitiers. Il n'y fut pas longtêms inutile, il faiſoit continuellement des courſes en Touraine & en Anjou, & brûla tous les villages du Vicomté de Rochechoart. Mais un jour étant allé en parti, il fut tué auprés du pont de Lanſac en Poitou. Il avoit eû cinq ans auparavant un œil creyé à la chaſſe du cerf, qu'il

Froiſ. 1. vol. 371.

aimoit fort, & ce fut la cauſe de ſa perte, n'aïant pû éviter le coup qu'on lui porta du côté, qu'il ne voyoit pas. C'étoit un des meilleurs Officiers qu'eût le Prince de Galles, homme de tête & d'execution, attaché au ſervice de ſon Prince & encore plus à celui de Dieu. Il avoit fait ſa fortune par ſon merite & n'avoit ni parens ni heritiers, de ſorte que le Prince de Galles receüillit ſa ſucceſſion, qui ſe trouva de plus de quatre cens mille frans, & le Roi d'Angleterre rentra dans le Domaine de S. Sauveur, le Vicomte en baſſe Normandie, qu'il lui avoit donné depuis pluſieurs années. On l'enterra à Mortemart, & depuis on porta ſon corps aux Carmes de Poitiers, qu'il avoit fondez. Les Anglois firent graver ſur ſon tombeau les Vers ſuivans.

Je Jean Chandos des Anglois Capitaine,
Fort Chevalier, de Poitou Senechal,
Aprés avoir fait guerre tres lointaine
Au Roi François tant à pied qu'à cheval,
Et prins Bertrand du Gueſclin en un val,
Les Poictevins prés Lanſac me deffirent,
A Montemer mon corps enterrer firent

En un cercüil élevé tout de neuf
L'an mil trois cens avec ſoixante & neuf.

Froiſ. 1. vol. 389.

Dans le même têms Bernard de la Salle & quelques autres Capitaines Anglois ſurprirent le Château de Belle-perche en Bourbonnois. Iſabeau de Valois Ducheſſe Douairiere de Bourbon Mere de la Reine y faiſoit ſa demeure ordinaire, les Anglois la traitterent civilement & la garderent dans l'eſperance d'une bonne rançon. Ils s'établirent & ſe fortifierent dans le Château, d'où ils faiſoient contribuer tout le Païs. Le Duc de Bourbon ne les y laiſſa pas long-têms en repos, il aſſembla ſes troupes à Moulins, & les vint aſſieger. On n'aſſiegeoit pas alors les Places fort regulierement, il fit faire à la vuë de Belleperche un bon retranchement, où ſes gens ſe retiroient toutes les nuits ſans faire de circonvallation; & tout le jour ils eſcarmouchoient avec les aſſiegez, & jettoient dans la forteresſe avec des machines de bois des pierres d'une groſſeur prodigieuſe; ce qui peut faire juger que le canon n'étoit pas encore dans l'uſage ordinaire, quoiqu'il eût été inventé ſous le

Du Cange Gl. t. 1. p. 580.

Enureuëe de la Reine I
de la Duchesse douairiere

BIBLIOTECA NAZIONALE TORINO
NAPOLI

regne de Philippe de Valois, & qu'on s'en fût ſervi au ſiege de Puy-Guillaume.

Le Prince de Galles, qui étoit à Limoges, fut averti du ſiege de Belleperche, & reſolut de ſecourir les aſſiegez. Il en donna la Commiſſion au Comte de Cambridge, & au Comte de Pembroc, qui marcherent avec quinze cens Lances & quatre mille hommes de pied. Ils s'approcherent de la fortereſſe, & y entrerent ſans rencontrer perſonne par le côté oppoſé au retranchement des François; mais comme ils étoient en Païs ennemi, & que les vivres leur venoient de fort loin, ils envoyerent offrir la bataille au Duc de Bourbon. Ce Prince, qui ne manquoit de rien, & qui ſavoit que ſes ennemis manquoient de tout, la refuſa, & ne voulut rien hazarder. Quinze jours ſe paſſerent ſans combattre, enfin les Anglois voyant bien qu'il leur étoit impoſſible de conſerver un poſte ſi éloigné de leurs autres Places, l'abandonnerent, & ſe retirerent en bon ordre, emmenant avec eux la Ducheſſe Douairiere de Bourbon; mais peu de têms aprés elle fut échangée avec Simon de Burle Chevalier de la Maiſon du Prince

de Galles, qui avoit été prisonnier, & que le Prince aimoit particulierement.

Dés que la Duchesse Douairiere de Bourbon eut été mise en liberté, elle se retira à son Château de Clermont en Beauvoisis, où le Duc de Bourbon son fils se plaisoit fort à cause que le Païs étoit beau pour la chasse. La Reine sa fille l'y venoit voir; ce qui est verifié clairement par un Manuscrit de la Chambre des Comptes. On voit dans ce Manuscrit un tableau de l'entrevuë de la Reine & de la Duchesse Douairiere de Bourbon sa mere. Elles se rencontrerent dans une forêt voisine du Château de Clermont. Ce Château paroît dans l'éloignement, & toutes ses giroüettes ont l'écusson d'or de la devise de Louis de Bourbon, qui à son retour d'Angleterre institua l'Ordre ou Chevalerie de l'Ecu d'or. La Reine est au milieu du tableau vétuë d'une cotte d'hermine, avec un manteau de France à la cottice de gueules. Elle a sur la tête une couronne ouverte, & de quatre bas fleurons de fleurs de lis, comme nos premiers Rois la portoient, même avant que les fleurs de lis fissent les armoiries de France. Elle est menée

On apporta à la Chambre des Comptes de Paris tous les Titres du Comté de Clermont, lorsque les biens du Connêtable de Bourbon furent confisquez.

menée par Jean de Bourbon premier du nom Comte de la Marche, de Vendôme & de Caſtres, qui luy ſert de Chevalier d'honneur. Elle appuye ſa main droite ſur la gauche de ce Prince, & tient un oiſeau ſur le poing, parce qu'elle alloit à la chaſſe. Le Comte de la Marche n'a qu'une caſaque couverte de ſes armoiries briſées de la cottice de Bourbon, & ſurbriſées des lionceaux de la Marche, de Vendôme & de Caſtres. La queuë du manteau de la Reine eſt portée par la Dame de Savoiſy, femme de Philippe de Savoiſy Chambellan du Roi.

Aprés la Reine eſt Madame Marie de France ſa Fille âgée de trois ou quatre ans avec la robe d'hermine & le ſurcot de fleurs-de-lis, elle a ſur la tête le chapelet ou guirlande d'or. Paroît en ſuite la jeune Ducheſſe de Bourbon Anne Dauphine d'Auvergne Comteſſe de Forêts & Dame de Mercœur, ſa robe mipartie de Bourbon & du Dauphiné d'Auvergne & Comté de Forêts; la queuë de ſon manteau portée par la Dame de Nedonchel de la Maiſon de Bournel, dont la robe eſt mipartie des Armoiries de ſon mari d'azur à la bande

d'argent, & des siennes d'argent à un Ecusson de gueules, & un orle de papegaux ou perroquets de Sinople.

La Duchesse de Bourbon est suivie par les trois Princesses sœurs de la Reine. La premiere étoit Bonne de Bourbon Epouse d'Amé VI. Comte de Savoïe, la seconde étoit Catherine de Bourbon, qui avoit épousé Jean VI. du nom Comte de Harcour, & la troisiéme étoit Marguerite de Bourbon épouse d'Arnaud Amanieu Sire d'Albret grand Chambellan de France. Elles ont toutes trois des guirlandes d'or sur la tête.

De l'autre côté paroît la Duchesse Douairiere de Bourbon vetuë de la robe de Bourbon avec une guimpe & un voile blanc comme Veuve de Pierre Duc de Bourbon. Cette coiffure de veuve fit donner le nom de Reines blanches aux Veuves de nos Rois, sa Dame d'honneur de la Maison de Mornai est derriere elle.

On voit encore dans le même tableau le Duc de Bourbon vetu en chasseur; il perce un cerf de son épée qu'il tient à deux mains, & le Sire de Nedonchel son Chambellan presente à la Reine le pied du cerf, & porte les bouteilles pour

le vin, ſuivant l'ancien uſage.

Cependant Marguerite de Flandres veuve de Philippe de Rouvre Duc de Bourgogne, étoit encore à marier ; Elle étoit veuve depuis huit ans, & n'en avoit pas encore vint : & comme la ſucceſſion des Comtez de Flandres, d'Artois & de Bourgogne ne lui pouvoit manquer, on la regardoit comme le meilleur parti de l'Europe. Le Roi d'Angleterre la fit demander pour ſon fils le Prince Edmond Comte de Cambridge, & les Flamans liez d'interêt depuis pluſieurs années avec les Anglois preſſoient leur Comte d'y conſentir ; mais la Comteſſe Marguerite ſa grand'mere, fille du Roi Philippe le Long s'y oppoſa fortement, la voulant faire épouſer à un Prince de la Maiſon de France ; elle alla même juſqu'à dire à ſon fils, qu'elle s'arracheroit les mammelles dont elle l'avoit alaité, s'il donnoit ſa petite fille à un fils du Roi d'Angleterre. Le Roi Jean offrit alors ſon fils Philippe Duc de Touraine, & lui donna le Duché de Bourgogne, dans la vuë de lui faire épouſer une ſi grande heritiere. On en parla pluſieurs fois depuis l'avenement de Charles

Cron. de Flandres 282.

Cinquiéme à la Couronne, & vers la fin de l'année 1368. le Roi lui-même ſe rendit à Tournai pour conclure l'affaire. Il avoit en vuë d'ôter au Roi d'Angleterre une ſi grande alliance, il aimoit le Duc de Bourgogne & le vouloit marier à la plus riche heritiere de l'Europe, ſans ſonger aux ſuites, ſans faire attention qu'un Duc de Bourgogne Comte de Flandres ſeroit un trop grand Seigneur, & un dangereux voiſin. Il attendit quelques jours à Tournai; mais le Comte de Flandres ne put venir au rendez-vous, parce qu'il étoit malade à Malines, ou qu'il feignoit de l'être. Enfin le 12. d'Avril 1369. les articles du mariage furent ſignez à Gand au nom du Roi par l'Evêque d'Auxerre & par Gauthier de Chatillon, & au nom du Comte de Flandres par Henri de Beveren & par le Sire de Praët. Les Députez des Villes de Gand, de Bruges & d'Ipres y ſignerent auſſi. On demeura d'accord qu'en conſideration du mariage, & en faveur des enfans qui en naîtroient, le Roi de France rendroit au Comte de Flandres les Villes & Châtellenies de l'Iſle, de Douai & d'Orchies, qui avoient été démembrées

du Comté de Flandres, moyennant quoi il ſeroit déchargé des dix mille livres de rente, & des cent mille écus que le Comte prétendoit lui être dûs. Les articles furent ratifiez, & le mariage celebré le 19. du mois de Juin. Le Roi ne s'y trouva 1369.
pas, & y envoya à ſa place le Duc d'Anjou & le Duc de Berri, qui ne purent voir ſans quelque mouvement de jalouſie, la grande élevation de leur cadet. Les Flamans firent des réjoüiſſances extraordinaires, de ce que par un des articles du contract de mariage les Villes de l'Iſle, de Doüai & d'Orchies étoient reünies à leur Comté. Mais on apprit dans la ſuite qu'il y avoit un Traité ſecret, par lequel le Duc de Bourgogne promettoit au Roi ſon frere de lui remettre ces trois Villes, dés qu'il ſeroit en poſſeſſion du Comté de Flandres, par la mort de ſon beau pere.

Je crois être obligé en cet endroit de l'Hiſtoire du Roi Charles Cinquiéme à défendre ſa memoire, que quelques Auteurs mal-informez ont oſé attaquer par la ſeule envie de trouver à redire aux actions des plus grans hommes. Ils diſent

avec un air de confiance qui feroit grand plaiſir s'il étoit fondé ſur la verité, que le Roi Charles Cinquiéme aima mieux épouſer Jeanne de Bourbon à cauſe qu'elle étoit belle, que Marguerite heritiere des Comtez de Flandres, d'Artois & de Bourgogne, qui l'eût rendu par ſon mariage le plus puiſſant Monarque de l'Europe, & qu'en cette occaſion l'amour l'emportant ſur la politique fit faire à ce grand Prince ſurnommé le Sage une faute preſque irreparable; je n'ai qu'un mot à répondre à de ſi belles paroles. Le Roi Charles Cinquiéme n'avoit qu'onze ans lorſque le Roi Philippe de Valois ſon grand pere le maria en 1349. à la Princeſſe de Bourbon, & Marguerite de Flandres ne vint au monde qu'un an aprés en 1350. puiſque ſelon tous les manuſcrits du têms & même ſelon tous les auteurs imprimez, elle n'avoit qu'onze ans en 1361. lorſqu'elle épouſa Philippe de Rouvre Duc de Bourgogne ſon premier mari, & qu'elle n'en avoit pas encore vint en 1369. lorſqu'elle épouſa en ſecondes nôces Philippe le Hardi Duc de Bourgogne frere du Roi Charles Cinquiéme.

Philippe Duc de Bourgogne avoit alors vint ſept ans, & depuis la bataille de Poitiers où dans une extrême jeuneſſe il avoit merité par ſa valeur le ſurnom de Hardi, il ne s'étoit point démenti dans toutes les occaſions de guerre qui s'étoient preſentées. Auſſi le Roi ſon frere, qui étoit encore plus ſûr de ſon eſprit & de ſa fidelité, que de ſon courage, lui demandoit conſeil dans ſes plus grans deſſeins, & lui en confioit ordinairement l'execution. Il le fit venir à Paris auſſi-tôt aprés ſon mariage & lui propoſa de porter la guerre en Angleterre : Les Vaiſſeaux étoient déja tous prêts ſur les côtes de Flandres, de Picardie & de Normandie, l'embarquement ſe devoit faire à Harfleur, & les troupes qui devoient débarquer filoient inceſſamment vers les Ports. Le Sire de Cliſſon, qui entendoit bien la marine, avoit beau repreſenter au Roi que l'entrepriſe ne reüſſiroit pas, & qu'une décente dans un Païs ennemi ſans y avoir d'intelligence, n'aboutiſſoit qu'à piller quelques Villages, & à s'expoſer au danger d'être accablé par tout un Royaume; Charles en cette occaſion oublioit ſa po-

litique ordinaire, & ſe laiſſoit aller à l'envie de rendre à l'Angleterre une partie des maux qu'elle avoit faits à la France, lorſqu'il apprit que les Anglois l'avoient prévenu. Le Duc de Lancaſtre étoit paſſé à Calais avec des troupes conſiderables, & il falut ſonger à ſe défendre plutôt qu'à attaquer. L'armée Françoiſe étoit toute prête, elle marcha vers Ardres où les Anglois étoient campez avantageuſement, le Duc de Bourgogne s'y tint quelque têms en bataille, mais il n'y eut point d'action, chacun des Generaux ne voulant rien hazarder. L'hiver les obligea l'un & l'autre à ſe retirer, & à congedier leurs troupes. Le Roi faiſoit payer les appointemens à tous les Officiers, & ne renvoyoit que les ſoldats dont il ne manquoit pas au printêms. Mais comme il avoit beſoin de moyens extraordinaires pour pouvoir ſoutenir la guerre, il convoqua les Etats generaux du Royaume, qui s'aſſemblerent
1369. à Paris le 7. de Decembre.

Il leur repreſenta vivement les neceſſitez de l'Etat & le beſoin, qu'il avoit d'un ſecours extraordinaire; ſon éloquence receut de grans applaudiſſemens & ne lui fut

fut pas inutile. On impoſa un ſol par livre ſur le ſel, quatre livres ſur chaque feu dans les Villes, & trente ſols ſur chaque feu dans les Villages, le treziéme de tout le vin, qui ſe vendoit en gros à la Campagne & le quatriéme de celui qui s'y vendroit en détail. On mit auſſi quinze ſols ſur chaque queüe de vin françois, qui entreroit à Paris, & vint quatre ſols ſur chaque queüe de vin de Bourgogne. Tout l'argent que ces impôts produiroient, devoit être employé à payer les Troupes; les Députez des Villes y conſentirent ſans peine, ſachant bien que le Roi en feroit un bon uſage, & que ſous un Prince comme lui les impôts extraordinaires ceſſeroient indubitablement avec la guerre.

Quand Charles ſe vit ſi puiſſamment ſecouru de ſes ſujets, il ne douta plus de la victoire; il donna des Commiſſions pour faire de nouvelles levées, & pendant l'hiver fit venir à Paris ſes trois freres, qu'il aimoit tous trois, & qui meritoient d'être aimez. Il prit avec eux les deſſeins de la Campagne prochaine qu'il prévoyoit aſſez devoir fournir de plus grans évenemens que la derniere. Le Roi

d'Angleterre avoit eu le têms de s'y préparer, & le Prince de Galles quoique malade, n'avoit rien oublié pour mettre ſes Lieutenans en état de vaincre auſſi-bien que lui. Son nom ſeul lui attiroit des ſoldats de toutes les parties de l'Europe, & l'on ne croyoit pas pouvoir être battu en combattant ſous ſes ordres. Ainſi le Roi avoit beſoin de toutes ſes forces & de toute ſa prudence. Il regla que le Duc d'Anjou attaqueroit la Guienne du côté de Toulouſe, que le Duc de Berri entreroit en Limouſin, & qu'ils ſe joindroient pour attaquer le Prince de Galles, & l'aſſieger dans Limoges s'il s'y laiſſoit enfermer. Le Duc de Bourgogne devoit commander une armée en Picardie, & obſerver les mouvemens de l'armée d'Angleterre, qui étoit aux environs de Calais.

Le Roi en leur confiant ſes troupes leur défendit ſur toutes choſes de rien hazarder; il leur dit qu'ils n'avoient qu'à ſuivre les grandes armées d'Angleterre, qu'elles ſe ruineroient d'elles-mêmes, qu'il faloit tâcher ſeulement de leur couper les vivres, camper dans des lieux avantageux & où ils ne pûſſent pas être forcez, avoir

toujours de gros partis en campagne, tenir les ennemis alerte, & les fatiguer dans la crainte continuelle d'être attaquez : que l'Infanterie ne leur étoit pas fort neceſſaire ; mais qu'il faloit avoir de bonne cavalerie qui pût fondre ſur un quartier ſeparé, & l'enlever : que pour lui il ſe tiendroit dans le milieu du Royaume pour tenir tout en reſpect, & par ſa preſence diſſiper les ennemis domeſtiques : qu'il auroit ſoin de faire partir de têms en têms de la Ville capitale des convois de vivres & d'argent pour rafraîchir leurs armées : qu'il tiendroit toujours auprés de lui des troupes prêtes à les aller ſecourir, s'ils en avoient beſoin, & qu'avec ces précautions, & le bras de ſes freres, il eſperoit venir à bout de tous ſes ennemis.

Il ſemble qu'en s'appliquant aux affaires generales, Charles devoit oublier les particulieres, mais il ſuffiſoit à tout & dans le têms des plus grandes guerres il travailloit à l'embelliſſement & à la ſureté de Paris. Hugues Aubriot, qu'il avoit fait Prevôt de Paris, fit bâtir par ſes ordres les tours de la Baſtille, le pont S. Michel, & le petit Pont avec le petit Châtelet, où

God. des Prevôt de Paris.

il mit des Gardes pour empêcher les courſes des Ecoliers, qui étant en grand nombre & la plûpart agez de vint ans dêcendoient toutes les nuits du quartier de l'Univerſité & faiſoient de grans deſordres dans la Ville.

Cependant le Duc de Bretagne aïant été accuſé d'intelligence avec le Roi d'Angleterre, nia le fait, ſoit qu'il ne fût pas vrai, ſoit qu'il ne ſe vît pas encore en état de faire éclater ſes mauvais deſſeins. Il envoya au Roi l'Evêque de S. Brieux ſon Chancelier & le Sire de Cliſſon, qui ſavoit lui être agréable, l'aſſurer de ſa fidelité. Ils promirent, ſignerent & jurerent tout ce qu'on voulut, & mirent entre les mains du Chancelier de France l'Ecrit ſuivant.

Extr. de la Ch. des Comptes.

A tous ceux qui ces preſentes Lettres verront. Hugues de Montalais Evêque de Saint Brient Chancelier, & Olivier Seigneur de Cliſſon Couſin & Conſeiller de tres-haut & tres-puiſſant Prince notre cher & tres-redouté Seigneur Monſieur le Duc de Bretaigne, ſi comme il appert Comte de Montfort, Salut. Sçavoir faiſons, que par vertu des pouvoirs à nous donnez par notre-

dit Seigneur Monſieur le Duc de Bretaigne, ſi comme il appert par ces Lettres deſquelles la teneur s'enſuit. Nous Jean Duc de Bretaigne Comte de Montfort, ſavoir faiſons à tous, que nous confians du bien, ſens & loyauté de nos treschers & bien amez Reverend Pere en Dieu l'Evêque de Saint Brient notre Chancelier, & notre tres cher & bien amé & feal couſin le Sire de Cliſſon, chaſcun d'eux avons fait & ordené, & par ces preſentes Lettres faiſons & ordenons nos Procureurs Generaux, Ambaſſadeurs & Meſſagers ſpeciaulx quant à nous excuſer, & nos excuſations & les cauſes d'icelles dire, propoſer & alleguer à notre tres-ſouverain Seigneur Charles par la grace de Dieu Roi de France, de non être allez en perſonne d'entre ly, & affermer pour nous & au nom de nous leſdites excuſations être vrayes; Et en outre leur avons donné & donnons pouvoir & ſpecial mandement de certifier & affermir pour nous, que nous ly tiendrons toujours notre loyauté comme nous ſommes tenus & ly ſerons bon, vray & loyal homme & ſujet à la Couronne de France, ſelon ce que nous ſommes tenus par nos hommages & ſans feintiſe ne aucun mal engin, & ſans faire le contraire par nous ne par autres à noſtre pouvoir & ſans guerre ly mener, ne à ſon Royaume, ne donner

confort ne ayde à autres à la faire en privé ne en appointement, ne trahiſon aucune leur faire ne perpetrer, & ce que il ou l'un d'eux feront en ces choſes aurons ferme & ſtable, & promettons loyalment & en bonne foi les tenir ſans venir à encontre, & donnons pouvoir aux deſſuſdits & à chacun de les affermer par ſerment au nom de Nous ſe ils en ſont requis; Et en témoin de ce Nous avons fait mettre en ces preſentes Lettres notre propre ſcel. Donné à Vannes le vint-neuviéme jour d'Octobre l'an mil trois cens ſoixante-neuf. Nous au nom de notredit Seigneur le Duc de Bretaigne, & pour lui à la requête de notredit Seigneur le Roi par vertu dudit pouvoir à Nous donné, avons juré, certifié, & affermé à notredit Seigneur le Roi par nos ſermens faits ſur les ſaints Evangiles & ſur la vraye Croix par nous touchée & baiſée en la preſence de lui & de ſon Conſeil, que notredit Seigneur le Duc ly tiendra toujours ſa loyauté comme tenu il y eſt, & ſera bon & vray homme & ujet à lui & à la Couronne de France, ſelon ce que tenu il y eſt par les hommages qu'il a faits ſans feintiſe & ſans aucun mal engin, & ſans faire le contraire par lui ne par autre à ſon pouvoir, & ſans mouvoir guerre à lui à ſon Royaume, ne donner confort ne aide à aucun autre de le faire en privé,

ne en appointement, ne aucune trahiſon leur faire ne perpetrer : En témoin de ce Nous avons fait ſceller ces preſentes de nos ſignes, en l'abſence de nos grans ſceaux. Donné à Paris le vingt ſixiéme jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens ſoixante & neuf.

Ce fut alors que Robert de Fiennes remit entre les mains du Roi l'épée de Connêtable. Il y avoit treize ans qu'il en faiſoit les fonctions avec honneur, mais ſe voyant accablé d'années & de maladies, & parconſequent hors d'état de ſoutenir les fatigues de la guerre, il pria le Roi de l'en décharger, voulant, diſoit-il, ſonger uniquement à mourir, & laiſſer quelque intervalle entre les affaires du monde & celles de l'Eternité. Il ajouta que ſi aprés avoir paſſé quatre-vint ans au ſervice des Rois de France, il oſoit donner un conſeil au Roi, c'étoit de rappeller d'Eſpagne le fameux Bertrand du Gueſclin & le faire Connêtable. Le Roi y avoit déja ſongé plus d'une fois, mais comme du Gueſclin étoit Connêtable de Caſtille, il n'y avoit pas d'apparence de lui faire quitter un ſi grand emploi, ſans le faire en même têms Con-

Hiſt. de Bert. du Gueſclin.

nêtable de France. Il prit là dessus la derniere resolution, & sans en rien témoigner à personne il manda à du Guesclin, qu'il avoit besoin de son service, qu'il se souvint de sa parole, & qu'il le vint trouver incessamment.

Du Guesclin étoit alors le Capitaine le plus illustre de son siecle, on contoit de lui des actions de Heros, & sa vie quoique jusques-là mêlée de malheurs, de prisons & de défaites, aussi-bien que de Villes emportées d'assaut & de batailles gagnées, n'en étoit que plus éclatante. Il s'étoit montré plus grand dans ses malheurs, que dans ses victoires, il avoit par son courage & par la sagesse de ses conseils affermi le Roi Dom Henri de Trastamare sur le trône de Castille, & forcé tous ses ennemis étrangers & domestiques à mettre bas les armes. Il ne manquoit plus à sa gloire, que d'humilier par la force de son bras les plus redoutables ennemis de la France, & de faire pour son païs une partie des merveilles, qu'il venoit de faire pour l'Espagne. Il en brûloit d'impatience, aussi quand le Roi lui eut fait savoir ses intentions, il ne hesita pas un moment

ment, tous les grans établiſſemens qu'il avoit dans le Royaume de Caſtille, lui parurent peu de choſe. Il alla trouver le Roi Dom Henri, & lui dit qu'il le quittoit à regret, mais que ſon devoir l'engageoit à obeir au Roi de France ſon premier Maître, que ſa conſolation étoit de le laiſſer triomphant & paiſible dans ſon Royaume, & qu'enfin il ne croyoit pas quitter ſon ſervice, puiſqu'il alloit combattre le Prince de Galles ſon plus dangereux ennemi. Dom Henri receut avec douleur ſes excuſes & le combla de preſens, or, argent, pierreries, meubles precieux, tout lui fut prodigué, ſans que pas un Caſtillan trouvât mauvais, que leur Roi recompenſât en ſa perſone le merite & la vertu.

Mais du Gueſclin ſongeoit principalement à procurer les avantages de la France. Il ſigna avant que de partir un traitté de ligue offenſive & deffenſive entre les François & les Caſtillans, Dom Henri promit de tenir en mer ſur les côtes de Guienne & de Poitou une flotte conſiderable, pour empêcher les Anglois de mettre pied à terre dans ces Provinces & le

Roi Charles de ſon côté promit de le ſecourir d'hommes & d'argent en cas de beſoin. Il n'eut pas de peine à faire conclure ce Traité au Roi Dom Henri, qui n'avoit point de plus grans ennemis que les Anglois. Dom Pedro le Cruel étoit mort, & la haine que ſes ſujets lui portoient étoit finie avec lui, il avoit laiſſé deux filles innocentes des crimes de leur Pere, & ſelon les loix heritieres legitimes du Royaume de Caſtille. Leur droit, leur âge, & leur miſere pouvoient attendrir les peuples: Elles étoient à Bordeaux élevées par les ſoins du Prince de Galles, qui les vouloit faire épouſer à ſes freres. Ainſi il étoit de l'interêt preſent de Dom Henri de faire la guerre aux Anglois en Guienne & en Poitou, de peur qu'ils ne vinſſent l'inquieter chés lui.

Dés que Bertrand du Gueſclin eut ſigné le traitté, il partit pour retourner en France & emmena avec lui quinze cens hommes d'armes, qui le regardant comme leur premier maître ne le voulurent point quitter. Il paſſa par le païs de Foix, accommoda les differens, qu'avoit le Comte Gaſton Phebus avec le Comte d'Armagnac,

& les mit l'un & l'autre dans le parti du Roi. Enfin il arriva à Toulouſe, où le Duc d'Anjou l'attendoit avec impatience. Le Roi n'avoit encore donné à du Gueſclin aucune autorité ſur ſes Armées, mais la voix publique l'avoit déja fait Connêtable; tous les Officiers de guerre ſe rangerent auprés de lui & lui amenerent des Compagnies entieres. Il aſſembla en huit jours ſix mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Le ſeul bruit de ſon nom jetta l'épouvante parmi les Anglois, les Villes de Moiſſac, d'Agen & de Thonnins lui apporterent leurs clefs; & même le Château d'Aiguillon, que le Roi Jean pendant qu'il n'étoit encore que Duc de Normandie, avoit aſſiegé inutilement avec une armée de ſoixante mille hommes, ſe rendit ſans attendre qu'on l'attaquât. Il eut bien voulu pourſuivre ſes conquêtes en Guienne, mais la plupart des Seigneurs Gaſcons ſe retirerent chez eux, & il prit le chemin de Paris avec les ſeules troupes qu'il avoit amenées de Caſtille. Il paſſa par le Limouſin, & trouva le Duc de Berri aſſiegeant Limoges, & fort embaraſſé du parti qu'il avoit à prendre. Il

étoit averti que le Prince de Galles aſſembloit ſon armée auprés d'Angoulême, & qu'il avoit tiré toutes les troupes de la Saintonge & du Poitou pour marcher à lui, & l'obliger à combattre ou à lever le ſiege, l'un étoit peu honorable & l'autre fort hazardeux. Du Gueſclin arrive au camp au ſon des trompettes, ſaluë le Duc de Berri, qui lui remet toute l'autorité, range l'armée en bataille, fait dire aux aſſiegez qu'il eſt là avec des troupes accoutumées à prendre les Villes d'aſſaut, & qu'il ne leur donne que vint-quatre heures pour capituler. Les habitans eurent peur, l'Evêque qui avoit le cœur François, leur repreſenta que Bertrand conduiſoit des gens déterminez, qui ne craignant point la mort ne trouvoient rien qui leur reſiſtât. Le peril étoit preſent, le ſecours éloigné, ils capitulerent.

Le Roi d'Angleterre avoit envoyé en Guienne le Duc de Lancaſtre avec cinq cens hommes d'armes, & deux mille Arbalêtriers pour ſe tenir ſeulement ſur la défenſive. Son plus grand effort ſe devoit faire du côté de la Picardie; il fit paſſer à Calais ſes meilleures troupes, ſous la con-

duite de Robert de Knolles Capitaine Anglois de grande reputation, & quand il ſçut que les nouvelles levées qu'on avoit faites pour lui en Brabant & en Allemagne étoient arrivées, il ordonna à Knolles d'entrer en France & de marcher droit à Paris. Son armée étoit de plus de trente cinq mille hommes, & ſur la fin de Juillet il s'avança vers Saint Omer, dont 1370.
il brûla les faux-bourgs, paſſa auprés d'Arras ſans oſer l'attaquer, entra dans le Vermandois, où il pilla & brûla tous les Villages qui ne voulurent point ſe racheter, puis traverſant la Champagne il vint à Joigni, à Nemours, à Corbeil, & campa dans la plaine entre Ville-Juif & Paris. Il y demeura quelques jours, & envoya offrir la bataille au Roi, qui étoit dans Paris avec de bonnes troupes, mais ſans vouloir combattre ni permettre à perſonne d'aller eſcarmoucher. Il voyoit ſans en être émû tous les deſordres que faiſoit l'armée Angloiſe: & comme un jour de jeunes Chevaliers pour l'exciter à la vangeance lui montroient des Villages tout en feu, il leur dit en riant: *Laiſſez-les faire, ils ne raviront jamais mon heritage par des*

fumées. Il ſavoit que les Anglois n'aïant point de proviſions reglées, & vivant au jour la journée, ne pouvoient pas ſubſiſter long-têms au même lieu, qu'ils ſe ruineroient d'eux-mêmes, qu'ils pourroïent bien brûler quelques maiſons, mais qu'enſuite il faudroit qu'ils ſe retiraſſent dans leur Pais. Ce que le ſage Roi avoit prévû ne manqua pas d'arriver, Knolles aprés quelques bravades qu'il fit aux Pariſiens décampa, paſſa au Bourg de la Reine, & prit le chemin d'Anjou.

Antiquit. des Cel. de Paris p. 60.

Le ſoin des affaires d'Etat n'empêchoit pas le Roi de vaquer aux exercices de pieté. Il avoit mis la premiere pierre à l'Egliſe des Celeſtins de Paris, leur avoit donné des terres, douze arpens de bois de haute fûtaïe dans la forêt de Moret, dix mille frans d'or, une bourſe à la Chancelerie de France, le droit de ne plaider qu'aux Requêtes du Palais, & tous les privileges des Secretaires du Roi; & le 15. de Septembre il aſſiſta à la conſecration de leur Egliſe, qui fut dediée à Dieu en l'honneur de l'Annonciation de la Vierge. La cérémonie fut faite par Guillaume de Melun Archevêque de Sens, qui donna une

image d'argent de S. Pierre. Le Roi à l'Offertoire de la Meſſe offrit lui-même une Croix d'argent, la Reine y fit porter une image de la Vierge enrichie d'or, & l'on y preſenta au nom du Dauphin un vaſe d'argent, qui ſert encore preſentement à porter le S. Sacrement le jour de la Fête-Dieu. On voit ſur le portail de cette Egliſe trois Statües dorées, celle du milieu eſt du Pape Celeſtin V. Inſtituteur de l'Ordre: à main droite eſt celle du Roi Charles Cinquiéme, & à gauche celle de la Reine Jeanne de Bourbon. Le Roi leur fit dans la ſuite des preſens conſiderables, deux Châpes de drap d'or, l'une parſemée de fleur-de lis, & l'autre de ſoleils & d'étoilles d'or, des maiſons & des jardins qui étoient à leur bien-ſeance ſur le bord de la Riviere, & cinq mille frans pour bâtir leur Dortoir. Il fonda ſix ans aprés en l'honneur de la Trinité au lieu vulgairement dit, la Carriere de S. Aubin de Limai prés de Mante un Monaſtere de douze Religieux Celeſtins, & leur donna trois écus pariſis de rente annuelle & perpetuelle; l'Acte de la fondation *eſt daté de Paris au mois de Février mil trois cens ſoixante & ſeize, enregiſtré* *Extr. des Archives des Celeſt. de Mante.*

en la Chambre des Comptes, & expedié ſans finance en vertu des Lettres patentes ſignées de la propre main du Roi, & ſeellées du ſceau à trois fleurs de lis d'or en champ d'aZur nouvellement ordoné pour les affaires du Domaine. Ce qui prouve que ce fut le Roi Charles V. qui reduiſit à trois les fleurs de lis ſans nombre, dont l'Ecuſſon de France étoit ſemé; & ſi pendant quelques années ſous le Regne du Roi Charles V I. on ſe ſervit encore de l'ancien Ecuſſon, il ne faut pas s'en étonner, puiſque le Sceau à trois fleurs de lis n'avoit été fait d'abord que pour les affaires du Domaine; mais apparemment il prévalut en peu de têms, & devint l'unique Sceau du Roi & du Royaume. Le Roi avoit établi quelques années auparavant la Confrairie de ſes Clercs, Secretaires & Notaires, qui étoient alors au nombre de vint, & avoit ordonné qu'ils s'aſſembleroient tous les ans au mois de Mai dans l'Egliſe des Celeſtins de Paris pour y entendre la Meſſe, & enſuite regler les affaires de leur Communauté.

Cron. MSS. de la Moignon.

Cependant Bertrand du Gueſclin arriva à Paris, il avoit laiſſé ſes troupes en Limouſin

Limouſin ſous la conduite d'Olivier du Gueſclin ſon frere, & étoit venu lui troiſiéme pour éviter plus aiſément les partis Anglois qu'il auroit pû trouver ſur ſa route. Le Roi, qui l'attendoit avec impatience, envoya au devant de lui le Sire de la Riviere ſon premier Chambellan, & le reçut avec une bonté & une familiarité qui marquoit aſſez ſon eſtime, & qui fit juger à ceux qui en furent témoins, qu'il ſeroit bien tôt à la tête des affaires. Il lui dit que les Anglois avoient demandé la bataille, & qu'il l'avoit refuſée; & ſur ce qu'un des Courtiſans rapporta que Knolles diſoit, que ſi Bertrand y eût été, il y auroit eu bataille. *Il avoit raiſon*, reprit le Roi, *en ce cas peut-être que je l'euſſe acceptée.*

Le lendemain deuxiéme d'Octobre le Roi entendit la Meſſe dés le matin; c'eſt ainſi qu'il avoit accoutumé de commencer la journée. Il fit enſuite aſſembler ſon Conſeil, qui étoit compoſé des trois Princes ſes freres lorſqu'ils étoient à Paris, du Cardinal de Beauvais Chancelier de France, de l'Evêque de Liſieux, du premier Chambellan, & de la plupart des Offi- 1370.

ciers de la Couronne. Il y fit appeller ce jour là le Recteur de l'Université, le Prevôt des Marchands, & les Eſchevins de la Ville de Paris.

Quand tout le monde fut placé le Roi leur dit, qu'il avoit jetté les yeux ſur Bertrand du Gueſclin pour le faire Connêtable de France, que ſon merite étoit au deſſus des loüanges, & que ſimple Gentil-homme Breton il s'étoit acquis par ſa valeur & par ſon experience à la guerre le droit de commander à tous les grans Seigneurs du Royaume, que les Princes ſes freres ſeroient les premiers à lui obeir, qu'en paſſant en Languedoc & en Limouſin ſon nom ſeul avoit pris des Villes, que les Anglois n'avoient oſé l'attendre auprés de Paris. Il ajouta qu'il les avoit aſſemblez pour les conſulter ſur une affaire ſi importante, afin que la choſe ſe fit du conſentement de tout le monde. Le diſcours du Roi fut receu avec applaudiſſement, il commanda auſſi-tôt qu'on fit entrer du Gueſclin & lui dit d'un ton de Maître. *Du Gueſclin prenés mon épée & l'employés contre les ennemis de la France.* Du Gueſclin voulut s'excuſer ſur ſon incapa-

Hiſt. de Bert. du Gueſclin 188.

cité & principalement ſur ſa naiſſance, qui devoit l'éloigner d'une ſi grande dignité, mais le Roi lui dit, *ſaichés Meſſire Bertrand, que je n'ai Frere, Couſin, ne Neveu, ne Baron en mon Royaume qui n'obeïſſe à vous, & ſe nul en étoit au contraire, il me courouceroit tellement qu'il s'en appercevroit: ſi prenez l'Office joyeuſement, & vous en prie.* Du Gueſclin ſe mit à genous, remercia le Roi de l'honneur qu'il lui faiſoit, & lui dit tout haut que la place qu'il lui donnoit étant expoſée à l'envie publique, il lui demandoit la grace de ne le jamais condamner ſans l'entendre; le Roi le lui promit. Alors le Connêtable ſe leva, prit l'épée, & la tira du fourreau, en diſant: *Je ne l'y remettrai jamais, qu'aprés avoir chaſſé les Anglois du Royaume de France.* Il fit enſuite le ſerment de fidelité au Roi, tenant toujours l'épée nuë à la main, & le Roi le baiſa à la bouche. Auſſi-tôt les Herauts crierent à haute voix: *Vive du Gueſclin Connêtable de France.* La ceremonie étant achevée, le Roi dîna en public, & fit l'honneur au nouveau Connêtable de le faire manger à ſa table. *Froiſ. 1. vol. 404.*

Quelques jours aprés le Roi ſût que

Robert Knolles s'étoit arrêté au Château du Loir, qu'il y avoit établi ſon quartier general, & qu'étant entre l'Anjou, le Maine & la Touraine, aſſez prés du Poitou & de la Bretagne, il avoit élargi ſes quartiers pour faire ſubſiſter ſes troupes plus aiſément, prêt à les raſſembler en huit jours, s'il apprenoit qu'on vint à lui. Le Connêtable propoſa au Roi de lever trente mille hommes, & lui promit de battre les Anglois; mais Charles le Sage avoit une autre politique. Il connoiſſoit du Gueſclin hardi, entreprenant, & ne lui vouloit pas donner une groſſe armée, de peur qu'il ne hazardât une bataille: il lui donna ſeulement cinq ou ſix mille chevaux, & lui ordonna d'attaquer les Anglois en détail s'il en trouvoit l'occaſion, & jamais en gros. Le Connêtable partit auſſi-tôt, & prit le chemin de Caën, où il avoit marqué le rendez-vous de ſes troupes. Toute la jeuneſſe de la Cour le ſuivit, & bien-tôt tous les Avanturiers de Bretagne & de Normandie vinrent s'offrir à lui. Il les retenoit tous, quoique le Roi ne lui eût donné de l'argent que pour lever quinze cens hommes d'armes,

& leur promettoit de groſſes payes; Et ſur ce qu'Olivier de Cliſſon lui repreſentoit un jour, qu'il arrêtoit plus de gens, qu'il n'en pouvoit payer: *Je ne ſaurois*, lui répondit-il, *refuſer des ſoldats, la guerre eſt leur metier, ne les contraignons point à devenir voleurs, ils me ſerviront à faire payer aux Anglois l'argent qu'il me coute à les équiper, & pour en faire les avances je vendrai les bagues de ma femme.*

Hiſt. de Bert. du Gueſclin, 200.

Quand il ſe vit aſſés de Troupes pour aller chercher les Anglois, il fit aſſembler à Caën tous les Princes & tous les grans Seigneurs qui étoient auprés de lui & les traitta magnifiquement. On y vit le Maréchal de Blainville, les Comtes du Perche & de S. Paul, les Sires de Rohan, de Cliſſon, de Retz, de Roche-fort, de Vienne, de Beaumont, de Mauni & de Lannoi. On ſervit dans de la Vaiſſelle d'or, qu'il avoit apportée d'Eſpagne, & aprés le feſtin il en fit le partage à ſes ſoldats, *mes Camarades*, leur dit-il, *je vous donne tout ce que j'ai, allons depoüiller nos ennemis.* Il parti le lendemain & prit le chemin du Mans. Il y apprit que Robert Knolles aprés avoir établi ſes troupes dans de bons

quartiers, étoit allé en Guienne recevoir les ordres du Prince de Galles, ſuppoſant qu'à la fin de Novembre dans la rigueur de l'hiver & par des chemins effroyables on ne le viendroit pas attaquer. Il avoit laiſſé le commandement des Troupes à Thomas de Gantſon Anglois, & lui avoit recommandé de ſe tenir ſeulement ſur la défenſive, mais Gantſon qui ſe voyoit Commandant en Chef, ambitionna l'honneur de battre le Connêtable, & ſachant qu'il approchoit avec des Troupes à peu prés égales aux ſiennes, il demeura dans ſon quartier de Pontvalain, & ſe contenta de mander aux autres Capitaines Anglois de le venir ſecourir inceſſamment.

Le Connêtable marchoit nuit & jour pour attaquer Gantſon, avant que Hugues de Caurelée l'eût joint. Ses ſoldats étoient capables de tout en le voyant toujours à leur tête & ſouvent mettre pied à terre dans les plus mauvais chemins, pour leur apprendre à ſupporter la fatigue. Enfin quand il ſe vit à trois lieües du quartier des Anglois, il prit avec lui une partie de ſa Cavalerie & marcha toute la nuit pour tomber ſur les ennemis à la pointe du jour. Le

Maréchal de Blainville ſuivoit avec le Corps de Bataille, Olivier de Cliſſon conduiſoit l'arriere-garde. Le Connêtable arriva à Pontvalain à une heure de jour & commença le combat, qui fut opiniâtré & la victoire douteuſe, juſqu'à ce que le Maréchal & Olivier de Cliſſon fuſſent arrivez. Alors les Anglois, qui avoient été ſurpris plierent & s'enfuïrent, Thomas de Gantſon fut pris priſonnier. Ce fut là le premier exploit du Connêtable, qui fit connoître aux Anglois, qu'ils n'étoient pas invincibles, & qui fut d'un bon augure pour la ſuitte de la guerre. Le Sire Vaultier Maréchal d'Angleterre ſe retiroit en bon ordre avec trois cens chevaux, mais le Comte de Sancerre, qui commandoit les troupes du Duc de Bourbon, le pourſuivit & le força dans l'Abbaye de Vas, la plupart des Anglois furent tuez & le Maréchal pris priſonnier. Auſſi tôt le Connêtable envoya le Sire de Mailly au Comte de Sancerre avec ordre de lui mettre entre les mains le Maréchal d'Angleterre : Sancerre n'en voulut rien faire, Mailly eut beau le menacer, il répondit fierement, qu'il garderoit bien ſon priſon-

Cron. de Louis de Bourbon. p. 28.

nier. Le Connêtable, qui en d'autres occaſions ſe faiſoit obeïr par les plus grans Princes n'inſiſta pas, pour le bien du ſervice & pourſuivit ſes conquêtes pendant l'hiver. Il prit la Ville & le Château de Breſvire en Poitou, l'Abbaye de S. Maur en Anjou, les Châteaux de Grailli, de Meroux & de Courcillon, & pouſſa les Anglois de quartier en quartier juſqu'à ce que tout fût diſſipé. Il ſemble même que Robert Knolles ne s'y oppoſa pas, & qu'il ne fut pas fâché d'attribuer la déroute de ſes troupes à la temerité & à la negligence de Grantſon, dont le credit à la Cour d'Angleterre, commençoit à lui donner de la jalouſie, puiſqu'au lieu d'aller en Poitou ramaſſer les debris de ſon Armée, il s'en alla en Bretagne paſſer tranquillement l'hiver dans ſa Terre de Derval.

Pendant que le Connêtable apprenoit aux Troupes de France, qu'il n'étoit pas impoſſible de battre les Anglois, le Roi n'oublioit rien pour attirer la benediction de Dieu ſur toutes ſes entrepriſes. Il banniſſoit peu à peu de la Cour les deſordres preſque inſeparables des longues guerres, empêchoit

empêchoit la licence qui s'étoit introduite ſous le pretexte du bon air, & par ſon exemple enſeignoit à ſes Courtiſans à s'humilier devant la Majeſté Eternelle. Il avoit pour maxime qu'un Chrétien doit recevoir avec amour tout ce qui lui vient de la part de Dieu, qu'il doit regarder les malheurs, les afflictions, les maladies comme des châtimens, les biens, les honneurs, la ſanté comme des graces, s'affliger des uns & ſe réjoüir des autres, puiſqu'il peut juger par là de l'état où il eſt auprés de ſon divin Maître, toujours prêt dans les malheurs auſſi-bien que dans les proſperitez à ſe ſoumettre ſans murmurer aux Decrets de la Providence. Il alloit à l'Egliſe tous les matins entendre la Meſſe, & comme la demeure du Bois de Vincennes lui étoit fort agreable, il y fonda une Chapelle Royale en l'honneur de la ſainte Trinité & ſous l'invocation de la ſainte Vierge; Il y mit neuf Chapelains, un Treſorier Chef des autres, quatre Vicaires & deux Clercs perpetuels, leur accordant beaucoup de Privileges, entre autres de ne plaider qu'au Parlement de Paris. *Chambre des Comptes f.* 105.

Mais c'étoit principalement dans l'ad-

miniſtration de la Juſtice, qu'il faiſoit conſiſter le devoir des Rois. Il aſſiſtoit ſouvent au Parlement, & donnoit ſa voix comme les autres Juges: & comme un jour en reflechiſſant ſur les actions de ſa vie, il ſe ſouvint d'avoir pouſſé peut-être un peu trop loin les bornes de l'Autorité Royale, il écrivit au Premier Preſident, *qu'à l'avenir quelque ordre qu'il puſt lui envoyer, il ne differaſt plus la prononciation d'aucun Arreſt*, ajoûtant à la fin de ſa lettre, *qu'il ne les empêcheroit plus de faire plaider par devant lui les plus petites cauſes.* Sa lettre eſt du 22. Juillet 1370.

Rec. des Ord. 1. vol.

Sa pieté lui faiſoit chercher les moyens de ſoutenir la guerre avec honneur; il avoit beſoin d'argent, & pour en avoir ſans charger ſon peuple, il fit publier une Ordonnance pour la liquidation des droits d'amortiſſemens & de nouveaux acquêts qui lui étoient dûs par les Eccleſiaſtiques, & les autres gens de mainmorte, comme un droit de la Couronne que pluſieurs de ſes Predeceſſeurs, & même ſaint Louis, avoient fait valoir dans les beſoins de l'Etat. Il nomma des Commiſſaires pour les taxer, plus ou moins

Fontanon t. 2. l. 2. p. 425.

ſelon la qualité de leurs acquiſitions; & quoiqu'il n'en fît faire la recherche que depuis quarente ans, il ne laiſſa pas d'en tirer des ſommes conſiderables.

La même année le 19. de Decembre mourut à Avignon le Pape Urbain V. Il étoit fils de Guillaume de Grimoard Baron de Griſac, l'un des Ayeux du Comte du Roure d'aujourd'hui, & par ſon merite de ſimple Religieux Benedictin, il avoit été élû Abbé de S. Germain d'Auxerre, enſuite de S. Victor de Marſeille, & enfin Pape en 1362. aprés la mort d'Innocent VI. La premiere dignité de l'Egliſe n'avoit rien changé à ſa maniere de vie. Il favoriſoit en tout ce qu'il pouvoit les Gens de Lettres, & entretenoit continuellement mille Ecoliers dans les meilleures Univerſitez de l'Europe. Il avoit toujours témoigné un grand zele pour la défenſe des droits du ſaint Siege, & ſous ſes ordres la plupart des Seigneurs Italiens, qui s'étoient érigez en petits Tyrans, avoient été défaits & ſoumis. Cet heureux ſuccés, & encore plus le chagrin d'avoir été rançonné dans Avignon *par les grandes Compagnies*, lui firent faire le

1370.

Hiſt. de l'Univerſité de Paris 381.

voyage de Rome, où il demeura plus de deux ans, & à ſon retour à Avignon il mourut également aimé & eſtimé des Princes qu'il ménagea toujours avec beaucoup de prudence, & des Eccleſiaſtiques qu'il gouverna avec force & capacité. Aprés ſa mort les Cardinaux firent ſes obſeques avec magnificence pendant neuf jours, & le dixiéme jour ils entrerent au Conclave ſuivant la coutume, & dés le lendemain élurent Pierre Roger fils de Guillaume Comte de Beaufort. Il prit le nom de Gregoire XI. Il étoit neveu du Pape Clement VI. qui l'avoit fait Archidiacre de Sens, Doyen de Bayeux, Chanoine de l'Egliſe de Paris, & Cardinal à l'âge de dix-ſept ans. Il fut ordonné Prêtre ſix jours aprés ſon élection, & enſuite couronné aux acclamations des gens de bien, qui eſperoient un bon gouvernement d'un homme, dont le fameux Juriſconſulte Balde avoit été Précepteur. *Raynald.* Il écrivit au Roi le même jour pour lui donner part de ſon élection, & l'aſſurer qu'il rendroit toujours ce qu'il croyoit devoir au Succeſſeur de tant de Rois, qui avoient fait de ſi grans biens au S. Siege

& à l'Egliſe Romaine. Et il ne faut pas s'étonner qu'il n'y eût point de Bulle pendante à ſa lettre, les Papes élûs n'en mettant jamais qu'aprés la ſolemnité de leur Sacre.

Aprés que le Connêtable eut battu les Anglois dans tous leurs quartiers, & repris pluſieurs Villes en Poitou, il remena ſes troupes en baſſe Normandie où il les avoit aſſemblez, & les congedia. Il ne retint auprés de lui, que les Chevaliers & les Ecuyers de ſa Maiſon, & leur fit expedier l'Ordonnance ſuivante, pour être payez par les Treſoriers du Roi.

Extr. de la Ch. des Comptes.

Bertrand du Gueſclin Duc de Molines, Comte de Longueville, Connêtable de France: Aux Treſoriers des guerres du Roi notre Sire ou à leurs Lieutenans & à chacun d'eux; Salut. Nous vous envoyons la Montre des Gens de notre Hotel cy-deſſous contenüe. C'eſt à ſavoir vint trois Chevaliers Bacheliers & deux cens ſoixante & dix Ecuyers montés & armés ſuffiſamment, receüe à Caën le premier jour de Decembre l'an mil trois cens ſoixante & dix, pour ſervir le Roi notre Sire en ces preſentes guerres en notre Compagnie & ſous notre Gouvernement. Si vous mandons que

des gages dessusdits Nous fassiés prest & payement en la maniere qu'il appartiendra. Donné audit lieu de Caën sous notre Scel l'an & le jour dessusdits.

Premier Decembre 1370.

CHEVALIERS.

Messire Alain de Rohan Chevalier.
M. Contet de Tusserai.
M. G. de Lannoi.
M. Geoffroi de Budes.
M. Raoul de Coaquen.
M. G. de Bron.
M. le Vicomte de Roquebertin.
M. M. de Treziguidi.
M. Jean de Beaumont.
M. G. de Montbourcher.
M. J. de Penhordic.
&c.

ECUYERS.

Geoffroi de Paragar.
Jean David.
Eon Dagoureaux.
&c.

La discipline militaire étoit observée fort regulierement, chaque Chevalier Banneret faisoit faire la Montre ou la

Reveuë de têms en têms à tous ceux qui étoient ſous ſa Charge & l'on en dreſſoit des états arrêtez du Commandant, ſur leſquels les Treſoriers du Roi les payoient de leurs appointemens. En voici un exemple, qui ſuffira pour montrer le détail du ſervice.

La Montre de Meſſire Guillaume Boueſtel Chevalier & ſix autres Chevaliers, quatre vint-trois Ecuyers & vingt-ſept Archers armez, & ſix Archers non armez de ſa Compagnie receuë à Blois le 29. jour de Janvier l'an mil trois cens ſoixante & dix, ſous le Gouvernement de Monſieur Bertrand du Gueſclin Connêtable de France. 29. Janvier 1370.

Ledit Meſſire Guillaume, cheval gris pommelé ... cxx. livres.
Meſſire Geoffroi Carnuel, cheval gris Roüen ... lx. livres.
M. G. Matefelon, cheval noir ..... xl. livres.
M. G. de Ponchonet, cheval noir ..... l. livres.
M. Jean Dacignié, cheval bay muſeau blanc ... xxxij. livres.

Au commencement de l'année 1371. le Connêtable revint à Paris & fut receu comme il le meritoit. On s'arrêtoit dans les ruës pour le voir paſſer, & quoi qu'il n'eût pas la mine fort relevée, & qu'il fût toujours vêtu fort ſimplement, ſa gloire 1371.

le paroit assés & le faisoit respecter de tout le monde. On regardoit avec une joïe interieure mêlée de respect, ce General, qui avec une Armée beaucoup moins forte que celle des ennemis, les avoit attaquez au milieu de l'hiver, battus dans leurs quartiers les uns aprés les autres, & enfin obligez à sortir du Royaume en si mavais état, que d'une Armée de quarante mille hommes il n'en étoit pas resté cinq ou six mille. Mais ce qui charmoit le plus en lui, c'est que cet homme si fier dans le combat étoit doux & modeste dans le cabinet, quoique son genie fut superieur aux autres dans les affaires de politique aussi bien que dans celles de guerre.

Le Connêtable alla décendre à l'Hôtel de Saint Paul, & fut reçu à la porte par le Sire de la Riviere premier Chambellan. Le Roi lui fit toutes les caresses imaginables, & l'entretint long-têms en particulier. Le Connétable aprés avoir reçu avec respect les bontez de son Maître, se plaignit qu'on lui avoit donné trop peu de troupes pour resister à tant d'ennemis, encore moins d'argent : qu'il avoit été obligé d'abandonner aux soldats sa vaisselle

Hist. de du Guesclin l. 5. p. 201.

ſelle d'or & d'argent, & ajouta avec liberté, qu'en têms de guerre il faut recompenſer ceux qui expoſent tous les jours leur vie pour le ſalut de l'Etat: que l'argent ne devoit pas manquer dans les coffres du Roi: que les peuples étoient aſſez chargez; mais qu'il en faloit demander aux gens d'Egliſe & de Robe, & ſur tout qu'il faloit faire rendre compte à tous ceux qui avoient eu l'adminiſtration des finances. Le Roi écouta ſes avis, & en profita. Les Financiers furent taxez, & ſans rien lever de nouveau ſur le peuple, on fit les fonds neceſſaires pour la ſubſiſtance des troupes.

Le Roi ordonna qu'à l'avenir les Officiers Generaux de ſes armées ſe rendroient à la Cour tous les ans aux Fêtes de Noël, pour regler avec eux les entrepriſes de la Campagne prochaine: il fixoit à chacun d'eux le nombre des troupes qu'il devoit commander, & nommoit des Treſoriers des Guerres pour les payer de mois en mois. Le Connêtable devoit avoir auprés de ſa perſonne ſeulement quinze cens hommes d'armes, l'un des deux Maréchaux de France, & le Maître des Arba- *Cron. de Louis de Bourbon 33.*

lêtriers, dignité qui a été changée en celle de Grand-Maître de l'Artillerie depuis l'usage des armes à feu. Le Duc de Bourbon commandoit huit cens hommes d'Armes & deux cens Arbalêtriers. Le Maréchal de Sancerre avoit cinq cens hommes d'Armes, & le Sire de Sempi commandoit aussi cinq cens hommes d'Armes dans le Boulenois, pour empêcher la garnison de Calais de faire des courses. Toutes ces troupes devoient être prêtes à monter à cheval au commencement d'Avril. Le Roi donnoit ordre à tout avec diligence, mais sans empressement : & comme un jour on lui vint dire pendant son dîné que les Anglois assiegeoient une Place, & qu'ils la prendroient sans un prompt secours, il dit tout bas à un de ses Officiers d'aller chercher le Maréchal de Sancerre, & continua à manger & même à parler avec sa liberté d'esprit ordinaire : Et là dessus un de ses jeunes Chevaliers indiscret, aïant bien osé lui dire; *mais, Sire, il faudroit songer à secourir la Place. Voire*, repliqua le Roi sans s'émouvoir, *quand nous verrons ceux à qui parler en appartient, nous en ordenerons.*

1371.

MSS. de Pisan 77.

Ce fut alors que le Roi acheta le Comté d'Auxerre & le réunit à la Couronne. Il en fit donner à Jean de Châlon Comte d'Auxerre & de Tonnerre trente & un mille frans d'or. Le Contrat fut paſſé le Dimanche cinquiéme de Janvier *par Hugues Aubriot Garde de la Prevoté de Paris en preſence de Pierre de Montigni & de Jean de Furrebouc Chevaliers Notaires Jurés du Roi notre Seigneur de par lui établis en ſon Chatelet de Paris.*

Le treiziéme de Mars ſuivant la Reine accoucha d'un ſecond fils, qui fut baptiſé dans l'Egliſe de S. Paul par Jean de Craon Archevêque de Reims, & tenu ſur les fonts par Louis Comte d'Etampes Prince du ſang, qui lui donna ſon nom, & par le Connêtable qui fut ſon ſecond parain, la Comteſſe d'Alençon fut ſa maraine. Quand les Ceremonies du baptéme eurent été achevées, le Connêtable mit l'épée à la main dans l'Egliſe, & la mettant toute nuë dans la main de l'enfant lui dit: *Monſeigneur je vous donne cette épée & la mets en votre main & prie Dieu, qu'il vous doint ou tel & ſi bon cœur, que vous ſoyés encore auſſi preux & auſſi bon Chevalier, comme fuſt onc-* 1371.

Extr. d'un Reg. de la Ch. des Comptes ſignatum D.

ques Roi de France, qui portaſt épée. Ce ſouhait du Connêtable fut accompli. Ce Prince, qui eut les Comtez de Valois & de Beaumont par la mort du Duc d'Orleans ſon oncle, fit des merveilles à la bataille de Roſebecque, que le Roi Charles VI. ſon frere gagna contre les Flamans. Il eut pour appanage le Duché de Touraine, les Comtez d'Angoulême, de Perigord & de Dreux & enfin le Duché d'Orleans. Il fut grand pere du Roi Louis XII. & biſayeul de François Premier.

Hiſt. de Berri l. 1. p. 119.

Cron. de Flandres 299.

La Ducheſſe de Bourgogne accoucha dans le même têms d'un fils, qui fut baptiſé à Dijon par Charles d'Alençon Archevêque de Lion, & tenu ſur les fonts par l'Evêque de Carpentras au nom du Pape & par le Duc de Berri, Marguerite de France Comteſſe d'Artois ſa biſayeule fut ſa maraine. On le nomma Jean, & dans la ſuite de ſa vie il reünit en ſa perſonne le Duché & le Comté de Bourgogne, le Comté de Flandres, le Comté d'Artois & d'autres Terres, qui le rendirent l'un des plus puiſſans Princes de l'Europe.

Cependant le Roi de Navarre, aprés

avoir trois ou quatre fois manqué de parole au Prince de Galles, au Roi d'Aragon & aux deux Rois de Caſtille, s'étoit accommodé avec le Vainqueur, & lui avoit rendu les Places qu'il avoit ſurpriſes pendant la guerre. Il étoit enſuite venu viſiter ſes Terres de Normandie; mais quand il vit la guerre commencée entre la France & l'Angleterre, il ſongea auſſitôt à en profiter & à faire valoir ſes prétentions ſur la Champagne & la Brie, & même ſur le Duché de Bourgogne, dont il ſe prétendoit le legitime heritier. Le Roi n'étoit pas content de lui, depuis qu'il avoit donné paſſage par les Pyrenées au Prince de Galles, pour aller attaquer le Roi Dom Henri de Caſtille ſon Allié; il le connoiſſoit d'humeur à prendre le parti des Anglois, & à leur livrer Cherbourg; ce qui leur eût facilité le moyen de mettre pied à terre en Normandie, & d'y faire des courſes. Le Connétable l'alla voir à Evreux, convint avec lui qu'il viendroit trouver le Roi à Vernon, & qu'on lui donneroit des Otages pour la ſureté de ſa perſonne. Les Otages furent Guillaume de Melun Archevêque de Sens,

le Maréchal de Blainville, le Comte de Ponthieu, les Sires de Montmorenci, de Garencieres & de Blaru, Guillaume de Dormans, Robert de Châtillon, Jean de Vienne, huit Bourgeois de Paris, & quatre de Roüen.

Mer des Hiſt. l. 4. fol. 21.

Dés que les otages furent à Evreux, le Roi de Navarre vint à Vernon & ſe jetta aux pieds du Roi, qui le releva & l'embraſſa. Il y demeura pluſieurs jours, traitta avec le Roi ſeul à ſeul, lui fit hommage lige de toutes les terres, qu'il poſſedoit en France, ce qu'il n'avoit point encore voulu faire, renonça pour la ſeconde fois à ſes pretenſions ſur la Champagne, la Brie & la Bourgogne & ſur tout à l'Alliance d'Angleterre, moyennant quoi le Roi promit d'oublier le paſſé, & lui donna le Domaine de la Ville de Montpellier, s'en reſervant la Souveraineté & les Droits Royaux. Le même Traité avoit déja été fait quelques années auparavant & n'avoit point été executé, mais le Roi, qui connoiſſoit à fond le cœur de Charles le Mauvais, l'obligea à lui laiſſer ſes deux fils aînés ſous pretexte de les faire élever auprés de lui, & en effet pour lui ſervir d'O-

tages. Il l'obligea encore avant que de le laiſſer partir à lui donner un écrit, que j'ai trouvé aſſez curieux pour le faire imprimer à la fin de cette Hiſtoire.

Aprés que le Roi eut pris des ſuretez autant qu'il le pouvoit contre la mauvaiſe foi du Roi de Navarre, il ſongea à renouveller les anciens Traitez avec les Ecoſſois. Robert Stuart avoit ſuccedé depuis peu au Royaume d'Ecoſſe, à David Bruſſ ſon oncle maternel. Il étoit fils de Gauthier grand Stevvart ou Stuart, c'eſt-à-dire grand Senéchal d'Ecoſſe, & pour affermir un nouveau Regne, il avoit renouvellé & juré la tréve faite par ſon Predeceſſeur avec le Roi d'Angleterre. Le Roi lui fit propoſer de la rompre, & il y conſentit moyennant que le Pape le déchargeât de ſon ſerment, & lui écrivît pour l'exhorter à faire une ligue avec les François. Le Traité fut ſigné à Vincennes par les Dépurez des deux Rois & il fut dit, que les anciennes Alliances faites entre la France & l'Ecoſſe ſeroient renouvellées : que le Roi Charles payeroit au Roi Robert cent mille nobles d'or par an pendant deux années : qu'il lui envoyeroit des ar-

Un Noble d'or valoit deux écus d'or.

mes pour cinq cens Chevaliers, quelques Ecuyers & pour cinq cens Sergens: qu'il feroit donner par jour à chaque Chevalier trois ſols, à chaque Ecuyer dix-huit deniers : que toutes ces ſommes ſeroient délivrées aux Ecoſſois le premier jour de chaque année dans l'Egliſe des Auguſtins de Bruges: que s'il en étoit beſoin le Roi leur donneroit encore de plus grans ſecours : que le Pape les déchargeroit de tous les ſermens qu'ils avoient pû faire en jurant la tréve avec les Anglois, & qu'il promettroit de ne jamais décharger les François ni les Ecoſſois des ſermens qu'ils alloient faire en jurant le nouveau Traité, & qu'aprés la ratification envoyée par les deux Rois, le Roi d'Ecoſſe déclareroit la guerre au Roi d'Angleterre & feroit des actes d'hoſtilité. Et à la fin du Traité ſont écrites ces paroles ſuivantes: *Et toutes les choſes deſſuſdites & chacune d'icelles en tant comme elles nous peuvent toucher de noſtre partie, avons promis en bonne foy tenir, garder & accomplir, & auſſi en noſtre preſence & deſdits Procureurs de noſtre dit tres chier couſin le Roi Robert, l'avons fait jurer par noſtre amé & feal Chevalier & Conſeiller Symon Comte de Braine en l'Ame de*

Du Till. f. 91.

MSS. de la Biblioth. du Roi C. 8354.

de nous & aux Evangiles de Noſtre Seigneur pour ce corporellement touchées. Et pour ce que ces choſes ſoyent fermes & eſtables ou temps avenir nous avons fait y mettre noſtre ſcel à ces preſentes. Ce fut faict & donné en noſtre Chaſtel du bois de Vincennes le dernier jour de Juin l'an de grace mil trois cens ſeptante & un: & de noſtre Regne le huitieſme..

Archambaud de Douglas couſin du Roi d'Ecoſſe & l'un de ſes Députez ſigna & jura le Traité. Ce fut alors que le Roi donna aux Ecoſſois une grande marque de confiance. Saint Louis en partant pour ſa premiere Croiſade avoit mis auprés de ſa perſonne vint-quatre Ecoſſois pour le garder nuit & jour: Leur fidelité avoit été éprouvée ſous huit Rois de France, & Charles le Sage en fit encore venir ſoixante & ſeize pour compoſer une Compagnie de cent Gardes, à qui il accorda beaucoup de privileges.

Etat du R. d'Ecoſſe p. 140.
Treſor des Chartes Lay. Scotiam 298.

Le Traité avec le Roi d'Ecoſſe, promettoit une grande diverſion en Angleterre: Il ſembloit d'autre côté que le Roi de Navarre n'oſeroit plus remuer; ainſi le Roi ſe vit en état de ſonger au dedans du Royaume, & de remedier à un deſor-

dre inveteré, qui y cauſoit de grans maux; c'étoit les guerres particulieres. Il appliqua tous ſes ſoins à les empêcher. Chaque Seigneur de Fief croyoit avoir droit de ſe faire Juſtice par la voye des armes, & dés qu'il arrivoit quelque démêlé entre des voiſins, ils ſe déclaroient la guerre & s'envoyoient des Herauts, toute la Province prenoit parti, il ſe donnoit de petits combats ſouvent tres-ſanglans, on aſſiegeoit les Châteaux qui étoient la plupart fortifiez, on les démoliſſoit, & le plus fort avoit toujours raiſon. Le Roi ſaint Louis avoit donné une Ordonnance, par laquelle il défendoit de ſe vanger par les armes, quelque offenſe qu'on eût reçuë, qu'aprés quarante jours. Ce delai qu'il avoit impoſé à la vangeance, s'appelloit la quarentaine du Roi; il avoit été fort utile, les plus foibles avoient au moins quelque têms pour appaiſer leurs ennemis, & la plupart des querelles s'accommodoient avant que la quarentaine fût expirée. Mais dans la ſuite les deſordres de l'Etat aïant tout remis dans la confuſion, & cette Ordonnance ſi ſage n'étant plus executée, Charles fut obligé d'en

Du Till. Ord.

faire une nouvelle, qui en coupoit le mal dans la racine, défendoit ſous peine de crime de leze-Majeſté, toute ſorte de guerre entre particuliers. Il oſa la faire, parce qu'il ſe ſentoit plus autoriſé que pas un de ſes Predeceſſeurs, & qu'aucun de ſes vaſſaux n'étoit en état de reſiſter à ſes volontez. L'Ordonnance eſt datée du 3. de Juillet 1371. Il en fit publier une autre un mois aprés, par laquelle il accorde aux Bourgeois de Paris la permiſſion de tenir des Fiefs, & le droit de joüir des Privileges de la Nobleſſe.

Ord. Ant. C. A. fol. 68.

Le 12. de Novembre de la même année le Cardinal de Beauvais Chancelier de France ouvrit le Parlement, & fit un diſcours au nom du Roi pour recommander la Juſtice. Il prit pour texte ces paroles: *Aimez la Juſtice, vous qui jugez les hommes*, & fit enſuite ſelon la coutume lire les Ordonnances, & prêter ſerment aux Avocats & aux Procureurs. Il envoya en même-têms des Commiſſions à tous les Bailliages du Royaume, pour recommencer leurs ſéances à certains jours nommez.

1371.

La Baillie de Vermandois le Mercredi lendemain de la ſaint Martin.

Extr. des Reg du Parlement C. I.

Les Baillies d'Amiens, de l'Iſle, de Doüai, & de Tourneſis, le 9. de Janvier.

Les Baillies de Sens, Valois & Giſors, le 4. de Fevrier.

La Prevôté de Paris, le 28. de Fevrier.

La Comté de Champagne, le 13. d'Avril.

La Baillie de Touraine, & la Senéchauſſée d'Anjou & du Maine, le 4. de Mai.

La Duché de Normandie, le 15. de Mai.

La Baillie de Maſcon & la Senéchauſſée de Lion, le 29. de Mai.

Les Baillies d'Auvergne, de Berri, d'Orleans, de Chartres, &c. le 8. de Juin.

La Senéchauſſée de Toulouſe, Carcaſſonne, Beaucaire, &c. le lendemain de la ſaint Jean Baptiſte.

Il commença pour la premiere fois à envoyer de pareilles Commiſſions aux Senéchauſſées de Poitou, de Limoges, de Querci, de Saintonge, de Perigord, d'Agenois, de Bigorre & d'Aquitaine, qui avoient été cedées au Roi d'Angleterre par le Traité de Bretigni, & parconſequent diſtraittes de la Juriſdiction du Parlement; mais comme on prétendoit que les Anglois avoient les premiers rompu le Traité, on reprit l'ancien uſage & toutes ces Pro-

vinces furent regardées comme dépendantes de la Couronne.

Quelques jours aprés le Cardinal de Beauvais remit entre les mains du Roi la charge de Chancelier, qu'il avoit exercée plus de trois ans depuis qu'il étoit Cardinal. Il commençoit à s'appercevoir, que le Chef de la Juſtice en France ne pouvoit pas être en même têms Conſeiller du Pape, & que ces deux emplois étoient incompatibles. Il y avoit tous les jours de nouveaux ſujets de conteſtation, les Evêques s'efforçoient de conſerver leur Juriſdiction que les Juges ſeculiers attaquoient ouvertement. Le Roi par ſon Ordonnance du huitiéme de Mars 1371. donnée à Paris en Parlement avoit fait défenſe aux Archevêques, aux Evêques & à leurs Officiaux de plus connoître des actions réeles, c'eſt-à-dire des actions qui ſont intentées pour des fonds de terre, maiſons, &c. Le Pape avoit bien prevû que l'execution de cette Ordonnance ruineroit abſolument la Juriſdiction Eccleſiaſtique. Il avoit écrit au Roi pour lui repreſenter, que les Evêques avoient pour eux une poſſeſſion immemoriale, que Charlemagne comme

Nic. Gilles 356.

Rec. MSS. des Ord. f. 63.

Empereur & comme Roi de France ne les y avoit point troublez, & que le Roi Philippe de Valois touché des raiſons du Clergé, aprés une meure déliberation n'avoit oſé donner atteinte à leurs privileges. L'Ordonnance n'avoit pas laiſſé d'être executée. Le Roi avoit témoigné beaucoup de fermeté en cette occaſion, ſa pieté étoit éclairée & ne lui faiſoit jamais rien faire contre les droits de ſa Couronne. Il venoit de fonder pluſieurs Meſſes à ſaint Denis, *leſquelles*, dit la Cronique, *il a voulu être appellées de ſon vivant les Meſſes du Roi Charles fils du Roi Jean, & aprés ſon deceds celebrées pour les morts.*

Le Cardinal de Beauvais voyant que ſa politique étoit vaine, & qu'il ne plairoit jamais à l'un des partis ſans offenſer l'autre, propoſa au Roi de faire Guillaume de Dormans ſon frere Chancelier en ſa place, & ſe vit par là en état de ménager le ſacré College & d'imiter les autres Cardinaux François, qui depuis que le Saint Siege étoit à Avignon, aſpiroient tous à la Papauté. Ainſi Guillaume de Dormans fut fait Chancelier, & parce que n'étant pas Eccleſiaſtique il ne pouvoit pas obte-

nir de grans Benefices, qui lui euſſent aidé à ſoutenir la dignité de ſa Charge, le Roi lui donna outre ſes gages & ſes droits ordinaires deux mille frans de penſion à prendre ſur le Treſor.

Inv. du Treſor des Chartes t. 6.

La guerre commençoit d'une maniere à faire croire, qu'elle ſeroit avantageuſe aux François: La ſageſſe du Roi & la valeur de ſon Connêtable faiſoient tout eſperer: le Limouſin, le Perigord, & une partie du Poitou avoient été ſoumis avec aſſez de bonheur, & toute cette grande Armée de Robert Knolles s'étoit diſſipée. On ſongeoit pendant l'hiver aux préparatifs de la Campagne; le Connêtable étoit l'Ame des conſeils de guerre, le Roi l'y faiſoit toujours appeller & lui donnoit en toutes occaſions des marques de ſon eſtime & de ſa liberalité. Il voulut compter avec lui de toutes les ſommes d'argent, qu'il avoit receüës dans les Provinces pour le payement des troupes, & de peur qu'un jour il n'en fût recherché, il lui fit expedier les Lettres ſuivantes.

Compte fait entre le Roi & le Connêtable,

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France: A tous ceux qui ces preſentes Lettres

extr. de la Ch. des Comptes. Lay. Gueſclin.

verront, Salut. Notre amé & feal Connêtable Bertrand du Gueſclin Comte de Longueville nous a requis, que comme il nous ait pieça baillé ſes Lettres, par leſquelles il confeſſe avoir eu en preſt de Nous & nous devoir pluſieurs ſommes de deniers; c'eſt à ſavoir trente mille frans d'or que nous lui fiſmes preſter & bailler en trois payemens, pour lui aider à mener en Grenade les gens des Compagnies qui étoient en notre Royaume, leſquelles y mena & tant longuement hors de notre Royaume, & quarente mille frans d'or que nous fiſmes payer pour lui & à ſa requeſte à feu Jean Chandos, duquel il étoit lors ou avoit été priſonnier de la bataille de devant Aurai en Bretagne, & les lui devoit de ſa rançon, & trente mille doubles de Caſtille dont nous fuſmes plegs & en fiſmes noſtre debte, & les fiſmes payer pour lui & à ſa requeſte au Prince de Galles, duquel il étoit lors ou avoit été priſonnier de la bataille de devant Nadres en Caſtille, & les lui devoit de ſa rançon. Et Nous ayant mandé par pluſieurs de nos lettres & meſſages à noſtredit Connêtable, étant alors en Caſtille au ſervice de notre tres-cher & amé couſin le Roi de Caſtille, que toutes autres choſes laiſſées il nous vint ſervir avec le plus grand effort des Gens d'armes qu'il puſt contre noſtre adverſaire le Roi d'Angleterre,

gleterre, qui nous avoit ſuſcité guerre par lui & par ſes Sujets, Amis & Alliez, & il ſoit venu & ait amené en notre ſervice des Gens d'armes de la Duché de Bretagne, & autres qui étoient au ſervice de notredit Couſin, leſquels nous ont ſervi depuis ſa venuë loyaument & profitablement en notredite guerre, & pour ce ait grandement payé du ſien: & depuis qu'il fut venu devers Nous, & nous l'euſmes fait notre Connêtable, ait eu pour lui & pour les Gens d'armes de ſa Compagnie & autrement pour le fait de notredite guerre faire par les mains de nos Treſoriers des Guerres, ou de l'un d'eux & de pluſieurs nos Receveurs pluſieurs ſommes de deniers, deſquelles il a baillé ſes lettres par leſquelles les confeſſe avoir eu en preſt, & ne s'en eſt pû décharger pour ce que nous n'avons pas voulu, ains avons défendu expreſſément que l'on ne comptaſt à lui juſques à ores, & pour cauſe nous le voulions recevoir à compte; Et ce par la fin dudit compte eſt trouvé que nous lui ſoyons en aucune choſe tenus deduire ce en quoi il nous eſt tenu, & qu'il a receu du notre comme dit eſt, nous lui en voulions faire faire ſatisfaction. Si vous faiſons ſavoir, que pour conſideration du bon & profitable ſervice que notredit Connêtable nous fit quand il mena leſdits Gens des Compagnies hors de no-

tre Royaume & autres, & depuis ſon retour en notredit Royaume, & fait encore chacun jour, nous lui avons octroyé de grace ſpeciale, & octroyons par la teneur de ces Lettres, que deſdites ſommes de francs & doubles d'or qu'il nous doit, comme dit eſt, & de tout ce qu'il a eu par les mains de noſdits Treſoriers des Guerres & Receveurs, comme dit eſt, & de toutes autres choſes eſquelles nous eſt & peut être tenu juſqu'aujourd'hui, ſoit faite compenſation à ce qu'il nous peut ou pourroit demander, & en quoi nous lui pouvons être tenu, tant pour ſadite venuë de Caſtille & de ſeſdits Gens qu'il a amenez lors en notredit ſervice, que lui ou ſeſdits Gens nous ont fait en nos guerres de tout le têms paſſé juſques aujourd'hui. Pourquoi donnons en mandement à nos amez & feaux les Gens de nos Comptes à Paris, que à notredit Connêtable faſſent bailler ſeſdites Lettres obligatoires deſdites ſommes des francs & doubles d'or à lui preſtées, comme dit eſt, & l'acquittant envers Nous tant de ce comme de toutes autres choſes deſſuſdites, par telle maniere que lui & ſes hoirs & ſucceſſeurs en demeurent en telle ſureté, qu'ils n'en puiſſent eſtre pourſuivis ou moleſtez au temps à venir, car ainſi le voulons nous eſtre fait, nonobſtant quelconques dons ou graces que Nous ou nos Predeceſſeurs en

avons faits à notredit Connêtable, & qu'en ces Lettres ne ſoient exprimées ne Ordonnances ou Défenſes quelconques au contraire. En témoin de ce Nous avons fait mettre notre ſcel à ces preſentes Lettres. Donné à Paris le dix-neuviéme jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens ſeptante & un, & le huitiéme de notre Regne. Ainſi ſigné, Par le Roi, Yvo.

Mais pendant que le Roi par ſon application continuelle aux affaires ſe mettoït en état de continuer la guerre avec avantage, le Prince de Galles piqué de ſes dernieres pertes, faiſoit un dernier effort pour ſoutenir ſa reputation chancellante. Il étoit toujours malade depuis ſon retour d'Eſpagne & ne pouvoit aller qu'en litiere, mais ſon courage le ſoutenoit encore. Il leva toutes les garniſons de Guienne & alla en perſonne aſſieger Limoges, il donnoit les ordres & le Duc de Lancaſtre ſon frere les executoit. Le Duc d'Anjou y avoit mis une groſſe garniſon, les Bourgeois qui en ſe rendant peut-être un peu trop tôt à Bertrand du Gueſclin avoient offenſé le Prince de Galles, aimoient mieux ſe faire tuer, que de tomber entre ſes mains. Ainſi la Ville bien attaquée fut bien dé-

fenduë, on donna des assauts, on les soutint. Le Prince tout incommodé qu'il étoit, se faisoit porter à la vuë de la bréche & demandoit à ses soldats, s'ils n'étoient plus les mêmes, qui lui avoient fait prendre tant de Villes & gagner tant de Batailles. Enfin les mineurs Anglois renverserent les murailles de tous côtez, & la Ville aprés une longue resistance fut emportée d'assaut. Le Prince de Galles se livra tout entier à la vangeance, & commanda qu'on égorgeât tout jusqu'aux enfans. L'Evêque même fut en grand danger, des soldats insolens l'arrêterent & le menerent au Prince, qui en le voyant lui reprocha sa perfidie, de ce qu'étant son ami & son compere il avoit livré sa Ville aux François, & le menaça de lui faire trancher la tête. Le Duc de Lancastre, qui eut peur que son frere ne se déshonorât par une action si cruelle, lui demanda l'Evêque pour son prisonnier, & l'aïant obtenu le mit aussi tôt en lieu de sureté.

Anc. Ord. C. f. 88.

Le Prince de Galles aprés avoir pris & ruiné Limoges l'abandonna. Le Roi y renvoya aussi-tôt ce qui restoit des anciens habitans, & pour les recompenser de leur

fidelité, leur accorda de grans privileges. Le Chapître de l'Egliſe Cathedrale avoit tout perdu, leur Egliſe avoit été abbatuë, ils obtinrent le privilege de ne plaider, qu'au Parlement de Paris & ſe crurent indemniſez.

La priſe de Limoges fut le dernier exploit de guerre du Prince de Galles, il ſe fit reporter à Bordeaux où ſon mal augmenta encore, par le chagrin qu'il eut de la mort de ſon fils Edouard. Les Medecins, qui n'avoient plus de remedes à lui propoſer, lui conſeillerent de prendre l'air natal; il s'y reſolut, & le 9. de Juillet il fit aſſembler à Bordeaux dans l'Egliſe Metropolitaine de S. André tous les Gentilshommes de Guienne, qui lui préterent un nouveau ſerment de fidelité & le baiſerent tous à la bouche. Les principaux de ceux qui s'y trouverent étoient les Seigneurs de Pomiers, de Roquetaillade, de Novaillan, de Duras, de Curton, de Budos & de Montferrand. Il leur recommanda d'obeir en toutes choſes au Duc de Lancaſtre ſon frere, & leur promit de les revenir voir, ſi Dieu lui rendoit la ſanté. Il partit le lendemain avec la Princeſſe ſa femme, ſon

Cron. Bourd. p. 28.

fils Richard, le Comte de Cambridge son frere & les Officiers de sa Maison, & passa heureusement en Angleterre. Le Roi Edouard demeuroit ordinairement à VVindsor, & le Prince pour être plus en repos alla s'établir au Château de Vercammesta-de à vint-trois lieües de Londres.

1372. Ce changement ne fut pas avantageux aux Anglois, le nom du Prince de Galles maintenoit leurs affaires, mais quand on le vit partir pour Londres & dans un état à ne pas esperer de le revoir jamais, les plus ardens à les servir perdirent courage, & l'on jugea déslors, qu'ils seroient bien-tôt ruinez en France. Le Duc de Lancastre au lieu de songer à lever des troupes & à fortifier ses Places, s'amusa à faire faire des obseques magnifiques à son neveu le Prince Edouard, & tous ses exploits de guerre aboutirent à reprendre le Château de Montpaon, que Guillaume de Longueval & Louis de Mailly Gentilshommes François avoient surpris depuis peu, & qu'ils ne rendirent qu'aprés s'y être défendus onze semaines. Il revint ensuitte à Bordeaux & se voyant veuf de Blanche heritiere de la Maison de Lanca-

Froiss. 1. vol. 410.
Cron. d'Anjou 3. Part. f. 117.

ſtre, il épouſa la Princeſſe Conſtance fille aînée du Roi Dom Pedro, & prit le nom de Roi de Caſtille. Cette Alliance, qui ne lui apportoit qu'un vain titre, lui ſuſcita un puiſſant ennemi. Le Roi Dom Henri étoit paiſible dans ſon Etat, il ne pouvoit plus craindre d'y être troublé que par les filles de Dom Pedro, & voyant l'aînée mariée à un Prince de la Maiſon d'Angleterre, il s'attacha à la France plus fortement que jamais. Tout l'y portoit, l'interêt, la reconnoiſſance, un Traité ſigné avec du Gueſclin, ſon inclination naturelle. Il étoit Puiſſant ſur la mer, les Eſpagnols étoient alors les meilleurs Matelots de l'Europe, il fit armer dans ſes ports quarante gros Navires avec de bon Canon, & les envoya ſous Rodrigue le Roux ſon Amiral croiſer ſur les côtes de Poitou pour y combattre la Flote d'Angleterre.

Edouard avoit armé une groſſe Flote pour porter en Guienne ou en Poitou toutes les troupes, qu'il avoit pû lever, il en avoit donné le commandement au Comte de Pembroc ſon gendre avec ordre de mettre à la voile au commencement du

mois de Juin. Le Roi en fut auſſi-tôt averti, il n'épargnoit rien pour avoir des amis dans le Conſeil le plus ſecret du Roi d'Angleterre, & les reſolutions à peine étoient priſes à Londres, qu'on les ſavoit à Paris. Charles envoya auſſi-tôt des Couriers ſur les côtes de Poitou ordonner à ſes Vaiſſeaux d'aller joindre la Flote Eſpagnole afin d'attaquer les Anglois, qui devoient bien tôt paroître.

1372. En effet, la veille de la ſaint Jean les deux flottes ſe reconnurent à leurs pavillons, à la hauteur & à la vuë de la Rochelle, & firent manœuvrer pour tâcher d'avoir l'avantage du vent. Les Caſtillans aprés avoir couru toute la journée, & reviré vint fois de bord gagnerent le vent, & tomberent ſur la flotte Angloiſe. Le combat fut effroyable, & d'abord l'avantage fut preſque égal de part & d'autre: les Caſtillans avoient de plus gros vaiſſeaux & de meilleur canon, & mieux ſervi, mais il y avoit grand nombre de braves ſoldats ſur la flotte d'Angleterre; & quand ils pouvoient venir à l'abordage, rien ne reſiſtoit à leur valeur. Le Senéchal de la Rochelle qui étoit Anglois, voulut

voulut envoyer au ſecours du Comte de Pembroc tous les navires qui étoient dans le Port, mais il n'en fut pas le maître; & les habitans de la Ville, François dans le cœur, regarderent le combat ſans vouloir s'en mêler. La nuit les ſepara; mais au point du jour les Caſtillans, qui avoient conſervé leur avantage, recommencerent avec tant de furie, qu'ils prirent ou coulerent à fonds la plus grande partie des vaiſſeaux ennemis. Il y mourut plus de quatre mille hommes. Le Comte de Pembroc, Guichard d'Angle, Othon de Grontſon, & d'autres Seigneurs Anglois furent pris priſonniers & menez en Eſpagne. Ils y demeurerent juſqu'à ce que le Roi Dom Henri fit remettre le Comte de Pembroc entre les mains du Connêtable du Gueſclin, pour retirer de lui le Duché de Molines, le Comté de Sorie, & les autres Terres qu'il lui avoit données en Caſtille. Pembroc convint du prix de ſa rançon à ſix-vint mille frans, que des Marchands de Bruges s'obligerent de payer. Il traverſa la France avec des Gardes du Connêtable; mais il mourut à Arras, & ſa rançon fut perduë. Le Connêtable pré-

Ann. de France 348.

Treſ. des Char-

tes Layette de du Gueſclin.

tendit que les Marchands de Bruges s'étoient obligez à les payer en leur propre & privé nom, & les fit aſſigner au Parlement; mais le Roi par des raiſons que nous ne ſavons point, l'obligea à ſe déſiſter de ſes pourſuites, quoique bien fondées, & lui fit donner cinquante-quatre mille frans payables ſur les Aydes de Reims & de Châlons, à cinq mille frans par mois. Il voulut neanmoins que le Connêtable lui fît un tranſport en bonne forme, de tout ce qu'il prétendoit lui être dû par les Habitans de Bruges, ſachant bien que ces ſortes de droits ſont toujours leur effet en têms & lieu, quand ils ſont entre les mains de Princes aſſez puiſſans pour les faire valoir. Guichard d'Angle, & les autres Seigneurs Anglois priſonniers furent livrez à Olivier de Mauni, qui remit auſſi au Roi de Caſtille la Terre de Crete, & fit payer aux Anglois des ſommes conſiderables avant que de les mettre en liberté.

La deffaite de l'Armée Navale d'Angleterre donnoit au Roi le moyen de pouſſer ſes Conquêtes, mais il ſembloit que perſone n'oſoit s'y oppoſer. Le Duc de Lan-

caſtre étoit repaſſé à Londres aprés avoir établi en Gaſcogne le Captal de Buch & les Sires de Mucidan & de l'Eſparre, en Poitou Louis de Harcour, & en Saintonge Louis d'Argenton & Guillaume de Montendre. C'étoient les meilleurs Capitaines qui fuſſent dans le ſervice d'Angleterre, mais ils avoient peu de troupes, encore moins d'argent, & tout le plat païs avoit les inclinations Françoiſes. Charles bien informé de l'état des choſes donna une groſſe Armée au Connêtable, parce qu'il n'en voyoit point d'Angloiſe qui pût donner bataille, & qu'il ne s'agiſſoit que de prendre des Villes ; le Duc de Bourbon beau-frere du Roi, les Comtes d'Alençon & du Perche Princes du Sang, le Dauphin d'Auvergne, le Maréchal de Sancerre, les Comtes de Saint Paul & de Vendôme, le Vicomte de Rohan, les Sires de Sulli, de la Tour, de Laval, de Beaumanoir & de Beaujeu accompagnerent le Connêtable, qui marcha en Poitou & prit Montcontour, la Ville de Vivonne & le Château de Mortemart, qui appartenoient à Aimery de Rochechoart, & toutes les autres Places hormis Poitiers, la Rochelle, *Froiſ. 1. vol. 415.*

Chiſai, Niort & Thoüars. Il aſſiega Thoüars; mais comme la Ville étoit bien fortifiée, & que quantité de Nobleſſe du Pays s'étoit jettée dedans, il convint avec les aſſiegez de les laiſſer en repos juſqu'à la ſaint Michel, à condition qu'ils ſe rendroient à l'obeïſſance du Roi, ſi dans ce têms-là le Roi d'Angleterre ou l'un des Princes ſes enfans ne paroiſſoit pas à la vuë de leur Ville avec une armée capable de *tenir journée*, & de faire lever le ſiege. Ces ſortes de Capitulations étoient alors fort en uſage, elles portoient ſurſeance d'armes, les Aſſiegez donnoient des Otages aux Aſſiegeans, & ne pouvoient fortifier leur Place ni augmenter leur garniſon.

Hiſt. de Bert. du Gueſclin, 205.

Il marcha enſuite vers le Limouſin, & alla joindre le Duc de Berri, qui aſſiegeoit Sainte Severe. Le Duc de Bourgogne arriva au ſiege quelques jours aprés, ſuivi de la Nobleſſe de ſon Païs commandée par le Sire de la Trimoüille. Le Connêtable ſuivant les prérogatives de ſa Charge donnoit les ordres, mais il conſultoit les Princes, & avoit pour eux les égards qu'il devoit à leur naiſſance & à

leur merite perſonnel. Il eſtimoit & reſpectoit les freres du Roi, mais il aimoit tendrement le Duc de Bourbon, & voulant lui faire acquerir de la gloire, il lui donnoit d'ordinaire les emplois les plus perilleux. Le Duc de Bourbon de ſon côté ſe ſouvenoit que du Gueſclin avoit vangé la mort de la Reine de Caſtille ſa ſœur, la reconnoiſſance achevoit dans ſon cœur ce que l'eſtime avoit commencé. Le Connétable alla d'abord reconnoître la Place, ſuivi d'Olivier de Cliſſon & du Maréchal de Sancerre; il s'approchoit du foſſé à la faveur de quelques haies, lorſque les Aſſiegez lui crierent de deſſus les murailles: *Approchez François, approchez ſans crainte, on ne tirera point ſur vous, & voyez à votre aiſe ſi nos murailles ſont bonnes, & ſi nos foſſez ſont aſſez profonds.* Le Connêtable s'approcha ſur leur parole, & viſita une partie de la Place, s'écriant de têms en têms qu'elle étoit imprenable; mais quand il en eut bien remarqué le fort & le foible, *Adieu Meſſieurs*, leur cria-t-il en ſe retirant, *vous aurez inceſſamment de nos nouvelles.*

Hiſt. de Bert. du Gueſclin 208.

En effet il fit préparer auſſi-tôt des échelles pour donner un aſſaut general & ordon-

na trois attaques en même têms. Il en voulut commander une, & donna les deux autres au Duc de Bourbon & au Maréchal de Sancerre. Les Anglois soutinrent l'assaut le premier jour & furent forcez le lendemain. Jean de Chatelmorant & Ploton de Chatelus planterent les premiers sur les murailles de la Ville l'Etendart du Duc de Bourbon, qui y fut presque aussi-tôt qu'eux. A cette vüe les Gens du Connêtable & ceux du Maréchal de Sancerre firent des efforts extraordinaires, tout fut forcé, on passa au fil de l'epée une partie de la garnison, & les Bourgeois furent pillez. Le Captal de Buch, qui marchoit au secours avec trois mille hommes d'armes, fut obligé de se retirer.

Cron. de Bourbon p. 75.

Le Captal avoit été fait Connêtable de Guienne aprés la mort de Chandos, c'étoit le meilleur Officier qu'eussent les Anglois, il se retira à S. Jean d'Angeli, où il demeuroit ordinairement & licentia ses troupes. Il en eut besoin quelques jours aprés, la Dame de Soubise sa parente lui manda, que trois cens hommes d'armes François commandez par le Sire de Pons l'avoient assiegée dans son Château à l'em-

bouchure de la Charente, & que ſans un promt ſecours elle ſeroit obligée de ſe rendre à diſcretion. Le Captal monte auſſi tôt à cheval, prend ſeulement trois cens hommes d'armes, marche nuit & jour le long des bords de la Mer, ſurprend les François dans leur camp & les prend priſonniers preſque ſans coup ferir, mais en s'en retournant il fut attaqué & pris lui-même.

Ce fut le Prince Juain de Galles, qui rendit un ſervice ſi important à la France. Il étoit fils du Prince Edmond, que le Roi Edouard avoit fait mourir pour s'emparer d'une petite Principauté, qu'il avoit encore conſervée dans le Nord du païs de Galles. On l'avoit ſauvé d'Angleterre encore enfant ſous le Regne de Philippe de Valois. Le Roi Jean auprés duquel il avoit été élevé enfant d'honneur, lui avoit donné de groſſes penſions & le commandement de ſa Flote, parce qu'il entendoit bien la mer; il avoit eu beaucoup de part au gain de la Bataille navale devant la Rochelle, & croiſoit continuellement ſur les côtes de Guienne & de Poitou. Il fut averti que le Captal de Buch marchoit vers Soubiſe avec ſeulement trois cens

Du Till. f. 90.

lances, il en mit à terre quatre cens, ſe poſta ſur le paſſage du Captal & l'attaqua dans le têms, que Vainqueur & même embaraſſé de ſes priſonniers, il ne ſongeoit qu'à ſe retirer à Bordeaux. Le Combat ne fut point diſputé, les Anglois qui ne ſongeoient plus à ſe battre, prirent la fuite & le Captal, qui n'étoit pas accoutumé à fuir, fut pris priſonnier. Le Roi, qui le connoiſſoit ſeul capable de défendre la Guienne contre lui, l'envoya chercher auſſi-tôt, le combla d'honneurs & de careſſes, & le fit mettre à Paris dans le Temple, ſans jamais vouloir entendre parler de le recevoir à rançon. En vain Edouard offrit de s'engager à rendre pour le Captal quatre Chevaliers François, fuſſent-ils Princes : Le Roi tint ferme, & connoiſſant par ſon Connêtable ce qu'un homme ſeul eſt capable de faire, il ne voulut jamais le relâcher. Il lui fit propoſer ſouvent des partis fort avantageux pour entrer à ſon ſervice, & enfin la liberté ſans payer de rançon, pourvû qu'il promît de ne point ſervir le Roi d'Angleterre. Le Captal répondit toujours, qu'il ſerviroit ſon Maître juſqu'à la mort, & mourut au Tem-

ple

ple cinq ans aprés rongé du chagrin de voir les affaires des Anglois tomber en décadence, ſans qu'il y pût apporter de remede.

Sa priſe découragea les peuples du Poitou, qui avoient encore quelque affection pour les Anglois. Les Bourgeois de Poitiers, qui ſe voyoient ſans défenſe, envoyerent des Députez au Connêtable, il s'en approcha avec l'Armée & y entra. Le Roi pour les récompenſer d'avoir donné un ſi bon exemple aux autres Villes, leur fit expedier des Lettres patentes, par leſquelles de ſa pleine puiſſance & autorité Royale, il ennoblit les Maire, Echevins & Conſeillers Jurez de la Ville de Poitiers au nombre de vint-cinq, leurs Décendans & même leurs Succeſſeurs. *Regiſtres du Parl. & Ch. des Comptes.*

La conquête de Poitiers paroiſſoit peu importante au Connêtable, au prix de celle de la Rochelle, qu'il projettoit depuis long-têms. Il y avoit des intelligences ſecrettes, les Bourgeois de la Ville étoient fort las de la domination Angloiſe, mais ils étoient bridez par un Château tres-fort où il y avoit garniſon. Leur Maire nommé Cadorier étoit de l'intelligence, & ſe

rendit maître du Château par un ſtratagême aſſez ſingulier. Il envoya prier Mancel, Capitaine Anglois qui commandoit dans le Château, de venir dîner chez lui avec les principaux de la Ville, ſous prétexte d'aviſer aux moyens de ſe défendre contre l'Armée Françoiſe qui approchoit. Mancel s'y trouva, on fit grand'chere, & aprés le dîné le Maire fit apporter des Lettres d'Edoüard ſcellées du grand Sceau d'Angleterre, & ordonna au Greffier de la Ville d'en faire la lecture. Mancel reconnut bien le Sceau d'Angleterre; mais comme il ne ſavoit pas lire, il s'en rapporta au Greffier, qui lut un faux ordre d'Edoüard, de faire la revuë de tous ceux qui pouvoient porter les armes dans la Rochelle, avec ordre à Mancel de mêler avec eux les ſoldats de ſa garniſon, afin d'apprendre plus aiſément aux Bourgeois à faire l'exercice. Le Maire dés le lendemain fit armer trois mille Bourgeois, & Mancel ſortit du Château avec la plus grande partie de ſa garniſon, il diſperſa ſes Soldats parmi les Compagnies des Bourgeois pour ſervir de Sergens, & dans le têms qu'il alloit commencer à leur ap-

prendre le métier de la guerre, le Maire donna le ſignal, on ſe ſaiſit de Mancel & de tous ſes Soldats, qui en petit nombre & ſurpris ne firent aucune reſiſtance. Le Maire ſans perdre têms s'empara du Château, & y mit des Bourgeois en garniſon. Auſſi-tôt il envoya des Députez au Connêtable, lui manda que les Anglois n'étoient plus maîtres dans la Ville ni dans le Château, que les Bourgeois étoient prêts à ſe ſoumettre à l'obeïſſance du Roi, & qu'ils demandoient ſeulement qu'on leur permît de démolir le Château, & que le Roi y établît une Fabrique de Monnoies. Le Connétable leur accorda tout, & y entra le jour ſuivant aux acclamations du peuple.

Il marcha le lendemain vers Fontenaile-Comte, & s'étant lui-même approché des murailles, ſomma le Gouverneur de ſe rendre. Il ſe nommoit Jean de Harpedanne, & quelques jours auparavant il étoit ſorti de ſa Place, mais ſa femme parut ſur une tour, belle, jeune, armée de toutes pieces, & dit au Connétable: *Que puiſque par ſes conquêtes il reſſembloit au grand Cirus, elle tâcheroit d'imiter la Reine Thomiris.* *Hiſt. de Bertr du Gueſclin 226.*

Du Gueſclin, que de pareilles menaces ne faiſoient qu'animer, commanda l'attaque, les murailles furent ſapées, on donna l'aſſaut, qui fut d'abord ſoutenu avec vigueur, la brave Gouvernante étoit par tout; mais enfin voyant la plupart de ſes gens hors de combat, elle demanda à capituler, & le Connêtable qui étoit bienaiſe de lui ſauver la vie, lui accorda les conditions qu'elle voulut.

Le Roi contribuoit aux Conquêtes du Connêtable en lui envoyant de têms en têms des ſecours d'hommes & d'argent; il en tiroit beaucoup des Juifs, qu'il obligea à porter ſur leurs habits une marque pour les faire connoître. Il les avoit fait rentrer en France, pendant qu'il étoit Regent pour en tirer de têms en têms de groſſes taxes & leur avoit permis de prendre quatre deniers pour livre de profit de l'argent qu'ils prétoient. Ce ne devoit être que pour un têms fort court, mais les neceſſitez de l'Etat l'obligerent à leur accorder encore un terme de dix années, qu'ils payerent bien cherement.

Rec. des Traitez du Till. p. 101.

Cependant le Roi d'Angleterre avoit été averti de la capitulation de Thouars, &

comme la perte de cette Place entraînoit celle du reſte du Poitou, il fit un effort extraordinaire & reſolut d'aller lui-même la ſecourir. Il aſſembla cinq mille hommes d'armes & dix mille Archers ſans compter les Matelots & les Pionniers. Le Duc de Lancaſtre & le Comte de Cambridge ſes enfans commandoient ſous lui, & ne pouvant ſe ſervir du Prince de Galles qui ſe mouroit, il voulut mener avec lui Richard ſon petit fils, pour lui apprendre de bonne heure un métier où ſon pere avoit ſurpaſſé les autres hommes. Il déclara avant que de partir & du conſentement de ſes Barons, que ſi pendant ſon abſence le Prince de Galles venoit à mourir, ſon fils Richard entreroit dans tous ſes droits, & ſeroit regardé comme l'heritier préſomptif de la Couronne d'Angleterre, ſans que le Duc de Lancaſtre ni les Comtes de Cambridge & de Bukingam oncles y puſſent jamais rien pretendre.

L'embarquement ſe devoit faire à Hampton, mais il n'y avoit point de vent, & il y fallut attendre un mois. Enfin Edouard s'embarqua avec plus de ſix cens bâtimens, tant Vaiſſeaux de guerre que de charge,

il paſſa la Manche heureuſement, & ſe préparoit à doubler le Cap de S. Mahé en Bretagne, lorſqu'un vent de Sud s'éleva ſi violent, qu'il falut regagner le Nord de l'Irlande & de l'Ecoſſe, & aprés avoir beaucoup ſouffert de la tempête rentrer dans les Ports d'Angleterre pour s'y radouber.

1372. Ainſi la S. Michel étant venüe ſans que le Roi d'Angleterre eût pû mettre pied à terre en France, le Connêtable remena l'Armée devant Thouars, & la Ville ſe rendit ſuivant la Capitulation arrêtée trois mois auparavant. Il marcha enſuite, ſans perdre un moment, au Château de Chiſai, qu'il aſſiegea, & qu'il prit, aprés avoir battu douze cens hommes d'Armes, que Jean d'Evreux Gouverneur de Niort avoit aſſemblez pour le ſecourir. Les Anglois pour ſe reconnoître dans le combat, avoient mis par deſſus leurs armes des caſaques de toile blanche, avec des croix rouges peintes par devant & par derriere. Quand le Connêtable aprés leur défaite vit ces caſaques, il en fit prendre deux cens à autant de Cavaliers, & leur commanda d'aller à toute bride vers Niort,

qui n'étoit qu'à quatre lieuës de là, & de demander retraite dans la Ville, & qu'au cas qu'on leur ouvrît, les prenant pour des Anglois, ils ſe ſaiſiſſent d'une porte, & s'y fortifiaſſent juſqu'à ce qu'il leur eût mené du ſecours. Ce ſtratagême reuſſit, & deux heures aprés étant arrivé à Niort, il trouva ſes Gens maîtres d'une porte de la Ville, où ils ſe défendoient contre les Habitans. Le Connêtable fit auſſi-tôt crier, *Notre-Dame du Gueſclin*, & les Habitans lui apporterent les clefs. Ainſi par ſa diligence il prit en un même jour un fort Château, gagna un combat, & ſurprit la ſeule Ville conſiderable qui reſtoit aux Anglois en Poitou. Il avoit accoutumé de dire, *que la diligence à la guerre étoit auſſi neceſſaire que le courage, & qu'il avoit oüi dire, quoiqu'il ne fût pas ſavant, qu'Alexandre n'avoit conquis l'Aſie, que parce qu'il ne remettoit jamais au lendemain.*

Aprés la priſe de Niort le Roi receut le ſerment de fidelité des Prelats & des Barons de Poitou, de Saintonge & d'Angoumois. Il donna au Duc de Berri ſon frere le Comté de Poitou avec le Fief de Parthenai, & les Terres de Chiſai, de Ci-

Rep. des Ord. 1. vol. Inv. du Treſor d.s Chart. t. 1.

rai, & de Meſle, ne s'en reſervant que la Souveraineté, le reſſort & la connoiſſance des Egliſes Cathedrales & autres de fondation Royale. Le Duc de Berri s'étoit trouvé depuis le commencement de la guerre à toutes les occaſions dangereuſes, il y avoit ſouvent expoſé ſa vie & le bien de ſes Vaſſaux. Il fit hommage au Roi du Comté de Poitou & promit de l'aſſiſter d'hommes & d'argent envers & contre tous, & nommément contre le Roi d'Angleterre & ſes enfans. Les Comtez de Saintonge & d'Angoulême furent en même têms réunis à la Couronne.

Hiſt. de Berri l. 4. p. 121.

Mais tandis que le Roi par ſa ſageſſe & la valeur de ſon Connêtable faiſoit de ſi grandes Conquêtes, le Duc de Bretagne étoit fort embaraſſé ſur ce qu'il avoit à faire. Il voyoit les François reprendre viſiblement le deſſus, & les Anglois battus en toutes rencontres & prêts à être chaſſez de la Guienne auſſi-bien que du Poitou & du Limouſin. Les choſes n'étoient plus égales entre les deux Nations, Edouard vieux, caſſé par les travaux de la guerre n'étoit plus en état de faire de grandes entrepriſes: Son fils aîné ce vaillant Prince de

de Galles languiſſoit dans une ſi grande foibleſſe, qu'il ne pouvoit ni ne vouloit plus entendre parler d'affaires, & ne ſongeoit qu'à mourir. Il eſt vrai que le Duc de Lancaſtre aimoit la guerre, mais on ne le croyoit pas heureux, ſes premiers exploits n'avoient pas fait grand bruit, & les Anglois eux-mêmes ne le regardoient pas dans le combat comme le frere du Prince de Galles; ils avoient perdu, quelques années auparavant leurs plus habiles Generaux, Jean Chandos Connétable de Guienne avoit été tué, & le Captal de Buch étoit priſonnier à Paris, ſans eſperance d'être racheté.

D'autre côté le Roi Charles étoit encore dans la fleur de ſon âge, & quoique ſon temperament eût été affoibli par le poiſon, que le Roi de Navarre lui avoit fait donner autrefois, ſa tête n'en avoit point été attaquée: il travailloit à ſes affaires plus qu'aucun Roi de ſes Predeceſſeurs n'avoit jamais fait, tenoit ſes conſeils regulierement, & ſans preſque ſortir de Paris ou des environs, ſon eſprit ſe répandoit par tout le Royaume, & donnoit le mouvement à tout ce qui ſe

faiſoit dans les Provinces. Il ne conduiſoit pas lui-méme ſes Armées, ſa ſanté trop délicate l'en empéchoit, mais il étoit aſſez heureux pour avoir ſes freres pour ſes Lieutenans; le Duc d'Anjou, malgré ſon humeur hautaine & dédaigneuſe, lui obeïſſoit exactement. Le Duc de Berri plus doux & plus porté à la paix, endoſſoit la cuiraſſe quand il le faloit, & le Duc de Bourgogne qui par ſon mariage avec l'heritiere de Flandres ſe voyoit preſque auſſi puiſſant que le Roi, ne pouvoit ſe laſſer de lui en témoigner ſa reconnoiſſance, & publioit par tout que la tendreſſe de frere l'avoit emporté en cette occaſion ſur la politique de Roi. Charles voyoit que ſes freres lui étoient ſoumis, il eſperoit de leur bon naturel qu'ils ne changeroient jamais de ſentimens, il partageoit entre eux les emplois, de peur qu'ils n'euſſent de la jalouſie l'un de l'autre. Enfin pour les délivrer de la tentation dangereuſe du commandement abſolu, il avoit fait Bertrand du Gueſclin Connétable de France, l'avoit comblé d'honneurs & de careſſes, afin que ſes freres ne dédaignaſſent pas d'en faire autant; & en

choiſiſſant pour un ſi grand poſte un ſimple Gentil homme, que ſon merite ſeul faiſoit valoir, en le mettant au deſſus de tous les Princes de ſon Sang, il avoit fait un coup de maître, ſachant bien qu'il n'abuſeroit jamais de ſon autorité, ou que s'il en abuſoit, la Majeſté Royale n'auroit qu'à paroître pour le faire rentrer dans ſon neant.

Le Duc de Bretagne étoit informé de tout, il avoit l'obligation de ſon rétabliſſement au Roi d'Angleterre, & ſe regardoit encore comme ſon gendre, quoique la Ducheſſe ſa femme fût morte & ne lui eût point laiſſé d'enfans. La reconnoiſſance, l'amitié, ſon inclination naturelle le portoient à prendre le parti d'Edoüard. Il avoit même ſujet de craindre, que quand les François ſe verroient les plus forts, ils ne vouluſſent rérablir la Ducheſſe Jeanne veuve de Charles de Blois, & il ne pouvoit pas douter que le Connétable ne ſe fît un honneur de combattre pour les enfans de ſon ancien Maître, qui étoient encore priſonniers en Angleterre. Toutes ces raiſons le pouſſoient à ſe déclarer pour les Anglois, mais il n'o-

ſoit, & craignoit une revolte dans ſon Païs. La plupart des Seigneurs Bretons regardoient avec émulation la fortune de Bertrand du Gueſclin & celle d'Olivier de Cliſſon, ils cherchoient tous à ſe pouſſer à la Cour de France, & prenoient parti dans les Troupes du Roi : il y en avoit pluſieurs à qui le Connêtable faiſoit donner des penſions ; les autres, comme Rohan, Laval, Beaumanoir, Rieux, Beaumont, demeuroient dans leurs Terres, & ſe plaignoient hautement de leur Duc qui les éloignoit de ſon Conſeil, & partageoit toutes ſes graces entre les Anglois. Le Duc dans cette diſpoſition d'affaires, eut bien ſouhaité que les choſes euſſent été balancées entre les deux Rois, & que tantôt vaincus tantôt vainqueurs, ils ſe fuſſent affoiblis de part & d'autre. Il y eut trouvé ſa ſureté, & même de la conſideration ; mais il voyoit les Anglois chaſſez du Poitou, du Limouſin, & d'une partie de la Guienne, & commençoit à ſentir que le Roi de France lui parloit en Maître. En effet, Charles lui manda qu'il avoit beſoin de ſon ſervice, & que comme vaſſal de la Couronne il eût à le ve-

nir trouver inceſſamment, avec le plus de troupes qu'il pourroit. Le Duc répondit, que par le Traité de Bretigni il devoit demeurer neutre, & cependant il manda au Roi d'Angleterre de lui envoyer des troupes pour mettre dans ſes Places, prévoyant aſſez que le Roi ne ſe contenteroit pas de ſa réponſe, & qu'il le feroit attaquer au premier jour. Edoüard lui envoya auſſi-tôt cinq cens hommes d'Armes & deux mille Arbalêtriers qu'il mit dans Breſt, dans Kimper, & dans Morlaix, témoignant aſſez par là qu'il ne ſe fioit plus qu'aux Etrangers. Il mit auſſi de nouveaux impôts ſur le peuple, & les fit exiger avec dureté.

Ce fut le ſignal de la revolte par toute la Bretagne. Le Comte de Laval s'empara de Rennes, le Vicomte de Rohan ſurprit Vannes, le Kergoüet & Leſneven, la plupart des groſſes Villes chaſſerent leurs garniſons, & tous écrivirent au Roi, ſe mirent ſous ſa protection, & le prierent de leur envoyer ſon Connêtable pour chaſſer les Anglois de la Province. Le Roi ne balança pas, le Connêtable receut ſes ordres & partit pour aller au ſecours de ſes vieux

amis. Il paſſa à Pontorſon, dont il avoit le Domaine & le Gouvernement, & entra en Bretagne accompagné du Duc de Bourbon, des Comtes d'Alençon & du Perche, de Gui de Châtillon Comte de Blois, qui lui amena cent hommes d'Armes, du Maréchal de Sancerre, du Dauphin d'Auvergne & de pluſieurs autres Seigneurs. Il s'aſſura en paſſant de Fougeres & entra dans Rennes, dont le Comte de Laval lui apporta les clefs. La Ducheſſe de Bretagne en venoit de ſortir pour ſe retirer à Vannes. Quelques hommes d'Armes du Duc de Bourbon la ſuivirent & l'arrêterent à quatre lieües de là; le Duc y alla auſſi-tôt, & la Ducheſſe toute éplorée lui dit en le voyant: *Ha biau couſin ſuis-je priſonniere?* *Nenni Madame*, répondit-il, *n'avons mie guerre aux Dames, mais votre mari ſe gouverne etrangement envers le Roi ſon droit Seigneur, & fait folle entrepriſe qu'il ne poura mettre à fin.* Il lui fit rendre enſuite tout ce qu'on lui avoit pillé, & avec la permiſſion du Connêtable lui donna une eſcorte pour la conduire en lieu de ſureté.

Cron. de Bourbon 44.

Le Duc de Bretagne raſſembloit ſes troupes auprés de Breſt, il avoit mis enſem-

ble prés de quatre mille hommes d'Armes & beaucoup d'Infanterie, ç'en étoit aſſez pour combattre les François, mais il connut bien-tôt que ſes ſujets l'abandonneroient au milieu du combat, & que ne demeurant qu'avec les Anglois il ſeroit défait & perdu ſans reſſource, ſon armée n'étant compoſée que des garniſons de ſes Places qui aprés la perte de la bataille demeureroient ouvertes au Vainqueur. Il chercha les voïes d'arréter la rapidité du Connêtable & tacha de gagner du têms en lui faiſant parler d'accommodement. Il attendoit de nouveaux ſecours d'Angleterre, le Comte de Saliſberi étoit en mer & devoit arriver à tout moment. Mais du Gueſclin ſavoit, qu'il ne faut jamais interrompre le cours d'une expedition ſur des paroles generales, qui marquent toujours de la foibleſſe ou de l'artifice; il continua ſa marche, & le Duc n'oſant l'attendre prit le parti le plus ſûr, mit ce qu'il avoit de meilleures troupes & de plus fidelles dans ſes places, déclara Robert Knolles ſon Lieutenant general en Bretagne, & s'embarqua à Conkarneau pour paſſer en Angleterre. Le Comte de Saliſberi, qui

avoit brûlé ſept vaiſſeaux Caſtillans en paſſant à la rade de S. Malo, arriva quelques jours aprés à Breſt, & ſachant la revolte de la Bretagne & la retraitte du Duc, ne voulut pas ſeulement mettre pied à terre, & retourna à Londres.

Dés que le Connétable eut appris que le Duc de Bretagne avoit quitté la partie, il appliqua tous ſes ſoins à en profiter. Il marcha à Dinan, à Ploërmel, à Jugon & à Vannes: Il n'y avoit point de garniſon dans toutes ces Villes, & les Habitans lui en apporterent les clefs. Il fit enſuite avancer l'Armée vers Hennebond, mais il ne trouva pas la même facilité à s'en emparer.

La Ville étoit grande, peuplée & bien fortifiée, il y avoit une garniſon d'Anglois, & les Habitans ſe ſouvenoient encore de la vaillante Comteſſe de Montfort Mere de leur Duc, qui autrefois avoit ſoutenu un long ſiege contre toute la puiſſance des François. Ils ne ſongeoient pas, qu'on avoit trouvé de nouvelles manieres d'attaquer les Places, que les beliers & les machines de bois ſe taiſoient devant les canons, dont l'invention encore nouvelle

nouvelle du têms du premier ſiege, s'étoit perfectionnée: que de plus, on faiſoit des mines, qui tout d'un coup enlevoient en l'air les murailles les plus épaiſſes, & qu'enfin ils avoient à faire à Bertrand du Gueſclin. Ils ſe moquerent des ſommations qu'on leur fit; & ſoutinrent pluſieurs aſſauts. Le Connétable peu accoutumé à trouver qui lui reſiſtât, ordonna un aſſaut general; la bréche étoit grande, ſes troupes animées par ſa preſence firent des efforts extraordinaires. Il vit enfin un de ſes Etendarts planté ſur le rampart, & la Ville prête à tomber entre les mains du Soldat en fureur. Alors touché de la malheureuſe deſtinée de tant de braves gens Bretons comme lui, il mit l'épée à la main, monta lui-même à l'aſſaut, & d'un ton de Maître, s'écria: *Qu'on ceſſe le combat, & qu'on m'écoute.* Tout obeït à ſa voix, amis & ennemis; il preſcrivit à chacun la loi qu'il devoit ſuivre, pardonna aux Habitans, fit les Anglois priſonniers de guerre, & promit à ſes Soldats de recompenſer leur obeïſſance, puiſqu'il les empêchoit de joüir du fruit de leur valeur.

Hiſt. de Bertr. du Gueſclin p. 240.

Aprés la priſe d'Hennebond le Connêtable fit attaquer Kemperlé, & l'emporta en quatre heures ; le Vicomte de Rohan planta le premier ſa Banniere ſur la muraille, Beaumanoir & Beaumont y furent preſque auſſi-tôt que lui. Conkarneau ne fit gueres plus de reſiſtance. Il ne reſtoit plus que Breſt & Derval. Mileborne favori du Duc de Bretagne, étoit entré dans Breſt avec ſes meilleures troupes. Le Connêtable en fit commencer le Siege dans les formes, & aprés pluſieurs aſſauts ſoutenus avec vigueur, les Aſſiegez promirent de ſe rendre dans ſix ſemaines, s'ils n'étoient ſecourus par une armée capable de donner bataille. Le terme n'étoit pas encore expiré, que le Comte de Saliſberi arriva d'Angleterre à un quart de lieuë de Breſt, & prit un poſte fort avantageux, où il ſe fortifia encore par de bons foſſez & des paliſſades. Il manda au Connêtable qu'il étoit venu pour donner bataille, & qu'il l'attendoit de pied ferme. Du Gueſclin qui ne jugea pas à propos de l'aller attaquer dans ſon fort, lui répondit, Qu'il y avoit

entre eux une belle Campagne, où ils pouvoient ranger leurs troupes en bataille, & voir *qui auroit belle amie.* Salisberi repliqua qu'il n'avoit point de Cavalerie, qu'il ne sortiroit point de son poste, & qu'en un mot la Capitulation de Brest ne marquoit point le lieu où se devoit donner la bataille. Il entra le lendemain dans Brest, croyant avoir satisfait à la Capitulation, changea la garnison, y mit toutes sortes de provisions de guerre & de bouche, & remonta sur ses vaisseaux. Le Connêtable se plaignit de sa mauvaise foi, leva le siege, & prit le chemin de Nantes, qu'il vouloit remettre à l'obeïssance du Roi en retournant à la Cour.

Olivier de Clisson, qui commençoit à être chargé des plus grans emplois, avoit assiegé & pris le Château de la Roche-sur Yon en Poitou. Il étoit ensuite revenu devant Derval, où Jâques de Broce commandoit en l'absence de Robert Knolles, à qui la Place appartenoit en propre. Broce étoit convenu de se rendre, si dans deux mois il n'étoit secouru par une Armée, & avoit

donné des Otages ſuivant la coutume; mais aprés la levée du ſiege de Breſt, Robert Knolles s'étoit jetté dans Derval avec des troupes & des munitions, & prétendoit que Broce ſon Lieutenant avoit excedé ſon pouvoir. Le Duc d'Anjou ſe preſenta devant la Ville au bout des deux mois, & demanda l'execution de la parole donnée. Knolles refuſa, mais Olivier de Cliſſon, à qui ſon humeur ſanguinaire fit donner le ſurnom de Boucher, menaça de quitter le ſervice du Roi, ſi on ne traitoit à la rigueur des Gens qui avoient manqué à une parole de guerre : & quoi que le Duc d'Anjou en eût pitié, il fit pendre les Otages. Il falut pourtant lever le ſiege, & aller joindre le Connêtable, qui aprés s'être aſſuré de Nantes avoit pris le chemin de Paris, où les ordres du Roi l'appelloient.

Le Chancelier Guillaume de Dormans étoit mort depuis peu, & le Roi avoit donné les Sceaux par Commiſſion au Cardinal de Beauvais ſon frere, juſqu'à ce qu'il eût trouvé un ſujet propre à remplir la premiere Charge de la Juſti-

ce. Il ne disposoit pas legerement des grans emplois, & vouloit connoître à fonds la capacité de ceux qu'il employoit, sur tout des Juges, qui ont entre leurs mains la vie & le bien des hommes. Ses vuës de Justice, & son autorité s'étendoient sur tous les Païs dépendans de la Couronne : Et sur ce qu'il apprit que le Comte de Flandres avoit fait piller les Terres du Sire de Longueval, l'un de ses principaux Vassaux, il lui en fit une reprimande severe, & l'obligea à reparer le dommage.

Une Justice si exacte étoit suivie des benedictions du Ciel, Charles aussi heureux dans sa famille que dans son Etat, se voyoit deux enfans qui se portoient bien, capables de lui succeder, & le vint-quatriéme de Juillet la Reine accoucha d'une fille, qui fut batisée dans l'Eglise de saint Paul sa Paroisse, par le Cardinal de Beauvais. Le Dauphin Charles son frere âgé de cinq ans fut son parain, la Comtesse de Flandres & la Ducheſſe de Bourbon furent ses marraines. Le Roi peu de têms aprés envoya à Rome une image d'or de sainte Agnés,

1373. *Nic. Gill. 358.*

& des preſens conſiderables aux Egliſes de ſaint Jean de Latran, de ſaint Pierre, & de ſainte Marie Majeure. Le Pape lui avoit envoyé un Bref, qui donnoit pouvoir à Pierre de Villiers de l'Ordre des Freres Prêcheurs Confeſſeur du Roi, & à ſes Medecins, de lui permettre l'uſage des œufs, du lait, du beurre & du fromage pendant le Carême.

Spicil. t. 4.

La maniere de vie du Roi étoit fort reglée, & il faiſoit preſque tous les jours la même choſe. Il ſe levoit à ſix heures & demie du matin, ſe mettoit d'abord à genoux & prioit Dieu. Il s'entretenoit avec ſes Chambellans & quelques-uns des Courtiſans les plus familiers, pendant qu'on le peignoit & qu'on l'habilloit. Son Chapelain lui apportoit enſuite ſon Breviaire & lui aidoit à le dire. A huit heures il entendoit une grand'Meſſe chantée en Muſique. Au ſortir de la Chapelle il donnoit audiance à tout le monde pauvres & riches, liſoit lui-même ſur le champ les Requêtes qu'on lui preſentoit, accordoit celles qui lui paroiſſoient raiſonnables, & remettoit les

MSS. de Chriſtine de Piſan 1. Partie p. 12.

douteuſes entre les mains de quelques-uns de ſes Maîtres des Requêtes pour les examiner. Il dînoit à dix heures, n'étoit pas long-têms à table, ne mangeoit preſque jamais que d'une ſorte de viande, & mettoit beaucoup d'eau dans ſon vin. Les Joueurs d'inſtrumens ou Menétriers jouoient durant le répas. Aprés ſon dîné il donnoit audiance aux Ambaſſadeurs des Princes Etrangers, & vouloit que tout le monde entrât dans ſes appartemens, qui étoient ſouvent ſi pleins, qu'on ne s'y pouvoit pas tourner. Il ſe faiſoit enſuitte informer par ſes Miniſtres des nouvelles tant du Royaume que des Païs Etrangers, ſignoit des Lettres de ſa main, accordoit des Graces & diſpoſoit des Charges vacantes. Il ſavoit la Langue Françoiſe mieux que pas un de ſes Courtiſans, éloquent ſans affectation, jamais aucune parole ſuperflüe ; & comme il connoiſſoit parfaitement la qualité & le merite d'un chacun, il avoit le ſecret même en refuſant de les renvoyer tous contens. A une heure aprés midi

il ſe retiroit dans ſa chambre, & dormoit ; ſes Chambellans y entroient une heure aprés, & l'entretenoient de choſes agréables ; il ſe faiſoit apporter ſes pierreries, des meubles nouveaux, qu'il faiſoit faire, ou quelques marchandiſes rares des Païs éloignez, qu'il n'achetoit jamais ſans ſavoir préciſement ce qu'elles valoient, n'aimant pas à être trompé. Il alloit à Vêpres à trois heures, & enſuite entroit dans ſes jardins quand il faiſoit beau. Au retour de la promenade la Reine le venoit voir, on lui amenoit ſes enfans, & il ne manquoit point de les interroger, pour voir s'ils profitoient dans la crainte de Dieu, & dans la ſcience du monde. En hiver, au lieu de s'aller promener, il ſe faiſoit lire l'Ecriture ſainte ou quelque Livre de Morale des anciens Philoſophes. Il ſoupoit peu, & ſe couchoit de bonne heure. Il ſe plaiſoit à cauſer familierement aprés ſon ſoupé avec la Riviere ſon Premier Cambellan, & quelques autres Courtiſans ; Et comme un jour, ſuivant la metode ordinaire de loüer

loüer les Princes, même en leur preſence, ils paſſoient en reviie toutes les actions de ſa vie, & les propoſoient comme des modelles achevez de ſageſſe & de politique, *Que vous êtes heureux, Sire*, s'écria la Riviere, *oui*, dit le Roi, *j'ai puiſſance de faire bien à autrui.* Il avoit de certains jours de la ſemaine deſtinez à de certains Conſeils, où il entroit plus ou moins de Conſeillers ſelon la nature des affaires.

MSS. de Piſan 3. Partie p. 74.

Mais quand il alloit à ſes maiſons de campagne, c'étoit toujours avec dignité ; jamais bon Prince ne ſût mieux ſe faire porter le reſpect qu'on lui devoit : Homme comme un autre en particulier, il étoit toujours Roi en public. Il montoit un beau cheval, richement enharnaché. Ses habits étoient magnifiques, ſes Gendarmes marchoient devant & derriere, armez comme pour aller au combat. Ses Ecuyers portoient devant lui le Manteau d'hermine, l'Epée & le Chapeau Royal. Il marchoit ſeul, ſes freres & les Princes du Sang, qu'on appelloit alors les *Seigneurs du*

MSS. de Piſan 1. Part. p. 13.

Sang, ſuivoient à quelque diſtance, & ne l'approchoient jamais qu'il ne les appellât, enfin il n'étoit pas difficile de le reconnoître à la magnificence de ſa marche.

Fin du Livre troiſiéme.

Entrevue du Roi Charles V. et de l'Empereur Charles IV. tirée du Cabinet de M.r de Bagnieres

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIÉME
ROI DE FRANCE.

LIVRE QUATRIEME.

LE Duc de Lancaſtre étoit arrivé à Calais le 20. de Juillet, avec toutes les forces d'Angleterre. Edoüard, qui ſe ſouvenoit encore des victoires de Creſſi & de Poitiers, vouloit 1373.

Reg. du Parl. C. 2.

faire un dernier effort, ſon treſor avoit été ouvert, & preſque épuiſé pour lever des troupes dans la Baſſe-Allemagne; & il eſperoit que ſon fils, ſuivi de cinquante mille hommes, reprendroit en une ſeule Campagne le Poitou, & la partie de la Guienne que le Connêtable avoit conquiſe. Le Duc de Bretagne chaſſé de ſon Païs joignit les Anglois, avec le peu de Bretons qui l'avoient ſuivi, & envoya au Roi un Heraut avec la Lettre ſuivante.

A MON TRES-CHIER SEIGNEUR LE ROI DE FRANCE.

Treſor des Chartes du Roi.

SIRE Charles Roi de France, qui vous reclamez être Souverain de mon Duché de Bretagne, il eſt bien vrai que depuis le temps que jeo eſtois entré en la foi & hommage de la Couronne de France, j'ai à Vous toujours fait mon devoir envers ladite Couronne, & envers tous autres auſquels il appartenoit: mais ce nonobſtant Vous, par Vous & par vos Gens, ſans connoiſſance de cauſe, ſeulement par procés de fait, avez fait entrer par votre commandement & ſoutenance votre Connêtable, votre puiſſance & force de guerre en mon Duché de Bretagne, pris

tout plein de moi Villes, Châteaux & Forteresſes, pris priſonniers, les uns rançonnez, & les autres mis à mort: Et à moi ont fait & font tout plein d'autres outrages, torts, dommages & vilenies non reparables; & parmi ce Vous m'avez ſcientement de votre propre volonté, & tout outrement & ouvertement montré mon ennemi, & imaginé à moi mon Etat défaire & détruire: & parce que Vous ne me voulez rendre les Terres que promiſtes à moi avoir rendre à certain temps, tant par Lettres & Scel comme autrement, comme jeo vous ai pluſieurs fois requis; ce qui fait à moi grands couſts & miſſions, en moi deboutant & mettant tout hors de la foi & hommage & obeïßance de ladite Couronne, ſans coulpe & meffait de moi ou de ma partie, ſans aucune cauſe raiſonnable, dont il moi en déplaiſe trop, ſi que parmi les avant dites choſes & cauſes, & tout plein des autres griefs qui à ce moi chaſſent. Jeo vous fais ſçavoir que en votre deffaut jeo me tiens du tout franc, quitte & déchargé de la foi & hommage qu'ay fait à Vous & à la Couronne de France, de toute obeïſſance ou ſujettion faite à Vous ne à ladite Couronne, ne à autre cauſe de Vous ou de la meſme Couronne, & vous tiens & repute mon ennemi, ne vous ne devez point merveiller, ſi jeo

en faſſe dommage à Vous & à votre partie pour moi revancher des tres-grands outrages, torts, dommages & vilenies devant dites.

Le Duc de Bretagne & Comte de Montfort & de Richemont, de ma main écrite.

1373. Le Roi receut la lettre le huitiéme d'Août, & ſans faire voir aucune émotion, répondit de bouche au Heraut, qu'il n'étoit pas beſoin, que le Duc ſon Maître lui déclarât la guerre, puiſque toute ſa conduite paſſée marquoit aſſez ſon attachement aux ennemis de l'Etat. Il donna enſuite tous les ordres qu'il crut neceſſaires pour s'oppoſer à l'irruption des Anglois, fit ramaſſer tous les vivres de la Campagne, les fit entrer dans les Villes, où il mit de bonnes garniſons, & ſans ſe départir de ſa politique ordinaire, il forma trois Camps volans, qu'il donna l'un au Duc de Bourgogne, l'autre au Duc de Bourbon, & le troiſiéme au Connêtable, leur ordonnant d'être toujours ſur les aîles de l'Armée d'Angleterre, de lui couper les convois, de l'attaquer dans les défilez, & de faire avec ſureté en pluſieurs petits combats ce qu'il ne vouloit pas hazarder dans une bataille.

Des Ordres donnez ſi judicieuſement ne furent pas moins bien executez. Les Anglois entrerent d'abord en Artois, traverſerent la Picardie & la Champagne. Le Duc de Bretagne eût bien voulu marcher du côté de ſon païs, qu'il aſſuroit être tout prêt à chaſſer les garniſons Françoiſes ; mais le Duc de Lancaſtre vouloit aller en Guienne reprendre les Villes qu'il y avoit perdües. Il n'étoit pas fort habile dans les campemens, & ſouvent le Duc de Bourgogne & le Connêtable lui enlevoient des quartiers. Il entra en Champagne & ſe vint camper à la vuë de Troïes, où le Roi s'étoit enfermé avec quatre mille hommes d'armes. Il lui offrit d'abord la bataille, qui ne fut point acceptée. Le Duc de Lancaſtre n'étant pas en état de former un ſiege, paſſa outre & traverſa la Bourgogne & l'Auvergne avec une diligence, qui ſentoit la fuite; ſon Armée déperiſoit à vüe d'œil, l'hiver étoit déja avancé, les chemins mauvais, il ne trouvoit ni vivres ni fourages, les hommes & les chevaux mouroient, il falloit ſe battre à tous les paſſages de riviere, les païſans retirez dans les bois & dans les

montagnes assommoient sans misericorde tous les soldats, qui s'écartoient. Lancastre s'en prenoit au Duc de Bretagne & disoit, que les Anglois n'étoient venus en France, que pour le secourir. Le Duc de Bretagne de son côté se plaignoit, qu'on l'avoit abandonné, & qu'au lieu d'aller droit en Bretagne, où toutes les Villes lui eussent ouvert les portes, les Anglois n'avoient songé qu'à reprendre leurs Places de Guienne. Cette mésintelligence achevoit de ruiner leurs affaires, le Connêtable qui les suivoit toujours avec sa Cavalerie en profitoit, & de toute cette grande Armée il n'en arriva à Bordeaux
1373. vers les Fêtes de Noël qu'environ six mille hommes, les uns avoient deserté, les autres avoient été tuez ou pris prisonniers; & le reste étoit mort de misere par les chemins, toute leur Cavalerie avoit perdu ses chevaux manque de fourage, & plus de cinq cens Chevaliers arriverent à Bordeaux à pied & presque tout nûs.

MSS. des Premiers Pres. de Paris.

Le Roi avoit envoyé Guillaume de Seris Premier Président du Parlement de Paris au Pape Gregoire XI. pour tâcher d'accommoder les differens, que les Juges seculiers

culiers avoient tous les jours avec les Juges Eccleſiaſtiques. L'Archevêque de Roüen avoit excommunié le Bailli de Roüen pour avoir fait pendre un Clerc, quoique le Bailli alleguât pour excuſe, que le Clerc étoit marié & ne portoit point la tonſure, & le Parlement avoit fait ſaiſir le temporel de l'Archevêque, juſqu'à ce qu'il eût levé l'excommunication. Les Hiſtoriens n'ont point rapporté le ſuccés de cette Ambaſſade, on ſçait ſeulement que le Premier Preſident à ſon retour mourut à Lion le 23. d'Octobre. Le Roi diſpoſa de la Charge le 12. de Novembre enſuivant en faveur de Pierre d'Orgemont Preſident au Parlement de Paris & Chancelier de Dauphiné. 1373.

Quelques jours aprés le Cardinal de Beauvais mourut, fort regretté du Roi, qui lui avoit donné ſa confiance. Ses ſervices & ſa profonde capacité l'avoient élevé aux premieres Dignitez de l'Etat & de l'Egliſe, les Gens de Lettres étoient aſſurez de leur fortune dés qu'ils étoient connus de lui. Il fonda à Paris le College des Dormans, qu'on a depuis appellé le College de Saint Jean de Beauvais, y éta-

blit un certain nombre de Bourſes pour entretenir de pauvres Ecoliers, dont il laiſſa la nomination à ſa famille, leur fit de grans biens pendant ſa vie, & par ſon Teſtament leur legua quinze cens frans d'or; il voulut être enterré dans l'Egliſe des Chartreux de Paris. Le Roi lui avoit rendu les Sceaux aprés la mort de Guillaume de Dormans ſon frere, de ſorte qu'il falut ſonger à faire un Chancelier. Charles avoit ſes vuës, qui alloient toujours au merite, & il voulut en cette occaſion ſuivre les voies ordinaires. Il convoqua au Louvre ſon grand Conſeil, compoſé des Princes de ſon Sang, des Evêques, des Prelats, & des autres Nobles, & y fit appeller tous les Conſeillers du Parlement, & ceux de la Chambre des Comptes. Il s'y trouva cent trente Perſonnes. Le Roi aprés leur avoit dit qu'il les avoit fait aſſembler pour élire un Chancelier, les fit tous jurer l'un aprés l'autre ſur les ſaints Evangiles, en y touchant de la main, qu'ils nommeroient la perſonne Eccleſiaſtique ou Seculiere qu'ils jugeoient en leur conſcience être la plus digne de cet Emploi. Villemer Greffier du Parle-

Reg. du Parl. C. 2.

ment, & Blanchet Secretaire du Roi, receurent les billets, les ouvrirent en presence de la Compagnie, & la pluralité des voix se trouva pour le Premier President d'Orgemont, qui en eut cent cinq. Alors le Roi le fit approcher, & le déclara Chancelier de France, en lui mettant les Sceaux entre les mains. Ensuite Villemer Greffier du Parlement s'adressa au Chancelier, & lui dit : *Sire, vous jurez au Roi notre Sire, que vous le servirez & conseillerez bien & loyaument à l'honneur & au profit de Lui & de son Royaume, envers tous & contre tous : Que vous li garderez son patrimoine, & le profit de la chose publique à vostre pouvoir : Que vous ne servirez à autre Maître & Seigneur que à lui, ne robes & pensions au profit de quelconque Seigneur que ce soit, ne prendrez doresnavant sans congé ou licence du Roi, & que de lui n'impetrerez par vous ou ferez impetrer par d'autres licence sur ce; Et se d'aucuns Seigneurs ou Dames avez robes ou pensions, vous y renoncez du tout, & aussi que vous ne prendrez dons corrompables, & ainsi le jurez vous par ces saints Evangiles que vous touchez.* Le Chancelier répondit, en se tournant vers le Roi : *Ainsi le jurai-je, mon tres-redouté Seigneur.*

La mort du Cardinal de Beauvais hancelier de France, mit l'Evêque d'Amiens à la tête des affaires; il se nommoit Jean de la Grange, avoit été d'abord Moine Benedictin, puis Abbé de Fescamp, & par son habileté en matiere de Finances, il s'étoit insinué dans les bonnes graces du Roi, qui le fit Evêque d'Amiens, & ensuite Cardinal. Il est accusé par les Historiens d'avoir été dur, intereſſé, ambitieux, se souciant peu des maledictions du peuple, & s'en chargeant volontiers, pourvu que les coffres du Roi fussent remplis.

1373. Ainsi finit l'année 1373. aussi glorieuse pour Charles, qui se rendit maître de la Bretagne, du Poitou, & d'une partie de la Guienne, que malheureuse pour Edouard, dont les grans efforts n'aboutirent qu'à rançonner quelques Villes, & à bruler quelques Villages. Les peuples eurent beaucoup à souffrir en France, en Italie & en Angleterre, la famine fut presque universelle, & l'on y fut attaqué de maladies violentes, & jusqu'alors inconnuës.

Les pauvres gens entroient tout-d'un-

coup en freneſie, ſe dépoüilloient tout nûs, ſe mettoient une Couronne de fleurs ſur la tête, & ſe tenant par les mains couroient les rües & même entroient dans les Egliſes chantant & dançant en tournoyant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par terre ſans connoiſſance. Cette grande agitation les faiſoit enfler, & il leur faloit ſerrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixement, le mal ſe communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garantiſſoit que par la fuite. Le peuple nommoit cette maladie dance de S. Jean, on l'a depuis appellée mal de ſein ou mal caduc. Le mal des Ardens n'étoit pas moins à craindre, il prenoit le plus ſouvent dans l'aîne, où il ſe formoit des abcés & ſe communiquoit fort aiſement. On remarqua encore comme une choſe aſſés extraordinaire, que les Rivieres de Seine, de Marne, d'Oiſe & de Loire avoient été débordées deux mois durant, en ſorte qu'on alloit en bateau à Paris dans la rüe S. Denis & dans la place Maubert, & qu'on avoit peine à marcher par la Campagne.

Mer des Hiſt. l. 4. f. 28.

1374. *Reg. du Parl. C.* 11. Le 2. du mois de Janvier Arnaud de Corbie fut receu Premier Preſident du Parlement à la place de Pierre d'Orgemont, qui avoit été fait Chancelier. Il eut les gages ordinaires de mille livres pariſis. Le Roi l'avoit déſigné & le Conſeil l'avoit élû le 20. de Decembre de l'année precedente, mais ſa reception avoit été differée parce qu'il n'étoit pas Chevalier. Le Roi lui fit cet honneur le jour de Noel, & il fut receu avec de grans applaudiſſemens: il avoit été long-têms Conſeiller Clerc & ne s'étoit élevé que par ſon merite.

Le Pere commun des Chrétiens voyant les deux plus grans Rois de l'Europe ſe faire une guerre cruelle, n'oubloit rien pour tâcher de les mettre d'accord. Il repreſentoit à Charles que la guerre la plus heureuſe eſt toujours ſuivie de grans malheurs, & qu'un bon Prince comme lui devoit relâcher de ſes interêts, & préferer à la gloire des armes & des conquêtes le plaiſir ſenſible & ſolide de faire le bonheur public. Il mandoit à Edouard, qu'aprés avoir regné cinquante années preſque toujours victorieux, il devoit ſonger à couronner une ſi belle vie par

une mort tranquille & chretienne: qu'il voyoit bien que les François avoient appris à leurs dépens à faire la guerre, qu'ils avoient la même valeur de leurs Ancêtres, mais qu'ils n'en avoient plus la temerité, & qu'enfin il étoit de ſa prudence d'arrêter par la paix ce torrent de victoires, qui lui feroit perdre en deux ou trois Campagnes le peu de Terres qu'il poſſedoit encore en France. Ces raiſons dites par un Pape, que la ſainteté de ſa vie rendoit venerable, toucherent les deux Rois, ils envoyerent des Plenipotentiaires à Bruges, avec pouvoir de faire la Paix ou la Tréve. C'étoit un lieu fort propre à tenir les Conferences, & quoique le Comte de Flandres qui en étoit Seigneur fût Vaſſal de la Couronne de France, & que ſa fille unique eût épouſé le Duc de Bourgogne, les Ambaſſadeurs d'Angleterre s'y croyoient en ſureté, prévenus de longue main de l'inclination des Flamans, qui craignoient toujours le voiſinage des François. L'Archevêque de Ravenne & l'Evêque de Carpentras Legats du Pape s'y rendirent des premiers comme Mediateurs. Le Roi y envoya le Duc de Bourgogne

ſon frere, l'Evêque d'Amiens & quelques autres Seigneurs. Le Duc de Lancaſtre, l'Evêque de Londres, & le Comte de Saliſberi s'y trouverent au nom du Roi d'Angleterre. D'abord les affaires parurent aſſez bien diſpoſées, le Duc de Bourgogne offrit de la part du Roi de rendre au Roi d'Angleterre toutes les Places qu'il avoit perduës en Guienne depuis la derniere guerre, le Querci, le Roüergue & le Limouſin y étoient compris, à condition que de ſon côté il rendroit Calais & Ardres, & qu'il renonceroit à ſes vieilles prétenſions ſur la Normandie, le Poitou, la Saintonge & l'Angoumois. Les Plenipotentiaires d'Angleterre n'étoient pas trop éloignez d'accepter ces propoſitions, mais ils demanderent à tenir la Guienne en toute Souveraineté; ce que les Plenipotentiaires François ne pouvoient pas accorder. Le Roi leur avoit défendu expreſſément dans leurs inſtructions de ſe relâcher ſur ce point là; c'étoit un droit de la Couronne inalienable, le Duc de Guienne avoit toujours été un des Pairs du Royaume, & pluſieurs Rois d'Angleterre avoient prêté hommage en perſonne

perſonne comme Ducs de Guienne. Ainſi les negociations furent rompuës, & les Legats du Pape ne purent obtenir qu'une Tréve d'un an, que les deux Rois regarderent moins comme un acheminement à la Paix, que comme un têms propre à faire de nouveaux préparatifs pour la guerre. Il fut neanmoins arrêté, qu'au bout de l'année les Plenipotentiaires reviendroient à Bruges pour tâcher de faire la Paix, ou du moins de continuer la Tréve.

La Bretagne n'avoit pas été compriſe dans la Tréve. C'étoit une politique des deux Rois d'entretenir toujours la guerre dans un Païs voiſin, afin que les vagabons, ſcelerats, & gens inutils y trouvaſſent de l'occupation, & que leurs Provinces en fuſſent déchargées. Le Duc y avoit encore de bonnes Places, Breſt, Derval, Becherel & Aurai, où la Ducheſſe ſa femme s'étoit enfermée. Il leva en Angleterre deux mille hommes d'Armes, & trois mille Archers, & vint en Bretagne avec le Comte de Cambridge, Thomas de Hollande beau-frere du Duc, Thomas de Grantſon, & tous les jeunes Avanturiers d'Angleterre. Il y fit d'abord quelques 1374.

progrés, prit Saint Mahé, Saint Paul de Leon, Morlaix, Lannion, la Roche-d'Airien, & Guingamp. Mais comme le Païs ne ſe déclaroit point en ſa faveur, le Comte de Cambridge s'ennuya, & voulut retourner en Angleterre avec les troupes Angloiſes. Le Duc fut obligé d'abandonner les Villes qu'il venoit de prendre, n'aïant point de garniſons à y mettre, & ſe retira en Flandres, où le Comte le reçut avec amitié, malgré les défenſes du Roi, qui regardoit le Duc de Bretagne comme le plus dangereux de ſes ennemis. Sa retraite ota le courage aux habitans de Becherel, ils ſe rendirent à Olivier de Cliſſon, qui aſſiſté du Vicomte de Rohan, & des Sires de Laval, de Rieux & de Beaumanoir, les aſſiegeoit depuis un an. Mais l'année ſuivante le Duc remit ſur pied de nouvelles troupes, & retourna en Bretagne. Il alla d'abord aſſieger Saint Brieux; Olivier de Cliſſon qui commandoit dans la Province pour le Roi, y avoit mis une bonne garniſon; & n'étant pas aſſez fort pour faire lever le ſiege, il raſſembla les troupes que lui amenerent les Sires de Rohan, de Rieux, de Beaumanoir, & les

Hiſt. de Bret. 605.

autres Seigneurs Bretons, & alla attaquer un Fort que les Anglois avoient bâti auprés de Kimperlé. Le Duc qui dépenſoit beaucoup en Eſpions, fut d'abord averti, leva le ſiege de Saint Brieux, & marcha nuit & jour vers Kimperlé dans l'eſperance de ſurprendre Olivier de Cliſſon, dont il eut preferé la priſe à celle de la meilleure Ville de Bretagne. Il fit tant de diligence, qu'il n'étoit plus qu'à deux lieuës du Camp des Bretons lorſqu'ils en furent avertis ; ils ſe retirerent auſſi-tôt dans Kimperlé, & le Duc les y aſſiegea avec la fureur qu'inſpire le deſir d'une vangeance prochaine. Les aſſauts furent donnez, & ſoutenus avec une pareille vigueur. Cliſſon & les autres Gentils-hommes Bretons ſavoient bien qu'il n'y auroit point de quartier pour eux, & que le Duc irrité les traiteroit comme des ſujets rebelles, s'ils tomboient jamais en ſa puiſſance. Ils offroient en vain de ſe rendre, pourvu que leur vie fût en ſureté ; le Duc les vouloit avoir à diſcretion, & ils étoient reſolus à ſe faire tuer, lorſqu'il arriva au Camp deux Chevaliers de la part des Plenipotentiaires de Bruges, qui ſignifierent

Hiſt. de Bret 610.

au Duc de Bretagne que la Tréve entre les deux Rois avoit été renouvellée, qu'il y étoit compris, que tous actes d'hoſtilité devoient ceſſer, & que chacun demeureroit en poſſeſſion des Villes qu'il occupoit au jour de la ſignature de la Tréve. Il falut obeïr, la Tréve fut publiée, & le Duc aprés avoir changé les garniſons de ſes Places repaſſa en Angleterre avec la Ducheſſe ſa femme.

La tréve avoit été prorogée juſqu'au premier jour d'Avril mil trois cens ſoixante & dix-ſept. Le Traité qui en fut ſigné & juré de part & d'autre commençoit par ces mots.

MSS. de la Biblioth. du Roi. C. 8354. f. 100.

Loys fils de Roi de France Duc d'Anjou & de Touraine, Comte du Maine, & Philippe fils de Roy de France Duc de Bourgogne, Meſſagers & Commiſſaires envoyez par noſtre tres-redoubté Seigneur le Roy, ayant de luy pouvoir, &c.

MSS. de Piſan 3. Partie p. 66.

Si-tôt que la Tréve eut été ſignée, le Roi Charles Cinquiéme ſuivit ſes inclinations les plus naturelles, elles étoient portées à jouir des douceurs d'une vie tran-

quille, mais tous ces plaiſirs innocens, que ſa gloire & le bon état de ſes affaires lui pouvoient procurer, ne le touchoient pas s'il ne les partageoit avec ſes ſujets. Il aimoit fort les Gens de Lettres; ce qui paroît par la Preface du Livre intitulé le Songe du Verger, que lui dédie Charles de Louvieres Conſeiller d'Etat. Il lui parle en ces termes:

Add. de N. à l'Hiſtoire de Louis XI. p. 360.

Quand tu te peux retraire de la cure & de la grand' penſée que tu prends pour ton peuple gouverner & la choſe publique, tu te appliques en aucun retrait, & là ſecrettement lis ou fais lire aucune bonne eſcripture ou doctrine, ou fais par Clercs mouvoir aucunes doubtes ou queſtions: car ſur tous Princes Chretiens tu veyois & oys volentiers bons Clercs, tu les avance & leur porte honneur & reverence, & tu les as en remembrance en les promouvant de ton propre mouvement.

Il donnoit des penſions à tous ceux qui ſe diſtinguoient par leur Eſprit, ou par leur Doctrine. Robert Gaguin General des Trinitaires ou Mathurins, dans ſon Epitre à Gui de Rochefort Chancelier de

France, aprés avoir fort relevé la ſageſſe du Roi Charles Cinquiéme, ajoûte ces mots :

Et comme il étoit fâché de n'avoir pas étudié pendant ſa jeuneſſe, il cherchoit de tous cotez les Gens les plus habiles en toutes ſortes de Science, & leur faiſoit traduire en François les meilleurs Livres afin qu'il pût lire & entendre par lui-même les Citations Latines, que ſes Conſeillers rapportoient en opinant devant lui.

Il envoyoit querir fort ſouvent le Recteur de l'Univerſité & des Docteurs en Theologie pour leur propoſer les queſtions les plus difficiles & les faire agiter en ſa preſence. Il aſſembla une belle Bibliotheque compoſée des livres de l'Ecriture Sainte, de livres de Theologie, de Philoſophie & de toutes les autres Sciences divines & humaines ; & comme la Langue Latine ne lui étoit pas familiere, il fit traduire en François pour ſa propre ſatisfaction & pour l'utilité publique toute la Bible, pluſieurs Livres de S. Auguſtin, la Morale d'Ariſtote avec ſa Politique & ſes Livres du Ciel & du Monde, Valere Maxime,

Plutarque, les Dialogues de Petrarque de l'une & de l'autre fortune, & quelques autres Auteurs, qui juſques-là n'étoient connus que des Sçavans.

Nicolas Oreſme Philoſophe & Theologien, qui de grand Maître du College de Navarre étoit devenu Precepteur du Roi, traduiſit la Bible en François. Nicolas Flammel fameux Chimiſte l'écrivit de ſa main, & l'on voit encore à la fin du 2. volume ces mots écrits & ſignez de la main du Roi: *Cette Bible eſt à nous Charles V. de noſtre nom Roi de France, & eſt en 2. Volumes, & la fiſmes faire & parfaire.* Il fit auſſi mettre en françois par frere Jean Golem Provincial des Carmes le Livre nommé Rational des Offices divins, où toutes les cérémonies de l'Egliſe ſont marquées & où l'on voit deux tableaux, dont l'un repreſente le Sacre du Roi & l'autre le Couronnement de la Reine. *MSS. du Cabinet des Livres du Roi.*

Evrard de Conty Medecin du Roi lui preſenta deux Volumes de Commentaires en françois ſur les Problêmes d'Ariſtote. Simon de Heſdin Docteur en Theologie traduiſit Valere Maxime, & Rodolphe de Preſle mit en François les Livres *MSS. de la Biblioth. de S. Victor.*

de ſaint Auguſtin de la Cité de Dieu.

Mais ce qui tenoit le plus au cœur du Roi, c'étoit la reformation de l'Egliſe univerſelle & particulierement de l'Egliſe Gallicane. Il ordonna dans cette vuë à Pierre Evêque d'Orviette en Toſcane d'écrire l'Hiſtoire des Pontifes Romains & de ramaſſer tous les Canons des Conciles, eſperant que la lecture de ces ſaintes Ordonnances rappelleroit les Fidelles, & principalement les Eccleſiaſtiques à la vie des premiers Chrétiens. Tous ces Livres étoient examinez par des Docteurs avant qu'on les donnât au public, & taxez par quatre Libraires Jurez que l'Univerſité nommoit, afin que les particuliers les puſſent avoir à un prix raiſonnable.

Add. de N. à l'Hiſtoire de Louis XI. p. 359.

Hiſt. de l'Univerſité 435.

Le Roi en donnant ordre à tant de choſes differentes n'oublioit pas ſes principaux devoirs : Il avoit été bon fils, il étoit bon mari, il vouloit être bon pere : Son reſpect & ſa tendreſſe pour le Roi Jean même pendant ſa priſon, lui avoient acquis l'eſtime de tout le monde ; ſans ſe prévaloir de l'état des choſes, il executoit avec docilité les ordres, qui lui venoient d'Angleterre, & quand par le Traité de

de Bretigni le Roi eut été mis en liberté, on vit le fils tranquille & content d'avoir fait ſon devoir, remettre entre les mains du pere la ſouveraine Puiſſance & redevenir ſujet comme auparavant. Mais s'il avoit été bon fils, il étoit encore meilleur mari, il aimoit tendrement la Reine, & la connoiſſant ſage, prudente & d'une diſcretion à toute épreuve, il lui communiquoit les affaires les plus importantes & la faiſoit ſouvent entrer au Conſeil, non qu'il s'en laiſſât gouverner, mais ſeulement pour avoir ſes avis & profiter de ſes vuës, que les femmes ont auſſi bonnes que les plus grans hommes, quand la vivacité de leur eſprit eſt temperée par le jugement. Il avoit toujours auprés de lui un grand nombre de Miniſtres, & connoiſſoit parfaitement la capacité de chacun d'eux, il les faiſoit parler ſur une affaire quelque fois en preſence les uns des autres, ſouvent en particulier, & aprés avoir examiné leurs raiſons il décidoit dans ſon Conſeil ſecret, qui n'étoit ordinairement compoſé, que de trois ou quatre perſones. Une politique ſi ſage lui preſentoit tous les jours des occaſions de reflechir ſur ſes devoirs, il ſen-

toit assés que la Royauté lui en imposoit de bien pesans, & se voyant d'une complexion foible, alterée par le poison que le Roi de Navarre lui avoit fait donner autrefois, il craignoit d'être prévenu par la mort dans les desseins, qu'il avoit formez pour le bien de son Royaume. Ces pensées, qui lui étoient tres familieres, le tenoient attentif à ne pas perdre un moment de têms. Il crut, que s'il venoit à mourir, son fils aîné étant encore dans un âge peu avancé, la France auroit tout à craindre d'une longue Minorité, que ses trois freres tous trois ambitieux & puissans ne s'accorderoient jamais pour le Gouvernement. Il connoissoit le Duc d'Anjou fier, impatient, emporté, ne pouvant soufrir qu'on resistât à ses volontez: Le Duc de Berri d'une humeur plus douce, mais aussi plus aisée à se laisser entrainer dans un mauvais parti; & quoiqu'il aimât le Duc de Bourgogne plus tendrement que les autres, il voyoit son ambition, & son orgeüil, aussi-bien que son courage & sa fidelité. Toutes ces choses lui firent juger, que tandis que Dieu lui conserveroit la vie & l'autorité absoluë, il devoit faire des

reglemens ſi juſtes, qu'en aſſurant le repos de ſa famille, il aſſurât en même têms celui de la France. Il fit publier à cet effet une Déclaration, qui fixe la Majorité des Rois à l'âge de treize ans & un jour. Il y expoſe fort au long les raiſons qu'il a euës d'avancer l'âge de la Majorité, que les Enfans des Rois doivent être élevez avec tant de ſoin, qu'à l'âge de quatorze ans ils en ſachent plus, que le commun des hommes n'en ſçait à vint, qu'au reſte il eſt à croire que Dieu leur donne des Ames proportionnées à leur naiſſance, & plus éclairées que les autres. Il rapporte enſuite les exemples de David, de Salomon, de Joas, & des autres Rois du peuple de Dieu, qui ont regné dés leur enfance. Il s'étend fort au long ſur la Minorité de S. Louis, qui à l'âge de quatorze ans étoit capable de gouverner, également propre dans un âge ſi tendre pour la Guerre & pour le Cabinet, & qui gouverna en effet pendant pluſieurs années ſous la Regence de la Reine Blanche ſa mere. *Mais comme*, ajoute-t-il, *la malice des hommes eſt grande, & augmente chaque jour, & qu'il ſe pourroit trouver dans la ſuite des temps des Re-*

gens ou des Regentes, qui abuſant de leur autorité tiendroient le jeune Roi dans une longue tutelle. Nous, aprés une meure déliberation, de l'avis de noſtre Conſeil, de noſtre pleine Autorité & Puiſſance Royale, Déclarons & ordonnons par cette noſtre Loi faite en maniere d'Edit, que ſi par l'ordre de Dieu Nous ou nos Succeſſeurs Rois venons à deceder laiſſant nos Enfans en bas âge, notre Fils aîné ſera tenu & reputé Majeur dés qu'il aura atteint ſa quatorziéme année, Voulons que tous nos Sujets lui prêtent ſerment de fidelité, & qu'il ait le Gouvernement & Adminiſtration du Royaume; Et ordonnons que cette preſente Loi ſoit ſolemnellement publiée, & à perpetuelle memoire miſe és Cofres & Treſor de nos Chartes. Donné en noſtre Château du Bois de Vincennes, au mois d'Aouſt 1374.

Treſor des Chartes n.7.

Le Roi Philippe le Hardi avoit le premier fait publier une Ordonnance en 1270. aprés la mort de S. Louis ſon Pere, par laquelle il fixe la Majorité de nos Rois à quatorze ans accomplis, au lieu qu'auparavant ils n'étoient Majeurs qu'à vint & un an. Et en 1344. le Roi Philippe de Valois aïant fait une eſpece de partage entre ſes enfans *Eagea* ſon fils Philippe, & promit de le lui faire jurer & ratifier, dés

Ce ſont les mots du Titre.

qu'il auroit l'âge de quatorze ans.

L'année ſuivante au mois de Mai le Roi alla au Parlement tenir ſon Lit de Juſtice, & y fit publier & enregiſtrer ſon Ordonnance pour la Majorité des Rois. Le Dauphin y étoit preſent, accompagné du Duc d'Anjou, des Princes du Sang, du Chancelier de France, & des Evêques qui ſe trouverent à Paris. Le Roi y fit auſſi appeller le Recteur de l'Univerſité, & le Prevôt des Marchans. L'Original de l'Ordonnance fut mis au Treſor des Chartes du Roi, & une Copie authentique ſcellée du grand Sceau en fut donnée aux Religieux de l'Abbaye de ſaint Denis, pour être gardée dans leur Treſor. Le Duc d'Anjou jura ſur les ſaints Evangiles d'obſerver cette Ordonnance. *Font. t, 2.*

Aprés avoir fixé le têms de la Majorité des Rois de France, Charles fit expedier d'autres Lettres patentes, par leſquelles il ordonna, *qu'en cas qu'il vienne à mourir avant que ſon fils aîné ait treize ans & un jour, la Reine ſoit ſa Tutrice & Regente du Royaume juſqu'à ſa Majorité. Il lui donne pour Adjoints à la Regence le Duc de Bourgogne ſon frere, & le Duc de Bourbon ſon beau-frere;* *Treſor des Chartes n.8.*

marque en termes exprés, que ſi elle ſe remarie, elle perdra la Tutèlle & la Regence, lui aſſigne ſon Doüaire & l'entretien de ſes enfans ſur les revenus de Normandie, & lui recommande d'appeller à ſon Conſeil les Archevêques de Reims & de Sens, les Evêques de Laon & de Paris, le Connêtable du Gueſclin, le Sire de la Riviere Premier Chambellan, le Comte de Sarbrik Bouteiller de France, les Marêchaux de Sancerre & de Blainville, Olivier de Cliſſon, Hugues de Châtillon Maître des Arbalêtriers, Renaud de Corbie & Etienne de la Grange Preſidens du Parlement, Nicolas de Braque & Jean Bernier Maiſtres des Comptes, & quelques uns des plus notables Bourgeois de Paris. Ces Lettres ſont datées de Melun, au mois d'Octobre 1374.

On trouve d'autres Lettres patentes par leſquelles le Roi donne la Tutelle & l'éducation de ſes Enfans à la Reine ſa femme, & la Regence du Royaume au Duc d'Anjou l'aîné de ſes freres, & à ſon defaut au Duc de Bourgogne; mais comme la date n'y eſt pas marquée, & que la Reine mourut la premiere, ces Lettres n'eurent aucun effet, & font voir ſeulement les intentions du Roi.

Il fit en même-têms ſon Teſtament, par lequel il choiſit ſa ſepulture à Saint Denis, donne ſon cœur à l'Egliſe de Roüen, & ſes entrailles à l'Abbaye de Maubuiſſon ; fait pluſieurs legs pieux, pour le payement deſquels il avoit mis à part cent ſoixante mille florins d'or ; confirme les Ordonnances qu'il avoit faites pour le Douaire de la Reine, pour la Majorité du Dauphin, pour les appanages de ſes freres ; ordonne que ſes meubles ſeront inventoriez, & gardez par le Duc de Bourgogne juſqu'à la Majorité de ſon fils aîné, & nomme pour ſes Executeurs teſtamentaires le Sire de la Riviere ſon Premier Chambellan, les Evêques de Paris, de Nevers & d'Amiens, le Chancelier d'Orgemont, le Comte de Sarbrik, & Philippe de Savoiſy l'un de ſes Chambellans. *Du Till. 352.*

J'ay trouvé dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes un autre Teſtament du Roi, qui regle plus en détail les Appanages & la Dot des Enfans de France ; il eſt conceu en ces termes.

CHARLES par la grace de Dieu Roi *Reg. de la Ch.*

des Comptes C. D. f. 203.

de France: A tous preſens & à venir. Les Rois étant en bonne ſanté doivent nourir & accroiſtre amour entre leurs Enfans, & ordonner de leurs partages & appanages en telle maniere, qu'ils n'ayent occaſion d'avoir queſtions ou debats enſemble. Et pour ce, Nous voulons & ordonnons, que comme noſtre tres-cher & aiſné Fils Charles doive eſtre Roi de France aprés Nous, comme noſtre vrai, droit, & loyal heritier, noſtre tres-cher & aimé Fils Louis aye pour tout droit de partage ou appanage à lui appartenant en nos Terres & Seigneuries pour raiſon de noſtre devant ditte ſucceſſion ou autrement, ſelon les vieils uſages, obſervances & couſtumes de noſtre Royaume, douze mille livres de rente au tournois, avec titre de Comté, & quarente mille frans en deniers pour lui mettre en état. Item, voulons & ordonnons, que Marie noſtre fille ſoit contente de cent mille frans, que Nous lui avons ordonné donner en mariage avec tels eſtoremens & garniſons comme il appartient à Fille de Roi de France, pour tout droit de partage & appanage qu'elle pourroit demander en nos Terres & Seigneuries devant dites. Et que ce ſoit choſe ferme & eſtable à toujours, Nous avons fait mettre noſtre Scel à ces preſentes Lettres. Donné en noſtre Châtel de Melun au mois d'Octobre, l'an de l'Incarnation

l'Incarnation de noſtre Seigneur mil trois cens ſoixante & quatorze: & de noſtre Regne le onzieſme.

Par le Roi en ſon Conſeil,
BLANCHET.

Ce fut alors qu'on plaida au Parlement une Cauſe celebre entre le Duc de Berri frere du Roi & les Habitans du Comté d'Auxerre. Le Duc ſe plaignoit qu'ils n'avoient pas voulu payer les ſommes qu'il leur avoit impoſées pour reprendre ſur les ennemis de l'Etat la Forteresſe de la Soûterraine en Berri : Il diſoit qu'il avoit agi en cette affaire non comme Duc de Berri, mais comme Lieutenant de Roi, & demandoit que le Procureur General prît ſon fait & cauſe, & pourſuivît le procés à ſes dépens. Les Habitans d'Auxerre répondoient que le Duc avoit paſſé ſon pouvoir, qu'il n'y a que le Roi ſeul qui puiſſe mettre ſur le peuple un nouvel impôt ; & qu'au reſte ils ne ſe croyoient point obligez de contribuer à cette guerre, puiſque la Forteresſe de la Soûterraine étoit à plus de trente lieües d'Auxerre. Le Parlement, qui vit l'importance de la

1374. *Extr. des Reg. du Parl. C. 2.*

Cauſe, ne l'oſa juger & la renvoya au Conſeil du Roi. Le Duc de Berri dans le même têms ceda au Roi ſes droits ſur les Comtez de Saintonge & d'Angoumois que le Roi Jean lui avoit donnez avant qu'ils euſſent été cedez aux Anglois par le Traité de Bretigni, & eut pour récompenſe le Château de Luzignan en Poitou, quarente mille livres d'or à prendre ſur les Aides du Lionnois & du Mâconnois, & ſept mille livres ſur les Aides de Berri.

Ord. Ant. C. A. f. 88.

1375. L'année ſuivante mourut Philippe Duc d'Orleans oncle du Roi, il avoit épouſé Blanche de France fille poſthume du Roi Charles le Bel, & n'en eut point d'enfans. Ainſi aprés ſa mort ſon appanage revint au Roi & fut réuni à la Couronne. Le Roi Charles VI. le donna en 1391. au Duc de Touraine ſon frere & lui fit prendre le nom d'Orleans.

Choppin de Sacrâ Politiâ. Ce fut à peu prés en ce têms-là, que le Pape Gregoire XI. aïant transferé un de ſes couſins de l'Archevêché de Narbonne à celui de Rouen, écrivit au Roi pour le remercier de ce qu'il avoit bien voulu remettre à l'Archevêque ſon droit de Re-

gale pour cette fois seulement & l'admettre par Procureur au serment de fidelité ; & le mois de Septembre suivant il déclara expressement par une Bulle, *que ladite remise du droit de Regale pour cette fois, ni ladite prestation de serment par Procureur ne pouroient en aucune maniere prejudicier au Roi ni à ses Successeurs.* Le Pape écrivit aussi au Roi pour le prier d'abolir la coutume, qui s'observoit en France de refuser le Sacrement de Penitence à ceux qui étoient condamnez au dernier supplice, & il y a apparence qu'elle fut abolie dèslors ou peu de têms aprés. Le 25. du mois de Novembre le Pape par un Bref particulier accorda au Roi Charles & à ses Successeurs Rois de France le droit de conferer la Chapelle du Mont-Calvaire en l'Eglise du S. Sepulcre à Jerusalem à tels Prêtres seculiers ou reguliers qu'ils voudront choisir, même de l'Ordre des Mandians. Ainsi la bonne intelligence entre le Vicaire de JESUS-CHRIST en terre & le plus grand Roi de l'Europe s'entretenoit par une estime mutuelle & des bienfaits reciproques, au grand bien de l'Eglise & de l'Etat. *Spicil. C. 4.*

La Tréve entre la France & l'Angleter-

re étoit expirée, l'Archevêque de Rouen & l'Evêque de Carpentras Legats du Pape étoient toujours demeurez à Bruges. Le Roi y envoya le Duc de Bourgogne, le Comte de Sarbrik, l'Evêque d'Amiens & l'Evêque élû de Bayeux. Le Duc de Lancaſtre, le Duc de Bretagne, le Comte de Saliſberi & l'Evêque de Londres y vinrent de la part du Roi d'Angleterre. Ils euſſent bien voulu faire la paix, mais ils ne purent jamais convenir : Le Roi vouloit profiter de la vieilleſſe du Roi Edouard & de la maladie du Prince de Galles, & la Tréve fut ſeulement renouvellée pour un an. C'étoit la coutume que du jour de la publication d'une Tréve tous les
1375. actes d'hoſtilité ceſſoient, & cependant le Connêtable continua le ſiege de S. Sauveur le Vicomte en Normandie. Cette Place ſelon les apparences avoit été exceptée de la Tréve par un article ſecret, puiſque les Hiſtoriens Anglois ne s'en ſont pas plaints. Le Roi en donna la Seigneurie au Connêtable avec le Vicomté de Pontorſon par des Lettres patentes du 16. de Decembre 1376. Il lui avoit auſſi donné le Comté de Montfort l'Amauri

Hiſt. de Bertr. du Gueſclin p. 253.

confiſqué ſur le Duc de Bretagne, & lui avoit fait expedier des Lettres patentes pour le tenir en Pairie, en ſorte que les appellations du Gouverneur & des Juges de Montfort alloient droit au Parlement. Le Connêtable en laiſſa le Gouvernement à Briand de Lanion Chevalier Breton, & deux ans aprés prévoyant que l'accommodement du Duc de Bretagne ſe feroit un jour & qu'il lui faudroit rendre ſa Terre, il la remit entre les mains du Roi, qui lui fit payer comptant quinze mille frans d'or. Le Roi lui avoit encore donné pendant qu'il faiſoit la guerre en Poitou, les Châteaux de Fontenai-le-Comte & de Montreüil-bonin, qu'il avoit repris ſur les Anglois. Le Connêtable qui ne vouloit du bien que pour le dépenſer au ſervice de l'Etat, & le diſtribuer à ſes Soldats, les vendit dans la ſuite au Duc de Berri.

Ce fut alors que mourut à Londres dans le Palais de VVeſtminſter Edouard Prince de Galles en la quarente-quatriéme année de ſon âge. Sa vie fut un tiſſu continuel de merveilles, qu'on pourroit propoſer pour modelle aux plus grans *May* 1376.

Heros : Il étoit tout enſemble l'amour de ſes Peuples & le deſeſpoir de ſes Ennemis ; le plus fier des Hommes à la tête d'une Armée, le plus doux aprés le combat ; aimé de ſes Soldats, redouté de ſes Voiſins, eſtimé de tout le monde. Il commença de bonne heure l'apprentiſſage des Armes ; A quatorze ans il avoit gagné la fameuſe bataille de Creſſi contre le Roy Philippe de Valois. Il fit le Soldat aux premieres occaſions où il ſe trouva, & donna de lui une idée d'intrepidité ; mais dans la ſuite il ſût faire le General, & ne s'expoſa que quand il le falut. Douze ans aprés la bataille de Creſſi, avec dix mille hommes, au milieu de la France, éloigné de tout ſecours, il en défit cinquante mille, profita des richeſſes & de la magnifi-ce de la Nobleſſe Françoiſe, qui en marchant contre une poignée d'Anglois croyoit aller à un triomphe certain, & prit le Roi Jean priſonnier. Mais ce fut en cette occaſion que ſa vertu parut toute entiere, il ſe dépoüilla en un moment de la fierté que la victoire inſpire, & rendit à ſon Priſonnier des reſpects qu'il n'eut pas rendus à ſon Vainqueur. Un ſi beau

commencement ſe ſoutint toujours, il le combla d'honneurs, lui procura des plaiſirs, & mit auprés de ſa perſonne des Seigneurs, qui en le traitant avec le reſpect dû à ſa dignité, reſſembloient plutôt à des Courtiſans qu'à des Gardes. Auſſi le Roi Jean ne manqua pas de reconnoiſſance, il ſe laiſſa toucher à ces manieres, il oublia que le Prince avoit cauſé tous ſes malheurs, & l'aima comme s'il eût été ſon fils. Cette amitié fut cauſe en partie de la Paix de Bretigni, le Prince de Galles au plus haut point de ſes proſperitez ſigna le Traité, & obligea le Roi ſon pere à moderer les conditions dures qu'il vouloit impoſer aux vaincus. Aprés avoir conquis le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Limouſin, & une partie de la Guienne, & les avoir aſſurez à l'Angleterre par un Traité, il joüiſſoit en paix de ſon nom & de ſes conquêtes, lorſque Dom Pedro le Cruel, chaſſé de ſes Etats, vint implorer ſa protection. On connoiſſoit Dom Pedro pour un Prince furieux, alteré du ſang de ſes Sujets, que toutes les Loix divines & humaines n'étoient pas capables de retenir. Il ſembloit qu'une pa-

reille reputation le devoit rendre odieux à toute la terre, & toutefois il trouva grace devant les yeux du Prince de Galles, ſes malheurs couvrirent ſes crimes, & l'amour de la gloire, qui ſembloit aſſurée en le rétabliſſant, acheva de le juſtifier. Le Prince dans ce moment ne put reſiſter à la penſée flateuſe de ſoumettre les Eſpagnes, aprés avoir donné la loi à la France: Il crut même, il eſpera que la mauvaiſe fortune adouciroit l'eſprit du Tyran. Il marcha à la tête de ſes Troupes, traverſa les Pyrenées, entra en Caſtille, gagna la bataille de Navarrette, & remit Dom Pedro ſur le Trône. Une ſi grande action, qu'il avoit peut-être entrepriſe par un mouvement de vanité, fut payée d'ingratitude. Le Tyran embaraſſé de ſa reconnoiſſance lui manqua de parole, ne garda plus de meſures avec lui, ne croyant plus en avoir beſoin, & ſelon les apparences lui fit donner un poiſon lent, qui le mit hors d'état d'agir &, de ſe vanger. Les chaleurs exceſſives d'Eſpagne, les mauvaiſes eaux, les maladies peſtilentielles défirent l'Armée d'Angleterre, & le Prince malade aprés avoir été vainqueur, repaſſa en Guienne

Guienne comme s'il eut été vaincu. Il n'eut depuis aucun plaiſir dans la vie, ſa ſanté alterée ne put être rétablie par aucun remede; & pour achever ſon malheur, il vit recommencer la guerre avec le chagrin de ne pouvoir plus combattre par lui-même, l'hydropiſie dont il étoit menacé l'empêchoit de monter à cheval, il alloit à l'Armée en litiere, & donnoit des ordres qui ſouvent étoient mal executez. Le Connêtable du Gueſclin lui enleva preſque à ſa vuë des Provinces entieres. Enfin piqué de ce retour de fortune, auquel il ne s'attendoit pas, il fit un dernier effort, & alla aſſieger Limoges; il prit la Ville d'aſſaut, & ſe laiſſant aller à la vangeance fit tout paſſer au fil de l'épée, ſans diſtinction d'âge ni de ſexe: action barbare, qui ternit les dernieres années de ſa vie, & qui fait connoître bien ſenſiblement que les plus grans hommes peuvent donner dans toutes les extrémitez, quand ils s'abandonnent à leurs paſſions. Il repaſſa enſuite en Angleterre, pour y éprouver ſi l'air natal lui redonroit des forces: ſes maux & ſa foibleſſe augmenterent, il vit venir lentement dans ſon

lit la mort, qu'il avoit affrontée tant de fois dans les combats. L'hydropiſie qu'il avoit contractée à ſon expedition de Caſtille l'étouffa, & aprés avoir donné l'exemple pendant plus de ſix ans d'une patience heroïque & chretienne, il mourut laiſſant ſon fils aîné Richard âgé ſeulement de dix ans, mais heritier préſomptif du Royaume d'Angleterre, que le grand nom de ſon Pere & l'amitié de ſon Ayeul lui avoient aſſuré depuis quatre ans.

Mai 1376. Dés que le Prince de Galles eut rendu l'eſprit, ſon corps fut embaumé & mis dans un cercüeil de plomb pour y être conſervé juſques au mois de Septembre, que le Parlement d'Angleterre devoit s'aſſembler. On luy rendit alors les honneurs funebres avec toute la ſolemnité que meritoient ſes grandes actions. Le lendemain du Service Edouard en plein Parlement fit reconnoître ſon Petit-fils Richard pour ſon Succeſſeur, luy fit prêter ſerment de fidelité par tous les Ordres du Royaume, l'habilla lui-même des Habits Royaux, & le fit aſſeoir auprés de lui au deſſus du Duc de Lancaſtre & de ſes autres Enfans.

Froiſ. 1. vol. 455.

A la premiere nouvelle de la mort du Prince de Galles, le Roy qui honoroit la vertu, même dans ſes Ennemis, lui avoit fait faire un Service magnifique dans la Sainte Chapelle de Paris. Mais il ſongea auſſi-tôt à profiter de la perte que faiſoit l'Angleterre, & ne le pouvant par la voie des Armes à cauſe que la Treve n'étoit pas encore expirée, il fit publier une amniſtie generale à tous ceux de ſes ſujets qui avoient pris le parti des Anglois. Jean Sire d'Aubeterre fut un des premiers qui ſe remit dans le devoir, le Roi lui pardonna, & lui rendit les Châteaux de Neuil, de la Mothe, de Freſneau, d'Auſillac, de Mauval & de la Raimondiere, qui avoient été confiſquez ſur lui, & reunis au Domaine; Aubeterre en fit hommage le 21. d'Octobre. *Treſor des Chartes C. Hom. 186.* 1376.

Mais pendant que le Roi par ſa ſageſſe rétabliſſoit ſon Royaume, le Pape Gregoire XI. pouſſé par un mouvement de pieté prenoit une reſolution, qui dans la ſuite devoit cauſer de grans maux à l'Egliſe. Il diſpoſoit toutes choſes pour reporter à Rome le Saint Siege, qui étoit à Avignon depuis ſoixante & dix ans. Le

Juriſconſulte Balde, qui avoit été ſon Precepteur lui faiſoit eſperer, que ſa preſence ſoumettroit tous les petits Tyrans Italiens, qui s'étoient emparez des Places de l'Etat Eccleſiaſtique, & qui ne le vouloient plus reconnoître. Les Romains à la ſollicitation des Florentins avoient chaſſé ſes Legats & ſe repaiſſoient d'une vaine image de liberté. D'ailleurs ſainte Brigitte Suedoiſe & ſainte Caterine de Sienne lui mandoient avec aſſurance que Dieu le vouloit à Rome, & qu'il y alloit de ſon ſervice. Il arriva même une bagatelle, qui acheva de le déterminer. Il s'aviſa le jour d'une grande Fête de reprocher à un Evêque qu'il n'auroit pas dû à pareil jour abandonner ſon Egliſe, & l'Evêque ſe ſentant offenſé lui avoit répondu : *Mais vous, Pere Saint, qui avés une ſi haute Dame à Epouſe comme eſt l'Egliſe de Rome, vous ne vous tenez point avecques elle.*

Cron. d'Anjou 3. Part. f. 121.

Le Roi aïant été averti des grans préparatifs qui ſe faiſoient à Avignon pour le voyage de Rome, envoya au Pape le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc pour tâcher de l'en détourner. Le Pape étoit né en Anjou chés ſon pere le Com-

te de Beaufort, il ſe regardoit toujours comme ſujet du Duc d'Anjou & avoit de grans égars pour lui: Le Duc de ſon côté prévenu d'eſtime envers le Pape n'avoit jamais manqué au reſpect, qu'il lui devoit, & le jour de ſon Couronnement il l'avoit accompagné à pied depuis l'Egliſe des Jacobins d'Avignon juſqu'au Palais tenant la bride de ſon cheval. Il lui repreſenta avec beaucoup de fermeté les maux qui arriveroient infailliblement à l'Egliſe s'il reportoit le Saint Siege à Rome; mais Gregoire avoit pris ſa reſolution, & ſans vouloir preſque écouter le Duc d'Anjou, il partit d'Avignon le 23. de Septembre accompagné des Cardinaux, 1376.
s'embarqua à Marſeille, & aprés avoir eſſuyé de grandes tempêtes ſur les Mers de Toſcane, arriva à Rome le 17. de Janvier. Il y fut receu d'abord avec des reſpects, qui alloient en quelque ſorte juſqu'à l'adoration; mais il n'y trouva pas les choſes ſi bien diſpoſées qu'on le lui avoit fait eſperer: L'eſprit de revolte & d'indépendance avoit ſaiſi les Romains, ils s'étoient donné un Magiſtrat Souverain, appellé Sénateur, aſſiſté de ſes Conſeillers & des

douze Capitaines de quartier, qu'on appelloit *Bannerêts*, à cauſe des Bannieres differentes qu'ils portoient pour ſe diſtinguer: accoutumez à cette ſorte de gouvernement, qui ſentoit la Republique & l'ancienne liberté, ils firent peu de cas des ordres du Pape, qu'ils ne voyoient pas en état de ſe faire obeïr, & ſe contentant de lui rendre quelques devoirs exterieurs, ils ſe conſerverent toute l'autorité.

La mort du Prince de Galles affligea le Roi d'Angleterre, & par tendreſſe & par intereſt. Il ſe ſentoit âgé de prés de ſoixante & dix ans; les travaux de la Guerre dans ſa jeuneſſe, & les peines du Gouvernement pendant cinquante années l'avoient extrémement caſſé, ſes Enfans ne le ſoulageoient ni à l'Armée ni dans le Cabinet: ſon Petit-fils Richard, qu'il aimoit comme devant lui ſucceder, étoit encore enfant. Il voyoit bien que le Roi Charles Cinquiéme recommenceroit la guerre dés qu'il auroit repris haleine, & il ne prévoyoit pas que cette guerre pût être avantageuſe aux Anglois. Tous ſes deſirs tendoient à la Paix, pour donner à l'éducation du Prince Richard ce qui lui reſtoit

de force & de vie. Dans cette vuë il renvoya des Ambaſſadeurs à Bruges, d'où les Legats du Pape n'étoient point partis, & leur ordonna de propoſer au Sire de Châtillon & au Comte de Sarbrik Ambaſſadeurs de France le mariage de Richard avec la Princeſſe Marie fille du Roi, eſperant qu'en faveur de cette Alliance la Paix ſe pourroit conclure. Les Legats Mediateurs, tâchoient de moyenner une entrevuë des deux Rois; mais jamais les Ambaſſadeurs ne purent convenir d'un lieu de ſureté, & toutes les Conferences aboutirent à prolonger la Tréve de quelques mois.

Le 23. de Juin Edouard mourut dans une maiſon de plaiſance à deux lieuës de Londres; c'étoit un Prince recommandable par la valeur, par la prudence, & par toutes les vertus des Rois, & qui eut merité les loüanges de la poſterité, ſi dans les dernieres années de ſa vie il ne ſe fût pas laiſſé gouverner à des Favoris intereſſez, qui chargeoient ſon peuple d'impôts toujours nouveaux, & ne ſe fût pas abandonné à une Courtiſane nommée Alix Perés Eſpagnole, qui même au rapport 1377.

de quelques Hiſtoriens l'empêcha de recevoir les Sacremens de l'Egliſe dans ſa derniere maladie. Elle l'amuſa toujours d'une gueriſon imaginaire, amaſſa cependant des richeſſes immenſes, & quand il perdit la parole elle ne perdit pas le jugement, elle lui ôta les bagues qu'il avoit aux doits, & ſe ſauva d'Angleterre par l'aſſiſtance du Duc de Lancaſtre, qui l'avoit toujours protegée. Alors le Roi Edouard aprés avoir regné avec tant de gloire & de puiſſance durant plus de cinquante années, ſe vit ſeul entre les bras de la mort, abandonné de ſes Favoris, & même de ſes Enfans, qui ſongeoient tous à leurs affaires, ſans ſe mettre en peine de lui procurer quelque adouciſſement aux douleurs de ſon agonie. Il ne reſta auprés de lui qu'un de ſes Chapelains, qui l'exhortoit à haute voix à demander pardon à Dieu; Edouard n'avoit pas encore perdu connoiſſance, il prit en main un Crucifix que le Chapelain lui preſenta, le baiſa pluſieurs fois, & rendit l'eſprit, implorant avec des yeux de penitence la miſericorde de Dieu, dont il avoit grand beſoin. Son corps fut porté à Londres avec beaucoup de

Harpſ. Feld. Hiſt. Eccleſ. d'Anglet. Th. Wals.

de ſolemnité, ſes Enfans, les Evêques & les Seigneurs le ſuivoient à pied, il étoit porté ſur une chaiſe dorée le viſage découvert, & fut enterré dans la Chapelle de Vveſtminſter. Il laiſſa trois garçons, Jean Duc de Lancaſtre, Edmond Comte de Cambridge, qui fut depuis Duc d'York, & Thomas Comte de Bukingham, qui eut le Duché de Gloceſtre; Il avoit marié une de ſes filles au Comte de Montfort Duc de Bretagne; le Comte de Pembroc avoit épouſé la cadette de toutes, & le Comte de Betfort l'aînée. Le grand nombre de ſes Enfans fut ſa force pendant ſa vie, & dans la ſuite des têms cauſa la ruine de l'Angleterre, par les guerres ſanglantes que ſe firent les Maiſons d'York & de Lancaſtre.

Quelques jours aprés la mort d'Edoûard, le jeune Prince Richard fut couronné, & mis entre les mains du Chevalier Guichard d'Angle Capitaine Anglois, pour avoir ſoin de ſon éducation. Le Duc de Lancaſtre fut déclaré Regent du Royaume d'Angleterre.

Dés que le Roi eut été averti de la mort du Roi d'Angleterre, il dit, au rap-

Froiſ. 1. vol. 456.

port d'un Auteur contemporain, *que bien noblement & vaillamment avoit regné, & que bien devoit être de lui nouvelle & memoire au nombre des preux.* Mais comme la Tréve étoit expirée, il ne voulut point entendre parler de la renouveller, & commença la guerre avec confiance, preſque ſûr de l'évenement. La jeuneſſe du Roi Richard, le peu de reputation du Duc de Lancaſtre ſon Tuteur, les factions & les intrigues ſecretes, qui dans une Minorité produiſent ordinairement des guerres civiles, faiſoient juger aiſément que la France gouvernée par un Roi ſage, qui ne manquoit ni d'argent, ni de Troupes, ni de bons Generaux, alloit reprendre le deſſus & vaincre tous ſes ennemis. Charles avoit fait pendant la Tréve de grans préparatifs par mer & par terre, Jean de Vienne ſon Amiral faiſoit conſtruire des Vaiſſeaux dans tous les Ports, & le Roi de Caſtille qui entretenoit toujours une Flotte conſiderable, l'avoit envoyée ſur les côtes de Normandie joindre les François, pour faire une décente en Angleterre. Ils y en firent pluſieurs, pillerent & brûlerent les Villes qu'ils trouverent ſans dé-

fenſe, ruinerent les côtes, & firent de grans dégats, juſqu'à ce que les Comtes de Cambridge & de Bukingham eurent aſſemblé une Armée, dont l'approche les obligea à remonter ſur leurs Vaiſſeaux chargez de butin & de priſonniers.

Mais Charles ſçachant bien, qu'il ne faloit pas donner aux Anglois le têms de reſpirer, & que leur Roi Enfant pouvoit devenir en peu d'années auſſi brave que ſon Pere & que ſon Ayeul, reſolut de faire un effort & de les attaquer en même têms de tous côtez. Il mit ſur pied cinq Armées & les envoya, la premiere en Artois ſous les ordres du Duc de Bourgogne, la ſeconde ſous le Duc de Berri vers l'Auvergne & le Lionnois, où il y avoit encore quelques Places occupées par les Anglois: La troiſieme en Guienne commandée par le Duc d'Anjou, & la quatriéme en Bretagne ſous le Connêtable du Gueſclin. Il voulut commander la cinquiéme en perſonne & la fit camper au milieu de la France, pour tenir tout en reſpect & être à portée d'aller au plus preſſé. Il étoit informé exactement de tout ce qui ſe paſſoit, & avoit ſoin d'envoyer à ſes Ar-

mées des munitions de guerre & de bouche & de l'argent. Il entroit en donnant ſes ordres juſques dans les plus petits détails, ne manquoit jamais toutes les fois qu'il envoyoit des Troupes en Campagne d'établir des Hôpitaux pour les bleſſez & pour les malades, étant juſte, diſoit-il, qu'un ſoldat en expoſant ſa vie pour ſon païs, fût au moins aſſuré de ne pas mourir faute d'aſſiſtance: Et ſur tout il vouloit que ſes Generaux lui mandaſſent le nom de ceux, qui s'étoient diſtinguez, afin de leur donner des récompenſes proportionnées à leurs ſervices.

MSS. de Chr. de Piſan p. 2. p. 38.

Une conduite ſi ſage ne pouvoit produire que d'heureux évenemens. Le Duc de Bourgogne prit Ardres & quelques Châteaux, dont les garniſons Angloiſes faiſoient des courſes en Picardie. Le Duc d'Anjou pouſſa ſes Conquétes en Guienne, & le Connêtable jugeant les affaires de Guienne plus preſſées que celles de Bretagne, l'y ſuivit avec ſon Armée & ne lui fut pas inutile. Thomas Feleton, qui commandoit pour le Roi d'Angleterre & le Sire de Montferrand Sénechal de Bordeaux avoient raſſemblé quelques trou-

Cron. Bourd. p. 29.

pes par le moyen des Sires de Mucidan, de Duras, de Roſen & de Langoiran, qui étoient encore attachez aux Anglois, & s'étoient campez entre la Reole & Bergerac. Le Connêtable marcha à eux, les défit à plate couture & prit tous leurs Chefs priſonniers. Feleton paya ſa rançon, & les autres aïant prêté ſerment de fidelité au Roi entre les mains du Duc d'Anjou furent mis en liberté, mais dés le lendemain Duras & Roſen manquerent à leur parole & ſe retirerent à Bordeaux. Le Connêtable profitant de la Victoire s'empara de Bergerac, de Caſtillon, de Libourne, de S. Machaire, de Duras, & de toutes les autres Places ſituées ſur la Garonne & ſur la Dordogne. Ainſi avant la fin de l'année il ne reſta plus aux Anglois de Places importantes au deça de la mer, que Calais en Picardie, Bordeaux & Bayonne en Guienne. Bordeaux étoit alors une des plus riches Villes de France, tout le Commerce de la Guienne & du Languedoc s'y faiſoit, & tous les ans plus de quatre cens Vaiſſeaux étrangers y venoient charger du vin, mais les Anglois, n'étant plus Maîtres du plat païs, ne faiſoient plus de ſi

Froiſ. 1. vol. 433.

grans profits ſur les Marchans, & leurs Troupes n'étoient plus payées, que quand il venoit de l'argent de Londres. Tout contribuoit à les affoiblir, la Minorité de leur Roi, qui n'avoit que treize ans, l'incapacité du Duc de Lancaſtre Regent d'Angleterre, la mort du Captal de Buch & de la pluſpart des vieux Capitaines d'Edouard, la peſte qui les déſoloit, & plus que tout les courſes des Ecoſſois, à qui le Roi Charles pour les obliger à faire diverſion en ſa faveur, continuoit à donner cent mille florins d'or par an, outre la ſolde de cinq cens hommes d'armes & de cinq cens Sergens.

Charles aprés avoir batu ſes ennemis mettoit en paix ſes Vaſſaux. Gaſton Phebus Comte de Foix & Jean Comte d'Armagnac étoient voiſins, & par conſequent ennemis. Le Comte d'Armagnac quoique le moins puiſſant étoit le plus mutin, il faiſoit continuellement des courſes dans le païs de Foix, & ſurprit la Ville de Cazeres, qu'il pilla. Gaſton Phebus averti de de cette nouvelle irruption monte à cheval, aſſemble ſes Troupes, & aſſiege ſon ennemi dans Cazeres. Il n'y avoit point

de proviſions dans la Ville de ſorte qu'au bout de trois ſemaines il falut capituler. Le Comte de Foix accorda la vie aux aſſiegez, à condition qu'ils ſortiroient de la Place l'un aprés l'autre par un petit trou le ventre à terre, & qu'ils payeroient de groſſes rançons. Le Comte d'Armagnac paya cent mille frans pour ſa part, mais plus animé que jamais il envoya deffier le Comte de Foix, & convint avec lui du lieu & du jour qu'ils devoient donner bataille. Il ne s'y trouva pourtant pas, & évita le combat. Le Roi qui pluſieurs fois les avoit exhortez à faire la Paix, ſe ſervit alors de toute ſon autorité, & leur manda que s'ils ne mettoient les armes bas, il les déclareroit ennemis de l'Etat, & confiſqueroit leurs Terres. Ils obeïrent à un ordre ſi preſſant, & même le Prince Gaſton fils aîné du Comte de Foix, épouſa la fille du Comte d'Armagnac, que ſa beauté & ſon eſprit avoient fait ſurnommer *la Gaye Armagnagoiſe.* *Ann. de Foix f. 39.*

La mauvaiſe ſaiſon fit licentier les Armées, & tous les Princes revinrent à Paris. Le Roi y regla pluſieurs affaires particulieres, & fit élever à l'Evêché de Li-

ſieux Nicolas Oreſme, qui avoit été ſon Precepteur, & qui étoit alors Chanoine de la Sainte Chapelle, & Doyen de l'Egliſe Cathedrale de Roüen. Le Connêtable du Gueſclin revint auſſi paſſer l'hiver à Paris. Il avoit du coté du Bourg-la-Reine une maiſon de campagne nommée Cachamp, que le Duc de Berri lui avoit donnée; Il s'y plaiſoit fort, & y faiſoit faire tous les jours quelques nouveaux ajuſtemens; mais aïant ſû que le Duc d'Anjou en avoit envie, il lui en fit preſent, & lui envoya les Lettres ſuivantes.

Treſor des Chartes, Lay. Gueſclin.

A tous ceux qui ces Lettres verront, Bertrand du Gueſclin Comte de Longueville & Connêtable de France, Salut. Comme nagueres noſtre tres-cher & redouté Seigneur Monſieur le Duc de Berri & d'Auvergne nous eut donné l'Hôtel qu'il avoit lors, & que le Roi lui avoit aſſis à Cachamp prés de Paris, avec les jardins, maiſon, manoirs, édifices, moulins, viviers, reſervoirs, aunoirs, ſaulſayes, garennes, prez, terres, labourages, vignes, bois, cens, rentes, revenus, Juſtice, Seigneurie, & autres choſes quelconques appartenantes & dépendantes dudit Hôtel; lequel

quel Hôtel ainſi deviſé, comme dit eſt, nous avons tenu paiſiblement toujours depuis ledit don, & nous avons entendu que notre puiſſant & tres-redouté Seigneur Monſieur Loys Duc d'Anjou & de Touraine & Comte du Maine, pour ce qu'en ſa jeuneſſe repairoit ſouvent audit Hotel y avoit grand'affection, combien qu'il ne le nous euſt mie demandé. Sçavoir faiſons, que Nous qui de tout noſtre cœur deſirons faire plaiſir & ſervice audit Monſieur le Duc d'Anjou, de noſtre certaine ſcience, pure & liberale volonté, ſans aucune contrainte & ſans requeſte d'aucun bien, avons donné & donnons par ces preſentes ledit Hoſtel de Cachamp, avec ſes appartenances, ainſi comme deſſus eſt deviſé, & lui avons tranſporté & tranſportons tout tel droit comme nous y avons, & pouvons avoir par vertu du don à nous fait d'icelui par ledit Monſieur le Duc de Berri, comme deſſus eſt dit, & promettons par la foi de noſtre corps à tenir & avoir cette preſente donation ferme & ſtable à toujours, & à jamais venir, ne faire venir par Nous, ne par autre en aucune maniere au contraire. En témoin de ce nous avons ſigné ces Lettres de noſtre propre main, & les fait ſceller de noſtre propre Scel. Donné à Angers le huitieſme jour de Juillet, l'an de grace mil trois cens ſoixante & dix-ſept,

Par Monſieur le Connêtable. Signé, Bertrand, Voiſins.

Cependant l'Empereur Charles IV. de l'illuſtre Maiſon de Luxembourg gouvernoit l'Empire depuis plus de trente ans: Il avoit été élevé à la Cour de France ſous le Regne de Charles le Bel & ſous celui de Philippe de Valois, qui l'aimoient tendrement: Il s'étoit trouvé à la bataille de Creſſi, & dans toutes les occaſions qui s'étoient preſentées, il avoit toujours pris le parti du Roi Jean ſon beau-frere & du Roi Charles Cinquiéme ſon neveu: Vainqueur de tous ſes Competiteurs à l'Empire, il avoit receu dans Rome la Couronne Imperiale, & depuis deux ans en donnant cent mille ducats à chacun des Electeurs, ſon fils Venceſlas avoit été élû Roi des Romains, quoiqu'il parût aſſez foible de corps & d'eſprit. Aprés avoir établi ſa famille & mis la paix dans ſes Etats, il écrivit au Roi, que ſe ſentant déja vieux & caſſé par les douleurs de la goute à laquelle il étoit ſujet, il eût bien ſouhaitté le voir encore une fois avant que de mourir, & que s'il croyoit lui faire plaiſir,

il iroit juſqu'à Paris & meneroit avec lui ſon fils le Roi des Romains, afin de lier entre les Enfans l'amitié, qui avoit été ſi ſincere & ſi fidelle entre les Peres. Le Roi lui manda, qu'il ſeroit le bien venu. L'Empereur avoit encore une autre raiſon de venir en France pour s'acquitter d'un Vœu, qu'il avoit fait à S. Maur à deux lieuës de Paris. Il partit auſſi-tôt de Francfort, où il faiſoit ſa reſidence ordinaire, accompagné du Roi des Romains & d'un grand nombre de Princes & de Chevaliers, & arriva à Cambrai le 22. de Decembre. Le Roi avoit envoyé le Sire de Couci, les Comtes de Sarbrik & de Brenne, & le Sire de la Riviere ſon Premier Chambellan pour le recevoir à la frontiere, & lui faire rendre les honneurs qui étoient dûs à ſa dignité. Ils avoient à leur ſuite trois cens Chevaliers ou Ecuyers, tous vétus de leurs livrées. L'Empereur avoit deſſein d'aller paſſer le jour de Noël à Saint Quentin; mais les Seigneurs François qui ſavoient qu'à pareil jour il aſſiſtoit à l'Office divin revétu des Ornemens Imperiaux, qu'il diſoit publiquement à Matines la ſeptiéme Leçon, & faiſoit des Actes de Juriſdi-

1377.

Extr d'une Cron. MSS. de la Biblioth. du Roi.

ction, lui perſuaderent de paſſer la Fête à Cambrai, ſous prétexte que ſes logemens n'étoient pas encore prêts ; & en effet pour l'empêcher adroitement de faire ſur les Terres de France aucun Acte de Souveraineté. Il ne partit de Cambrai que le lendemain de Noël, paſſa à Saint Quentin, à Ham, à Noyon, & le 31. de Decembre vint coucher à Compiegne. On lui fit des Entrées par toutes les Villes ; mais on prit garde de ne lui rendre aucun des honneurs que les Sujets rendent à leur Souverain. On ne lui preſenta point le poëſle, on ne ſonna point les cloches, & ceux qui le haranguerent ne manquerent pas de lui dire, que c'étoit par l'ordre du Roi, de peur que dans la ſuite des têms les Empereurs ne ſe formaſſent des chimeres de domination, & ne prétendiſſent de droit ce qui ne leur auroit été accordé que par civilité.

A une demie lieuë de Compiegne le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, & les Evêques de Beauvais & de Paris complimenterent l'Empereur de la part du Roi. Leur ſuite étoit de trois cens perſones vêtuës magnifiquement des livrées du Duc

de Bourbon, qui étoient miparties de velours blanc & bleu. Le ſoir le Duc pria à ſouper les Seigneurs Allemans, l'Empereur y envoya ſans façon le Roi des Romains, & manda qu'il eût été lui-même les ſurprendre à table ſans la goute qui l'avoit pris en ſortant de Noyon. Le feſtin fut grand, les Dames de la Ville s'y trouverent fort parées, *& l'on y but largement*, diſent les Croniques de Saint Denis.

Le premier jour de Janvier l'Empereur vint coucher à Senlis, il trouva à une lieuë de la Ville le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, qui lui firent des complimens de la part du Roi; leurs Chevaliers étoient habillez de velours noir & gris, & leurs Ecuyers d'étofes de ſoïe de differentes couleurs. L'Empereur coucha le jour ſuivant à Louvres en Pariſis, & y fut complimenté par le Duc de Bar au nom du Roi, qui aïant appris qu'il avoit la goute, lui envoya le ſoir *un des caroſſes de ſon Corps, noblement appareillé, & de blancs chevaux attelé*, dit la Cronique, avec la litiere du Dauphin. Il monta dedans le lendemain, & vint à ſaint Denis; l'Abbé alla 1378.

fort loin au devant de lui, & à la porte de la Ville ſe trouverent, pour lui faire honneur, les Archevêques de Reims, de Roüen & de Sens, les Evêques de Laon, de Beauvais, de Noyon, de Paris, de Bayeux, de Liſieux, de Meaux, d'Evreux, de Teroüanne & de Condom, tous du Conſeil du Roi. L'Empereur fit décendre ſa litiere, & ne pouvant marcher la fit porter à bras dans l'Egliſe, où il pria Dieu avec beaucoup de devotion. Il demanda enſuite à voir le tombeau du Roi Charles le Bel, & celui de Philippe de Valois, & dit tout haut à l'Abbé de ſaint Denis, & aux Religieux qui étoient preſens : *J'ai été nourri dans mon jeune âge ez Hôtels de ces bons Rois, qui moult de biens m'ont fait ; je vous requiers affectueuſement de bien prier Dieu pour eux.* Il voulut auſſi voir le Treſor, & parut y prendre un grand plaiſir.

Le 4. du mois, jour marqué pour ſon entrée dans Paris, le Sire de la Riviere lui amena par ordre du Roi deux beaux chevaux noirs richement enharnachez & couverts de houſſes ſemées de fleurs-de-lis d'or. On avoit exprés choiſi des chevaux

noirs, parce que les Empereurs & les Rois avoient accoutumé de faire leurs entrées dans la Capitale de leurs Etats ſur des chevaux blancs; il y en avoit deux autres pour le Roi des Romains. L'Empereur envoya les chevaux l'attendre au village de la Chapelle entre Paris & S. Denis, & monta dans ſa Litiere. Il trouva à un quart de lieuë de S. Denis le Prevôt de Paris & le Chevalier du Guet ſuivis de leurs Sergens à cheval. Le Prevôt des Marchans & les Echevins les ſuivoient accompagnez de deux mille Bourgeois à cheval vetus de robes miparties de blanc & de violet. Ils ſe rangerent en haïe en bon ordre, & lorſque l'Empereur approcha, le Prevôt de Paris, le Prevôt des Marchans & le Chevalier du Guet s'étant avancez, le Prevôt de Paris pórta la parole & parla à l'Empereur en ces termes.

Tres excellent Prince, Nous les Officiers du Roi à Paris, le Prevôt des Marchans & les Bourgeois de ſa bonne Ville vous venons faire humble reverence & nous offrir à faire vos bons plaiſirs, car ainſi le veut le Roi noſtre Sire & le nous a commandé.

Le Roi, qui étoit averti à tous momens de la marche de l'Empereur, ſortit du Palais pour aller au devant de lui. Il avoit pris ſes meſures pour le rencontrer entre la Porte S. Denis & le village de la Chapelle. Il étoit monté ſur un cheval blanc, la houſſe de velours violet, ſemé de fleurs-de-lis d'or, ſa Cotte d'écarlate, ſon manteau fourré de petit gris, & ſur la tête un chapeau à bec brodé de perles. Les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon & de Bar étoient à ſes côtez, le Prince de Navarre, les Comtes d'Eu, de Boulogne, de Sarbrik, de Tancarville, de Sancerre, de Dammartin, de Grandpré, de Fiennes, de Blois, de Salm, tous les Evêques en Châpe ſuivis de leurs Chapelains, tous les Officiers de la Maiſon du Roi, les Chevaliers d'honneur, les Chambellans, les Ecuyers, les Maîtres d'hôtels ſuivoient chacun en ſon rang. Le Maréchal de Blainville marchoit immediatement devant le Roi avec deux Ecuyers du Corps, qui portoient chacun à la main une épée enrichie de diamans. La marche étoit fermée par les grans chevaux du Roi, menez par des Palfreniers, & couverts de houſſes

de

de velours bleu, brodées de perles & de fleurs de lis d'or. Les Sergens d'Armes avoient la tête de tout, & les Trompettes du Roi ſonnoient de têms en têms pour faire avancer, & pour empêcher la confuſion.

L'Empereur ſe repoſa dans une maiſon de la Chapelle, en attendant que le Roi parût. Il monta à cheval, & ſe mit en marche dés qu'on l'avertit que le Roi ſortoit de la Ville, & ils ſe rencontrerent à moitié chemin. Ils ôterent chacun leur barette & leur chaperon ſans mettre pied à terre, ſe prirent les mains d'amitié, & ſe firent quelques complimens. Le Roi prit auſſi les mains du Roi des Romains, & lui fit des amitiez. Il ſe mirent enſuite en marche, le Roi étoit au milieu, entre l'Empereur, à qui par honneur il donna la droite, & le Roi des Romains ſur lequel il la prit. Ils traverſerent dans cet ordre la Ville de Paris, entourez & gardez par les Sergens d'Armes, & par les Ecuyers du Corps qui portoient à la main leurs maſſes d'argent, & à leur côté des épées garnies d'argent. Aucun des gens de l'Empereur ne le ſuivoit, il avoit affecté de les envoyer devant pour marquer plus

de confiance, & avoit ſeulement prié le Roi de mettre auprés de ſa perſonne quelques-uns de ſes Officiers pour le défendre de la foule. Le Roi lui donna pour le garder ſix de ſes Chambellans, & quatre de ſes Huiſſiers d'Armes; Il en prit autant pour lui, & ne donna au Roi des Romains que quatre Chambellans, & deux Huiſſiers d'Armes. Le Duc de Brabant frere de l'Empereur & oncle du Roi venoit enſuite, entre le Duc de Berri & le Duc de Bourgogne, & il eſt à remarquer que le Duc de Berri avoit la droite ſur lui, le frere d'un Empereur élective n'étant pas ſi conſiderable que le frere d'un Roi de France, qui d'ailleurs pouvoit un jour devenir Roi par le droit du ſang. Les Ducs de Saxe, de Bourbon, de Bar, de Brunſvic & de Pomeranie François & Allemans ſuivoient, ſans garder de rang entre eux. Le Chancelier de France, les Conſeillers du Roi, & plus de huit cens Chevaliers bien montez & vétus ſuperbement ſe trouverent auſſi à l'Entrée, le Prevôt des Marchans & Echevins ſuivis des Sergens de la Ville de Paris fermoient la cavalcade. L'ordre fut admirable dans la

marche, il n'y eut aucune confuſion, & l'Empereur arriva au Palais à trois heures aprés midi. Il dêcendit de cheval avec beaucoup de peine, à cauſe de ſa goute, & ſe mit auſſi-tôt dans une chaiſe de drap d'or qu'on lui avoit préparée. Le Roi mit pied à terre en même-têms, l'embraſſa tendrement, & le baiſa; il baiſa auſſi le Roi des Romains. On monta le grand eſcalier, l'Empereur dans ſa chaiſe, le Roi à coté de lui tenant le Roi des Romains de la main gauche.

On avoit préparé pour l'Empereur la chambre qu'on appelloit de Bois d'Irlande, & la chambre Verte, qui d'un coté avoient la vuë ſur les jardins du Palais & de l'autre ſur la Sainte Chapelle. L'appartement bas fut donné au Roi des Romains, & le Roi ſe retira dans les chambres hautes *à Galatas*, dit la Cronique, *que le Roi Jean ſon pere avoit fait hiſtorier*. Aprés que l'Empereur ſe fut un peu repoſé, le Roi lui alla rendre viſite, & lui dit: *Bel Oncle, ſaichez que ſi grant joie ai de voſtre venuë, que je plus ne puis, & vous prie que teniez que en ce que j'ay vous avez comme au vôtre, & plus avant ne vous ſçai qu'offrir*; mais

il s'apperceut bien-tôt que l'Empereur ſouffroit de ſa goute, que le travail du jour avoit irritée, & le laiſſa ſouper en particulier.

Le lendemain le Prevôt des Marchans & les Echevins de la Ville de Paris firent preſent à l'Empereur d'une Nef d'argent peſant cent quatre-vint dix marcs, & de deux grans flacons de vermeil doré ciſelez & émaillez peſant ſoixante & dix marcs. Ils preſenterent auſſi au Roi des Romains une fontaine de vermeil doré peſant quatre-vint treize marcs & deux grans pots d'argent de trente marcs chacun. L'aprés-dinée l'Empereur & le Roi eurent une conference particuliere de trois heures, le Chancelier de France y fut toujours preſent, & ſur la fin ils y firent appeller le Chancelier de l'Empereur, on ne ſait point ce qui s'y traita. Le ſoir, qui étoit la veille du jour des Rois, le Roi alla entendre vépres à la ſainte Chapelle. Il y avoit deux prié-Dieu couverts de drap d'or, il ſe mit à droite & fit mettre le Roi des Romains à gauche. La goute avoit obligé l'Empereur à garder la chambre. Le ſoir, qui étoit la veille des Rois

il y eut un ſoupé ſolemnel, la table étoit dreſſée dans la grande Sale du Palais, le Roi avoit à ſa droite l'Archevêque de Reims l'Evêque de Paris, l'Evêque de Bamberg, & à ſa gauche ſur la même Ligne le Roi des Romains, les Ducs. de Berri, de Brabant, de Bourgogne, de Saxe, de Bourbon & de Bar; les autres Ducs & Princes prirent place de l'autre coté. Il y avoit des tables ſervies en même têms pour tous les Chevaliers, qui ſe trouverent plus de huit cens.

Le lendemain jour des Rois, l'Empereur ſe fit porter à la Sainte Chapelle pour y entendre la Meſſe, & voir les Reliques. L'Archevêque de Reims qui officioit, lui preſenta l'Eau benite avant le Roi, on lui porta auſſi l'Evangile à baiſer. Il s'excuſa d'aller à l'Offrande ſur ſa goute, qu'il avoit au pied & à la main; le Roi y alla tout ſeul. On portoit devant lui ſelon la coutume trois coupes de vermeil doré, dans l'une étoit l'or, dans l'autre l'encens, & dans la troiſiéme la mirrhe, il ſe mit à genoux devant l'Archevêque, & les offrit toutes trois l'une aprés l'autre en lui baiſant la main. Le Diacre & le Soudia-

cre porterent chacun en même-têms une Paix à baiſer à l'Empereur & au Roi.

Aprés le Service on s'achemina par la galerie des Merciers vers la grande Sale du Palais, elle étoit toute tenduë de tapiſſerie de haute-liſſe à perſonnages, de maniere que les images des Rois qui ſont au tour n'étoient point cachées. On avoit dreſſé trois grands bufets, le premier étoit d'or, & le ſecond de vermeil doré ſeulement, pour la parade: le troiſiéme étoit d'argent, & l'on y prenoit toute la vaiſſelle qui ſervoit aux tables. Le Roi ſe plaça entre l'Empereur & le Roi des Romains, l'Archevêque de Reims étoit ſur la même ligne à la droite de l'Empereur, & les Evêques de Bamberg, de Beauvais & de Paris étoient à la gauche du Roi des Romains. On avoit élevé au deſſus de la tête de l'Empereur, du Roi, & du Roi des Romains des ciels de drap d'or aux Armes de France. Le Comte de Tancarville étoit Lecteur du Roi, & dans les feſtins ſolemnels il avoit accoutumé de faire ſa Charge.

Fauchet Ant. Fr. 219.

Le Dauphin, qui pouvoit avoir neuf ans, tenoit une autre table, où étoient les

Ducs de Saxe, de Berri, de Brabant, de Bourgogne & de Bar, & le Prince de Navarre, & avoit auſſi un ciel au deſſus de ſa tête, brodé des Armes de France & de Dauphiné. Le Duc de Bourbon, le Comte d'Eu, le Sire de Couci & le Comte d'Harcour gardoient le Dauphin debout, & n'étoient point à table. Il devoit y avoir quatre ſervices de quatre-vint plats chacun, mais le Roi en fit retrancher un à la priere de l'Empereur, qui ne pouvoit pas être ſi long-têms à table à cauſe de ſon incommodité. Il y eut ſur la fin du dîné deux manieres de ſpectacles, qu'on appelloit alors Entremets, qui donnerent beaucoup de plaiſir. On vit tout d'un coup paroître au bout de la ſalle un vaiſſeau avec ſes mats, voiles & cordages, les pavillons étoient aux Armes du Royaume de Jeruſalem, & ſur le tillac parut Godefroi de Boüillon, accompagné de pluſieurs Chevaliers armez de toutes pieces. Le vaiſſeau s'avança au milieu de la ſalle, ſans qu'on vît la machine qui le faiſoit aller. Un moment aprés parut pour ſecond Entremets la Ville de Jeruſalem avec ſon Temple, & ſes tours couvertes de Sarra-

ſins, le navire s'en approcha, les Chretiens mirent pied à terre, & monterent à l'aſſaut l'épée à la main : on vit pluſieurs échelles renverſées qui firent rire la Compagnie, & aprés bien des coups donnez & peu de ſang répandu, la Ville fut priſe. Aprés-dîné on donna à laver à l'Empereur & au Roi enſemble, le Duc de Bourbon amena le Dauphin à l'Empereur, qui le baiſa. On apporta enſuite ſelon l'ancien uſage le vin & les épices ou confitures, le Duc de Berri en preſenta à l'Empereur & le Duc de Bourgogne au Roi. Le Roi des Romains en prit aprés eux des mains du Comte d'Eu.

Le 7. de Janvier le Roi donna à dîner à l'Empereur dans ſon Château du Louvre, ils y allerent enſemble dans un grand bateau doré, dans lequel il y avoit deux chambres à cheminées & pluſieurs cabinets meublez de drap d'or. L'Empereur trouva le Château fort à ſon gré & ſur tout les nouveaux appartemens, que le Roi y avoit fait bâtir, & meubler avec une magnificence Royale. Il alla voir auſſi les jours ſuivans l'Hotel de Saint Paul, le Chateau du Bois de Vincennes, & le Palais de

de Beauté ſur Marne, qu'il trouva tous en état de le recevoir. Le Roi avoit fait faire une infinité de beaux meubles, & toutes ſes maiſons étoient meublées, ſans que ſes Officiers fuſſent obligez de rien tranſporter de l'une à l'autre.

Aprés-dîné l'Univerſité de Paris en chaperons & habits de ceremonie vint haranguer l'Empereur. Il y avoit douze Deputez de chacune des Facultez, de Theologie, de Droit & de Medecine, & vingt-quatre de la Faculté des Arts. Jean de la Chaleur Chancelier de Notre-Dame portoit la parole : L'Empereur lui répondit en Latin, & dit qu'il le faiſoit ſans crainte, quand il ſe ſouvenoit qu'il avoit été élevé & inſtruit parmi eux.

Le lendemain le Roi fit aſſembler ſon Conſeil & celui de l'Empereur, & leur expoſa les raiſons qu'il avoit euës de faire la guerre aux Anglois. Il parla deux heures avec une éloquence admirable, il ne laiſſoit ſouvent rien à dire à ſon Chancelier, & prouva clairement par les Hiſtoires paſſées, que de tout têms les Rois d'Angleterre avoient fait hommage aux Rois de France pour le Duché de Guienne. Il

vouloit faire apporter les Titres en Original ; mais l'Empereur lui dit que cela n'étoit pas neceſſaire, & que lui-même avoit été preſent dans la Ville d'Amiens il y avoit prés de cinquante ans à l'hommage qu'Edouard III. Roi d'Angleterre avoit rendu au Roi Philippe de Valois. Le Roi rapporta enſuite toutes les contraventions que les Anglois avoient faites au Traité de Bretigny, & il conclut en demandant à la Compagnie s'il ne s'étoit pas mis à ſon devoir, & ſi en honneur & en conſcience il pouvoit faire autrement. Les Allemans s'écrierent tout d'une voix que ſa conduite étoit irreprochable, & l'Empereur l'aſſura que ſes troupes, ſon argent, ſon credit, & la perſone du Roi des Romains étoient à ſon ſervice. L'Aſſemblée ſe ſepara par des proteſtations mutuelles de s'aſſiſter au beſoin.

Le 10. du mois l'Empereur accompagné du Roi des Romains remonta dans le bateau doré, qui l'avoit amené au Louvre, & alla rendre viſite à la Reine qui logeoit à l'Hôtel de Saint Paul : Il falut paſſer par deſſous un grand Pont de pierre. Le Roi & tous les Princes ſe trouve-

rent à l'Hôtel de S. Paul; la Reine avertie attendoit dans ſa Chambre; l'Empereur en entrant la ſalua profondement & la baiſa; elle étoit fort parée ce jour-là & avoit ſur la tête un cercle d'or enrichi de diamans, le Dauphin & le Comte de Valois ſon frere étoient auprés d'elle. La Comteſſe de Flandres & la Ducheſſe d'Orleans toutes deux Veuves l'accompagnoient avec quantité de Dames toutes couvertes de pierreries. L'Empereur, le Roi, & le Roi des Romains baiſerent toutes les Princeſſes de la Maiſon de France, & firent ſeulement des civilitez aux autres Dames. Mais l'Empereur aïant apperceu la Ducheſſe de Bourbon Mere de la Reine, qui s'étoit retirée à un coin de la chambre, ſe mit à pleurer amerement & elle auſſi, parce qu'il ſe ſouvint, qu'elle étoit ſœur de ſa premiere femme. Il voulut lui parler, & ne le pouvant il lui fit dire qu'il ſeroit bien-aiſe de la voir en particulier. Il prit enſuite congé de la Reine, & retourna au Palais pour ſe repoſer: Il y receut le ſoir la viſite de la Reine, & des Enfans de France. La Reine lui donna un Reliquaire d'or, où il y avoit du Bois de

MSS. de la Biblioth. du Roi.

la Vraie-Croix ; le Dauphin lui fit auſſi des preſens, qu'il receut de fort bonne grace. Ils en firent auſſi au Roi des Romains. Enſuite la Ducheſſe Douairiere de Bourbon vint voir l'Empereur, & demeura deux heures avec lui dans ſon Cabinet. Ils y renouvellerent, avec bien des larmes, la memoire de l'Imperatrice. Le même ſoir l'Empereur alla coucher au Château du Bois de Vincennes, & y demeura le jour ſuivant ; Il y eut de grandes Conferences avec le Roi, pendant que le Roi des Romains étoit allé à la chaſſe dans le Parc.

Le 12. de Janvier l'Empereur alla dés le matin faire ſes devotions à S. Maur, c'étoit un des principaux ſujets de ſon voyage, & coucher au Château de Beauté ſur Marne. On voit encore aujourd'hui les ruines de ce Château ſur la hauteur entre S. Maur & le village de Nogent. Il y demeura juſqu'au 16. du mois, jour pris pour ſon départ, & s'y ſentit fort ſoulagé de la goute. Le Roi l'y venoit voir tous les jours & retournoit coucher à Vincennes.

Le 13. le Roi lui envoya des preſens magnifiques, les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon les lui preſenterent,

& le Sire de la Riviere les accompagna. Le Roi aimoit tendrement la Riviere, & voulant que les autres l'aimaſſent auſſi, il ne lui donnoit jamais que des Commiſſions agréables, & qui pouvoient le faire aimer. Il y avoit entre autres raretez parmi les preſens du Roi une coupe d'or garnie de pierreries, ſur laquelle étoient gravez les ſignes du Zodiaque, deux grans flacons d'or, où l'on voyoit ſaint Jacques montrant le chemin d'Eſpagne à l'Empereur Charlemagne, & ſur ce que ces flacons avoient la forme d'une coquille, le Duc de Berri lui dit, que le Roi les lui envoyoit comme à un Pelerin. Il y avoit encore pluſieurs grandes éguieres, des gobelets, & des pots d'or ouvragez & garnis de pierreries. Les preſens pour le Roi des Romains n'étoient guéres moins conſiderables, deux grans pots d'or enrichis de perles & de ſaphirs, & une ceinture de drap d'or toute couverte de diamans eſtimée plus de huit mille frans. Ils firent enſuite des preſens au Chancelier de l'Empereur, & à tous les Princes & Chevaliers de ſa ſuite.

Le 16. de Janvier jour du départ, le Roi ſortit à la pointe du jour du Bois de Vin-

cennes, & ſe rendit à Beauté. Il trouva l'Empereur levé & prêt à partir. Ils s'embraſſerent pluſieurs fois tendrement, & ſe donnerent reciproquement les bagues qu'ils avoient aux doits. L'Empereur fit au Dauphin des preſens plus conſiderables. Il le déclara ſon Vicaire perpetuel & irrevocable dans le Royaume d'Arles & Païs de Dauphiné, lui donna le Château de Pipet & une maiſon dans la Ville de Vienne appellée Chamaux, & le *Eagea*, dit la Cronique, pour le rendre capable de recevoir ſes donations. Son Chancelier demeura à Paris trois ou quatre jours aprés les autres, pour en expedier les Lettres patentes en bonne forme, & le Dauphin lui envoya pour ſa peine un gobelet d'argent peſant vint marcs, dans lequel il y avoit mille frans en or.

L'Empereur monta dans ſa litiere, & le Roi à cheval l'accompagna une demie lieuë juſqu'auprés d'une maiſon appellée Plaiſance, où ils ſe dirent le dernier adieu. Le Roi des Romains reconduiſit le Roi juſqu'à moitié chemin de Vincennes, & les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon accompagnerent l'Empereur à Lagni où il coucha, & le lendemain à Meaux où ils pri-

rent congé de lui. Le Sire de Couci, les Comtes de Sarbrik & de Brenne, & le Sire de la Riviere le conduiſirent par ordre du Roi juſques ſur les frontieres du Royaume, & le défrayerent par tout. On paya même à Paris dans les Hôtelleries tout ce que les Allemans avoient dépenſé; Et quoique pluſieurs Villes euſſent fait des preſens à l'Empereur en leur nom, c'étoit aux dépens du Roi, qui les fit rembourſer exactement de tout ce qu'elles avoient avancé.

Le Roi avoit toujours de l'argent, ſes revenus étoient bien adminiſtrez, il en employoit une partie à payer ſes Troupes & l'autre à la dépenſe ordinaire de ſa Maiſon, qui étoit grande & magnifique & de celle de la Reine & des Princes ſes enfans. Il donnoit de groſſes penſions à ſes freres & aux grans Seigneurs, qu'il tenoit le plus qu'il pouvoit auprés de ſa perſonne, faiſoit des preſens conſiderables aux Ambaſſadeurs des Princes Etrangers, bâtiſſoit preſque en même têms en pluſieurs endroits, au Louvre, à Creil, à Montargis, à Melun, à S. Oüin, à Beauté, & faiſoit de grandes aumônes aux Hôpitaux, dont il avoit un ſoin particulier. Il aſſignoit des pen-

MSS. de Piſan 1. Part. p. 13.

MSS. de Pisan 1. Partie p. 22.

sions reglées aux Gentils-hommes malades ou vieillis à son service, aux pauvres veuves, aux filles à marier, & tous les jours il donnoit de sa propre main une certaine somme d'argent à un certain nombre de pauvres, & leur baisoit à tous la main par un esprit d'humilité & de mortification. Il se plaisoit fort au Château de Vincennes à cause du bon air & du Bois, & dans l'intention d'y faire une Ville fermée, il en avoit distribué les Places à ses Courtisans pour y bâtir. Il contribua aussi à l'embellissement de Paris, & fit faire sur la Riviere de Seine un Pont, qu'on appella le Pont Neuf. Et comme il faisoit rendre compte lui même à ses Tresoriers, il suffisoit à tout, & par le bon ordre qu'il avoit mis dans les Finances, il se voyoit plus riche & plus Puissant qu'aucun de ses Predecesseurs, plus magnifique en belles maisons, en meubles, en vaisselle d'or & d'argent, en chevaux, & ne levoit pas davantage sur le peuple, qu'il soulageoit pendant la paix, afin de trouver en têms de guerre dans la bourse de ses sujets un secours toûjours present & presque inépuisable.

HISTOIRE

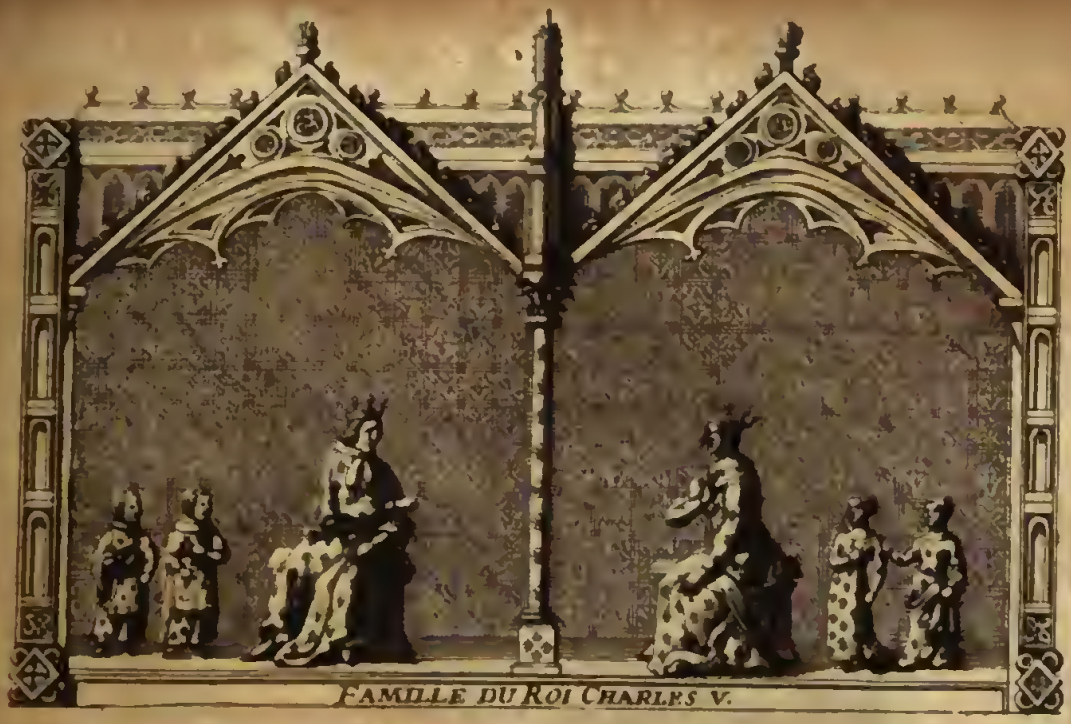

FAMILLE DU ROI CHARLES V.

HISTOIRE
DE
CHARLES CINQUIÉME
ROI DE FRANCE.

LIVRE CINQUIEME.

QUINZE jours aprés le départ de l'Empereur la Reine accoucha d'une fille, qui fut baptisée dans l'Egliſe de S. Paul ſa Paroiſſe par Aimeri de Maignac Evêque de Paris, le Prieur de *Mer des Hiſt. l. 4. f. 31.*

ſainte Caterine du Val des Ecoliers fut ſon parain, Caterine de Villiers Fille d'Honneur de la Reine fut ſa maraine, & lui donna ſon nom par l'ordre de la Reine, qui avoit grande devotion à ſainte Caterine. Mais dés le même jour la Reine aïant été attaquée d'une fiévre ardente, voulut abſolument, contre l'avis de ſes Medecins, qu'on la mît dans le bain: auſſi-tôt la fiévre s'enflamma encore davantage, les convulſions la prirent, & quelques remedes qu'on y pût apporter,
1378. elle mourut le 6. de Février dans la quarentiéme année de ſon âge. Le Roi fut preſque inconſolable, il connoiſſoit tout ce qu'il perdoit, & pendant vint-huit ans de mariage il n'avoit eu que des ſujets de ſe loüer d'elle: ſans jamais penſer qu'elle étoit jeune, belle & Reine, elle ne ſongeoit qu'à l'éducation de ſes enfans, & à ſe tenir auprés de ſon mari pendant ſes maladies, qui étoient fort frequentes: ſa prudence & ſon jugement ſolide lui donnoient beaucoup de part au Gouvernement, elle faiſoit ſouvent les Dépêches les plus ſecretes, & avoit ſon cachet particulier, qui étoit auſſi reſpecté que celui

du Roi. Elle assistoit ordinairement aux Conseils, & lorsque le Roi trois ans auparavant se sentant affoiblir avoit fait son Testament, il l'avoit déclarée Regente du Royaume en cas qu'il mourut avant elle, quoique les Princes ses freres fussent tous trois en état de gouverner, & que même s'il avoit eu peur de leur donner tant d'autorité, il eût pu choisir pour un si grand emploi le Connêtable du Guesclin ou le Cardinal d'Amiens son Premier Ministre. On porta le corps de la Reine à Notre-Dame en grande pompe. Elle avoit sur le visage un linge fort delié, tenoit à la main droite une rose d'or, & à la main gauche un sceptre. Le Duc de Bourbon son frere, & tous les Princes du Sang suivoient à pied vétus de deüil, il y avoit huit cent torches chacune de six livres pesant, avec des écussons aux Armes de la défunte. La Reine Blanche de Navarre veuve du Roi Philippe de Valois, la Comtesse d'Artois, la Duchesse d'Orleans, & la Comtesse de Savoie fille du Duc de Berri se trouverent à Notre-Dame. Le lendemain on porta le corps à S. Denis, l'Archevêque de Reims y celebra la grand'-

Cron. de saint Denis f. 31.

Meſſe, l'Evêque de Noyon lui ſervit de Diacre, & l'Evêque de Liſieux de Soudiacre. On la mit à la droite du grand Autel, dans une Chapelle que le Roi avoit fondée. Quelques jours aprés ſon cœur fut porté aux Cordeliers de Paris, & ſes entrailles aux Celeſtins. Elle ne laiſſa que deux garçons, Charles Dauphin qui regna, & Louis Comte de Valois depuis Duc d'Orleans; Elle avoit eu ſix filles, dont les cinq premieres moururent fort jeunes & ſans avoir été mariées. La ſixiéme, nommée Caterine, épouſa dans la ſuite Jean Duc de Berri ſon couſin germain.

Cron. de S. Denis l. 4. f. 21.

La Reine Jeanne d'Evreux ne ſurvêcut pas long têms la Reine; Elle avoit épouſé en 1326. le Roy Charles le Bel ſon couſin germain, & s'étoit toûjours conduite avec beaucoup de ſageſſe & de prudence ſous les regnes de Philippe de Valois, du Roi Jean & de Charles Cinquiéme, qui lui avoient tous conſervé ſon rang & ſes penſions. Elle mourut le 4. de
1378. Mars à Brie-Comte-Robert, où elle demeuroit ordinairement. Son corps fut apporté d'abord à l'Abbaye de Saint An-

toine des Champs, & le lendemain à Notre-Dame ſur un lit de parade, le viſage découvert. Le Prevôt des Marchands & les Echevins portoient au deſſus du corps un poële de drap d'or ſoutenu ſur quatre lances, le Parlement en habits de ceremonie ſuivoit à pied. Le Roi ſe joignit au Convoi, lorſqu'il paſſa devant l'hôtel de Saint Paul, & le ſuivit juſqu'à Notre Dame. Le lendemain l'Evêque de Paris chanta la Meſſe des Morts, le Roi y aſſiſta, dîna chez l'Evêque, & enſuite conduiſit le corps à pied juqu'à la Porte de Saint Denis, où il monta à cheval pour l'accompagner juſques à Saint Denis. Il fut mis dans le Tombeau des Rois ſans aucune magnificence; elle avoit ordonné par ſon Teſtament, qu'on ne lui rendît aucuns honneurs funebres, qu'on retranchât tous ces grans luminaires, qu'elle regardoit comme des choſes fort inutiles, & que pour ſatisfaire aux Reglemens de l'Egliſe, il y eût ſeulement à ſon Convoi douze torches & ſix cierges de Cire peſant chacun ſix livres. Son cœur fut inhumé auprés de celui du Roi Charles le Bel ſon mari dans l'Egliſe des Cordeliers de Paris.

La mort de ces deux Reines fit faire au Roi de nouvelles reflexions sur l'incertitude de la vie, il s'y sentit encore moins attaché qu'auparavant, s'appliqua plus fortement que jamais aux devoirs de la Royauté, & ne negligea aucune des bonnes œuvres, qui se presenterent. Maître Gervais Chanoine des Eglises Cathedrales de Bayeux & de Paris & son Medecin, avoit fondé un College auprés des Mathurins à Paris pour y faire étudier vintsix jeunes enfans du Dioceſe de Bayeux, le Roi s'en déclara le Fondateur & le Protecteur, leur donna un Reliquaire d'argent doré avec un morceau de la vrai Croix, leur assigna des revenus considerables, & attribua le droit de nommer aux places de ces écoliers à mesure qu'elles vaqueroient, à Geoffroi le Bouteillier de Senlis son premier Chapelain, & à ses Successeurs, qui depuis ont pris le titre de grans Aumôniers. Il y avoit déja dans ce College des Theologiens, des Jurisconsultes & des Medecins, & il y fonda deux Mathematiciens.

Il donna ses principaux soins à l'éducation de ses enfans, & particulierement à

celle du Dauphin, qui devant un jour gouverner un ſi grand Etat ne pouvoit recevoir de trop bonne heure des impreſſions de vertu. Il le mit entre les mains de gens habiles & de pieté, & chaſſa de la Cour un jeune Chevalier, qui avoit parlé en preſence de ſon fils d'une maniere un peu libre, diſant, *qu'on doit premier les enfans nourir en vertus, ſi qu'ils ſurmontent en mœurs ceux qu'ils doivent ſurmonter en honneurs.* *MSS. de Chr. de Piſan 2. Part. p. 16.*

Cependant Charles le Mauvais Roi de Navarre continuoit à ruiner ſes affaires en les voulant rendre trop bonnes : *endurci* dans le crime depuis ſa plus tendre jeuneſſe, il n'avoit aucun égard aux loix divines & humaines, & ne pouvoit vivre en repos ni y laiſſer vivre les autres. La mort de la Reine ſa femme Jeanne de France arrivée depuis quatre ou cinq ans l'avoit mis en liberté de tout faire ; cette Princeſſe ſœur du Roi & auſſi ſage que ſon frere, les avoit ſouvent reconciliez, & la conſideration que l'un & l'autre avoit pour elle, étoit ſouvent cauſe, qu'ils n'en venoient pas aux dernieres extremitez. Mais aprés ſa mort le Roi ſon mari ſe laiſſa al- 1378.

ler à ſes mauvaiſes inclinations, ſoit en faiſant la guerre ouvertement, ſoit en ſe ſervant des moyens les plus criminels pour parvenir à ſes fins. Il voyoit avec chagrin la décadence des affaires des Anglois, & n'étoit plus en état de tenir la balance entre les deux Nations & encore moins de faire valoir ſes pretenſions ſur la Champagne, la Brie & la Bourgogne. Il avoit dans cette vuë fait de têms en têms des Traitez ſecrets avec le Roi d'Angleterre, mais comme la ſageſſe du Roi le rendoit toujours Vainqueur quand on l'attaquoit de bonne guerre, il reſolut enfin de ne plus garder de meſures & de le faire empoiſonner. Il manda à ſon fils aîné Charles, qui étoit à Evreux d'aller voir le Roi ſon oncle, & mit auprés de lui des gens accoutumez depuis long-têms à lui obeïr aveuglement. Le Prince de Navarre innocent du crime de ſon pere vint à Paris, où il fut d'abord arrêté par l'ordre du Roi, qui avoit été averti. On ſe ſaiſit auſſi de Jaques de la Ruë Chambellan du Roi de Navarre & de Pierre du Tertre ſon Secretaire, qui furent appliquez à la queſtion. Le Parlement nomma des Commiſſaires pour

MSS. du procès criminel du Roi de Navarre.

pour oüir leurs depoſitions ; les Commiſſaires furent le Sire de la Riviere Chambellan du Roi, Nicolas de Braque, Etienne de la Grange, Pierre de Bournaſel, Jean Paſtourel, Gilles Malet, Jean de Valdetar & le Prevôt de Paris. Les accuſez avouerent que le Roi leur Maître avoit fait un Traité avec le Roi d'Angleterre pour partager la France, qu'il devoit avoir pour ſa part les Comtez de Champagne & de Brie, le Duché de Bourgogne, les Comtez de Beaumont le Roger & de Longueville, avec les Villes de Mante & de Meulan, outre tout ce qu'il poſſedoit déja en France : qu'il feroit hommage de toutes ces Terres au Roi d'Angleterre le reconnoiſſant pour legitime Roi de France, & qu'il devoit toucher quatre cens mille écus en pluſieurs payemens pour entretenir ſes Troupes. Ils ajouterent qu'en toutes les occaſions qui s'en preſentoient, il laiſſoit entrevoir une grande averſion pour la perſonne du Roi. Du Tertre n'avoüa jamais autre choſe ; mais Jâques de la Ruë dit nettement, que le Roi de Navarre vouloit faire empoiſonner le Roi, qu'il avoit à ce deſſein entretenu long-

têms un Phyſicien ou Medecin nommé Augel de l'Iſle de Chypre, qu'il vouloit l'envoyer à la Cour de France pour faire le coup, perſuadé qu'étant jeune, bien fait, beaucoup d'eſprit, fort ſavant, il s'inſinuëroit aiſément dans les bonnes graces du Roi, & trouveroit bien-tôt le moyen de s'en défaire: que le Phyſicien aprés avoir donné ſa parole n'avoit oſé la tenir, & que le Roi de Navarre l'avoit fait jetter à la mer: qu'il avoit gagné un Valet de Chambre & un Cuiſinier pour le même deſſein: qu'il avoit accoutumé de ſe défaire par le fer ou par le poiſon des gens qui lui déplaiſoient: que dans le têms même qu'il étoit venu voir le Roi à Vernon, il avoit fait une entrepriſe ſur Meulan, qui manqua par hazard: qu'étant à Nantes avec le Duc de Bretagne il avoit voulu faire aſſaſſiner Olivier de Cliſſon à cauſe qu'il avoit les inclinations Françoiſes, & qu'à toutes ces mauvaiſes actions & à une infinité d'autres, lui Jaques de la Ruë avoit eû part, perſuadé qu'il ne pouvoit manquer en obeiſſant à ſon Maître. Ces dépoſitions furent luës en plein Parlement, & la Ruë condamné à être écar-

telé. Du Tertre, qui ne paroiſſoit pas avoir trempé dans les aſſaſſinats, ni dans les poiſons, fut remis en priſon & à la fin de l'année en liberté.

Juin 1378.

Si-tôt que l'affaire fut jugée, le Roi fit venir au Parlement le Prince de Navarre ſuivi du Prieur de Pampelune & de pluſieurs Chevaliers Navarrois. On lut en ſa preſence la dépoſition de la Ruë, le Chancelier fit enſuite une longue recapitulation de tous les ſujets que le Roi avoit de ſe plaindre du Roi de Navarre, & n'oublia pas qu'il venoit encore de ſigner avec les Anglois un Traité par lequel il leur abandonnoit toutes ſes Places de Normandie, & prenoit en échange Bordeaux, Bayonne, & ce qui leur reſtoit en Guienne, dans l'eſperance de faire la guerre plus heureuſement quand il la feroit de proche en proche, ſans ſonger que c'étoit mettre au cœur de l'Etat les anciens & plus redoutables ennemis de la France: il ajoûta que pour prévenir ſes mauvaiſes intentions le Roi ſouhaitoit qu'on lui remît entre les mains Evreux, Breteüil, Bernai, Beaumont le Roger, Ponteau-de-Mer, Cherbourg, & les autres Villes que

le Roi de Navarre poſſedoit en Normandie, & le dit d'un ton de Maître, qui fit comprendre aux Navarrois qu'il en faloit paſſer par là. Le Prince de Navarre & ſes Chevaliers jurerent tout ce qu'on voulut, & le Roi envoya le Duc de Bourgogne & le Connêtable pour prendre poſſeſſion de toutes ces Places. Ils menerent avec eux le Prince ſous une garde ſeure, afin de perſuader aux Gouverneurs des Villes d'ouvrir leurs portes, mais la plupart n'en voulurent rien faire, & ſe laiſſerent forcer. Tout fut pris & démantelé, hors Cherbourg que le Connêtable ne put jamais emporter, parce que les Anglois avoient la mer libre, & y jettoient du ſecours. Le Prince de Navarre fut remené à Paris, où il demeura long têms en priſon. Il ne paroiſſoit coupable que des crimes de ſon pere, & avoit même fait avertir le Roi que Baudoüin Belleferant Chevalier Navarrois lui donnoit de mauvais conſeils, & qu'il étoit à propos de l'arrêter; mais la politique voulut que l'innocent ſoufrît pour le coupable. Le Prince Pierre de Navarre & la Princeſſe Bonne ſa ſœur avoient auſſi été arrêtez dans Breteüil, on

les amena à Paris, le Roi les receut comme les enfans de ſa ſœur, leur fit mille amitiez, leur aſſigna de groſſes penſions, & les fit conduire à la Tour de Bernai.

Les affaires du Roi de Navarre alloient encore plus mal dans ſon Païs. Le Roi Dom Henri à la ſollicitation du Roi lui avoit déclaré la guerre, l'Infant de Caſtille ſon fils aſſembla quatre mille Chevaliers & plus de trente mille hommes de pied, entra dans la Navarre, & aprés s'être rendu maître de toutes les petites Villes, qu'il pilla & brûla, il ſurprit le Chateau de Thiebes, où tous les Titres du Royaume furent brûlez, & alla mettre le ſiege devant Pampelune. Un ſecours de huit cens hommes d'Armes Anglois, qui vint de Bayonne, & l'approche de l'hiver l'obligerent à lever le ſiege pour le recommencer au printêms. Mais le Roi de Navarre, qui s'étoit retiré à Saint Jean de Pied-de-Port ne ſe voyant pas en état de reſiſter, envoya demander la Paix au Roi Dom Henri, qui la lui accorda, à condition *que tous les Anglois ſortiroient de Navarre, que le Roi de Caſtille prêteroit vint mille doubles d'or pour payer leur ſolde, & que pour ſureté de la*

Hiſt. de Nav. l. 8. p. 458.

Paix & de ſon rembourſement il garderoit pendant dix ans les Villes de Tudelle, d'Eſtella, de Mirande & de Saint Vincent. Ainſi de tous cotez on dépoüilloit Charles le Mauvais, il perdoit par ce Traité, qu'il falut pourtant ſigner, toutes les Places qui couvroient ſa frontiere du côté de Caſtille: ſes Terres de France avoient été confiſquées, ſon fils aîné étoit priſonnier à Paris, ſans que toutes ces diſgraces qu'il avoit bien meritées, fuſſent capables de le faire rentrer en lui-même. Il avoit répondu au Comte de Foix de la rançon du Sire d'Albret, que ce Comte avoit pris dans Caſeres avec le Comte d'Armagnac, & même avoit touché ſur la rançon cinquante mille frans, qu'il ne vouloit pas rendre. La Comteſſe de Foix ſa ſœur le vint trouver à Pampelune, & n'en aïant pû rien tirer, elle n'oſa retourner auprés de ſon mari. Mais il n'en demeura pas là, & voulut faire empoiſonner le Comte de Foix par ſon propre fils, en lui perſuadant de faire avaler à ſon pere une poudre, qui devoit reconcilier le mari & la femme en les rendant amoureux l'un de l'autre. Le jeune Comte de Foix fut ſur-

Ann. de Foix f. 42.

pris chargé de la poudre qui ſe trouva empoiſonnée, ſon pere le fit mettre en priſon le croyant coupable, & quelques jours aprés en lui voulant ouvrir les dents avec un couteau pour le faire manger, il le tua malheureuſement ſans en avoir eu le deſſein, & en penſa mourir de douleur.

Pendant que l'Infant de Caſtille aſſiegeoit Pampelune, le Duc d'Anjou Gouverneur de Languedoc ſe ſaiſit de Montpellier au nom du Roi, en chaſſa les Officiers du Roi de Navarre & y en établit d'autres, mais bien-tôt les Habitans indociles aïant refuſé de payer de nouveaux impôts prirent les armes, maſſacrerent Jaques Pointel Chancelier du Duc d'Anjou, Gui de Sceri Sénechal de Rovergue, Arnaud de Laur Gouverneur de la Ville, Jaques de la Chaine Secretaire du Duc & tous les autres Officiers du Roi, dont ils jetterent les corps dans des puits. Le Duc d'Anjou aſſembla auſſi-tôt toutes les Troupes de ſon Gouvernement & marcha à Montpellier. Le Habitans qui avoient eu le loiſir de rentrer en eux-mêmes & de reconnoître leur faute, n'avoient ni le pouvoir ni la volonté de ſe défendre, les

Ann. de France 1364.

Oct. 1378.

Conſuls en chemiſe & la corde au cou allerent au devant du Duc lui porter les clefs de la Ville, les Chanoines & tous les Eccleſiaſtiques ſortirent en proceſſion, les femmes pleuroient, les enfans jettoient des cris pitoyables, tout le peuple étoit à genoux criant miſericorde. Le Duc à la tête des Troupes ſuivi du Maréchal de Sancerre entra dans la Ville l'épée à la main, ſans être touché de toutes ces marques de repentir. Il fit dreſſer un échafaut dans la grande place devant la porte de la Sonnerie, les troupes ſe rangerent des deux côtez, & l'on publia à haute voix la Sentence de condamnation, par laquelle il étoit dit que la Ville avoit perdu ſon Univerſité, ſon Conſulat, ſa Maiſon de Ville, ſes Cloches, & toute ſa Juriſdiction : que les murailles en ſeroient abattuës, les habitans condamnez à ſix-vint mille frans d'or d'amande, qu'on en feroit mourir ſix cens, deux cens décapitez, deux cens pendus & deux cens brûlez, leurs enfans déclarez infames, tous leurs biens confiſquez, & la moitié du bien des autres habitans, les Conſuls condamnez à tirer eux-mêmes des puits les corps de ceux qui avoient

Ann. de Toulouſe 127.

avoient été maſſacrez. Dés que la Sentence eut été prononcée, le Cardinal de Luna de la Maiſon d'Aragon ſe jetta aux pieds du Duc, & le conjura au nom du Pape d'en remettre l'execution ſeulement juſqu'au lendemain. Ce delai ne fut pas inutile, le Duc accorda au Pape la grace de ces miſerables, il ſe laiſſa toucher aux pleurs des innocens, qui euſſent été enveloppez avec les coupables, & ſe contenta de faire pendre les principaux Auteurs de la ſedition, & de faire payer l'amande de ſix-vint mille frans.

Le Roi fut averti de tout, & quoiqu'il approuvât publiquement la conduite du Duc d'Anjou à cauſe des conſequences, il voulut ſavoir s'il n'avoit point donné quelque occaſion à la revolte. Il apprit par des voïes ſûres & ſecretes, que le Duc traittoit les peuples fort durement, qu'il leur faiſoit ſouvent payer des taxes, qui n'entroient pas dans les cofres du Roi: qu'en 1374. il avoit fait les Capitouls de Toulouſe de ſon autorité ſans avoir égard aux Privileges de la Ville, qu'il en avoit tiré ſix cens écus d'or & qu'on n'oſoit s'en plaindre, parce qu'il étoit ſon frere; il ne

Ann. de Toul. 120.

lui en témoigna rien, ſachant aſſés que ſes remontrances ne le feroient pas changer de naturel, mais trois mois aprés il le rappella auprés de ſa perſone ſous pretexte d'amitié, & donna le Gouvernement de Languedoc au Comte de Foix.

MSS. de Piſan 3. Partie p. 69.

Quelque têms auparavant le Treſorier de Nimes étant mort, le Roi diſpoſa de la Charge à la priere d'un de ſes Chambellans, un autre en fut auſſi pourvû à la recommandation du Duc d'Anjou. Il y eut grande conteſtation entre les deux prétendans, on informa de leur vie & mœurs & de leur capacité; il ſe trouva que celui que le Duc d'Anjou avoit propoſé étoit riche & fripon, & que l'autre étoit honnête homme & pauvre, le Roi décida en faveur de l'honnête homme, & dit à ſon frere: *Chier biau-frere, croyez-m'en plus affiert le pauvre ſage prud homme, que le riche fol deſordené.*

Il s'appliquoit à faire rendre Juſtice à tous indifferemment; il ne la refuſoit jamais à perſonne quand elle lui étoit connuë, & vouloit être obeï ponctuellement.

MSS. de Piſan 1. Partie p. 21.

Il ordonna un jour à Bernard de Montleheri l'un de ſes Generaux des Finances,

de donner cinq cens frans (groſſe ſomme en ce têms-là) à un vieux Gentil-homme, qui l'avoit bien ſervi à la guerre: Bernard ne ſe preſſoit pas de le payer, & le Gentil-homme s'en étant plaint, le Roi lui donna auſſi-tôt un de ſes Sergens d'Armes pour aller chez le General des Finances enlever ſa vaiſſelle d'argent, qui ne lui fut renduë qu'aprés qu'il eut payé le Gentil-homme.

Mais tandis que Charles par ſa bonne conduite rétabliſſoit les affaires de ſon Royaume, les affaires de l'Egliſe tomberent dans un grand deſordre par la mort du Pape Gregoire XI. Il mourut à Rome de vieilleſſe, & ſelon quelques Auteurs de chagrin d'y voir ſon autorité mépriſée. Il exhorta les Cardinaux avant que de mourir à élire promtement un Pape à la pluralité des voix, prévoyant aſſez que la liberté des ſuffrages ne ſeroit pas entiere, que les Italiens ne conſentiroient jamais à l'élection d'un François, de peur qu'il ne reportât le Saint Siege à Avignon, & que les François de leur côté qui faiſoient plus des deux tiers du ſacré College, ſe voudroient maintenir dans la poſſeſſion

MSS. de la Biblioth. du Roi.
MSS. du Schiſme de l'Egliſe.

où ils étoient depuis plus de ſoixante ans d'avoir un Pape de leur Nation. La prévoyance de Gregoire fut inutile, les Cardinaux, qui depuis l'an 1143. s'étoient attribuez le droit d'élire ſeuls le Pape, ſans y appeller le peuple ni le Clergé de Rome, s'enfermerent dans le Conclave (ce qui ſe pratiquoit ſeulement depuis cent ans) & virent d'abord que leurs ſuffrages n'y ſeroient pas libres. Henri de Heſſe Docteur de Sorbone, qui ſe trouva à Rome pour des affaires particulieres écrivit au Roi, que les Cardinaux alloient être forcez, & que l'élection ne ſeroit point Canonique. En effet, quelques jours aprés le peuple vint en tumulte crier aux portes du Conclave, qu'ils vouloient un Pape Romain, ou du moins Italien; ils menacerent d'enfoncer les portes, & ſe mirent en poſture de le faire : les Cardinaux craignirent pour leurs biens, & même pour leur vie, & élurent tout d'une voix Barthelemi Prignano Napolitain Archevêque de Bari, proteſtant en public & en particulier qu'ils étoient forcez, & qu'ils ſe reſervoient le droit d'élire un Pape, quand ils ſeroient en lieu de ſureté. On ne laiſſa pas de pro-

MSS. de S. Victor f. 142.

clamer & de couronner l'Archevêque de Bari, qui prit le nom d'Urbain VI. Les Cardinaux demeurerent plus de trois mois auprés de lui, & le Cardinal d'Amiens qui étoit Legat en Toſcane le vint trouver. Ils manderent à tous les Princes Chretiens qu'ils étoient obligez en conſcience à reconnoître Urbain pour Pape ; mais bien-tôt il aliena leurs eſprits, & abuſa de ſon autorité. Il leur dit en plein Conſiſtoire, par un zele fort indiſcret, qu'ils étoient accuſez des plus grans crimes, & que s'ils ne changeoient de vie il les traiteroit comme les moindres de ſes ſujets. Il oſa même ajoûter qu'il feroit juſtice des Rois de France & d'Angleterre, qui troubloient la Chretienté par une ambition démeſurée, & déſignant en particulier le Cardinal d'Amiens, il dit que s'étoit un traître, qui au lieu de travailler à faire la paix entre ces deux Princes, fomentoit la guerre & prenoit de l'argent des deux côtez. Ce Cardinal qui étoit preſent, ſe leva de ſa place avec emportement, & s'adreſſant à Urbain oſa bien lui dire, avec un geſte menaçant, *que comme Archevêque de Barri il en avoit menti*, &

Blovius n. 14. Rayn. n. 25. Walſing. in Rech. 2.

ſans attendre une réponſe qui eût été dangereuſe, il ſortit bruſquement du Conſiſtoire, monta à cheval, & ſe ſauva en France.

Peu de temps aprés les Cardinaux abandonnerent Urbain, ſoit que ſon humeur hautaine & ſes manieres imperieuſes leur euſſent fait changer de ſentiment, ſoit que juſques à lors ils n'euſſent agi que par crainte, comme ils le publierent dans la ſuite. Ils ſortirent tous de Rome ſous divers pretextes, & ſe rendirent par differens chemins à Fondi dans le Royaume de Naples, où aprés avoir mandé à tous les Princes Chrétiens, que l'Archevêque de Bari avoit été élû par force, ils procederent à une nouvelle Election, & éleverent au Trône de S. Pierre le Cardinal de Geneve, qui prit le nom de Clement VII. & qui étant parent ou allié de la plupart des Princes de l'Europe, étoit en état de ſe ſoutenir contre Urbain. Ces deux Papes partagerent le Monde Chrétien, l'Empereur reconnut d'abord Urbain, parce que même ſans en être prié il avoit confirmé l'Election du Roi des Romains ; ce que le Pape Gregoire XI. n'avoit jamais vou-

lu faire à cauſe que Venceſlas n'avoit pas encore dix-huit ans, & qu'il étoit contre la raiſon & l'uſage d'élire un Roi des Romains, qui n'étoit pas en âge de gouverner l'Empire. Le Roi de Hongrie, les Anglois, les Flamans & tous les peuples du Nord ſuivirent l'exemple de l'Empereur. D'autre côté les Royaumes de Naples, d'Ecoſſe & de Chipre, le Comte de Savoïe, les Ducs de Lorraine & de Bar, le Duc d'Autriche & pluſieurs Villes d'Allemagne reconnurent Clement. *Spicil. t. 4.*

La France étoit alors gouvernée par un Prince, qui n'alloit pas ſi vite dans des affaires auſſi importantes, que celle-là: Charles Cinquiéme étoit ſolidement attaché à la Religion, il reconnoiſſoit en bon Chrétien la primauté du Saint Siege de Rome, & vouloit rendre l'honneur qui eſt dû au Vicaire de JESUS-CHRIST en terre, mais il faloit auparavant le diſcerner. Il voyoit deux Papes qui ſe pretendoient tous deux canoniquement élûs, & qui tous deux avoient dans leur parti des Docteurs, des Juriſconſultes, & même des gens de bien, qui dans la ſuite des têms ont été canoniſez. Il voulut avant toutes

choſes avoir l'avis de l'Univerſité de Paris. Jean de Stralen Recteur convoqua aux Mathurins une Aſſemblée generale où l'Evêque de Laon & l'Abbé de ſaint VVaſt d'Aras ſe trouverent de la part du Roi. On y fit la lecture de la Lettre ſuivante.

Hiſt. de l'Univerſ. p. 568.

DE PAR LE ROI, tres chers & bien amés. Parce que toujours avons grand deſir & affection, ainſi que à tout Prince Catholique appartient, que en ſainte Egliſe ayt vraie unité & concorde, & tout ſchiſme & diviſion ſoit oſtée & meſmement de noſtre Royaume & d'entre nos Sujets. Et il ſoit ainſi que par les atteſtations des Cardinaux du Saint College de Rome à nous envoyées, Jà pieça par eſcriptures authentiques & ſolemnes, & aprés la déliberation, conſeil & advis de pluſieurs Archeveſques, Eveſques, Abbés & autres Prelats, de Maiſtres en Theologie & en Decrets avons eſté conſeillés & dairenement par les Atteſtations des Cardinaux, qui à preſent ſont en noſtre Ville de Paris, faittes publiquement & ſolemnellement de bouche en leurs conſciences en la preſence des Archeveſques, Eveſques & autres Prelats, de pluſieurs de Vous, qui y ont voulu eſtre & de tout le peuple, ſoyent accertenés

accertenés & affermés que Berthelemy jadis Archeveſque de Barri eſt intrus au Saint Siege de Rome, & le Pape Clement VII. eſt vray Paſtour de l'Egliſe univerſelle. Nous, qui ne voudrions aucunement que vous qui eſtes ſi ſouffiſants perſonnes fuſſiés dénis en tel cas, qui eſt ſi grand & notable & touche noſtre foy, & meſmement que les Facultés de Theologie, de Decret & de Medecine, & les Nations de France & de Normandie, qui ſont la graigneur partie de vous, ſont déterminez à la ſainte, vraie & ſaine partie de noſtredit ſaint Pere le Pape Clement VII. Si comme les conſciences de vous tous ſont, doivent ainſi que nous tenons, eſtre conformes par la maniere que dit eſt, ſçachans que ce vous ſe mettés en refus ou delay, vous nous ferés déplaiſir, & que ſur ce aurés déliberé, veüilliez rapporter à nos amez & feaux Conſeillers l'Evêque de Laon & l'Abbé de S. Vaſt. Et pource que miex ſçachiés, que ce vient de noſtre propre ſcience, nous avons écrit noſtre nom à ces Lettres. Donné au Bois de Vincennes le vingtiéme jour de May.

Le Recteur aprés avoir remercié le Roi de ſes bontez & de ſa conſideration pour l'Univerſité ſa chere fille, fit opiner & cha-

cun demanda du têms pour examiner une affaire ſi importante. Quatre jours aprés l'Aſſemblée ſe tint aux Bernardins. Jean de la Chaleur Chancelier de l'Egliſe de Paris & Preſident de la Faculté de Theologie, Gervais Beſouche Doyen de la Faculté de Decret & Jean de Beaumont Doyen de Medecine déclarerent au nom de leurs Facultez, qu'ils reconnoiſſoient Clement VII. pour vrai & legitime Pape. La Faculté des Arts fut partagée, les Nations de France & de Normandie vouloient reconnoître Clement, mais celles de Picardie & d'Angleterre, vouloient qu'on aſſemblât un Concile General, que les deux Papes y fuſſent tous deux dépoſez & qu'on procedât enſuite à une nouvelle élection. Alors les Doyens des trois Facultez ſuperieures ſe leverent & demanderent au Recteur de conclure à la pluralité des voix. Il n'en voulut rien faire, on le ſoupçonnoit d'être du parti d'Urbain, & il dit, qu'il ne ſavoit pas trop bien que conclure. Ainſi l'Aſſemblée ſe ſepara encore ſans rien arrêter. Amelie de Brolio Nonce de Clement demanda acte de ce qui s'y venoit de paſſer.

Le Roi écrivit à l'Univerſité une ſeconde Lettre datée de ſa Maiſon de Beauté ſur Marne pour avoir une déciſion, mais au lieu d'y travailler, l'Univerſité lui envoya des Députez pour demander encore du têms : Simon Freſon Profeſſeur en Theologie portoit la parole, & finit ſa Harangue par ces mots : *Marie qui crut promtement ſervit moins, que Thomas qui douta long temps.* Enfin l'Univerſité s'étant raſſamblée quelques jours aprés, & chacun perſiſtant dans ſon opinion, le Recteur conclut à la pluralité des voix en faveur de Clement VII. ſans que jamais les Nations de Picardie & d'Angleterre vouluſſent ſe conformer à l'avis des autres. *Hiſt. de l'Univerſ. p. 573.*

Le 16. de Novembre ſuivant le Roi convoqua à Vincennes une Aſſemblée, où les Evêques, les Docteurs en Theologie, les Preſidens du Parlement, & les plus celebres Avocats furent appellez. On y agita la queſtion avec beaucoup de liberté, Jean de Lignano Docteur de Boulogne y ſoutint fortement l'élection d'Urbain, & Jean de Fabri Abbé de S. Vvaſt d'Arras y défendit le droit de Clement. L'affaire étoit aſſez balancée, & quelques avis alloient à 1378.

ne reconnoître ni l'un ni l'autre, juſqu'à ce que l'Egliſe en eût décidé dans un Concile general, lorſque le Cardinal de Limoges Prelat venerable par la ſainteté de ſa vie entra dans l'Aſſemblée, & proteſta publiquement ſur ſon ſalut éternel, que l'élection d'Urbain avoit été forcée, & que celle de Clement étoit legitime. Il montra enſuite des Lettres autentiques de tous les Cardinaux, ſcellées de leurs Sceaux, par leſquelles ils aſſuroient la même choſe, & prenoient le Dieu vivant à témoin de la verité de leurs dépoſitions. On ne balança plus alors, & tout d'une voix on conclut que l'élection d'Urbain étant nulle, celle de Clement étoit Canonique, & qu'il ſeroit reconnu pour vrai Pape dans toute la France. Auſſi-tôt le Roi en fit publier une Declaration, qu'il envoya à tous les Princes ſes Alliez. Le Roi Dom Henri de Caſtille demeura neutre entre les deux partis formez dans l'Egliſe, & mourut en recommandant deux choſes à Jean ſon fils aîné & ſon ſucceſſeur, l'une de demeurer inviolablement attaché à l'alliance du Roi Charles Cinquiéme, qui les avoit mis ſur le Trône, & l'autre de bien

Cron. MSS. de Charles V. 75.

Mar. l. 18. c. 2.

faire examiner lequel des deux Papes étoit le veritable avant que de ſe déclarer. Jean obeït exactement à ſon pere, envoya des Ambaſſadeurs à Rome & à Avignon pour s'informer ſur les lieux de la verité du fait, fit aſſembler tous les Evêques, Magiſtrats, Docteurs, & Juriſconſultes de ſon Royaume, & du conſentement de tous, déclara qu'Urbain avoit été élû par force, & qu'il reconnoiſſoit pour vrai Pape Clement VII. qui avoit été librement & canoniquement élû. *Ex MSS. Biblioth. Harlea.*

Les deux Papes ſoutenoient leur droit par la voïe des armes. Les Partiſans de Clement eurent d'abord l'avantage & ſe ſaiſirent du Château Saint Ange, mais Urbain ſoutenu du Comte Alberic de Balbiano gagna une bataille auprés de Rome, & obligea Clement à ſe retirer à Avignon. Ils ſe reduiſirent de part & d'autre à des excommunications, qui ne faiſoient mal à perſone, chacun étant de bonne foi attaché à ſon Pape, qu'il croyoit être le veritable. Ainſi commença le Schiſme d'Occident, qui dura quarante ans & ne finit que par l'autorité ſupréme & infaillible du Concile de Conſtance, où ceux

qui ſe pretendoient Papes furent dépoſez, & Martin V. élû tout d'une voix & reconnu enſuite par tous les Princes Chrétiens.

1379. Dés que le Pape Clement VII. eut été reconnu en France, le Roi, qui avoit préferé les affaires de la Religion à toutes les autres, reprit ſes anciennes vuës de s'emparer de la Bretagne. Il avoit beſoin du Duc de Bourgogne pour cette expedition, mais ce Prince étoit occupé ailleurs ; les Bourgeois de Gand s'étoient revoltez contre leur Comte, leur Ville étoit fort peuplée & fort riche par le commerce, qu'ils faiſoient en France, en Angleterre & en Allemagne, cette abondance les rendoit fiers & inſolens, ils s'étoient fait donner de grans Privileges & n'obeiſſoient qu'avec peine & de mauvaiſe grace. D'autre côté leur Comte étoit abimé dans les plaiſirs & faiſoit des dépenſes exceſſives, ſes revenus ordinaires n'y pouvoient ſuffire, il falut inventer de nouveaux impôts; il en mit un ſur les Mariniers de Gand, qui ne lui valoit au plus que ſept ou huit mille florins par an & qui fut cauſe de tout le deſordre. Ces Mariniers gens peu diſcipli-

Cron. de Flandres p. 300.

nables s'attrouperent, élurent des Chefs, prirent des Chaperons blancs, qui les distinguoient & massacrerent quelques Officiers du Comte. Il arriva dans le même têms que les Habitans de Bruges voulurent détourner la Lis & la faire passer au milieu de leur Ville : Ils en avoient déja commencé le Canal, lorsque les Mariniers de Gand soutenus du reste de la populace les allerent attaquer en disant que cela feroit tort au commerce de leur Ville, mirent en fuite les travailleurs & ruinerent l'ouvrage ; la peur du châtiment leur fit pousser les choses à l'extremité, ils allerent au Château d'Anguien Maison de plaisance du Comte, le pillerent & le brûlerent. Ces petits succés les enhardirent, ils leverent des Troupes & mirent en Campagne deux Armées, dont l'une obligea les Habitans de Bruges à se joindre à eux, & l'autre alla assieger & prit Ipres. Le Comte de Flandres faisoit ramasser des Troupes de tous côtez & s'étoit retiré à Dendremonde, mais les Gantois ne l'y laisserent pas long-têms en repos & l'y vinrent attaquer. Ils y donnerent un assaut general où ils furent repoussez &

allerent aſſieger Oudenarde. Leur Armée étoit fort nombreuſe & augmentoit tous les jours : Ceux de Bruges & ceux d'Ipres qu'ils avoient d'abord forcez à ſe joindre à eux, entrerent de bonne foi dans leur parti & parurent les plus animez. Les choſes en étoient là & le Comte ſe trouvoit fort embaraſſé, lorſque le Duc de Bourgogne vint à Tournai pour tâcher de faire la paix, il regardoit la Flandre comme ſon heritage, ſon beau-pere qui n'aimoit pas la guerre, lui donna tout pouvoir, & les Gantois, qui connoiſſoient ſon courage n'oſerent lui rien refuſer. Il fit accorder aux revoltez une Amniſtie generale, le ſiege d'Oudenarde fut levé, & les Gantois s'obligerent à rébâtir inceſſamment le Château d'Anguien & à le meubler plus magnifiquement qu'il n'étoit, avant qu'ils l'euſſent démoli.

Le retour du Duc de Bourgogne à la Cour fit penſer le Roi à executer le deſſein, qu'il formoit depuis long-têms de réunir le Duché de Bretagne à la Couronne; la ſituation du païs où les Anglois pouvoient aiſément faire décendre leurs Troupes & entrer enſuite de plein-pied dans les meilleurs.

leurs Provinces du Royaume, les bons Ports de Mer, & plus que tout la valeur des habitans, qui étoient preſque tous ſoldats, lui faiſoient ſouhaiter d'en être le Maître abſolu. Il en avoit peu à peu gagné les principaux Seigneurs, en leur donnant des penſions & des emplois, la fortune du Connêtable du Gueſclin & celle d'Olivier de Cliſſon faiſoit ouvrir les yeux aux autres. Il avoit déja des garniſons dans les principales Villes de la Province, & il crut toutes choſes bien diſpoſées, & le moment venu de l'execution de ſon deſſein. La conjoncture y paroiſſoit tres-favorable, le Duc de Bretagne avoit oſé déclarer la guerre au Roi, l'avoit envoyé défier par un Heraut qui lui avoit apporté de ſa part une Lettre où il ne gardoit plus de meſures, & il étoit encore actuellement en Angleterre parmi les plus grans ennemis de l'Etat. Il fut ajourné à comparoître en perſonne le 4. de Decembre, pardevant la Cour des Pairs. Le jour venu le Roi ſe rendit au Parlement, accompagné des Princes du Sang, des Pairs du Royaume, & des Officiers de la Couronne, le Dauphin prit place auprés de 1379.

lui. Le Duc de Bourgogne, le Duc de Bourbon, & le Comte d'Etampes y étoient preſens. Le Duc d'Anjou, le Duc de Berri, le Comte de Flandres, le Comte d'Alençon, la Comteſſe d'Artois & la Ducheſſe d'Orleans, tous Pairs de France, écrivirent au Roi les raiſons qui les empêchoient de s'y trouver. Chacun prit ſéance, les Pairs Barons à la droite du Roi, & les Pairs Prelats à la gauche; les ſix Pairs Eccleſiaſtiques s'y trouverent tous. Le Roi y fit auſſi entrer les Archevêques de Roüen & de Sens, les Evêques de Paris, du Mans, de Saint Brieux, de Teroüenne, de Limoges & d'Evreux, les Abbez de ſaint Denis, de Vezelai, de ſaint Vvaſt d'Aras & de ſainte Colombe. Le Comte de Geneve, le Sire de Couci & le Comte d'Harcour eurent place parmi les Barons. Quand tout le monde eut pris ſéance, Canard Avocat du Roi prit la parole, & ordonna à Pierre Auger Huiſſier du Parlement d'appeller à la porte de la Chambre, à la Table de Marbre, au Perron, & à la Porte du Palais Jean Comte de Montfort Duc de Bretagne. L'Huiſſier y fut accompagné de Jean de Maiſons, &

Extr. des Reg. du Parl. C. 3.

de Simon Friſon Conſeillers, du Prevôt de Paris & de deux Notaires, & perſonne n'aïant comparu pour le Comte de Montfort, Canard aprés avoir expoſé fort au long tous les crimes du Comte, ſes inhumanitez envers la Nobleſſe de Bretagne, ſes alliances avec les Ennemis de l'Etat, & comme il avoit fait jetter dans la riviere de Loire un Prêtre François, qui l'alloit ajourner au nom du Roi, requit qu'il fût déclaré rebelle, atteint & convaincu de felonie, & que le Duché de Bretagne fût confiſqué & réuni à la Couronne. Les Députez que la Ducheſſe Jeanne veuve de Charles de Blois avoit envoyez au Parlement s'y oppoſerent, & prétendirent que par le Traité de Guerrande ſes enfans étoient appellez à la ſucceſſion de Bretagne au défaut de Jean de Montfort, & qu'il n'étoit pas juſte que la felonie du Duc, où ils n'avoient aucune part, les dépoüillât d'un droit acquis par leur naiſſance, & confirmé par un Traité ſolemnel.

L'affaire fut miſe en déliberation & l'avis de l'Avocat du Roi, que le Roi lui-même appuya fortement, paſſa tout d'une

voix, Monfort fut déclaré coupable de felonie & le Duché de Bretagne réuni à la Couronne, ſauf aux Enfans de Charles de Blois à repreſenter leur droit, lorſque la Ligne maſculine du Comte de Montfort ſeroit éteinte. Auſſi tôt le Roi fit marcher des Troupes vers la Bratagne ſous la conduite du Duc de Bourbon accompagné du Maréchal de Sancerre, de l'Amiral de Vienne & du Sire de la Riviere Premier Chambellan, avec ordre de mettre des Garniſons Françoiſes dans toutes les Places occupées par les Seigneurs Bretons. Mais il arriva un changement ſubit & impreveu dans leurs eſprits, l'Arrêt, qui réuniſſoit leur Païs à la Couronne, leur fit ouvrir les yeux, ils ſe virent tout d'un coup une Province de France comme les autres, les graces & les penſions du Roi leur parurent peu aſſurées, quand ils ſeroient confondus avec les autres ſujets & qu'on n'auroit plus beſoin d'eux : Et ce qui les toucha encore d'avantage, ce fut cet amour, que les hommes ont naturellement pour leur Prince legitime, ils le virent desherité pour toujours & ſe le repreſentant par les beaux côtez, brave, li-

beral, vainqueur tant qu'ils lui avoient été fidelles, Peuple & Seigneurs dans un moment ſe trouverent le cœur changé.

Hiſt. de Bret. l. 8. p. 645.

La plus grande partie des Gentils-hommes paſſerent entre-eux un Acte d'aſſociation pour défendre le Duc & le Duché de Bretagne contre les entrepriſes du Roi de France. Les Sires de Montfort, de Montafilant, de Beaumanoir & de la Hunaudaïe le ſignerent des premiers. Ils choiſirent Amauri de Fontenai, Geoffroi de Kaerrimel, Etienne Goyon & Euſtache de la Houſſaïe pour Maréchaux de Bretagne, leur donnerent ordre de lever des Troupes & leur en laiſſerent le commandement. Ils nommerent auſſi le Sire de Beaumanoir, Geoffroi de Kaerrimel & Euſtache de la Houſſaïe pour aller en Angleterre chercher leur Duc, le prier de revenir & l'aſſurer au nom de toute la Province qu'il ſeroit bien receu. Le Duc partit auſſi tôt de Londres ſeulement avec cent hommes d'armes & deux cens Archers Anglois, & aborda le 3. du mois d'Août à S. Malo, où la Nobleſſe de Bretagne l'attendoit ſur le bord de la mer avec une multitude preſque incroyable de

peuple. Les uns ſe mettoient à genoux ſur le rivage, les autres plus impatiens entroient dans l'eau juſqu'à la ceinture pour le voir un moment plûtôt, & tous pleuroient de joïe & de tendreſſe. Il fut receu à Dinan, à Rennes, à Guerrande & dans toutes les autres Villes avec des acclamations qui lui promettoient une fidelité inviolable : Enfin il ne reſta de Seigneurs Bretons dans le parti du Roi, que le Connêtable du Gueſclin & Olivier de Cliſſon ; & comme le Roi ſe défioit des ſoldats Bretons, il les licentia tous, ce qui affoiblit notablement l'Armée Françoiſe & renforça celle du Duc.

La Ducheſſe Jeanne Veuve de Charles de Blois fut accuſée de favoriſer le parti des Bretons. Le Prince Henri ſon fils aîné étoit revenu d'Angleterre, où il avoit été long-têms en otage. Elle avoit dans la Province le Comté de Penthieure, d'autres grandes Terres & beaucoup de Vaſſaux, & ne pouvoit ſe reſoudre à voir la Bretagne réunie à la Couronne de France Le Duc d'Anjou, qui avoit épouſé ſa fille, lui en écrivit la Lettre ſuivante.

Extrait de la Ch. des Comptes f. 138.

Tres-chere & tres-aimée Mere, depuis que je ſuis venu par deçà il eſt venu grand cou de nouvelles, comment aucuns Chevaliers, autres Gens d'armes & Communes du Païs de Bretagne, ont fait aucunes Alliances, & ſe ſont mis enſemble pour reſiſter encontre les Gens envoyez de par Monſieur audit Païs, pour mettre en ſa main les Forteresſes du Domaine de la Duché, leſquelles Jean de Montfort ſouloit avoir & tenir, & qu'ils ont fait Mareſchaux de leurs routes, & pluſieurs autres Ordonnances qui ne leur ſont levez, & qu'ils ne peuvent ni ne doivent faire de raiſon, & que ce fait par voſtre inſtigation & pourchas, & de toutes les gens & entrepriſes entendent à faire Chef le beau-frere Henri voſtre Fils, leſquelles choſes je ne puis croire que voſtre entendement fuſt ſi troublé ne obſcurcy que cette offence, & faute vouluſſiés faire ne perpetrer à Monſieur, nè auſſi mettre voſtre Eſtat & Perſonne & vos Enfans en tant de deshonneur, blaſme, peril & mal, & pour ce que cette m'a eſté moult grief & déplaiſant pour les nouvelles qui en ſont moult publiques; car je ſuis tenu de aimer voſtre bien & de mes Freres, & eſtre courouciè du contraire, j'envoye par devers vous mes Conſeillers pour vous parler plus à plain ſur cette matiere, & auſſi à beau-frere Henri voſtre fils. Si-

vous prie, tres-chere & tres-aimée Mere, que de tout ce qu'ils vous en diront les veüillés croire comme moi-même, & y adjouſter pleine foy. Tres-chere & tres-aimée Mere, le ſaint Eſprit, &c. Eſcrit à Paris le unziéme jour de May.

Le Duc d'Anjou & de Touraine.

La Ducheſſe Jeanne lui fit la réponſe ſuivante.

A MON TRES-PUISSANT & tres-redouté Seigneur Monſeigneur le Duc d'Anjou, de Touraine, Comte du Maine.

Mon tres-puiſſant & tres-redouté Seigneur, plaiſe vous ſçavoir que j'ai veu ce qu'il vous a pleu m'eſcrire par ce Meſſage, & tant cherement & humblement comme je puis; Vous m'écrivez à grace de vos gratieuſes Lettres, & du contenu en icelles; car je ſuis toute certaine, que du bien & humble ſervice qui eſt en vous, & pour le bien de moy & de mes enfans vous deſirés venir & parler à moy & Henri mon fils voſtre petite creature, & certainement mon tres-puiſſant & tres-redouté Seigneur, c'eſt le plus grand deſir que j'ai d'aller par devers vous, & vrayement

je

je ſuis moult marrie & doulente du deſtourbier que j'ai eu à Dinan, comme je vous ay eſcrit plus à plein par vos Gens, & grand mal me fait au cœur d'eſtre venuë ſi prés de vous, d'avoir ainſi eſté détenuë que n'y ſuis allée, laquelle choſe ne me deut l'en pas faire, & ſi ma puiſſance fut ſi grand comme elle deuſt, on ne m'euſt pas fait ſi grand eſtrangere que l'on ne me laiſſaſt aller à vous quelque part que vous fuſſiés moy & mon fils, & toutefois vous mercie-je tres humblement de ce que vous plaiſt prendre de voſtre grace mon déblaſme en gré, car tousjours penſe-je à l'aide Dieu garder ma loyauté vers Monſieur le Roy & vers vous, & eſt mon entente d'aller par devers vous & mondit fils le pluſtoſt que je pouray, & que je verray & trouverray mon lieu & mon point, ce que je deſire de tout mon cœur, & feray tousjours ce & autres choſes qu'il vous plaira me commander & encharger, mon tres-puiſſant & tres-redouté Seigneur je me recommens à vous tres-humblement, Moy, mes Enfans & mon petit Eſtat: & prie le benoiſt Fils de Dieu qu'il vous donne bonne vie & longue. Eſcrit à Dinan ce Mardy deux heures aprés veſpres, treiziéme jour de Juillin.

La Voſtre Jeanne Ducheſſe de Bretagne, Vicomteſſe de Limoges.

Cependant le Duc de Bourbon, qui commandoit l'Armée Françoiſe en Bretagne, ſe trouvoit par tout le plus foible, & aprés avoir été pouſſé en pluſieurs rencontres, il fut obligé à ſortir de la Province ſans y avoir pû prendre une ſeule Place. Le Roi piqué de ce retour de fortune à quoi il n'étoit pas accoutumé, manda au Connêtable qui étoit à Pontorſon, d'entrer lui-même en Bretagne. Il obeït ſur le champ, mais comme il avoit peu de troupes & que le Cardinal d'Amiens, qui avoit le maniement des Finances, ne lui envoya point d'argent pour en faire de nouvelles, il ne ſe vit point en état de rien executer de conſiderable, & demanda avec quelque chagrin d'être employé ailleurs. Il n'en falut pas d'avantage pour donner lieu aux ennemis qu'il avoit à la Cour, d'avancer qu'il étoit d'intelligence avec le Duc de Bretagne: Le Roi même ſe laiſſa aller à en dire quelque choſe. Le Connêtable l'aïant appris ne garda point de meſures, ſa vertu ne vouloit pas ſeulement être ſoupçonnée; il écrivit au Roi, qu'il n'avoit jamais manqué à la fidelité qu'il lui devoit, mais que

Hiſt. de Bertr. du Gueſclin 263.

puiſqu'il étoit aſſés malheureux pour ſe voir expoſé aux calomnies de ſes ennemis ſecrets, il ne porteroit jamais l'épée de Connêtable & s'alloit retirer en Caſtille.

Charles parut ſurpris à cette nouvelle, il ne vouloit pas perdre le meilleur de ſes Generaux, qui lui avoit rendu de ſi grans ſervices, & dont il connoiſſoit à fond le bon cœur : Les ſoupçons qu'on lui avoit donnés de lui ſe diſſiperent en un moment, il ſongea à l'adoucir & lui envoya le Duc d'Anjou, qui l'amena à Paris. Le Connêtable y parut plus fier que jamais, ſon innocence faiſoit ſa ſureté & la confiance de ſes amis ; les Courtiſans, qui lui avoient rendu de mauvais offices, furent les premiers à lui faire leur Cour baſſement, il receut leurs ſoumiſſions avec ſa bonté ordinaire, & ſe ſentant au deſſus de la vangeance, la mépriſa. Il oſa même rep eſenter au Roi, que le Duc de Bretagne étant Prince de ſon ſang, il ſeroit beau de lui pardonner dans le têms, qu'il pouvoit l'accabler avec toutes les forces de ſon Royaume, qu'il valoit bien mieux les employer contre les Anglois, qui commençoient à reprendre des Places en Guien-

ne, & qu'il ſe promettoit de les renvoyer dans leur Iſle, pourvû qu'il ſe vît encore ſuivi de ſes anciens Compagnons.

Anc. Ord. C. A. f. 128.

Le Roi approuva la penſée du Connêtable & nomma des Commiſſaires pour écouter les propoſitions du Duc de Bretagne, qui ne demandoit qu'à faire la paix.

Hiſt. de Gueſclin 395.

Il avoit donné un plein pouvoir de la traitter au Comte de Flandres ſon fidelle ami, & au bas de la Procuration qu'il lui avoit envoyée, les mots ſuivans étoient écrits: *Et ce nous certifions par ces preſentes Lettres ſcellées de noſtre propre Sceau, & données en noſtre Ville de Dinan le 24. d'Octobre* 1379. Et au bas eſt écrit: *Par le Duc en ſon grand Conſeil, prés Nous les Seigneurs de Beaumanoir, d'Acerac, de la Fellée, &c.* Il fut arrêté que le Duc demanderoit pardon au Roi d'avoir fait entrer les Anglois dans le Royaume: qu'il prêteroit hommage pour ſon Duché: que les Terres qu'il poſſedoit en France lui ſeroient renduës: qu'il ſerviroit le Roi contre les Rois d'Angleterre & de Navarre: qu'il conſerveroit les franchiſes des Egliſes de Bretagne: qu'il pourroit faire battre Monnoye: qu'il payeroit en deux ans, du jour de la ſignature

Le Duc de Bourbon rend h
Charles V.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE"
NAPOLI

du Traité deux cens mille frans pour les frais de la guerre: que les Evêques, Nobles & Bourgeois de Bretagne jureroient de l'abandonner, & de se déclarer contre lui s'il quittoit le parti du Roi: qu'on lui donneroit vint-six otages pour la sureté de sa Personne lorsqu'il viendroit prêter l'hommage, & que le Duc de Bourbon, le Connêtable & l'Amiral iroient le recevoir à la frontiere, & l'ameneroient jusqu'à Paris. Ce Traité fut signé par le Roi à Paris le 15. de Janvier, & ratifié par 1380.
le Duc à Guerrande le 10. d'Avril suivant; mais il y a apparence qu'il ne fut point executé, puisqu'on voit les hostilitez recommencer en Bretagne quelques mois aprés, & même il est à remarquer que les Historiens n'en ont point parlé, soit qu'ils regardassent ce Traité comme s'il n'eût point été fait, soit qu'ils n'en aient point eu de connoissance.

Ce fut à peu prés en ce têms-là que le Duc de Bourbon fit hommage au Roi du Comté de Clermont en Beauvoisis, ancien appanage de sa Maison depuis Robert fils de saint Louis premier Comte de Clermont, au moins le peut-on juger ainsi

par un Manuſcrit de la Chambre des Comptes, dans lequel on voit cette ceremonie figurée, avec le portrait des perſonnes les plus conſiderables qui y furent preſentes; & comme on ſait tres-exactement le têms où toutes ces perſonnes ont vêcu enſemble, il ne paroît pas difficile de fixer l'année où l'hommage a pû ſe faire. Il y a donc beaucoup d'apparence que ce fut vers le commencement de l'année mil trois cens quatre-vint. On voit dans un Tableau, qui eſt au commencement de ce Manuſcrit, le Roi Charles Cinquiéme aſſis ſur ſon Trône, vétu d'une robe longue ſemée de fleurs de lis, avec un colet & gorgerin d'hermine, auquel eſt attaché un chaperon ſelon l'uſage de ce têms-là: ſa couronne eſt ouverte, & de quatre bas fleurons de fleurs de lis. A la gauche de la chaiſe du Roi eſt le Dauphin Charles, qui depuis fut Roi ſous le nom de Charles VI. Il a ſa robe écartelée de France & de Dauphiné; il s'appuye d'une main au Trône, comme heritier préſomptif de la Couronne. Le Comte de Valois ſon frere, qui depuis fut Duc d'Orleans, eſt auprés de lui, vétu d'une robe fleurdeliſée

avec le lambel d'argent, briſure ordinaire des Enfans de France, qui portent le nom d'Orleans.

Derriere ces deux jeunes Princes paroiſſoient les trois freres du Roi, Louis Duc d'Anjou vétu d'une robe fleurdeliſée avec la bordure de gueules briſure des Enfans de France du nom d'Anjou, Jean Duc de Berri vétu d'une robe fleurdeliſée avec la bordure engrêlée briſure du nom de Berri, & Philippe Duc de Bourgogne avec ſa robe écartelée de France & de Bourgogne. Jean d'Artois Comte d'Eu, qui décendoit de Robert frere de S. Louis, étoit derriere la chaiſe du Roi, à laquelle il s'appuyoit, faiſant en cette occaſion la Charge de grand Chambellan. Il eſt vétu de fleurs-de-lis au lambel chatelé de neuf pieces, briſure des Comtes d'Artois de la Maiſon de France. Le Chancelier paroit auſſi derriere la chaiſe du Roi avec une baguette en main, marque de ſa Juriſdiction, il eſt vétu en Clerc avec le chapelet de Chevalerie ou guirlande ſur la tête. Il a derriere lui deux Maîtres des Requêtes en chaperon & un Clerc ou Aumônier.

Toutes ces perſonnes occupoient l'eſtra-

de la plus haute, & plus bas étoient rangez de ſuite le Connêtable, les deux Maréchaux de France, le Maître des Arbaletriers & l'Amiral. Le Connêtable a ſur ſon habit un Aigle à deux têtes couronnées, la cotice de gueules brochant ſur le tout, ce qui fait connoître que c'étoit Bertrand du Gueſclin. Il porte à la main une longue baguette, marque de ſon autorité, ce qui ſe rapporte à ce qu'on lit dans la Cronique du Duc de Bourbon, que durant le dîné du Roi le Connêtable avoit un bâton à la main. Aprés lui viennent les Maréchaux de Sancerre & de Blainville, Hugues de Châtillon Seigneur de Dampierre Maître des Arbalétriers, & Jean de Vienne Amiral de France portant tous leurs Armoiries ſur leurs habits.

Aprés avoir remarqué d'un côté toute la Cour du Roi, on voit de l'autre le Duc de Bourbon vétu d'une tunique fleurdeliſée avec le bâton de gueules, briſure de la Maiſon de Bourbon. Cette tunique eſt fourrée d'hermine & ceinte d'une groſſe ceinture liée par un fermail. Il a ſur la tête le chapelet de Chevalerie ou une guirlande de roſes, qui arrête ſes cheveux : Le

Prince

Prince met ſes deux mains jointes entre les mains du Roi, qui les ſerre, ce qui eſt la marque de la foi & hommage dû aux Souverains, dont on releve. Le Duc de Bourbon eſt accompagné en cette ceremonie des Seigneurs de Beaujeu, de Chaumont, de Trie, de Monchi, de Norri & de Nedonchel, & au milieu d'eux l'on voit Jean de Bourbon frere naturel du Duc; il eſt vétu d'un habit blanc à un quartier des Armoiries de Bourbon. Les Enfans naturels ne portoient alors les Armoiries de leur pere qu'en quartier, parce que comme les puiſnés iſſus d'un mariage legitime écarteloient des Armoiries de leur pere & de leur mere pour ſe diſtinguer de leurs aînez, les Enfans naturels ne portoient qu'un quartier de leur pere, ce qui faiſoit connoître le défaut de leur naiſſance. On peut encore remarquer dans ce tableau, que le Roi y paroît beaucoup plus vieux que le Duc de Bourbon, quoiqu'ils fuſſent à peuprés de même âge, mais ils n'étoient pas de même conſtitution, outre que le temperament du Roi naturellement délicat, avoit été encore affoibli par le poiſon que le Roi de Navarre lui avoit

fait donner plus d'une fois, & par des maladies frequentes qui l'avoient fait vieillir avant le têms.

Le Traité de Bretagne avoit été precedé par celui de Caſtille, le Roi avoit ſigné une ligue offenſive & deffenſive avec le Roi Jean de Caſtille, par laquelle il étoit dit que les Caſtillans fourniroient un certain nombre de Vaiſſeaux moyennant une certaine ſomme d'argent ; & comme ce Traité m'a paru fort important, & qu'il fait connoître parfaitement la maniere dont les Traitez ſe faiſoient en ce têms-là, je l'ai fait imprimer tout entier à la fin de cette Hiſtoire.

Le Roi voulut encore aſſurer ſes Frontieres d'Allemagne & mit dans ſes interêts tous les petits Princes voiſins en leur donnant des penſions. Guillaume Duc de Julliers & de Gueldre eut quatre mille frans d'or, Guillaume de Flandres Comte de Namur eut mil frans, Adolphe Comte de Cleves eut mil frans, Regnaut Sire de Fauquemont mil frans, Jean de Laus Sire d'Agimont eut huit cens frans d'or, & quelques autres eurent des penſions à proportion de leurs forces, tous promettant de

Treſor des Chartes. Lay. Guelria. 87.

ſervir la France *envers & contre eux, excepté l'Empereur & l'Empire.*

L'application aux affaires generales n'empêchoit pas le Roi de ſonger aux domeſtiques. Il avoit fait bâtir plus qu'aucun de ſes Predeceſſeurs, ſes maiſons étoient toutes meublées magnifiquement. Il avoit auſſi acheté une infinité de pierreries, de rubis, d'émeraudes, de perles & de diamans, & de peur qu'aprés ſa mort elles ne fuſſent diſſipées, il en fit faire en ſa preſence un Inventaire fort exact, dont il envoya une Copie à la Chambre des Comptes, & garda l'autre. J'ai mis à la fin de cette Hiſtoire un extrait de cet Inventaire, qui fera connoître la richeſſe & la magnificence du Roi Charles le Sage.

Dés que la ſaiſon permit d'entrer en Campagne, le Connêtable partit de Paris ſuivi des meilleures Troupes de France, reprit en paſſant pluſieurs Châteaux en Auvergne & dans le Limouſin, & alla mettre le ſiege devant Châteauneuf de Randan, entre Mendes & le Puy en Velai; les Anglois y avoient une groſſe garniſon, qui faiſoit des courſes dans le Païs & l'incommodoit fort. Le Connêtable fit atta- 1380.

quer la Place dans les formes, on fit des breches qui furent reparées, on donna des aſſauts qui furent bien ſoutenus, enfin aprés avoir perdu beaucoup de monde de part & d'autre, les Aſſiegez promirent de ſe rendre, ſi dans le douziéme de Juillet enſuivant ils n'étoient ſecourus par une Armée.

Le Connêtable qui avoit fatigué au ſiege comme le moindre ſoldat, tomba malade de la fiévre continuë; la force de ſon temperament, que les travaux de la guerre n'avoient point alteré, reſiſta longtêms; mais enfin il ſe vit reduit aux dernieres extrémitez, & ſans qu'il fût beſoin de l'en avertir, il ſe prépara à la mort. Il voulut recevoir avec connoiſſance tous les Sacremens de l'Egliſe, le Chretien ſoutenoit en lui le Heros, & dans le cours d'une vie pleine de merveilles, il avoit toujours fait marcher la pieté & l'amour des biens éternels avant la paſſion pour la gloire de ce monde, qu'il reconnoiſſoit vaine & paſſagere. Aprés avoir penſé à Dieu & au ſalut de ſon ame, il fit ſon Teſtament, recommanda au Roi Jeanne de Laval, qu'il avoit épouſée en ſecondes

noces aprés la mort de Tiphaine Raguenel ſa premiere femme, & Olivier du Gueſclin ſon frere; aprés quoi s'étant fait apporter ſur ſon lit l'épée de Connêtable, il eut encore la force de la tenir à la main toute nuë; & aprés l'avoir regardée attentivement, *J'ai regret*, s'écria-t-il d'une voix encore aſſez forte, *de n'avoir pas exterminé avec cette épée tous les Ennemis de l'Etat.* Il ſe fit ôter ſon bonnet, baiſa l'épée, & ſe tournant vers le Maréchal de Sancerre, qui fondoit en larmes auprés de ſon lit: *Recevez cette épée*, lui dit-il, *& la rendez au Roi, demandez-lui pardon pour moi des fautes que mon imprudence m'a pu faire commettre contre ſon ſervice, & l'aſſurez que le Breton du Gueſclin lui a toujours été fidelle, & qu'il meurt ſon ſerviteur.* Il embraſſa enſuite le Maréchal, & dit adieu à tous ces vieux Capitaines qui le ſuivoient depuis quarente ans, il les exhorta à reſter dans le ſervice, les aſſurant que le Roi connoiſſoit leur merite & le recompenſeroit, & finit en les priant de ſe ſouvenir de ce qu'il leur avoit dit mille fois, *que dans quelque Païs qu'ils fiſſent la guerre, les gens d'Egliſe, les femmes, les enfans, & le pauvre peuple n'étoient*

Hiſt. de Bertr. du Gueſclin 268.

point leurs ennemis. Les efforts qu'il venoit de faire l'avoient fort affoibli, il fit ſigne qu'on ſortît de ſa tente, & juſqu'à ſon dernier ſoupir il ne voulut plus entendre parler que des choſes de l'Eternité. Il avoit un Crucifix à la main, & mourut entre les bras d'Olivier du Gueſclin ſon frere, & du Maréchal de Sancerre, à l'âge de ſoixante & ſix ans le 13. de Juillet : modelle de la vertu la plus heroïque, que l'envie & la médiſance n'ont attaqué qu'une ſeule fois pendant ſa vie, & jamais aprés ſa mort : admirable dans toutes les parties qui font les grans hommes, froid & tranquille en donnant les ordres dans un combat, terrible en les executant, toujours prêt à faire par lui-même ce qu'il ordonnoit aux autres : inviolable dans les paroles qu'il avoit une fois données, mépriſant l'argent, qu'il ne recevoit de la liberalité du Roi que pour le diſtribuer à ſes ſoldats ; & quoiqu'il ſe fût trouvé dans des occaſions prochaines d'amaſſer de grans biens, il en laiſſa moins à ſa famille qu'il n'en avoit receu d'elle ; mais ce qui étoit encore plus extraordinaire, liberal même dans ce qui touche le plus

ſenſiblement le cœur des Heros, il diſoit que la gloire ſe devoit partager entre les hommes auſſi-bien que les richeſſes, & en faiſoit toujours retomber une partie ſur ceux qui l'avoient accompagné dans une action : enfin par ſa vertu & par ſes grandes qualitez il fut preſque également aimé & eſtimé des amis & des ennemis de l'Etat, les uns & les autres ne le nommant que le bon Connêtable.

Les Aſſiegez dans Château-neuf de Randan avoient promis de ſe rendre, ſi dans le 12. de Juillet ils n'étoient ſecourus, ils furent ſommés, & aïant appris la mort de du Gueſclin ils répondirent, qu'ils lui tiendroient parole même aprés ſa mort ; ſon corps étoit ſur un lit de parade entouré des Herauts d'armes, l'épée de Connêtable toute nuë auprés de lui ſur un carreau de velours ſemé de fleurs-de-lis d'or. Le Gouverneur s'en approcha avec reſpect, tenant en main les clefs de la Ville qu'il mit à ſes pieds, proteſtant qu'il n'avoit point de peine à ſe ſoumettre à ce qui reſtoit d'un ſi grand Homme.

La nouvelle de la mort du Connêtable fut bien-tôt répanduë par tout le Royau-

me & y jetta une consternation generale. Les Bourgeois de Paris, qui l'avoient admiré tant de fois parmi eux doux & modeste, aprés avoir gagné des Batailles, en parurent touchez sensiblement, on s'assembloit à tous les coins de ruë pour en parler, chacun croyoit avoir perdu son ami & son protecteur. Le Roi l'apprit avec la douleur, qu'on peut s'imaginer. Il ordonna, qu'on apportât à S. Denis le Corps du Connêtable pour y être enterré avec les Rois, qu'il devoit accompagner dans le silence de la mort aprés les avoir si bien servis pendant leur vie. Il voulut pour plus grande marque de son affection, qu'on le mît auprés du Tombeau qu'il avoit fait élever pour lui même & où la Reine sa femme étoit déja placée. La ceremonie se fit avec douleur & magnificence, les Ducs d'Anjou, de Berri, de Bourgogne & de Bourbon y assisterent en habits de deüil; on y prononça un discours funebre, honneur, qui peut-être n'avoit point encore été rendu en France à un simple particulier, & l'on grava sur son tombeau l'Epitaphe suivante.

Ici

Ici giſt noble homme Meſſire Bertrand du Gueſclin Comte de Longueville, Connêtable de France, qui trepaſſa au Caſtel-neuf de Randân en Givodan en la Seneſchauſsée de Beaucaire le treziéme de Juillet mil trois cens quatre-vingt, priés Dieu pour luy.

Epitaphe dont la ſimplicité fait aſſés connoître, qu'on ne crut pas alors avoir beſoin pour rélever le merite du Connêtable du Gueſclin, de chercher des éloges pompeux ni des paroles étudiées.

Dés que le Roi lui eut fait rendre les honneurs funebres, il ſongea à lui donner un Succeſſeur. Le Sire de Couci qui avoit fait long-têms la guerre en Allemagne, le Maréchal de Blainville, & le Sire de Cliſſon ſembloient les plus propres à cet emploi, mais aucun d'eux ne le voulut accepter, proteſtant qu'ils ne pouroient jamais le remplir dignement, & qu'à toute heure on leur remettroit devant les yeux la memoire du bon Connêtable.

Il étoit pourtant bien neceſſaire de donner un General aux Troupes Françoiſes, la guerre ſe réchauffoit de toutes parts,

le Duc de Bretagne avoit quasi repris toutes les Places de son Duché, & les Anglois que la mort de leur Roi avoit étourdis, paroissoient reprendre leurs esprits & vouloir reparer leurs pertes passées. Le Comte de Bukinkam oncle du Roi Richard d'Angleterre étoit déja arrivé à Calais avec trois mille hommes d'Armes & quatre mille Archers. Toute la Noblesse d'Angleterre l'avoit suivi en bon équipage, bien armée & bien montée, peu aguerrie, il n'estoit resté qu'Hugues de Caurelée de tous les Vieux Capitaines qui avoient servi sous le Prince de Galles.

Juillet 1380.

Le Roi en suivant sa politique ordinaire envoya le Sire de Couci commander en Artois & en Picardie, & lui ordonna de mettre toutes les Troupes dans les Villes fortes & d'y renfermer les blés & les fourages de la Campagne, afin que les ennemis ne trouvassent pas à y subsister. Ils s'approcherent de S. Omer, traverserent l'Artois & pillerent quelques Villages sans oser faire aucun siege. Ils enleverent dans les fossez de Reims plus de quatre mille bêtes à cornes, obligerent les Habitans à racheter leurs faubourgs & leurs maisons de

plaiſance par une groſſe ſomme d'argent, & ſe vinrent camper aux portes de Troie. Le Duc de Bourgogne s'y étoit enfermé avec les Ducs de Bourbon, de Lorraine & de Bar, le Sire de la Tremoille, l'Amiral de Vienne & plus de trois mille Chevaliers. Il s'étoit bien douté que les Anglois le viendroient chercher & ſe ſentant auſſi fort qu'eux, il avoit envoyé au Roi le Sire de la Tremoille pour lui demander la permiſſion de donner bataille, mais la Tremoille n'étoit pas encore revenu de Paris quand les Anglois parurent, & tout ſe paſſa en eſcarmouches. Le Comte de Bukinkam paſſa outre, alla à Sens, traverſa le Gâtinois & la Beauce, & entra dans le païs du Maine pour gagner la Bretagne où le Duc l'attendoit avec une groſſe Armée. Les Ducs de Bourgogne & de Bourbon le ſuivoient en queüe avec plus de quatre mille hommes d'Armes, & le Duc d'Anjou raſſembloit des Troupes à Angers pour s'oppoſer à ſon paſſage. Ils avoient toujours envie de le combattre; mais quand on en parloit au Roi, *laiſſez-leur faire leur chemin*, repliquoit-il, *ils ſe dégâteront par eux meſmes.* Ainſi les Generaux

Froiſſart 1. vol 91.

Froiſſ. 1. vol. 95

François étoient obligez de se reduire à couper les vivres aux ennemis, & à leur enlever quelques Fourageurs. Les Anglois ne laissoient pas d'avancer toujours vers la Bretagne.

Cependant la Reine Jeanne de Naples n'étoit pas peu embarassée, elle avoit reconnu Clement VII. pour Pape, & se voyoit menacée par Urbain, qui étoit le plus fort en Italie. Cette Princesse décendoit de Charles d'Anjou frere de S. Louis, & premier Roi de Naples. Elle avoit eu quatre maris & n'en avoit point eu d'enfans, André frere de Louis Roi de Hongrie, Louis Prince de Tarente, Jâques d'Aragon Infant de Mayorque, & enfin Othon Duc de Brunsvic, qui n'avoit point le titre de Roi, & qu'on appelloit seulement le Mari de la Reine: & comme elle s'étoit déclarée d'abord pour Clement, dont l'élection lui paroissoit la meilleure, Urbain dés qu'il se vit le Maître en Italie conjura sa perte, l'excommunia, déchargea ses peuples du serment de fidelité, & manda au Roi de Hongrie que le têms étoit venu de punir Jeanne du parricide qu'elle avoit commis en la

perſonne de ſon premier mari, qui avoit été étranglé par ſon ordre. Il n'en falut pas davantage pour réveiller dans le cœur du Roi de Hongrie les deſirs de vangeance, qu'il n'avoit ſuſpendus que par force, il fit déclarer Charles de Duras ſon couſin Roi de Naples, & lui donna des troupes & de l'argent pour s'en aller mettre en poſſeſſion. Jeanne perſecutée par un Pape implora l'aſſiſtance de l'autre, & ſe voulant aſſurer une grande protection contre l'inondation des Hongrois qu'elle avoit à craindre, elle adopta le Duc d'Anjou frere du Roi Charles Cinquiéme, perſuadée qu'un Prince comme lui dans la fleur de ſon âge, vaillant, accoûtumé à la guerre, la ſauroit bien défendre contre ſes ennemis, que la Nobleſſe Françoiſe ne l'abandonneroit pas, & qu'enfin il ne ſeroit pas moins heureux contre les Hongrois commandez par Charles de Duras, que le grand Charles d'Anjou l'avoit été cent ans auparavant contre les Allemans commandez par Conradin. L'Acte authentique d'adoption fut ſigné le 29. de Juin à Naples dans le Château de l'Oeuf, par lequel *Jeanne appelle Louis Duc d'Anjou pour* 1380. *Treſor des Chartes. Hiſt. de Provence.*

lui ſucceder au Royaume de Naples ou de Sicile, comme on le nommoit alors, *& aux Comtez de Provence, de Forcalquier & de Piémont, & aprés lui le Prince Louis ſon fils, & leur poſterité.* Cet Acte fut confirmé le 21. de Juillet ſuivant par le Pape Clement VII. & voila le fondement du droit que les Princes de la ſeconde Maiſon d'Anjou ont eu au Royaume de Naples, & que nos Rois y ont encore ſelon les Loix fondamentales de l'Etat, qui les empêchent d'y renoncer au préjudice de leurs Succeſſeurs par aucun Traité, ni libre, ni forcé.

Mais tandis que le Duc d'Anjou ſe flatoit de l'eſperance d'une Couronne, le Roi ſans être malade connut par un ſigne évident, qu'il mourroit bien-tôt & s'y prepara. Il avoit été empoiſonné il y avoit plus de vint ans par le Roi de Navarre, il avoit perdu alors tous ſes cheveux, les ongles des pieds & des mains lui étoient tombez, & il n'attendoit que la mort, lorſque l'Empereur Charles IV. ſon oncle lui envoya un Medecin Allemand, qui le gueric en lui faiſant une ouverture au bras, par où le venin & les mauvaiſes

humeurs de ſon corps s'écouloient journellement, l'avertiſſant que ſi cette ouverture ſe refermoit, il n'avoit qu'à ſonger à mourir. Il étoit pourtant toujours foible, maigre & d'une ſanté délicate, qui le mettoit hors d'état de ſoutenir la moindre fatigue: Sa main droite étoit demeurée foible, il avoit peine à s'en ſervir, & de têms en têms il lui prenoit de petites fiévres, qui le conſumoient inſenſiblement.

La grande application à ſa ſanté, les Medecins, & plus que tout la force de l'âge ne laiſſoient pas de le conſerver, mais dans un corps infirme il avoit un eſprit vigilant & attentif à tous ſes devoirs; quand il vit que l'ouverture de ſon bras s'étoit refermée d'elle même, il ſe ſouvint du Medecin Allemand, & quoique ſes Medecins lui puſſent dire, il donna ordre à ſes affaires & ſe prepara à la mort avec tranquilité. Il fit appeller les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon & leur dit:

Mes Biaux-Freres, par l'ordonnance de natu- *Froiſſ. 2. vol. 97.*

re je ſens bien & recognoy, que je ne puis longuement vivre. Si vous recommande & encharge mon Fils Charles, & en uſez ainſi comme bons Oncles doivent uſer de leur Neveu, & vous en acquittés loyaument, & le couronnés aprés ma mort au pluſtoſt que vous pourés, & le conſeillés en ſes affaires loyaument, toute ma fiance eſt en vous. L'Enfant eſt jeune & de leger eſprit, & aura bien meſtier qu'il ſoit conduit & gouverné de bonne doctrine: Et lui enſeignés ou faites enſeigner tous les points & Eſtats Royaux qu'il doit & devra tenir, & le mariés en lieu ſi haut que le Royaume en vaille mieux. J'ay eu long-temps un Maiſtre Aſtronomien qui diſoit & affermoit qu'en ſa jeuneſſe il auroit moult affaire, & échaperoit de grans perils & aventures; Pourquoy ſur ces termes j'ai eu pluſieurs imaginations, & moult penſé comment ce pouroit être, ſi ce ne vient & naiſt de la partie de Flandres. Car, Dieu merci, les beſognes de noſtre Royaume ſont en bon poinct. Le Duc de Bretagne eſt moult cauteleux & divers, & a eu toujours le courage plus Anglois que François. Pour ce faut que teniés les Nobles de Bretagne & bonnes Villes en amour, parquoy luy romprés ſes ententes. Je me louë des Bretons, car tousjours ils m'ont ſervi loyaument,

loyaument, & aidé à garder mon Royaume contre mes Ennemis. Or faittes le Sire de Cliſſon Connêtable; car, tout bien conſideré, je n'y voy nul propre que luy. Enquerés-vous auſſi pour le mariage de mon Fils Charles en Allemagne, afin que les Alliances y ſoient plus fortes. Vous avés entendu que noſtre Adverſaire s'y doit & veut marier pour avoir plus d'Alliances. Les pauvres gens de noſtre Royaume ſont fort grevés & turmentés pour aydes & ſubſides, oſtés-les au pluſtoſt que vous pourés, car ce ſont choſes (non obſtant que je les aye ſoutenuës) qui moult me grevent & poiſent en mon courage.

Et l'on peut dire que le Roi Charles le Sage fit en cette occaſion comme la plupart des Princes, qui dégagez en mourant de toutes les paſſions humaines & voyant les choſes comme elles ſont en elles mêmes ſongent alors à s'acquiter de leurs veritables devoirs & n'étant plus en état de le faire, s'en remettent à leurs Succeſſeurs par de belles paroles & quelque Teſtament pompeux. Ainſi en ont uſé pluſieurs Rois d'Eſpagne, qui en rendant les derniers ſoupirs ont ordonné la reſtitution

du Royaume de Navarre, mais il arrive toujours, que les Succeſſeurs ſe ſentant un long avenir, veulent jouir à leur tour de la Royauté tant attenduë, & ſans ſe mettre beaucoup en peine des dernieres volontez de ceux qui les ont precedez, ils laiſſent le bonheur public pour ſuivre leurs interêts ou courir aprés leurs plaiſirs.

Le Roi n'avoit pas grande confiance au Duc d'Anjou, qu'il connoiſſoit ambitieux & ne fut pas fâché que ſon éloignement de la Cour lui fournît un pretexte de ne lui pas donner le Gouvernement du Royaume & l'éducation de ſon fils. Mais le Duc d'Anjou ne s'endormoit pas, il fut averti de l'extremité où étoit le Roi, vint d'Angers en poſte à Paris & y demeura deux jours caché pour voir ce qui en arriveroit. Les Annales de France aſſurent neanmoins que le Roi un peu avant que de mourir donna le Gouvernement du Royaume au Duc d'Anjou, & chargea le Duc de Bourgogne & le Duc de Bourbon de l'éducation du Dauphin, leur aſſignant pour cela les revenus du Duché de Nor-

Froiſ. 2. vol. f. 97.

2. vol. f. 36.

mandie & ceux du Vicomté de Paris.

Charles dans le cours de ſa vie avoit fait pluſieurs reflections ſerieuſes ſur les devoirs des Rois, & quoiqu'il n'eût rien ou peu de choſes à ſe reprocher là-deſſus, il avoit formé le deſſein de ſe décharger d'un ſi grand fardeau, ſi-tôt que le Dauphin ſeroit en âge de gouverner : Convaincu du peu de ſolidité des grandeurs humaines, il vouloit faire à Dieu un ſacrifice qui lui paroiſſoit ſi juſte & ſi facile à faire, & les quitter avant qu'elles le quittaſſent ; ſes meſures étoient déja priſes, la mort de la Reine qu'il aimoit tendrement l'avoit affermi dans cette penſée, & il avoit reſolu de ſe retirer dans une de ſes maiſons de campagne, & même ſuivant le rapport de quelques Auteurs, de ſe faire Prêtre pour pouvoir paſſer le reſte de ſes jours au ſervice de Dieu, & ne ſonger uniquement qu'à ſon ſalut ; mais il n'eut pas le têms d'executer un ſi grand deſſein, l'ouverture de ſon bras, refermée tout à coup l'avertit que ſa derniere heure approchoit ; il s'y prépara en Chretien & en Roi, & donna tous les ordres qu'il crut

MSS. de Piſan 1. Partie p. 22.

importans au bien de l'Etat, & au ſoulagement de ſa conſcience. Quinze jours aprés il ſentit une petite fiévre, & prévoyant qu'elle redoubleroit bien-tôt, il ſe fit porter à ſon Château de Beauté ſur Marne prés du Bois de Vincennes. Sa complexion foible, délicate & attenuée par les maladies frequentes ne reſiſta pas long-têms, il fit appeller ſon Confeſſeur, & quoiqu'il eût accoutumé de ſe confeſſer toutes les ſemaines, il voulut repaſſer toute ſa vie avant que d'en aller rendre compte à Dieu, & communia en demandant publiquement pardon de ſes pechez, & verſant des larmes. Il ſouffroit alors de grandes douleurs ſans en rien témoigner, & comme il voyoit ſes Freres, ſes Medecins & ſes Courtiſans au tour de ſon lit, abatus, & prêts à fondre en larmes, *Réjoüiſſez-vous*, leur dit-il d'un viſage riant, *mes bons & loyaux amis, car en briéve heure ſerai hors de vos mains.* En effet, dés le lendemain ſes douleurs augmenterent, & les ſignes de mort parurent. Jamais il ne laiſſa échaper aucune parole d'impatience, il offroit à ſon Redempteur tout ce qu'il ſouf-

froit, & répondoit lui-même avec une vive foi aux prieres que l'Egliſe preſente à Dieu pour les mourans. Le lendemain, qui fut le jour de ſa mort, il fit appeller auprés de ſon lit les Princes ſes freres, le Chancelier, les Evêques & les Barons, & leur dit qu'il avoit reconnu Clement VII. pour vrai Pape, aprés avoir pris l'avis de tout le College des Cardinaux, des Evêques, des Docteurs, & des Univerſitez de France, & qu'il l'avoit fait de bonne foi. Il pria enſuite l'Evêque de Paris qui étoit preſent, de lui aller querir à la Sainte Chapelle la ſainte Couronne d'épines, & manda à l'Abbé de ſaint Denis de lui apporter la Couronne du Sacre des Rois. Quand on les eut apportées toutes deux, il fit mettre la Couronne d'Epines ſur une table dans ſa ruelle, & la Couronne Royale à ſes pieds, & fit voir par un diſcours également fort & Chretien la difference de ces deux Couronnes, dont l'une toute mondaine, inutile, & ſouvent nuiſible au ſalut, marquoit la vanité des grandeurs temporelles, & l'autre toute celeſte & arroſée du Sang du Fils de Dieu, pouvoit

MSS. de Chriſt. de Piſan 3. Partie.

contribuer à notre bonheur eternel. On chanta enſuite une Meſſe en Muſique, & le Confeſſeur du Roi s'étant apperceu que ſes forces diminuoient, lui propoſa de lui aller querir l'Extreme-Onction. Il y conſentit avec joie, & ordonna qu'on ouvrît les portes de ſa chambre, afin que le peuple entrât & le vît entre les bras de la mort, humilié comme le moindre de ſes ſujets ſous la puiſſance du Tres-haut. Aprés avoir receu le dernier Sacrement de l'Egliſe avec devotion & connoiſſance, il fit un dernier effort, & dit tout haut: *Je ſçai bien que ou Gouvernement du Royaume, & en pluſieurs choſes, Grands, Moyens & Petits ay offensés, & auſſi mes Serviteurs, auſquels je devois eſtre benigne & non ingrat de leur loyal ſervice, & pour ce vous prie tous ayés merci de moi, je vous requiers pardon.* Il fit ſigne en même-têms qu'on lui hauſſât les bras, & qu'on lui joignît les mains; toute l'aſſemblée fondoit en larmes. Il ajoûta qu'il eſperoit tout de la miſericorde de Dieu, & que pour rien au monde il ne voudroit revenir de cette maladie. Un moment aprés il fit approcher ſes Enfans,

MSS. de Chr. Piſan 3. Part.

& leur donna ſa benediction, leur ſouhaitant, à l'imitation des anciens Patriarches, la roſée du Ciel & la graiſſe de la Terre, & que le Dauphin ſon Fils aîné fût le Maître de ſes Freres. Le Sire de la Riviere ſon Premier Chambellan, qui l'aimoit & qui en étoit aimé tendrement, le pria de donner ſa benediction au peuple, ce qu'il fit avec une grande humilité; toute l'aſſiſtance la receut à genous, & en pleurant, aprés quoi le Roi leur dit : *Mes amis, allez-vous-en, & priés pour moi, & me laiſſiés, afin que mon travail ſoit finé en paix.* Il ſe fit lire enſuite la Paſſion de notre Seigneur, & peu aprés il rendit l'eſprit entre les bras du Sire de la Riviere, qui ne l'avoit point abandonné, le vint-ſixiéme jour de Septembre à midi de l'an 1380. en la quarente-quatriéme année de ſon âge, & la dix-ſeptiéme de ſon Regne.

Il ſeroit inutile de faire ici ſon Eloge, il faudroit recommencer l'Hiſtoire de ſa Vie toute pleine de merveilles. Je dirai ſeulement qu'il fut bon Fils, toujours ſoumis aux ordres du Roi Jean, même

pendant sa prison : bon Pere, qui n'épargna ni soins ni dépense pour l'éducation de ses Enfans : meilleur Roi, uniquement attentif au bien de son peuple, & qui merita par sa conduite le glorieux surnom de Sage, que les bons Rois préferent à celui de Vainqueur & de Conquerant.

FIN.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'Antoine Lambin,
1689.

SOMMAIRES
DE L'HISTOIRE DE CHARLES CINQUIE'ME ROI DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

1364.

MORT du Roi Jean. page 1
Le Roi Charles Cinquiéme confirme le Parlement, 4
Fait rendre les devoirs funebres à ſon Pere.
Portrait du Roi, & l'abregé de ſa Vie juſqu'à ſon avenement à la Couronne. 6
Il va à Reims ſe faire ſacrer. 8
Menées du Roi de Navarre. 10
Guerre en Normandie.
Commencement de la Vie de Bertrand du Gueſclin. 11
Combat de Cocherel. 23
Le Roi revient à Paris, 28

Son Entrée, & celle de la Reine,
L'Université le harangue.
Il va à Roüen, & donne à du Gueſclin le Comté de Longueville. 30
Son appilcation aux affaires.
Etat de la famille Royale. 31
Le Roi confirme à ſon frere Philippe la Donation du Duché de Bourgogne. 32
Il retire le Domaine aliené, 33
Il réunit à la Couronne l'Hotel de Saint Paul,
Il juge le procés touchant le Comté d'Eu. 36
Le Duc & la Ducheſſe de Bourbon viennent à la Cour. 38
Le Roi charge le Duc de Bourgogne de faire la guerre aux pillars & aux Navarrois.
Le Duc de Bourgogne prend la Ville de la Charité. 40
Guerres en Bretagne. 41
Treve.
Traité de Paix rompu.
Siege d'Aurai. 47
Bataille d'Aurai. 52
Mort de Charles de Blois. 59
Le Roi ſe trouve à l'ouverture du Parlement, 64

1365.

Le Comte de Montfort ſe rend maître de toute la Bretagne. 65
Traité de Guerrande. 70
Du Gueſclin mis en liberté. 72
Olivier de Cliſſon entre au Service du Roi. 72

1366.

Reformation de l'Univerſité de Paris. 73
Le Duc de Bretagne ſe remarie. 74
Il vient à Paris faire hommage au Roi de ſon Duché. 75
Le Roi de Navarre fait ſa Paix avec le Roi. 78
Le Captal de Buch Capitaine Anglois eſt mis en liberté. 80
La Reine accouche d'une fille. 82
Tranſaction avec le Duc d'Orleans pour ſon appanage. 83
Le Roi accorde des Privileges à l'Univerſité. 84
Ordonnance du Roi ſur les habits.
Sedition à Tournai. 85
Malandrins ou grandes Compagnies. 86
Courſes de l'Archiprêtre. 88
Aſſemblée à Avignon. 89
L'Empereur couronné Roi d'Arles. 92
Expedition du Roi de Chypre.
Bertrand du Gueſclin mene en Eſpagne les grandes Compagnies. 93
Elles paſſent à la vuë d'Avignon, & obligent le Pape à leur donner de l'argent. 98
Du Gueſclin en fait la revuë auprés de Toulouſe, & leur déclare le deſſein du Roi. 100

LIVRE SECOND.

1367.

ETat des Eſpagnes quand du Gueſclin y entra. 101

Commencement du Regne de Dom Pedro le Cruel.
Son mariage avec la Princeſſe de Bourbon.
Il fait maſſacrer deux de ſes freres, & empoiſonne ſa femme.
Il tuë de ſa main en trahiſon le Roi de Grenade.
Ligue entre les Rois d'Aragon & de Navarre en faveur du Comte de Traſtamare.
Du Gueſclin paſſe les Pyrenées, & entre en Aragon avec ſes Troupes.
Dom Henri Comte de Traſtamare eſt proclamé Roi de Caſtille, & s'empare en trois mois de tout le Royaume. 115
Dom Pedro s'enfuit en Portugal & de là en Galice, où il s'embarque avec ſes Enfans & ſon Treſor. 121
Le Roi Dom Henri fait reconnoître ſon fils aîné heritier du Royaume de Caſtille. 124
Le Prince Lionnel cinquiéme fils du Roi d'Angleterre arrive à Paris. 126

1368.

Mort du Maréchal de Boucicaut. 127
Le Roi fait Sancerre & Blainville Maréchaux de France.
La Reine accouche d'un garçon. 129
Ceremonies de ſon Baptême.
L'Evêque d'Amiens eſt fait Cardinal, & premier Miniſtre. 131
Dom Pedro le Cruel aborde à Bayonne. 132
Le Prince de Galles lui accorde ſa protection,

Portrait du Prince de Galles.
Il ſe reſout à la guerre de Caſtille.
Infidelitez du Roi de Navarre. 144
Le Roi Dom Henri ſonge à ſe défendre.
Le Roi de Navarre ſe fait enlever.
Le Prince de Galles entre en Caſtille.
Bataille de Navarrette.
Dom Henri eſt défait, & ſe ſauve en France.
Dom Pedro remonte ſur le Trône.
Le Prince de Galles malade & mécontent repaſſe en Guienne. 159
Juſtice du Roi, qui fait perdre un procés à Bertrand du Gueſclin. 160
Un Archidiacre excommunie Dom Pedro au nom du Pape. 162
Dom Henri retourne en Eſpagne à la tête d'une Armée. 165
Prend Burgos,
Aſſiege Tolede.
Dom Pedro aſſiege Cordouë, & en leve le ſiege.
Bertrand du Gueſclin ſort de priſon. 171
Il vient trouver le Roi à Paris.
Sageſſe du Roi,
Il prévoit la guerre.
Il envoie du Gueſclin avec des troupes & de l'argent au ſecours de Dom Henri.
Du Gueſclin repaſſe en Caſtille.

1369.

Combat de Montiel. 175
Mort de Dom Pedro. 179
Dom Henri Roi paiſible de Caſtille.

Il envoie des preſens au Roi & au Duc d'Anjou.
Il donne à Bertrand du Gueſclin le Duché de Molines.
Il fait la Paix avec les Rois de Portugal, de Navarre & d'Aragon.

LIVRE TROISIE'ME.

1369.

LE Prince de Galles met de grans impôts ſur les Gaſcons. page 184
Ils s'en plaignent inutilement.
Enfin ils en portent leurs plaintes au Roi, comme au legitime Souverain de Guienne.
Le Roi examine l'affaire dans ſon Conſeil, reçoit leur appel, & le fait ſignifier au Prince de Galles. 193
Réponſe du Prince.
Le Duché de Guienne confiſqué, & réuni à la Couronne.
Le Roi déclare la guerre au Roi d'Angleterre. 197
On s'y prépare de part & d'autre.
Pieté du Roi. 201
Hoſtilitez.
Mort de Chandos Capitaine Anglois, Connêtable de Guienne. 205
La Ducheſſe Doüairiere de Bourbon eſt priſe priſonniere par les Anglois, qui l'échangent avec un de leurs Chevaliers. 206
Le Duc de Bourgogne épouſe l'Heritiere de

Flandres. 211
Juſtification du Roi. 213
Le Roi veut faire paſſer une Armée en Angleterre. 215
Le Duc de Lancaſtre décend à Calais, & fait des courſes en Artois.
Etats Generaux de France, grandes impoſitions. 216
Le Roi leve des Troupes nombreuſes, & donne à ſes freres la conduite de ſes Armées. 218
Sa prudence & ſa prévoyance.
Il fait bâtir les tours de la Baſtille, le Pont ſaint Michel, le Petit-Pont, & le Petit Châtelet. 219

1370.

Le Duc de Bretagne accuſé d'intelligence avec le Roi d'Angleterre, envoie des Ambaſſadeurs au Roi l'aſſurer de ſa fidelité. 220
Robert de Fiennes remet entre les mains du Roi l'épée de Connêtable. 223
Le Roi ſonge à la donner à Bertrand du Gueſclin.
Il lui mande en Caſtille de le venir trouver inceſſamment.
Bertrand obeït; mais avant que de partir il ſigne un Traité de ligue offenſive & défenſive entre le Roi & le Roi de Caſtille. 225
Il repaſſe en France, accommode le Comte de Foix & le Comte d'Armagnac, prend en chemin faiſant Moiſſac, Agen & Limoges. 227
Le Roi d'Angleterre envoie Robert Knolles en Picardie avec une groſſe Armée, qui traverſe

la France & vient juſqu'aux portes de Paris. 229
Il offre la bataille, qui n'eſt point acceptée.
Le Roi fonde les Celeſtins de Paris, & ceux de Mante. 230
Du Gueſclin arrive à Paris, & y reçoit l'épée de Connêtable. 233
Il ſuit avec peu de Troupes l'Armée de Robert Knolles, l'attaque dans des quartiers ſeparez, & la fait diſſiper. 238
Le Maréchal d'Angleterre eſt pris priſonnier.
Fondation de la Sainte Chapelle de Vincennes. 241
Le Roi fait payer aux Eccleſiaſtiques les droits d'amortiſſemens. 242
Mort du Pape Urbain V. 243
Election de Gregoire XI. qui en donne part au Roi.
Le Connêtable licencie ſes Troupes, & fait payer les Chevaliers de ſa Maiſon. 245

1371.

Il revient à Paris. 247
Ses entretiens avec le Roi ſur les moyens de trouver de l'argent ſans charger le peuple.
Reglemens pour les Troupes.
Le Roi achete le Comté d'Auxerre. 251
La Reine accouche d'un ſecond fils, le Connêtable en eſt le parain. 251
Traité avec le Roi de Navarre, par lequel le Roi lui cede Montpellier. 253
Traité avec le Roi d'Ecoſſe, le Roi forme la Compagnie de la Garde Ecoſſoiſe. 255

Le

Le Roi donne une Declaration pour empêcher les guerres entre particuliers, & une autre en faveur des Bourgeois de Paris. 258
Le Cardinal de Beauvais fait l'ouverture du Parlement, & se démet de la Charge de Chancelier. 259
Guillaume de Dormans est fait Chancelier, le Roi lui donne une pension de deux mille frans.
Démêlez du Roi avec les Evêques.
Il fonde des Messes à saint Denis.

1372.

Le Roi fait un compte general avec le Connêtable. 263
Le Prince de Galles assiege & prend Limoges d'assaut. 267
Le Roi accorde de grans Privileges au Chapitre de Limoges.
Le Prince de Galles repasse en Angletetre. 270
Le Duc de Lancastre épouse la fille aînée du Roi Dom Pedro, & prend la qualité de Roi de Castille. 271
Le Roi de Castille envoie quarente Vaisseaux au secours du Roi.
Combat naval fort opiniâtré. 272
Les Anglois sont défaits, & le Comte de Pembroc pris prisonnier.
Il est mené en Espagne, & offre cent mille frans pour sa rançon.
Le Roi de Castille le donne à du Guesclin, qui lui rend le Duché de Molines.
Pembroc arrive en France, & y meurt; le Con-

nêtable perd le prix de ſa rançon.
Le Roi lui en fait donner cinquante-quatre mille frans.
Le Connêtable prend Montcontour, Vivonne, Mortemart, &c. & aſſiege Thouars. 275
Le Duc de Berri prend la Ville de Saint Severe en Limouſin. 277
Le Captal de Buch eſt pris priſonnier par le Prince Juain de Galles. 279
Le Captal meurt en priſon cinq ans aprés.
Le Connêtable ſe rend Maître de Poitiers & de Fontenai-le-Comte. 281
La Rochelle lui apporte les clefs.
Le Roi fait payer aux Juifs de groſſes taxes.
Grans preparatifs de guerre du Roi d'Angleterre, qui n'aboutiſſent à rien, il fait declarer Richard ſon petit fils heritier preſomptif de la Couronne d'Angleterre. 284
Priſe de Thouars.
Le Connêtable prend par force le Château de Chiſai & la Ville de Niort par ſtratagême.
Le Roi donne le Comté de Poitou au Duc de Berri. 288

1373.

Le Duc de Bretagne refuſe de ſervir le Roi contre le Roi d'Angleterre. 289
Les Villes de Bretagne ſe revoltent contre leur Duc, la Ducheſſe de Bretagne eſt priſe priſonniere & relâchée.
Le Duc ſe ſauve en Angleterre.
Le Connêtable prend Hennebond, ſon courage

& sa bonté. 296
Il assiege Brest, leve le siege & revient à Paris. 299
Olivier de Clisson assiege Derval & leve le siege.
Mort du Chancelier Guillaume de Dormans. 300
Le Roi redonne les Sceaux par commission au Cardinal de Beauvais.
La Reine accouche d'une fille. 301
Le Roi envoie des presens aux Eglises de Rome.
La maniere de vie du Roi. 302

LIVRE QUATRIE'ME.

1373.

LE Duc de Lancastre arrive à Calais avec une grosse Armée. 307
Le Duc de Bretagne écrit au Roi, & lui envoie déclarer la guerre. 308
Les Anglois traversent la France, le Duc de Bourgogne & le Connêtable le suivent avec de la Cavalerie, & les font perir. 312
Le Duc de Lancastre arrive à Bordeaux avec six mille hommes de quarante mille, qu'il avoit en abordant à Calais.
Mort de Guillaume de Seris Premier President de Paris, le Roi donne sa charge à Pierre d'Orgemont.
Mort du Cardinal de Beauvais. 313

Election du Chancelier de France, ſon ſerment au Roi. 315
L'Evêque d'Amiens eſt fait Premier Miniſtre. 316.
Maladies inconnuës, Dance de S. Jean, mal des ardens. 317
Arnaud de Corbie eſt élû Premier Preſident du Parlement. 318

1374.

Le Pape moyenne une Tréve entre les deux Rois. 319.
Guerre en Bretagne, le Duc y revient & repaſſe en Angleterre. 321
Le Roi aime les Gens de lettres, amaſſe une grande Biblioteque. 325
Déclaration ſur la Majorité des Rois enregiſtrée au Parlement. 331
Lettres patentes pour la Tutelle du Dauphin & pour la Regence du Royaume. 333
Le Roi fait ſon Teſtament. 335
Procés entre le Duc de Berri & les Habitans d'Auxerre. 337
Le Duc de Berri remet au Roi les Comtés de Saintonge & d'Angoumois.

1375.

Mort de Philippe Duc d'Orleans oncle du Roi. 338
Tréve renouvelée entre la France & l'Angleterre.

Le Roi donne de grandes Terres au Connêtable.

1376.

Mort du Prince de Galles, ſon éloge, ſon fils Richard declaré heritier de la Couronne d'Angleterre. 341
Le Roi fait publier une Amniſtie generale.
Le Pape Gregoire XI. reporte le Saint Siege à Rome. 347
Tréve renouvelée.

1377.

Mort d'Edouard Roi d'Angleterre, Etat de ſa famille. 351
Couronnement du Prince Richard.
La guerre recommence, les François font des décentes en Angleterre. 354
Le Roi met cinq Armées ſur pied, ſes Conquêtes.
Diverſion faite par les Ecoſſois.
Le Roi met d'accord les Comtes de Foix & d'Armagnac. 358
Le Connêtable du Gueſclin donne au Duc d'Anjou la Terre de Cachamp. 360

1378.

L'Empereur Charles IV. arrive en France, ſon entrée à Paris, le Roi lui fait des preſens, il en fait au Dauphin. 362

SOMMAIRES.

LIVRE CINQUIE'ME.

1378.

MORT de la Reine Jeanne de Bourbon. 385
Mort de la Reine Jeanne d'Evreux. 388
Fondation du College de Maître Gervais. 390
Le Roi de Navarre veut faire empoiſonner le Roi, Jaques de la Rüe ſon Chambellan eſt écartelé; le Prince de Navarre eſt arrêté, le Roi s'empare d'Evreux. 391
Le Roi de Caſtille fait la guerre en Navarre. 397
Sedition à Montpellier, le Duc d'Anjou en punit les Habitans. 399
Le Roi lui ôte le Gouvernement de Languedoc & le donne au Comte de Foix. 401
Mort du Pape Gregoire XI. Election d'Urbain VI. Cauſe du Schiſme. Les Cardinaux élifent Clement VII. Les Princes Chrétiens ſe diviſent en deux partis, la France reconnoit Clement, & enſuitte la Caſtille en fait autant. 403
Revolte des Gantois contre le Comte de Flandres. 414

1379.

Le Duché de Bretagne eſt reuni à la Couronne. 416
Les Bretons rappellent leur Duc. 421

La Ducheſſe Jeanne eſt accuſée d'intelligence avec le Duc de Bretagne. 422

1380.

Le Roi ſigne avec lui un Traitté, qui n'eſt point executé. Le Roi donne des penſions à des Princes Allemans. 428
Le Duc de Bourbon fait hommage au Roi du Comté de Clermont en Beauvoiſis. 429
Le Roi ſigne une ligue offenſive & deffenſive avec le Roi de Caſtille. 434
Le Roi fait faire un Inventaire de ſes pierreries & de ſes meubles. 435
Le Connêtable du Gueſclin va en Guienne faire la guerre aux Anglois, aſſiege Cchâteau-neuf de Randan & meurt de maladie devant la Place. Les Aſſiegez portent les clefs de leur Ville aux pieds du mort. Le Roi le fait enterrer à ſaint Denis. 436
La guerre continue en Bretagne, le Comte de Bukingham décend à Calais avec une Armée, traverſe la Champagne, la Bourgogne, la Beauce & le Maine. 441
La Reine Jeanne de Naples adopte le Duc d'Anjou. 444
Le Roi tombe malade, ſes diſpoſitions chrétiennes, ſes dernieres paroles, ſa mort. 446

FIN.

EXTRAIT D'UN MANUSCRIT
De la Biblioteque du Roi.

Cotté 8356.

C'Est l'Inventoire general du Roi Charles le Quint de tous les Joyaulx, qu'il avoit au jour qu'il fut commencé, tant d'or comme d'argent, c'eſt aſſavoir, Couronnes, Chappeaulx, Vaiſſelle, Joyauls d'Egliſe & autres choſes garnies de pierrerie, & auſſi Joyaulx, Vaiſſelle d'or & d'argent de pleine façon eſtans es Chaſteaulx, Hoſtels & Oratoires dudit Seigneur tant en ſes Chaſteaulx de Meleun ſur Seyne, du Boys de Vincennes, du Louvre, de ſainct Germain en Laye, de ſes Hoſtels de ſainct Pol à Paris, de Beauté ſur Marne & autre part, & auſſi des Joyaulx & Vaiſſelle qui ſont continuellement portés avecques luy & avecques ce de toutes les Chappelles, Chambres de brodeure & tapiſſerie dudit Seigneur, lequel Inventoire a eſté commencé à faire par ledit Seigneur le xxi. jour de Janvier l'an mil troys cents ſoixante dix-neuf, & continué aux jours enſuivants en la preſence de noble-homme Meſſire Philippe de Savoiſy. Chevalier,

Pierre de Seilenay Chambellan, Gilles Malet, Jehan de Vaudetar, Gabriel Fatinant Varlez de Chambre, & Maître Jehan Crete Conſeiller dudit Seigneur. Et veut & ordonna iceluy Seigneur que les perſonnes, qui ont & auront la garde deſdits Joyaulx ayent chacun endroit ſoy la charge de ce qui baillé leur en ſera en garde, ſelon l'Inventoire particulier de chacun des lieux deſſuſdits, lequel ſera conſigné de la main dudit Seigneur. Et avecques ce ordonna ledit Seigneur que ledit Inventoire fuſt & ſoit tripple, dont l'un demourera par devers luy en ſes coffres & fermera à clef, laquelle il mettra par devers ſoy. Le ſecond ſera mis en coffre fermant à deux clefs en la Chambre des Comptes, leſquelles clefs ſeront gardées par telles perſonnes comment il plaira au Roi à ordener, & le tiers ſera deviſé par parties ſelon les lieux où leſdits Joyaulx ſeront mis, afin que ceulx, qui en auront la garde, ayent chacun un livre où ſera contenu & declaré tout ce dont ils auront la charge, ſi comme plus à plein eſt contenu cy-deſſous en chacun chapitre.

JOYAULX D'OR garnis de pierrerie.

Couronnes & Cercles d'or.

VINGT Couronnes d'or garnies de dyamans, rubis, ſaphirs, emeraudes, perles, &c. ſçavoir

La tres grande, tres belle & la meilleure Couronne du Roï, laquelle il a fait faire, en laquelle a quatre grans florons & quatre petits garnis de pierrerie, & en chacun des grans florons : c'eſt aſſavoir ou maiſtre Floron endroit le chapel a un tres grand ballai carré, & à coſté deux grands ſaphirs, & aux quatre coins dudit ballai carré a en chacun une tres-groſſe perle & un tres gros dyamant, &c.

Dix Cercles d'or, ſçavoir

Le grand Cercle d'or, qui fut à la Reine Jehanne de Bourbon, ou quel a ſept aſſiettes garnies de dyamants, ballais, ſaphirs & troches de perles, c'eſt aſſavoir 23. ballais, 16. ſaphirs, 60. dyamants, & 116. perles & les baſtons dudit Cercle a ſept ballais, ſept ſaphirs & quatorze dyamants peſans cinq marcs, deux onces d'or, &c.

Dix Chappels d'or, ſçavoir

Un Chappel a vingt ſaphirs, dix balais, dix emeraudes, & vingt troches en chacune quatre & trois perles, & LXX. perles peſant un marc d'or, quatre onces, dix eſtellins, &c.

Un Frontier garni d'or, ou quel a douze balais, quarente quatre groſſes perles & trois dyamans, lequel fut à la Reine Jehanne de Bourbon peſant ſept onces, &c.

Une Coëffe garnie de groſſes perles, de ſaphirs & de doublais vermeulx & a ou frontier douze troches de perles chacune de quatre groſſes perles, & ou milieu de la troche ung dyamant plat, & avecques ce oudit frontier a ſept ſaphirs, ſix balais garnis chacun de deux dyamans aux deux coſtés peſant deux marcs ſix onces.

Item cent pieces de doublais vermeulx.

Item VIII.^{xx} troches de perles aſſiſes chacune en deux pivots d'or.

Item, IIII^{xx} IX. tuyaux d'or.

Quatorze Ceintures d'or, ſçavoir

Un demi ceint d'or, qui fu de Madame Marie de France jadis fille du Roy, où il y a cent quarente ſept perles, huit

ſaphirs, deux balais peſant un marc trois onces, &c.

Cinq Attaches d'or garnies de pierrerie, ſçavoir

Une Attache d'or, qui fu à la Reine Jehanne de Bourbon garnie de ſept balais & ſept emeraudes, & y a treize troches de perles, & en chacune troche quatre groſſes perles & ung dyamant ou milieu, & ſont aſſiſes ſur un baſtonet armoyé de France, peſant quatre onces.

Boutonnieures.

Unze paires de Boutonnieures, c'eſt aſſavoir neuf paires pour manteaux & deux paires pour châpes, dont l'une boutonnieure pour châpe a cinquante boutons chacun bouton d'un gland d'or & de trois perles.

Item quatre boutons chacun de ſix groſſes perles & un ſaphir ou milieu.

Quarente cinq boutons de perles, de rubis, & de dyamans.

Seintures d'or pour le Corps du Roi, dix, ſçavoir

Une Seinture d'or a pierrerie ſur un orfrois d'or trait à cinquante ſix clouds de deux façons, c'eſt aſſavoir en l'un a quatre perles & un balai, & en l'autre deux

dyamans & une perle, & y faut un balai & en la bouche ſix perles & un ſaphir, & ou mordant un ſaphir, deux balais & ſept perles peſant a tout le tiſſu deux marcs once & demie, &c.

Fermaux & fleurs-de-lis d'or 25. à ſçavoir

Une Fleur-de-lis d'or en maniere de fermail garnie de pierrerie, c'eſt aſſavoir de ſeize balais, treize eſmeraudes, & vingt-quatre perles eſmaillées au dos d'eſmail de plate, & poiſe deux marcs demie once.

JOYAUX D'OR D'EGLISE, Croix, Images, Reliquaires, Calices, Burettes, Porte-Paix, Encenſiers, Navettes, Clochettes, Boettes a pain a chanter, Eaubenoiſtiers, Aſpergeoirs d'or, &c.

Croix d'or 25. a ſçavoir

La Croix des Vendredis d'or garnie de rubis, ſaphirs, emeraudes & perles des deux cotés neuf marcs ſept onces d'or, le pied eſt d'argent & peſe vingt-trois marcs, trois onces, &c.

Images d'or dix, à ſçavoir

Une Image de la ſainte Vierge tenant le petit JESUS, qui a un Diadéme garni de perles, l'Image peſe treze marcs d'or, & l'entablement peſe vingt-ſept marcs d'argent.

Item, un ſaint Denis, qui tient ſon Chef entre ſes mains, la Mitre, le Collier & le Pallium ſont garnis de pierrerie, il eſt ſur un pied d'argent, l'Image peſe ſix marcs, deux onces d'or, huit marcs quatre onces d'agent.

Item, un ſaint Michel garni de pierrerie, peſant douze marcs d'or, deux onces, cinq eſtellins, & le Tabernacle de trente-deux marcs d'argent.

Item, une Image d'or de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui eſt accompagné de ſaint Denis, de ſaint Charles, de ſaint Louis Roi de France, & de ſaint Louis de Marſeille. Les Images ſont d'or, le Diadême de Notre Seigneur eſt garni de pierreries. L'Image peſe quatorze marcs d'or, vingt marcs d'argent.

Reliquaires d'or 15. à ſçavoir

Un Reliquaire en façon d'une nef à

porter le Corps de Notre Seigneur que deux Anges ſoutiennent, peſe neuf marcs ſept onces d'or.

Item, un grand Reliquaire d'or garni de pierreries, plein de Reliques de ſaint Germain des Prez ; le Roi y fit faire un grand entablement d'argent, peſe vingt mares d'or & vint-neuf marcs d'argent, &c.

Item, plus de cent pieces d'or, Caſſettes, Bouteilles, Boëtes, petits Reliquaires d'or garnis de pierreries.

Joyaux d'or d'Egliſe ſans pierreries.

Trente-deux Calices.
Trente-deux Burettes.
Trente-deux Porte-Paix.
Trente-deux Encenſiers & Navettes.
Trente-quatre Clochettes.
Trente-quatre Eaubenoiſtiers.
Trente-quatre Aſpergeoirs.

VAISSELLE D'OR avec des Pierreries.

Coupes d'or.

La Coupe de Charlemagne enrichie de ſaphirs, peſe cinq marcs cinq onces & demie d'or, &c.

Hanaps.

Hanaps.

Un Hanap d'or ſur un trépied garni de perles, de rubis & d'émeraudes, peſe ſix marcs ſix onces, &c.

Trente-ſept gobelets.

Quarente aigueres.

Quarente flacons.

Quarente-deux pots, pintes & chopines

Quarente-cinq ſalieres

Quarente-cinq drageoirs

Quarente-trois cuilleres & fourchettes.

} d'or, garni de pierreries.

VAISSELLE D'OR, ſans pierreries.

Nefs & Bacquets.

La grande Nef d'or à deux Angels ſur les deux bouts à quatre Ecuſſons émaillez de France, dont les deux ſont à trois fleurs de lis, & les autres ſemez de fleurs de lis, & ſix lions d'or qui la ſoutiennent, peſe cinquante-trois marcs quatre onces d'or.

Item, une petite Nef d'or pleine, à deux ſerpens aux deux bouts, ſemée d'eſmaux de France, peſe trente & un marcs d'or.

Item, une autre nef d'or toute pleine, aſſiſe ſur quatre lions, peſe trente-neuf marcs une once d'or.

Item, la grande Nef du Roi, que la Ville de Paris lui donna, toute pleine, peſant cent vingt-cinq marcs d'or.

Item, un bacquet d'or, lequel eſt ſoutenu de quatre Seraines, peſant vingt-cinq marcs une once d'or, &c.

Flacons d'or.

Deux flacons d'or tout pleins, & ou milieu à trois fleurs de lis & une couronne enlevée, & à deux bufles enlevez à quoi l'ance pend, & peſent quarente-ſix marcs ſept onces trois eſtellins d'or, &c.

Eſtamoiés d'or.

Six Eſtamoies d'or emaillés avec un couveſcle peſant cent ſoixante & dix ſept marcs d'or, &c.

Douze Juſtes d'or rondes aux Armes de France peſant cent vingt ſept marcs, ſix onces, cinq eſtellins d'or.

Item ſix bien grans Juſtes d'or toutes pleines a un eſmail rond de France peſant cent vingt-huit marcs d'or.

Deux Idres d'or a mettre eaüe ou y a ou milieu la teſte d'un Lion ſur le rond & y a en chacun coté un homme ſauvage qui porte lance & ſix eſmaux de France ou pied deſſous & ou milieu un eſmail à Image, peſant quarente-deux marcs une once d'or.

Une quarte d'or ſemée d'eſmaux aux Armes de France & d'Angleterre, peſant ſix marcs ſix onces d'or, &c.

Pots, Pintes, Chopines, Brots & Ampoules d'or.

Un pot carré ſemé d'eſmaux de France, peſant ſept marcs quatre onces, &c.

Pots à Aumoſne d'or.

Un grand Pot à Aumoſnes à deux anses de deux Lions à quatre Ecuſſons de France peſant trente ſix marcs cinq onces d'or, &c.

Coupes d'or & leurs Aigueres.

La Coupe de ſaint Louis avec ſon Aiguere pleine ſans eſmaux peſant ſept marcs ſix onces.

La Coupe du Roi Dagobert peſant quatre marcs, &c.

Vingt hanaps
quarente taſſes
dix-neuf goubelets
douze Aigueres deſpareillées
huit drageoirs
} d'or.

Baſſins d'or 25.

Deux baſſins d'or a laver ſemés de petits Ecuſſons de France ſur le bord, peſant dix-neuf marcs, &c.

Trente ſix grans Plats d'or tout pleins d'une façon, peſant deux cents vingt-ſept marcs quatre onces.

Une douzaine de grans Plats d'or de celle de meſme façon peſant ſoixante & douze marcs.

Trente ſix plats d'or a fruit tout pleins, poinçonnés ſur les bords, peſant cinquante-ſix marcs une once.

Six douzaines d'Ecuelles d'or de pleine façon, peſant deux cents dix-ſept marcs cinq onces.

Chandeliers ou Meſtiers d'or.

Deux Chandeliers d'or appellés Meſtiers, & y a oupré quatre Ecuſſons de France, leſquels donna Monſieur de Chevreuſe aux

Eſtrennes de l'an CCC. LXXIX. peſant dix-huit marcs deux onces ſeize eſtellins d'or.

Douze autres Chandeliers d'or, dont le poids n'eſt pas marqué.

Salieres d'or.

La grand' Saliere d'or à façon d'une Nef que la Ville de Paris donna au Roy, & eſt pareille à la grant Nef dont cy deſſus eſt faite mention, peſant quinze marcs ſix onces.

Dix autres Salieres d'or.

Trente Ceuilleres d'or.

AUTRE INVENTOIRE des Joyaux du Roy, c'eſt aſſavoir Fermaux, Annaux, & autres choſes eſtant és Coffres que le Roy fait porter continuellement avecques ſoy, dont il porte la clef, fait à Melun par ledit Seigneur en ſa perſonne le 23. 24. & 25. jours de Janvier mil CCC. LXXIX.

Anneaux d'or.

QUarente rubis, aſſavoir

Un gros ruby de grand prix, ſur le long qui tient de couleur violette, & fut du Roy de Chypre, &c.

Dyamans.

Un Annel où il y a un tres-gros & fin Dyamant bien carré, & ſont deux fleurs de lis taillés ſur la verge.

Item, un autre Annel où y a un gros Dyamant, & n'eſt pas de bonne eaue ne trop fin, & fut au Roi Jean Pere du Roy.

Item, l'Annel des Vendredis, lequel eſt vieille, & y eſt la Croix double noire de chacun coſté; où y a un Crucifix d'un Camayeu de ſaint Jean & N. Dame, & deux Angels ſur les deux bras de la Croix, & le porte le Roy continuellement les Vendredis.

Bagues.

Neuf Saphirs.
Vint Eſmeraudes.
Une Turcoiſe.

Signets du Roy ou Cachets.

Le Signet du Roy, qui eſt de la teſte d'un Roy ſans barbe, & eſt d'un fin ruby d'Orient, & eſt celuy dequoy le Roy ſcelle les lettres, qu'il eſcrit de ſa main, &c.

Un petit Coffre plein de pierreries hors d'œuvre, assavoir Saphirs, Rubis, &c.

Un autre petit coffret ou est un Agnus Dei garni d'or ou est ecrit l'Evangile saint Jehan aux armes de la Reine Jehanne de Bourbon.

Une Croix d'or appellée la Croix de Rhodes, & est garnie de dix-sept rubis d'Orient, de seize dyamans & de dix-sept grosses perles, & est l'envers esmaillé des Armes de France, & au bout dessous un escu ou quel y a un Dauphin.

Y a douplus tableaux, fermaux, bourses, estuys, &c. Et quelques ouvrages d'Ambre.

Item, une Croix neelée de fleurs de lis d'or.

Item, deux Patenotres ou Chapelets de Perles & de Saphirs.

Item, une Pierre appellée la Pierre sainte, qui aide aux femmes a avoir enfant, laquelle est enchassée en or, & y sont quatre perles, six esmeraudes, deux rubis & au dos y a un Escu de France.

Item, la Pierre qui guerit de la goute, en laquelle est entaillé un Roy & lettres en Ebrieu d'un costé & d'autre, laquelle est assise en or.

Un autre petit Coffre où ſont les pierreries, qui furent de la Reine Jehanne de Bourbon, aſſavoir, Dyamans, Saphirs, Rubis, Eſmeraudes, Anneaux, Images d'or, Miroirs, &c.

Item, un grant Bible en François en 2. volumes, que le Roi Charles portoit toujours avec lui,

Item, quarente Camahieux.

AUTRE INVENTOIRE des Joyaulx du Roy.

ARGENT.

Joyaulx d'Egliſe.

VIngt-neuf Croix d'argent, aſſavoir

La grant Croix d'argent que Monſieur d'Anjou donna au Roy, garnie pié & tout de camahieux, de ſaphirs, de perles, & de pluſieurs autres pierreries, peſant cent trente-cinq marcs, &c.

Quatre-vingt Images d'argent, tant de N. Dame, que des Saints.

Item, la grant Châſſe d'argent que le Roy fit faire, peſant cent quatorze marcs.

Reliquaires

Reliquaires 30. aſſavoir.

Un Reliquaire d'argent doré à façon de Chapelle que quatre Images ſoutiennent appellées les quatre Couronnes, & y a un pilier ou milieu aſſis ſur un entablement d'argent plat & carré, & a dedans ledit Reliquaire le menton d'un Saint appellé ſaint Nycoſtrate, & le laiſſa au Roy le Cardinal de Beauvais en ſon Teſtament, peſant dix-huit marcs, &c.

Calices d'argent 15. aſſavoir

Le grant Calice d'argent eſmaillé que l'Evéque de Paris donna au Roy, peſant vingt-cinq marcs quatre onces, &c.

Grant nombre de Burettes d'argent, Sonnettes, Boëttes, Porte-Paix, Encenſiers, Navettes, Eaubenoiſtiers, Aſpergeoirs, &c.

Mitres 8. *brodées de pierreries*, aſſavoir

La grant Mitre que le Roy a fait faire garnie de balais, eſmeraudes, ſaphirs, dyamans & perles, &c.

Croſſes 3. *aſſavoir*

La Croſſe que l'Archevéque de Sens

donna au Roy, & eſt le Croſſeron de perles & pierreries & dedans le couronnement N. Dame, peſe trente & un marcs.

Chappes, Chaſubles, Tuniques, Dalmatiques, &c.

Une Chappe à Prelat de Camocas d'oultremer blanc brodée à Images de la Vie N. Dame, dont l'orfrois eſt ſur champ d'or & Apotres & Angels, & eſt ledit orfrois garni de perles, &c.

Neuf anneaux Pontificaux.

Y a douplus des tables d'Autel, des Chapelles blanches, vermeilles, de cendre, de vert, azurées, noires, &c.

Y a des draps d'or, d'argent & de veluau & de ſoye pour parer les Chapelles.

Y a Livres d'Egliſe, Breviaires, Meſſels, &c.

Item le Sire de la Riviere donna au Roi une N. Dame d'or etant en un tabernacle garni de ſaphirs, de rubis & de perles, avec deux Angels d'argent. L'Image peſe quinze marcs d'or & l'entablement trente-quatre marcs d'agent.

VAISSELLE D'ARGENT DORE'E.

Nefs d'argent dorées vingt, aſſavoir

La grant Nef d'argent, qui fut du Roi Jehan, à deux Chaſteaux aux deux bouts & à tournelles tout entour, peſant ſoixante & dix marcs, &c.

Flacons d'argent dorés 25. aſſavoir.

Deux tres-grans Flacons d'argent dorez à Images enlevées des neuf Preux, peſant cent quatre-vingt dix-ſept marcs.

Y a douplus une infinité de Barils d'argent, Eſtamoyes Juſtes, Pots, Pintes, Aigueres, Pots à aumoſnes, Coupes, Hanaps, Taſſes, Goubelets, Drageoirs, &c.

Baſſins d'argent dorez 50. aſſavoir.

Le grand Baſſin d'argent blanc, où ſont des Armes de France, peſant trente-cinq marcs, &c.

Un Baſſin à Barbier d'argent doré, cizelé ſur les bords à fleurs de lis, & pend à un annel, tout peſant quatorze marcs.

Plats d'argent dorés.

Quatre douzaines de grans Plats, & ſix douzaines de petits d'argent dorez.

Quatre grans Plats gouderonnés esmaillés, pesant chacun dix marcs.

Dix vieils Plats dorés à fruit, & à chacun sur le bord trois fleurs de lis fermées en maniere d'Ecusson, pesant neuf marcs six onces.

Dix-neuf douzaines d'Escuelles d'argent doré.

Six douzaines de Chandeliers d'argent doré.

Vingt Salieres d'argent doré, assavoir la grant Saliere aux Armes de France & de l'Evêque de Noyon, & la donna ledit Evêque au Roi, pesant vingt-huit marcs, &c.

Dix-huit Ceuilleres d'argent doré.

Vaisselle d'argent.

Quatre douzaines de tres-grands Plats.

Douze douzaines de petits.

Vingt douzaines d'Escuelles.

Cinq Bassins à barbes.

Y a douplus une infinité de Justes d'argent, d'Idres, Quartes, Pots, Pintes, Aigueres, Coquemars, Pots à aumosnes, Hanaps, Tasses, Drageoirs, Bassins, Caufoires, &c.

Y a douplus des Coupes, Pots, Pintes, Aigueres & Goubelets de chriſtal, & des Joyaux d'argent, Chateaux, Sereines, Chevaux, &c.

AUTRE INVENTOIRE des Robes du Roy.

IL ne voulut point qu'on inventoriaſt ſes Robes ordinaires, parce qu'il les donnoit à ſes Valets de Chambre.

Robes.

Une Robe d'eſcarlatte vermeüille de ſix garnemens; c'eſt aſſavoir les cinq garnemens fourés d'ermines, & la cotte-ſengle, &c.

Un Mantel froncy d'une eſcarlatte roſée fourée d'ermines à trois boutons d'or, garnis de Miglias, & à lettres en la pance.

Une Houpelande, un Mantel & un Chaperon de veluau vermeil cramoiſy fouré d'ermines, à trois boutons d'argent dorés de Muglias.

Un Surcot d'un drap de ſoye azuré changeant ſur le vermeil fouré de menu vair, c'eſt aſſavoir houce, ſurcot & chaperon.

Un ſurcot & un chaperon de Zatabys violet fouré de menu vair, &c.

AUTRE INVENTOIRE des Chambres de tapiſſerie & parements.

YA cinquante Chambres aſſavoir,
Premierement une Chambre de veluau azurée a fleurs-de-lis garnie de Ciel, de doſſier, de coulte-pointe, de banquieres brodé, & de trois cuſtodes de zatabys azuré avec deux gros carreaulx, ung autre long, ſix petits & un petit doſſier a fleurs-de lis brodé.

Item, une Chambre de drap d'or conſiſtant, &c.

Douze tappis de laditte Chambre.

Item une Chambre que la Ville de Paris donna au Roy brodée ſur cendal vermeuil a fermaux a roſes & a perles ou ciel, ou doſſier, & en la coulte pointe en cinq compas, qui y ſont & ſont les Courtines de cendal vermeuil de bateure de meſmes la Chambre avec huit Carreaulx, deſquels les deux ſont longs & les autres ſix ſont petits.

Salles d'Angleterre, huit aſſavoir

Premierement une ſalle brodée d'azur &

pourcelets blancs tenant trois pieces.

Item les deux draps d'or du ſacre contenant l'un dix-huit aulnes de long & deux aulnes & demie de lé, & l'autre dix-huit aulnes de long & trois aulnes de lé.

Item une autre ſalle a arbres & a hommes ſauvages brodée de blanc & eſt de trois pieces.

Tapis ou tapiſſeries à Images 66. aſſavoir

Le grant Tappis de la Paſſion de N. Seigneur.

Le grant Tappis de la Vie ſaint Denis.

Le Tappis de la Vie ſaint Theſeus.

Le Tappis de la Vie ſaint Grael.

Le Tappis des ſept pechés mortels.

Le grant Tappis des neuf Preux.

Le Tappis de la Reyne d'Irlande.

Les deux Tapis de Godefroy de Bilhon.

Un Tapis blanc à fleurs de lis, contenant huit aulnes & demie de long, & trois aulnes & un quart de lé.

Le grant Tappis des ſept Sciences.

Le Tappis de veluau de ſoixante & dix aulnes, &c.

Pavillons 30. aſſavoir.

Un Pavillon de broderie de France à quatre Evangeliſtes, & ſe tend à baſtons à façon de voultes à courtines palées de vert & de violet hoyées d'or, &c.

Une Chaire à têtes de lions & d'aigles, & le ſiege de veluau azuré à fleurs de lis, &c.

Y a encore l'Inventoire du Linge, les groſſes Toiles étoient de Laon & de Compiegne, & les fines étoient de Reims.

On fit auſſi l'Inventoire des Meubles qui ſe trouverent à Melun, à Saint Germain en Laie, à l'Hoſtel de Saint Paul, au Louvre, au Chaſteau du Bois de Vincennes, à Creil, à Beauté, & dans toutes ces Maiſons il ſe trouva dans l'Oratoire du Roy un petit Coffret de Pierreries & de Bijoux, ſans compter un grand nombre de pieces de toutes ſortes d'étoffes, draps, veluau, camelots vermeils, verdoyans, changeans, tannés brun couleur de cendre, &c.

Traitté

Traitté entre le Roi Charles Cinquiéme & Jean Roi de Caſtille.

Extrait de la Ch. des Comptes C. D. f. 200.

CEST le traitté, inſtruction & accord faits à Paris le 4. jour de Février 1380. entre Bureau Sire de la Riviere Premier Chambellan du Roi de France, Arnaud de Corbie Premier Preſident au Parlement, & Nicolas Braque Maitre d'Hotel dudit Roi de France Chevaliers, & Jean le Mercier Conſeiller dudit Roi de France, pour & au nom d'icelui Roi de France, d'une part; & Meſſire Pierre Loup d'Ayala Chevalier & Bannicour du Roi de Caſtille & de Leon, & Meſſire Jean Alphonſe Docteur en Loix & en Decret & Auditeur de l'Audiance dudit Roi de Caſtille, & ſes Conſeillers & Procureurs, ayant à ce plein pouvoir, ſi comme il eſt apparent par Lettres de procuration dudit Roi de Caſtille.

Sur le fait de l'Armée de la Mer qui ſe doit faire en la ſaiſon d'eté prouchainement venant & de l'hiver prouchain enſuivant.

Premierement ſe mettront ſus preſentement pour la ſaiſon d'eté vint Galées, leſ-

quelles ſerviront & s'avanceront de venir le plu-tôt qu'ils pouront à la Rochelle, & là trouveront des Gens du Roi de France, qui diront aux Gens qui ſeront ſur leſdittes Galées le Commandement & Ordonnance du Roi ſur le fait de la guerre, & ſeront tenus les Gens deſdittes Galées de faire guerre & porter dommage aux Ennemis communs le plus qu'ils pouront; & par ſpecial eſt ordené, qu'ils faſſent leur loyal pouvoir de détruire les Iſles de VVith, Jarſi & Garnizi, & mettre tout en feu, tailler les arbres, & faire la plus grande deſtruction que faire ſe poura bounement.

Item, le Roi de Caſtille par cet accord ſe charge de faire armer bien & convenablement leſdittes vint Galées & icelles bien ordener de corps, d'apparaux, de Mariniers, d'Arbalétriers, Gens d'armes, armeures, vivres, & toutes autres choſes à bien fournir & armer Galées. C'eſt aſſavoir chacune Galée de dix Hommes d'armes, trente Arbalêtriers, neuf-vingt Mariniers, un Patron, trois Comiſtres, ſix Noguiers avec les autres Officiers qui appartiennent, pour le prix & la ſomme de

douze cens frans pour chacune Galée chacun mois, dont le Roi de France payera la moitié & le Roi de Caſtille l'autre.

Item, pour le premier payement deſdittes vint Galées, le Roi de France envoiera à Narbonne le payement de deux mois au premier jour de Mars pour dix Galées, pour cauſe de ſa portion, qui montent au prix de douze cens frans chacune Galée, pour leſdits deux mois vint-quatre mille frans, leſquels ſeront baillés par le mandement & commandement du Roi de Caſtille, ou de ſes Commis & Procureurs deſſuſdits, ou de l'un d'eux.

Item, leur ſera compté leur ſervice du jour qu'ils partiront des Ports, & quant à leur retour leur ſera compté & payé en commun, ſelon ce que le Roi de Caſtille & ſon Conſeil accorderont raiſonnablement, & ſeront payés pour tant de temps comme ils ſerviront.

Item, envoyera le Roi de France à Harefleur le payement des autres deux mois, qui montera à vint-quatre mille frans, & ſeront tout prêts d'être baillés au Commandement & Ordonnance du Roi de Caſtille ou de ſes Procureurs, ſi-toſt

que les Galées ſeront à Harefleur.

Item, ſemblablement le dernier payement ſe fera audit lieu de Harefleur, les quatre mois premiers deſſervis.

Item, le Roi mettra de ſes Gens ſur les Galées tels comme il lui plaira, pour avertir les Gens deſdittes Galées & les conſeiller à faire la meilleure & la plus prouſitable guerre que faire ſe poura.

Item, quant au profit & gain qui ſe gagnera par ladite Armée, ils ſeront partis par moitié par la forme & maniere qu'autrefois a été traité & accordé par les Gens du Roi de France & du Roi de Caſtille, lorſque Meſſire Pierre Ferrant de Velaſque feut par deçà.

Item, ſemblablement ſeront ordenés les Galées de Bannieres, Pannons & autres Enſeignemens de guerre, deſquels ſera la moitié des Armes du Roi de France, & l'autre moitié des Armes du Roi de Caſtille, par telle maniere qu'en dix deſdittes Galées ſeront les Bannieres du Roi de France en pouppe, & celles du Roi de Caſtille en prouë, & és autres dix Galées ſeront les Bannieres, Pannons & Enſeignemens dudit Roi de Caſtille en pouppe,

& celles du Roi de France en prouë.

Item, quant à l'Armée de l'hiver, il ſemble au Roi qu'il eſt tres-expedient & prouſitable que l'Armée ſuz en la maniere & le plus efforcement que faire ſe poura, & ſur ce parlera à Meſſire Loup d'Ayala, & parlera pleinement ſon intention; Et en outre envoiera tantôt ſes Meſſagers par devers le Roi de Caſtille pour l'y montrer tout ſon fait & état, & l'informer plainement & lui informé, fermer & accorder ſur le fait de laditte Armée, au cas que ces Meſſages qui paravant y a envoyez n'auroient fermé & accordé. Toutes leſquelles choſes deſſuſdittes & chacune d'icelles ſont jurées être tenuës & accomplies au nom du Roi de France par ſes Conſeillers deſſus nommez & commis par lui à ce jurer, ſi comme il appartient par Lettres ſur ce faites, leſquelles leſdits Meſſire Pierre Loup & Meſſire Alphonſe ont devers eux, & deſquelles la teneur s'enſuit.

CHARLES par la grace de Dieu Roi de France: A tous ceux qui ces Lettres verront, Salut. Savoir faiſons, que

comme nos amés & feaux Conſeillers Bureau Sire de la Riviere notre Premier Chambellan, Jean de Vienne Sire de Roulans notre Admiral, Arnaud de Corbie Premier Preſident en notre Parlement, Nicolas Braque Maître de notre Hotel Chevaliers, & Jean le Mercier d'une part; Et Pierre Loup d'Ayala Chevalier & Bannicour de notre tres-cher le Roi de Caſtille, & Meſſire Jean Alphonſe Docteur en Loix & en Decrets, Auditeur de l'Audiance de notredit Frere & ſes Conſeillers d'autre part, ayent traitté & accordé enſemble comment & par quelle maniere Nous & icelui notre Frere ferons une Armée ſelon le contenu d'un Traité, accord & inſtruction faits entre eux, lequel accord & inſtruction eſt & doit être juré par noſdits Conſeillers, & auſſi par les Conſeillers de notre dit Frere deſſus nommez, Nous, ſous cette inſtruction & accord, & le contenu d'iceux jurer en notre nom, tenir & accomplir, confians à plain du ſens, loyauté & bonne diligence de noſdits Conſeillers, iceux & chacun d'iceux avons ordenés, commis & établis, ordenons, commettons & établiſſons pour ju-

rer en notre nom & en notre ame, & ſur les ſaintes Evangiles de Dieu, & par leur foi de tenir & accomplir tout le contenu en ladite inſtruction & accord de tout leur pouvoir; En teſmoin de ce, Nous avons fait mettre notre Scel à ces Lettres. Donné à Paris le premier jour de Février, l'an de grace mil trois cens ſeptante-neuf, & le ſeiziéme de nôtre Regne. Et ſemblablement ſont jurées être tenuës & accomplies les choſes deſſuſdites, & chacune d'icelles au nom du Roi de Caſtille par ſes Conſeillers & Procureurs deſſus nommez & commis par lui, & ayant pouvoir à ce comme deſſus eſt dit; Et ſe ſont faits forts iceux Meſſire Jean de faire jurer à l'Amiral de Caſtille ou au Capitaine qui ſera ſur leſdittes Galées, toutes les choſes deſſus écrittes, & chacune d'icelles, & les tenir & accomplir en tout ſon pouvoir. En témoin de ce leſdits Pierre & Jean Conſeillers d'icelui Roi de Caſtille ont mis leurs Sceaux en cette preſente Inſtruction & accord le quatriéme jour de Février deſſus dit, l'an de grace mil trois cens ſeptante & neuf.

comme nous tenons & devons tenir les autres terres que nous avons au Royaume de France; leſquelles terres à nous baillées en lieu deſdittes terres doivent etre priſées, ſavoir s'ils valent autant ou plus ou moins comme valoient leſdittes terres de Mente, Meulant, & de Longueville; & s'il eſt trouvé par laditte priſée que moins valent, le ſurplus nous doit etre parfait au plus prés, & s'il eſt trouvé qu'ils valent plus, ſemblablement nous le devons parfaire. Et auſſi nous doivent etre baillés la terre de Secenon avec les autres Terres que le Roi Henri, pour lors Comte de Traſtamare, tint & a tenuës au Royaume de France, leſquelles Terres dudit Roi Henri nous devons tenir en gage, juſques à tant que ladite priſée ſoit faite des Terres à nous baillées, laquelle doit être faite dedans deux ans, aprés que la poſſeſſion paiſible aurons eû des Terres & choſes qui nous doivent être baillées, ſelon ce que & avec les autres choſes peuvent plus plainement & plus clairement apparoir par les Lettres que nous avons de Monſieur le Roi ſur ce faites. Savoir faiſons, que Nous qui deſirons faire à

Monſieur le Roi & faire ſon plaiſir à notre pouvoir, Nous tenons pour content & par ce quittons & quitte clamons mondit Seigneur le Roi à perpetuité du droit que nous avons & pouvons avoir de reclamer leſdittes Villes & Chateaux de Mente & de Meulant & en la Comté de Longueville, au cas toutefois que mondit Seigneur le Roi nous baillera & délivrera loyaument & de fait les choſes deſſus dites, & les nous garentira & défendra vers tous ſelon le contenu deſdites Lettres; Et en outre promettons à mondit Seigneur le Roi de lui rendre les Terres dudit Roi Henri à Nous baillées en gage, au cas que par ladite priſée apparoitra que les autres Terres à Nous baillées vaudront autant comme valent leſdites Terres de Mente, de Meulant, & de la Comté de Longueville. Toutefois n'eſt pas notre intention que par ce preſent accord, ne choſe qui s'en enſuive, aucune novation ou préjudice ſoit fait au Traitté fait entre les Gens de Monſieur le Roi & les nôtres, faiſant mention de ces choſes approuvées par Nous à Pampelune au mois de Mai l'an mil trois cens ſoixante &

cinq, ni à choſe qui y ſoit contenuë; mais voulons qu'ils demeurent en l'état qu'ils étoient avant la date de ces preſentes. En témoin de ce, & que cela demeure ferme à toûjours, Nous avons fait mettre nôtre Scel à icelles. Donné à Paris au mois de Juin, l'an de grace mil trois cens ſoixante & onze.

FIN.

Fautes ſurvenuës dans l'impreſſion.

Page 80. ligne 16. été oublié *pris.*
P. 87. l. 20. a oublié *en.*
P. 91. l. 11. ne, oublié *les.*
P. 98. l. 7. l'argent, oublie *ne.* L. 15. reculoit, il faut *reculeroit.*
P. 102. l. 7. au lieu de *qui avoient pris*, il faut, *qui depuis prirent.*
L. 20. oſtez *plus.* L. 21. adjoûtez *lorſque du Gueſclin entra en Eſpagne.*
P. 103. l. 3. effacez *& XIII.*
P. 146. l. 19. l'enfant, liſ. *l'Infant.*
P. 147. l. 1. l'enfant, liſ. *l'Infant.*
P. 162. l. 6. lucente, liſ. *Luzo.*
P. 170. l. derniere, Evêque, liſ. *Archevêque.*
P. 187. l. 24. liſ. *ecuyer.*
P. 220. l. 13. liſ *qu'il.*
P. 230. l. 11. effacez *la.*
P. 259. l. 1. coupoit, liſ. *coupant.*
P. 269. l. 13. prendre, liſ. *reprendre.*
P. 274. l. 26. mais, liſ. *&*
P. 281. l. 15. ennoblir, liſ. *anoblir.*
P. 285. l. 21. adjoûtez *ſes.*
P. 304. l. 25. Cambellan, liſ. *Chambellan.*
P. 374. l. 7. qui ſont, liſ. *qui étoient.*

A01 1474314

L. 65.

42

Digitized by Google